M. Gallien,

11, rue Cornélie Gémond, Grenoble.

CURIOSITÉS

NATURELLES, HISTORIQUES ET MORALES

DE

L'EMPIRE DE LA CHINE.

DE L'IMPRIMERIE DE J.-B. IMBERT.

FRONTISPICE du Tome 2e.



Les boulets n'ayant jamais manqué de porter contre les objets qu'il avait désignés.

CURIOSITÉS
NATURELLES, HISTORIQUES ET MORALES
DE
L'EMPIRE DE LA CHINE,
OU

CHOIX DES TRAITS LES PLUS INTÉRESSANS DE L'HISTOIRE DE CE PAYS, ET DES RELATIONS DES VOYAGEURS QUI L'ONT VISITÉ.

A L'USAGE DE LA JEUNESSE.

Ornées de 12 figures en taille-douce.

Par ANT. CAILLOT.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez LEDENTU, Libraire, quai des Augustins, n°. 31, et passage Feydeau, n°. 28.

1818.

CURIOSITÉS
NATURELLES, HISTORIQUES ET MORALES
DE
L'EMPIRE DE LA CHINE.

CHAPITRE PREMIER.

De l'autorité de l'Empereur de la Chine, et de la forme de son Gouvernement.

AUX détails que nous avons donnés au commencement de cet ouvrage, nous en ajouterons ici quelques autres, relatifs ou à ceux dans lesquels nous sommes déjà entrés, ou à des sujets dont nous n'avons pas encore parlé. Après y avoir consacré quelques chapitres, nous passerons à ce qui concerne les études des Chinois; à des

traits historiques concernant des mandarins et autres personnages célèbres ; les livres sacrés de l'empire de la Chine ; la personne de Confucius, et autres philosophes de la Chine ; les livres de morale ; l'éducation des enfans ; et nous finirons par des traits historiques relatifs aux femmes illustres de cet empire, etc.

L'autorité du souverain de la Chine est la plus absolue qui existe. Ses peuples le regardent comme une divinité ; et le nom de sa dignité, que nous traduisons par celui d'*empereur*, signifie *fils du ciel*. Ses paroles sont reçues comme des oracles, et ses moindres ordres ne souffrent aucun retard dans l'exécution. Personne ne peut lui parler autrement qu'à genoux ; il n'est permis qu'aux seigneurs qui l'accompagnent de se tenir debout, et de ne fléchir qu'un genou quand ils lui adressent la parole. Les mandarins, les grands de la cour, et même les premiers princes du sang, ne se prosternent pas seulement en sa présence ; ils portent souvent le même respect à son fauteuil, à son trône, et à tout ce qui sert à ses usages. Quelquefois même ils

se mettent à genoux à la vue de son habit et de sa ceinture. Il ne faut pas conclure de ces démonstrations respectueuses que s'il est vicieux, ils rendent hommage à ses vices ; mais qu'ils veulent par leur exemple maintenir la subordination, si nécessaire dans un bon gouvernement, et inspirer aux peuples la soumission qu'ils doivent au chef de l'empire.

Il n'y a personne, quels que soient son rang et sa qualité, qui ose passer à cheval ou en chaise devant la grande porte du palais impérial. Dès qu'on en approche, on doit mettre pied à terre, et ne remonter à cheval qu'à un endroit déterminé.

Chaque semaine ou chaque mois, il y a des jours marqués où tous les grands doivent s'assembler en habit de cérémonie dans une des cours du palais pour rendre leur hommage à l'empereur, quoiqu'il ne paraisse pas, et se prosterner devant son trône. S'il tombe malade, et qu'il y ait à craindre pour sa vie, l'alarme est générale. On a vu, dans cette circonstance, les mandarins de tous les ordres s'assembler dans une vaste cour du palais, y passer le

jour et la nuit à genoux, pour obtenir du ciel le rétablissement de sa santé. Si l'empereur souffre, tout l'empire souffre dans sa personne, et sa mort est l'unique malheur que ses sujets doivent craindre.

Le jaune est la couleur impériale. Elle est interdite à tout autre que le souverain. Sa veste est parsemée de dragons. Lui seul peut les porter à cinq griffes. Celui qui aurait l'audace de porter sans sa permission cette marque de sa dignité, s'exposerait à un châtiment sévère.

Les sentimens de la profonde vénération, dans lesquels les Chinois sont élevés dès leur enfance à l'égard de l'empereur, sont bien fortifiés par le pouvoir absolu que lui donnent les lois. Lui seul est l'arbitre souverain de la vie et de la fortune de ses sujets. Ni les vice-rois, ni les tribunaux ne peuvent faire exécuter une sentence de mort, avant qu'il l'ait confirmée.

Les princes du sang impérial n'ont ni puissance, ni crédit. On leur donne le titre de *régulo*. On leur assigne un palais, une cour, des officiers et des revenus proportionnés à leur rang ; mais ils n'ont pas

la moindre autorité sur le peuple. Outre la dépense de leur maison, qui leur est fournie par le trésor impérial, ils ont des terres et des maisons dont ils perçoivent les revenus ; et leurs domestiques, dont plusieurs sont très-opulens, sont chargés de faire valoir leur argent. Ainsi tout l'empire est gouverné par un seul maître. Lui seul dispose de toutes les charges de l'état ; il établit les vice rois et les gouverneurs, les élève et les abaisse à son gré, selon qu'ils ont plus ou moins de mérite. Les princes mêmes de son sang ne peuvent porter ce titre sans sa permission, qu'ils n'obtiennent qu'autant qu'ils s'en sont rendus dignes par leur attention à remplir leurs devoirs. Il choisit parmi ses enfans pour lui succéder, celui qu'il juge le plus propre au gouvernement. Si celui qu'il a déclaré pour son successeur avec les solennités ordinaires, s'écarte de la soumission qu'il lui doit, ou s'il tombe dans quelque faute d'éclat, il peut l'exclure de la succession au trône, et en nommer un autre à sa place. L'empereur *Cang-Hi* usa de ce droit en déposant celui de ses fils qu'il avait

nommé prince héréditaire, parce que sa fidélité lui était devenue suspecte. Ce ne fut pas sans un profond étonnement qu'on vit chargé de fers celui qui, peu auparavant, marchait presque l'égal de l'empereur. Ses enfans et ses principaux officiers furent enveloppés dans sa disgrâce, et la gazette de l'empire fut aussitôt remplie de déclarations par lesquelles cet empereur informait ses sujets des raisons qu'il avait eues pour en venir à ce coup d'autorité.

Les arrêts, de quelque tribunal que ce soit, n'ont aucune force s'ils ne sont ratifiés par l'empereur; mais ceux qui émanent directement de son autorité, sont irrévocables. Les vice-rois et les tribunaux des provinces n'oseraient différer un instant de les enregistrer, et de les publier dans toute l'étendue de leur ressort.

Ce grand pouvoir, attaché à la dignité impériale, tout absolu qu'il est, trouve un frein salutaire dans les lois qui l'ont établi. C'est un principe aussi ancien que la monarchie, que l'état est une grande famille, et qu'un prince doit être, à l'égard de ses sujets, ce qu'est un bon père de famille à

l'égard de ses enfans. Ainsi, selon l'idée générale de la nation, un empereur est obligé d'entrer dans le plus grand détail sur tout ce qui intéresse son peuple. Si sa conduite ne répond pas à cette idée, il tombe dans un mépris universel.

C'est aussi pour se faire la réputation d'un bon père de famille qu'un empereur de la Chine fait de continuels efforts. Si quelque province est affligée de calamités, il s'enferme dans son palais; il jeûne; il s'interdit tout amusement; il exempte les peuples de cette province du tribut ordinaire, et leur fait passer d'abondans secours. Dans ses édits, il affecte de faire connaître jusqu'à quel point il est touché de leurs misères. « Je les porte dans mon cœur, dit-il; je gémis nuit et jour sur leurs malheurs, et je m'occupe des moyens de les faire cesser. »

Un autre frein que les lois ont mis à l'autorité souveraine, c'est la liberté qu'elles donnent aux mandarins de représenter au monarque, par des remontrances respectueuses, les fautes qu'il viendrait à commettre dans le gouvernement de ses états.

S'il n'y avait aucun égard, ou s'il faisait ressentir les effets de son indignation au mandarin qui aurait eu le zèle et le courage de l'avertir, il se perdrait de réputation dans l'esprit de ses peuples, et la fermeté héroïque du mandarin qui se serait ainsi dévoué au bien public, immortaliserait sa mémoire. D'ailleurs, la tranquillité de la Chine dépend entièrement de l'application de l'empereur à faire observer les lois, et à les observer lui-même. Si le peuple d'une province se voyait opprimé, ou par le monarque, ou par les agens de son autorité, il s'attrouperait en divers endroits, et ces attroupemens partiels seraient bientôt suivis d'un soulèvement général de toute la province; la révolte d'une province se communiquerait bientôt aux autres du voisinage, et l'empire serait tout en feu. Tel est le caractère de cette nation, que si l'autorité n'étouffe pas promptement les premières semences de la rébellion, elles produisent en peu de temps de funestes révolutions.

Parmi les marques de l'autorité impériale, l'une des plus considérables, est celle des sceaux dont on se sert pour autoriser

les actes publics, et toutes les décisions des tribunaux. Ce sceau, qui est carré, et d'environ huit doigts, est d'un jaspe fin, pierre précieuse fort estimée en Chine. Les sceaux des princes sont d'or. Ceux des vice-rois, des grands-mandarins, ou des magistrats du premier ordre, sont d'argent; et ne peuvent être que de plomb ou de cuivre pour les mandarins ou magistrats des ordres inférieurs. Les magistrats qui ont reçu les sceaux de l'empereur, les font porter devant eux dans les grandes cérémonies, ou lorsqu'ils rendent visite à une personne de considération. Ces sceaux sont renfermés dans un coffre doré que portent sur un brancard deux hommes qui précèdent le mandarin. Quand celui-ci arrive dans l'endroit où demeure la personne, objet de sa visite, on dresse un buffet, qu'on couvre d'un tapis, et l'on y place le coffre où les sceaux sont renfermés.

Le gouvernement politique de la Chine roule tout entier sur les devoirs des pères à l'égard de leurs enfans, et sur ceux des enfans envers leurs pères. L'empereur est appelé le père de tout l'empire; le vice-roi

est regardé comme le père de la province qui lui est soumise, et le mandarin comme celui de la ville dont il a le gouvernement. C'est sur ce principe général que se fonde l'obéissance du peuple le plus nombreux de l'univers, d'un peuple inquiet, et intéressé jusqu'à l'excès.

Les mandarins, ou gouverneurs des provinces et des villes, sont partagés en neuf classes différentes. La première se compose de colaos ou ministres d'état, des premiers présidens des cours souveraines, et des premiers officiers de l'armée. Le nombre des colaos n'est pas fixé; cependant ils ne sont pas ordinairement plus de cinq ou six. Ils ont un chef qui a toute la confiance de l'empereur. Leur tribunal se tient dans une salle du palais impérial : on le nomme le conseil du dedans. Ces colaos ont pour adjoints des mandarins des deux ordres suivans. Ils forment tous ensemble le conseil du monarque, et ce sont eux qui décident les plus grandes affaires, à moins que l'empereur n'assemble le grand conseil, qui se compose de tous les ministres d'état, des premiers présidens et assesseurs

des six cours souveraines, et de ceux de trois autres tribunaux considérables.

Outre ce conseil du dedans, il y a dans la ville de Péking six cours souveraines, dont l'autorité s'étend sur toutes les provinces de l'empire. Une moitié de leurs membres se compose de Chinois, et l'autre de Tartares. La première de ces cours exerce une sorte d'inquisition ou de censure sur tous les mandarins ; la seconde a la surintendance des finances ; la troisième surveille l'observation des usages et des cérémonies ; les sciences et les arts sont de son ressort ; elle donne son avis sur les titres d'honneur et les distinctions que l'empereur veut accorder à ceux qu'il en juge dignes : elle reçoit et congédie les ambassadeurs ; elle a l'inspection sur les cultes, les temples et les sacrifices ; enfin, les festins que donne l'empereur sont compris dans ses attributions. La quatrième cour connaît de tout ce qui concerne l'armée, et la défense de l'état. La cinquième est un tribunal criminel auquel il appartient de juger les coupables, et de les punir selon la rigueur des lois. Enfin, la sixième exerce

une sorte d'édilité : elle a l'intendance des travaux publics dans toutes les provinces de l'empire. De chacune de ces cours dépend un certain nombre de tribunaux subalternes qui ont tous des attributions particulières et déterminées : un autre tribunal, qui n'est composé que des princes titrés, connaît de toutes les affaires qui concernent les princes du sang.

Outre ces tribunaux, il en est un qui fait connaître la considération dont jouissent, à la Chine, ceux qui cultivent les lettres. Tous les trois ans, tous les licenciés de l'empire, qui veulent parvenir au grade de docteur, se rendent à Péking. On les examine pendant treize jours avec la plus grande rigueur; et trois cents seulement sont élevés à ce degré. On choisit, parmi les nouveaux docteurs, ceux qui ont montré le plus de capacité pour entrer dans une académie qui ne compte, parmi ses membres, que les plus savans et les plus beaux génies de l'empire : ce sont ces docteurs qui sont chargés de l'éducation du prince héréditaire; ils doivent lui enseigner la vertu, les sciences, les règles de la politesse,

et l'art de gouverner. Historiographes de l'empire, leur devoir est d'écrire les événemens les plus remarquables, et qui méritent le mieux d'être transmis à la postérité. Leur profession consiste à étudier sans cesse, et à composer des livres utiles à leur pays; ils sont, à proprement parler, les gens de lettres de l'empereur. Il s'entretient avec eux des sciences et des arts, et souvent il choisit parmi eux des ministres d'état, et les présidens des cours souveraines. Les membres de cette académie sont en général très-respectés.

Tous les mandarins sont pris parmi les lettrés. Il y a en Chine trois degrés de littérature, savoir : celui des bacheliers, celui des licenciés, et celui des docteurs. Pour être élevé aux moindres charges du mandarinat civil, un lettré doit avoir passé les deux premiers. Le nombre de ces mandarins de lettres, répandus dans tout l'empire, s'élève à près de quinze mille.

CHAPITRE II.

Autorité, devoir, costume, et cortége d'un grand-mandarin. Mandarins d'armes. Forces de la Chine.

La facilité avec laquelle le mandarin d'une ville du premier ordre en gouverne la nombreuse population, excite l'admiration. Il lui suffit, pour se faire obéir avec la plus grande promptitude, de publier ses ordres sur un simple carré de papier, scellé de son sceau, et affiché aux carrefours des villes et des villages. Le peuple, qui le regarde comme le représentant de l'empereur, ne lui parle qu'à genoux lorsqu'il rend la justice dans son tribunal. C'est lui qui juge tous les procès. Il fait punir, de la bastonnade, celui des plaideurs qu'il croit coupable, et prononce la peine de mort contre les criminels qui la méritent. Mais, quelque

redoutable que soit son autorité, il ne peut guère se maintenir dans son emploi qu'en se faisant la réputation de père du peuple; aussi est-ce à rendre heureux ses administrés qu'un bon mandarin doit mettre tous ses soins et toute sa gloire. On en a vu qui ont fait venir, de leur pays, des ouvriers, pour leur apprendre à élever des vers à soie, ou à fabriquer des étoffes. Un autre, dans un temps d'orage, ne se contenta pas de défendre qu'on traversât une rivière dont les flots étaient soulevés par les vents, mais il se transporta sur le rivage, et y demeura un jour entier, pour empêcher, par sa présence, que quelque téméraire, emporté par la passion du gain, ne s'exposât au danger de périr.

Si un prisonnier vient à mourir dans sa prison, il faut une multitude d'attestations qui prouvent que le mandarin n'a pas été gagné pour lui procurer la mort; qu'il est venu lui-même le visiter; qu'il a mandé le médecin, et qu'il a fait fournir à ce malheureux les remèdes convenables; car il faut que l'empereur soit averti de tous

ceux qui meurent dans les prisons, et de la manière dont ils sont morts.

Comme le mandarin n'est établi que pour protéger le peuple, il doit être toujours prêt à recevoir les plaintes qu'on lui porte, non-seulement quand il est assis sur son tribunal, mais encore à toutes les heures du jour. Si l'affaire est pressée, on frappe à grands coups sur une espèce de timballe, placée en dehors de la porte de son hôtel. A ce signal, il doit tout quitter pour accorder l'audience qu'on lui demande. Mais la plus importante de ses fonctions est d'instruire le peuple, parce qu'il tient sa place de l'empereur qui, comme disent les Chinois, n'est pas seulement empereur pour gouverner et pontife pour sacrifier, mais qui, de plus, est docteur pour enseigner. Le premier et le quinze de chaque mois, chaque gouverneur de ville assemble le peuple dans un endroit assez vaste pour le contenir, et lui adresse une longue instruction sur ses devoirs. Cette pratique est ordonnée par un statut de l'empire. C'est un empereur qui a déterminé lui-même les matières qu'on doit

traiter dans ces sortes de discours. Elles sont comprises dans seize ordonnances de ce prince, et sont toutes relatives aux devoirs que la loi naturelle prescrit aux hommes, les uns envers les autres, et dont les premiers sont ceux que leur impose la piété filiale.

Tous les mandarins ont des marques de dignité qui les distinguent, non-seulement du commun, mais encore des lettrés et de tous ceux d'un rang inférieur. La principale consiste dans un carré d'étoffe qu'ils portent sur la poitrine. Cette étoffe, qui est richement travaillée, présente dans le milieu l'emblême de leur emploi : ou c'est un dragon à quatre griffes, ou un aigle, ou un soleil, etc. La ceinture que portent ces officiers est encore une marque distinctive de leur rang. Elle est de soie, et ne change jamais.

Un mandarin, gouverneur d'une ville du premier ordre, ne paraît jamais en public qu'avec un grand appareil, et son train est majestueux. Il est magnifiquement vêtu. Son air est grave et sévère. Quatre hommes le portent assis sur une

chaise dorée et découverte, si c'est l'été, et fermée d'un rideau de soie, si c'est l'hiver. Il est précédé de tous ses officiers couverts d'habits et de bonnets de cérémonie, dont la forme est singulière.

Ces officiers marchent en ordre des deux côtés de la rue. Les uns tiennent devant la chaise du mandarin un parasol de soie, les autres frappent de temps en temps sur un bassin de cuivre, et d'espace en espace, ils avertissent le peuple de se tenir d'une manière respectueuse. Quelques-uns portent de grands fouets, d'autres traînent ou de longs bâtons ou des chaînes de fer. Le fracas de tous ces instrumens fait trembler des spectateurs naturellement timides, et qui savent qu'ils n'échapperaient pas à un prompt châtiment s'ils se permettaient la moindre faute en présence de ce terrible cortége. Aussi, dès que le mandarin paraît, toute la population qui se trouve dans les rues s'empresse-t-elle de lui témoigner son respect, non en le saluant, ce qui serait une familiarité punissable, mais en se retirant à l'écart et en se tenant debout, les pieds joints l'un contre l'autre, les bras

pendans et serrés le long des côtés, jusqu'à ce que le cortége ait défilé.

Si le mandarin d'une ville marche avec cette pompe, on peut juger de la magnificence du cortége d'un vice-roi ou d'un *tsong-tou*, dont le gouvernement comprend deux provinces. Une centaine d'hommes au moins l'accompagnent toujours, et cette longue suite occupe quelquefois toute une rue. C'est au milieu de ce cortége qu'il paraît revêtu de ses habits de cérémonie, et élevé sur une chaise éclatante de dorure, et que huit hommes portent sur leurs épaules.

Quand un mandarin sort la nuit, on porte devant lui plusieurs grosses lanternes très-propres, sur lesquelles sont inscrits ses titres et ses qualités, avec l'ordre de son mandarinat. Cette précaution a lieu pour que les passans s'arrêtent, et que ceux qui sont assis se lèvent avec respect.

Les mandarins d'armes, ou officiers de guerre, doivent passer par différens examens, comme les mandarins de lettres. Ainsi, il y a parmi eux des bacheliers, des licenciés et des docteurs.

Il y a dans la ville de Péking cinq tribunaux de mandarins militaires. Leurs présidens sont tous de grands seigneurs de l'empire. Au-dessus d'eux est un tribunal suprême dont le président a pour assesseur un mandarin de lettres. Ce tribunal dépend à son tour de la quatrième cour souveraine, dont la juridiction s'étend sur toute la milice de l'empire.

Le premier mandarin d'armes a le même rang que les généraux en chef en Europe, et les grades des autres correspondent à ceux de lieutenans-généraux, de maréchaux-de-camp, de colonels, etc. Chacun de ces mandarins a un train convenable à son rang. Quand il paraît en public, il est toujours escorté d'une troupe d'officiers du tribunal auquel il appartient. Ces officiers font faire régulièrement l'exercice à leurs soldats, et les passent de temps en temps en revue pour s'assurer du bon état de leurs armes.

On compte près de dix-huit mille mandarins de guerre, et plus de sept cent mille soldats, répandus dans les provinces, dans les forteresses, dans les villes et les

places de guerre, et le long de la grande muraille. Ces troupes sont bien vêtues et bien armées, et présentent un spectacle assez brillant dans une marche ou dans une revue ; mais il s'en faut bien qu'elles puissent être comparées aux troupes européennes, soit pour le courage, soit pour la discipline. Le moindre choc est capable de les déconcerter et de les mettre en déroute. Depuis long-temps elles ne servent guère qu'à prévenir les révoltes, ou à apaiser les premiers mouvemens séditieux d'une province ou d'une ville.

Quoique l'usage de la poudre soit fort ancien à la Chine, l'artillerie n'y est en usage que depuis environ deux cents ans. En 1621, les Portugais de Macao firent présent à l'empereur Cang-Hi de trois pièces de canon avec des hommes pour les servir. On en fit l'essai à Péking, en présence des mandarins, qui en furent d'abord surpris, et ensuite consternés, lorsqu'une de ces pièces venant à reculer, tua un Portugais et trois Chinois, qui ne s'étaient pas retirés assez promptement. Peu de temps après, ces pièces furent transportées

sur les frontières de l'empire, du côté de la Tartarie. Les Tartares, qui s'étaient rassemblés près de la grande muraille, furent tellement épouvantés des ravages qu'elles causèrent parmi eux, qu'ils prirent la fuite et n'osèrent plus en approcher.

En 1636, les Tartares firent une nouvelle irruption sur les terres de l'empire. Les mandarins de guerre, délibérant alors sur les moyens de les repousser et de garnir les places d'artillerie, se rappelèrent que les missionnaires possédaient l'art de fondre du canon, et supplièrent aussitôt l'empereur d'ordonner au Père Schaal, jésuite allemand, président du tribunal des mathématiques, de s'occuper de cette grande opération. Le missionnaire ayant reçu cet ordre, eut beau s'en défendre en répétant sans cesse que la pratique était bien différente de la théorie, il ne put se dispenser d'obéir et d'instruire des ouvriers. On lui assigna un emplacement commode, près du palais, afin qu'il pût être aidé par les eunuques de la cour.

Dans la suite, des mandarins, saisis d'admiration pour divers ouvrages et instru-

mens que le Père Verbiest avait fabriqués pour l'observatoire de Péking, se persuadèrent qu'il serait fort habile à fondre des canons, pour défendre l'empire des insultes de ses ennemis. Dans cette idée, ils présentèrent à l'empereur Cang-Hi un mémoire, pour le supplier d'enjoindre à ce missionnaire d'instruire des ouvriers dans l'art de fondre des pièces d'artillerie. Le Père Verbiest crut que le service qu'il rendrait à l'empire, en faisant ce qu'on exigeait de lui, serait favorable à la religion chrétienne. Il se mit donc à l'ouvrage, et les ouvriers qui reçurent ses leçons fondirent cent trente pièces de canon avec un succès inespéré. En 1681, le même Père Verbiest reçut l'ordre de présenter les modèles dessinés de trois cents nouvelles pièces de tout calibre, qui devaient être fondues. Ces modèles ayant été agréés, le tribunal qui avait l'intendance des travaux publics fournit tout ce qui était nécessaire pour leur exécution.

On employa plus d'un an à ce grand travail, qui aurait été achevé bien plus tôt, si les eunuques du palais, qui voyaient avec

peine le crédit dont un étranger jouissait à la cour, n'eussent fait tous leurs efforts pour empêcher le succès de l'ouvrage. Aussitôt qu'un des plus gros canons fut terminé, et avant qu'on eût pu le polir en dedans, ils y firent entrer avec violence un boulet de fer pour en rendre l'usage inutile. Mais le Père Verbiest, après l'avoir fait charger de poudre par l'embrasure, y fit mettre le feu, et le boulet sortit avec un tel fracas, que l'empereur, qui en entendit le bruit de son palais, voulut aussitôt en voir l'effet.

Quand tous les canons furent en état de tirer, on les transporta, pour en faire l'essai, au pied des montagnes situées à l'ouest, à une demi-journée de Péking. Plusieurs mandarins se rendirent dans cet endroit pour être témoins de l'épreuve. L'empereur, informé du succès avec lequel elle avait eu lieu, partit de la capitale avec toute sa cour, et les principaux officiers de son armée, pour la faire recommencer en sa présence. Les boulets n'ayant jamais manqué de porter contre les endroits qu'il avait désignés, par l'attention que le Père Verbiest mettait à pointer les canons avec ses

instrumens, il en éprouva une satisfaction si vive, qu'il fit servir sous des tentes, et au milieu de la campagne, un magnifique repas aux gouverneurs tartares et à ses généraux. Il but dans sa coupe d'or à la santé de son beau-père, de ses officiers, et de ceux qui avaient pointé si juste. S'adressant ensuite au missionnaire, auquel il avait donné un logement près de sa tente, il lui dit : « Les canons que vous nous fîtes fabriquer l'an passé nous ont fort bien servi contre les rebelles. Je suis fort content de vos services. » Après avoir ainsi parlé, se dépouillant de sa veste fourrée de martres d'un grand prix, et de sa robe de dessous, il les lui donna comme un témoignage de son estime et de son attachement.

On continua pendant plusieurs jours l'épreuve des canons, et l'on tira vingt-trois mille boulets, au grand contentement des mandarins qui faisaient servir les pièces par les gens de leur suite. Ce fut dans ce même temps que le Père Verbiest composa un traité sur la fonte des canons, et sur leur usage. Il le présenta à l'empereur avec quarante-quatre planches qui représentaient

les figures nécessaires à l'intelligence de cet art, et des instrumens qui y sont employés.

Quelques mois après, le tribunal, chargé d'examiner les services que les particuliers ont rendus à l'état, présenta au monarque un mémoire, par lequel il le suppliait d'avoir égard à celui que le Père Verbiest avait rendu par la fonte de tant de pièces de canon. L'empereur agréa la requête, et honora, celui qui en était l'objet, d'un titre d'honneur semblable à celui qu'on donne aux vice-rois, qui se distinguent par leur conduite dans le gouvernement des provinces.

Dans l'intention de prévenir la superstition des Chinois, qui sacrifient aux esprits de l'air, des montagnes et des rivières, selon les divers événemens de la nature, et quand ils commencent ou achèvent certains ouvrages, notre missionnaire fixa un jour pour la bénédiction solennelle de ces canons. En conséquence, il fit ériger un autel dans la fonderie, et y plaça l'image de Jésus crucifié. Ensuite, revêtu d'un surplis et d'une étole, il adora le vrai Dieu, en frappant neuf fois la terre de sa tête. Comme c'est

l'usage à la Chine de donner un nom à de pareils ouvrages, il donna à chaque pièce le nom d'un saint ou d'une sainte, et le traça lui-même sur la culasse de chaque canon, pour y être gravé.

CHAPITRE III.

De la noblesse à la Chine. Anoblissement du père et de la mère du Père Verbiest.

A la Chine, la noblesse ne passe du père aux enfans qu'autant que ceux-ci s'en montrent dignes par leurs talens et leur bonne conduite. Quelque illustre qu'un homme se soit rendu par ses services et ses vertus, fût-il même parvenu à la plus haute dignité de l'empire, ses enfans ont leur fortune à faire ; et s'ils sont ou sans génie ou paresseux, ils ramperont dans la poussière, et seront souvent obligés d'exercer, pour vivre, les plus viles professions. Mais, il faut le dire, ceux qui ont des talens, qui les cultivent,

et qui joignent la sagesse à l'instruction, s'avancent rapidement, et c'est alors que les services de leur père leur deviennent de quelque utilité. Aussi, voit-on souvent à la Chine des élévations non moins surprenantes que celles qui ont lieu dans les états les plus démocratiques. Dans cet empire, tout est ou peuple ou lettré, ou mandarin. Les seuls membres de la famille régnante sont distingués : ils ont tous le rang de princes, et c'est en leur faveur qu'ont été établis cinq degrés de noblesse titulaire.

Ce serait se faire une fausse idée de ces princes, si on les comparait aux princes de l'Europe, et surtout à ceux du sang de France. Le petit nombre de ceux-ci leur attire pour le moins autant de respect que leur naissance, et le respect augmente dans l'esprit des peuples, à proportion qu'ils approchent du trône. Il n'en est pas ainsi à la Chine. Sous le règne de *Yong-Tching*, les princes du sang n'étaient éloignés de leur origine que de cinq générations; et cependant leur nombre s'était tellement accru en si peu de temps, qu'on en comptait plus de deux mille. Cette multitude,

en les éloignant du trône, les avilit. Comme ils n'ont point de fonds de terre, et qu'il y en a beaucoup auxquels l'empereur ne donne point de pension, plusieurs, tout en portant la ceinture jaune, végètent dans l'indigence. Il faut convenir que cette triste situation est souvent l'effet de leur manque de talens.

L'occupation de ces princes consiste pour l'ordinaire à assister aux cérémonies publiques, à se montrer tous les matins dans le palais impérial, à se retirer ensuite dans leur hôtel, où ils n'ont autre chose à faire que de gouverner leur famille, les mandarins et les autres officiers dont l'empereur a composé leur maison. Il ne leur est permis ni de se visiter les uns les autres, ni de coucher hors de la ville, sans une expresse permission.

La famille qui passe aujourd'hui pour la plus noble de l'empire chinois, et qui l'est sans doute du monde entier, si l'on a égard à son ancienneté, est celle des descendans de Confucius. Il n'y a, à proprement parler, que la noblesse de cette famille qui soit héréditaire, et qui se

conserve en ligne directe depuis plus de deux mille ans dans la personne d'un de ses neveux, qu'on nomme le neveu du grand homme ou du sage par excellence. En considération de cette origine, tous les empereurs ont constamment honoré un des descendans de ce philosophe de la dignité de *Cong*, qui semble répondre à celle de nos ducs ou de nos anciens comtes. C'est avec les honneurs dus à ce rang, que celui qui vit encore aujourd'hui marche dans les rues de Péking, lorsqu'il s'y rend une fois chaque année, de *Kio-Féou*, ville de la province de *Chan-Fong*, qui est le lieu de naissance de son illustre aïeul. De plus, c'est toujours un lettré de cette famille que l'empereur nomme gouverneur de cette ville.

En Europe, la noblesse passe des pères aux enfans et à leur postérité; mais à la Chine, elle passe quelquefois des enfans à leur père et à leurs aïeux. Lorsqu'un homme se distingue par un mérite extraordinaire, l'empereur ne se contente pas de l'élever aux honneurs, il donne encore à son père, à sa mère, à son aïeul et à son

aïeule des titres honorifiques, pour leur témoigner sa reconnaissance d'avoir mis au monde et élevé avec soin un homme d'un si grand mérite, et si utile à l'état. On n'en saurait donner un exemple plus frappant que celui du Père Verbiest, président du tribunal des mathématiques à la cour de Péking.

Ce savant missionnaire, ayant composé un grand ouvrage qui comprenait trente-deux volumes de cartes, sous le titre d'*Astronomie perpétuelle de l'empereur Cang-Hi*, ce prince le créa président du premier ordre, et lui conféra le titre de *grand homme*, par une ordonnance qui fut publiée dans tout l'empire. L'éclat d'un si beau titre ne resta pas attaché à la personne du missionnaire. Comme il n'avait pas de parens à la Chine qui pussent partager cet honneur avec lui, comme c'est l'usage, par un bonheur singulier pour la religion chrétienne, tous les missionnaires qui se trouvaient dans cet empire, passèrent pour ses frères, furent traités comme tels par les mandarins; et la plupart d'entr'eux firent mettre sur leurs maisons le titre décerné à leur collègue.

Ce ne fut pas assez, pour l'empereur, d'honorer ainsi la personne du missionnaire, il communiqua les mêmes titres honorifiques à ses ancêtres par autant de lettres patentes. Nous ne rapporterons ici que celles qui concernaient son aïeul et son aïeule : elles suffiront pour faire connaître l'esprit et le caractère de la nation chinoise.

« Nous, empereur, etc. les honneurs que nous accordons à ceux qui, par leur mérite, se sont élevés aux dignités de mandarins et de premiers magistrats, doivent être rapportés aux soins de leurs ancêtres, comme à leur source, puisque c'est par l'instruction, par l'éducation et par les bons exemples qu'ils en ont reçus, qu'ils ont pratiqué la vertu, et se sont rendus dignes de ces honneurs. Voulant donc remonter jusqu'à la source du mérite, j'étends mes bienfaits jusqu'à vous, Père Verbiest, qui êtes l'aïeul du Père Ferdinand. Votre vertu, comme un arbre bien planté, a jeté de profondes racines, et ne tombera jamais; elle soutient encore votre postérité, et persévère dans votre petit-fils, qui, par son grand mérite, nous

fait connaître quel a été le vôtre ; c'est pourquoi, vous considérant comme l'origine de sa grandeur, je vous fais la faveur singulière de vous conférer les mêmes titres d'honneur. »

L'aïeule du missionnaire fut honorée des mêmes titres par des lettres patentes dont voici le sens : « Nous, empereur, etc. lorsque, conformément aux louables coutumes de notre empire, nous voulons récompenser le mérite de ceux qui nous ont fidèlement servi, et par ces récompenses les encourager à continuer leurs services, il est juste que la gloire qu'ils en retirent se reporte à leurs ancêtres ; c'est pourquoi, considérant les soins que vous avez pris de l'éducation du Père Ferdinand, qui s'acquitte si dignement des charges et des emplois que je lui ai confiés, je vous confère, par ces présentes, le titre que l'on donne à la femme d'un mandarin du premier ordre. Jouissez de ce titre d'honneur, qui relève les soins que vous avez pris de l'éducation de vos enfans, et servira à l'encouragement des autres, lorsqu'ils apprendront que nos faveurs impé-

riales s'étendent jusqu'à ceux qui ont contribué en quelque chose à la vertu et au mérite des personnes que nous honorons. Votre postérité en sera plus glorifiée, et vous portera plus de respect. »

On voit, par ce que nous avons dit, qu'à l'exception de la famille de Confucius et des princes de la famille régnante, on n'est noble à la Chine qu'autant qu'on a un mérite reconnu par l'empereur, et qu'on y occupe un rang auquel il élève seul ceux qu'il en juge dignes. Par-là, il n'est point à craindre que des familles, venant à se perpétuer dans l'illustration que procure l'ancienneté de la noblesse, s'avisent d'établir dans les provinces une autorité peu compatible avec celle du souverain.

CHAPITRE IV.

De la Religion des Chinois et des Bonzes.

On compte dans l'empire de la Chine trois principales sectes : 1o. la secte des lettrés, qui suit la doctrine des anciens livres, et qui regarde Confucius comme son chef; 2o. celle des disciples d'un nommé *Lao-Kium*, dont la doctrine n'est qu'un tissu d'extravagances et d'impiétés; 3o. la secte de ceux qui adorent une idole nommée *Fo* ou *Foé*, dont le culte fut transporté des Indes à la Chine trente-deux ans après la mort de Jésus-Christ.

C'est par la doctrine renfermée dans les anciens livres de la Chine, qu'on peut le mieux connaître quel est le système religieux et le véritable objet du culte des anciens Chinois; or c'est d'après ces livres que nous savons que ce culte avait pour premier objet un être suprême, premier principe

de toutes choses, qu'ils honoraient ou sous le nom de *Chang-Ti*, qui signifie suprême empereur, ou sous celui de *Tien*, dont la signification est la même. *Tien*, disent les commentateurs, est l'esprit qui préside au ciel, parce que le ciel est le plus bel ouvrage que ce principe ait produit. *Tien* se prend aussi pour le ciel matériel; mais cette acception dépend de l'application de ce terme. Les anciens Chinois honoraient encore, mais d'un culte subordonné à celui du premier être, des esprits subalternes qui présidaient, selon eux, aux villes, aux fleuves, aux montagnes.

On voit surtout dans un de leurs livres canoniques, nommé le *Chu-King*, que le *Tien*, le premier être, l'objet du culte public, est le principe de toutes choses, le père des peuples, le seul être indépendant, qui peut tout, qui connaît tout, qui veille à l'ordre de l'univers; que les divers événemens n'arrivent que par ses ordres; qu'il est saint, souverainement juste, et qu'il punit avec éclat le crime jusque sur le trône, qu'il renverse, et sur lequel il place qui il lui plaît. Les divers

événemens ne s'attribuent pas seulement au *Tien* lorsqu'ils arrivent ; on ne prononce pas seulement son nom dans les circonstances où le vice est abattu et puni ; mais on espère qu'il l'abattra un jour, et on menace les coupables de sa justice, dans le temps même de leur prospérité.

Ce qui est encore à remarquer, c'est que les anciens empereurs n'attribuent rien au *Chang-Ti* dans leurs ordonnances, qui ne convienne au souverain maître de l'univers. Ils lui donnent la puissance, la providence, la science, la justice, la bonté, la clémence ; ils l'appellent leur père, leur seigneur ; et, dans leur conduite, ils ne l'honorent que par un culte digne de sa majesté suprême et par la pratique des vertus. Ce culte se perpétua pendant un grand nombre de siècles, et l'histoire chinoise ne laisse point ignorer avec quel zèle les empereurs de chaque dynastie honoraient le souverain maître de l'univers. L'empire étant devenu électif, on n'élevait au trône impérial que des fils de rois, qui se distinguaient par leur sagesse, ou des sages que les rois avaient associés à

leur gouvernement ; et ce choix ne tombait que sur ceux qui remplissaient avec le plus de respect les devoirs de la religion.

Quoique les livres classiques, et surtout le *Chu-King*, exhortent souvent les princes et les peuples à craindre le *Tien;* quoiqu'ils placent les âmes des hommes vertueux auprès du *Chang-Ti*, on ne voit pas qu'ils aient parlé clairement des peines de l'autre vie ; et quoiqu'ils assurent que le premier être a produit toutes choses, on n'y trouve aucune explication assez claire pour juger qu'ils aient entendu par-là une création précédée du néant ; mais s'ils n'ont rien affirmé à ce sujet, il faut dire aussi qu'ils n'ont rien nié. On ne trouve pas non plus qu'ils aient parlé nettement sur l'état de l'âme séparée du corps ; il paraît même qu'ils en avaient une idée fort imparfaite. On ne peut néanmoins douter qu'ils ne fussent persuadés de l'existence de l'âme après sa séparation du corps, puisqu'ils croyaient aux apparitions.

Lao-Kium est l'auteur de la seconde secte chez les Chinois. Ses disciples se nomment *tao-ssée*, ou docteurs de la loi. La

morale de ce philosophe est assez semblable à celle de nos épicuriens. Elle consiste à réprimer les désirs trop vifs et les passions capables de troubler la paix et la tranquillité de l'âme. C'est pourquoi ces sectaires, dont le repos ne pouvait manquer d'être troublé par la pensée de la mort, se flattèrent de trouver un breuvage par le moyen duquel on pourrait devenir immortel. Dans cette idée, ils s'adonnèrent à la chimie, à la magie, et se persuadèrent que par l'intervention des génies, ils réussiraient dans leur dessein. Cette ridicule espérance d'échapper à la mort porta un grand nombre de mandarins à étudier cette science chimérique ; les sciences surtout, naturellement curieuses, et encore plus attachées à la vie, donnèrent avec fureur dans ces extravagances, dont la vogue fut encore augmentée par quelques empereurs crédules et superstitieux.

Les partisans de cette secte sont presque tous athées, ce qui n'empêche pas qu'ils n'invoquent certains génies pour venir à bout de leurs sortiléges. Ils leur sacrifient trois sortes de victimes, un cochon, un

poisson et une volaille. On voit à la Chine un grand nombre de scélérats, vendus à ces ministres d'iniquité, qui exercent le métier de devins. Quoiqu'ils n'aient jamais vu celui qui les consulte, ils lui disent son nom, la situation de sa maison, le nombre de ses enfans, leurs noms, leur âge, et cent autres particularités qui surprennent la crédulité du peuple. On les voit, après avoir invoqué leurs génies, faire paraître dans l'air la figure du chef de leur secte, et celles de leurs idoles. Quelquefois ils dirigent un pinceau à écrire, sans le toucher, et ce que ce pinceau trace sur le papier ou sur le sable, est la réponse à ce qu'on désire de savoir; quelquefois encore ils font passer en revue toutes les personnes d'une maison dans un chaudron plein d'eau, et y montrent les changemens qui doivent arriver dans l'empire, et les dignités auxquelles seront élevés ceux qui embrassent leur secte. Tous leurs procédés sont accompagnés de paroles mystérieuses, et qui n'ont aucun sens. Ce qui, au lieu d'avertir les peuples de leur imposture, ne fait que contribuer à les faire passer pour des hom-

mes qui communiquent avec les génies dont ils se disent les amis.

La secte de *Foé*, comme nous l'avons dit, a été introduite à la Chine dans la soixante-cinquième année de la naissance de Jésus-Christ, et sous le règne de l'empereur *Ming - Ti.* On ne sait en quel endroit de l'Inde parut l'idole de ce nom. Les Chinois rapportent que *Foé* eut un roi pour père; que sa mère le mit au monde par le côté droit; quelle mourut peu de temps après lui avoir donné la vie, et qu'il fut d'abord nommé *Chaka.* A peine, disent-ils, ce monstre fut-il sorti des flancs de sa mère, qu'il se tint debout; fit sept pas, et montra le ciel d'une main, et la terre de l'autre, en prononçant clairement ces mots : « Il n'y a que moi dans le ciel et sur la terre qui mérite d'être honoré. » A dix-sept ans il épousa trois femmes, et eut un fils. A dix-neuf ans il abandonna ses femmes, son fils, et toutes les occupations terrestres, pour se retirer dans la solitude, et se mettre sous la conduite de quatre philosophes. A trente ans, il fut tout à coup pénétré de la divinité, et devint *fo* ou

pagode, comme l'appellent les Indiens. Se voyant devenu dieu, il ne pensa plus qu'à répandre sa doctrine. D'abord il se signala par les choses les plus étonnantes ; et par la nouveauté de ses prodiges, il jeta la terreur parmi les peuples, et s'attira en même temps leur vénération. Il n'est pas croyable combien ce prétendu dieu se fit de disciples. On en compte plus de quatre-vingt mille qui infectèrent tout l'Orient de ses dogmes aussi absurdes qu'impies. Ils sont appelés *Ho-Chang* par les Chinois, *Lamas* par les Tartares, *Talapouins* par les Siamois, et *Bonzes* par les Japonais et les Européens.

Lorsque *Foé* eut atteint sa soixante-dix-neuvième année, et que l'affaiblissement de ses forces lui fit sentir qu'il était proche de sa fin, il déclara à ses disciples qu'il ne s'était servi avec eux que d'un langage parabolique, et que pendant plus de quarante ans il leur avait caché la vérité sous le voile des figures et des allégories ; mais qu'étant sur le point de les quitter, il voulait leur révéler tout le mystère de sa doctrine. « Apprenez donc, leur dit-il, qu'il n'y a point

d'autre principe de toutes choses que le vide et le néant; que c'est du néant que tout est sorti; que c'est au néant que tout doit retourner, et que c'est là qu'aboutissent toutes nos espérances. » Mais presque tous ses disciples s'en tinrent à ses premières paroles, et leur doctrine est entièrement opposée à l'athéisme.

Ce *Foé* parle, dans un de ses livres, d'un maître encore plus ancien que lui, que les Chinois nomment *Omi-To*, et les Japonais *Ameda*. Ce fut dans le Bengale qu'il parut. Les bonzes prétendent qu'il parvint à une si haute sainteté, et qu'il acquit tant de mérite, qu'il suffit maintenant de l'invoquer pour obtenir le pardon des plus grands crimes : aussi entend-on les Chinois de la secte prononcer continuellement ces trois noms *Omi-To-Fo.*

Parmi les dogmes des bonzes, le système de la métempsycose est un de ceux dont ils se servent avec le plus d'avantage pour tromper les peuples, quoiqu'il n'ait pas été enseigné par leur maître. On en peut juger par le trait suivant : Deux de ces imposteurs, voyant un jour dans la cour d'un

riche paysan plusieurs gros canards, se prosternèrent devant la porte, et se mirent à pleurer; la maîtresse du logis, qui les aperçut de sa chambre, sortit pour leur demander le sujet de leurs larmes. « Nous savons, lui répondirent-ils, que les âmes de nos pères ont passé dans le corps de ces animaux. La crainte où nous sommes que vous ne les fassiez mourir, nous fera assurément mourir nous-mêmes de douleur. — Il est vrai, reprit la paysanne, que nous avions résolu de les vendre; mais puisque ce sont vos pères, je vous promets de les conserver. » Ce n'était pas ce que voulaient les bonzes. « Peut-être, répondirent-ils, votre mari n'aura pas la même charité; et vous pouvez croire que nous perdrons la vie, s'il leur arrive quelque accident. » Enfin, après un long entretien, la bonne paysanne fut si touchée de leur fausse douleur, que pour les consoler, elle leur donna ses canards à nourrir. Ils les prirent avec respect, après s'être vingt fois prosternés devant eux; mais dès le soir du même jour, ils en régalèrent leur communauté, et en mangèrent eux-mêmes avec beaucoup d'appétit. »

Ces moines de *Foé* sont répandus dans tout l'empire chinois. Ce sont des hommes du pays qu'on élève dans cette profession dès leur plus tendre jeunesse : ils sont presque tous d'une ignorance extrême, et il en est très-peu qui connaissent la doctrine de leur secte. Tous les bonzes ne sont pas égaux en dignité : les uns sont chargés de faire la quête ; les autres, beaucoup moins nombreux, qui ont acquis la connaissance des livres, et parlent bien, visitent les lettrés, et s'introduisent chez les mandarins. Il y a parmi eux de vénérables vieillards qui président aux assemblées des femmes.

On trouve partout des monastères de ces bonzes. Quoique tous ne soient pas également l'objet du concours des peuples, dans le nombre, on en voit plusieurs de remarquables par la beauté et la grandeur des bâtimens. Il y en a dans toutes les provinces et sur certaines montagnes : on y vient de fort loin en pèlerinage. Dès que les pélerins sont arrivés au bas de la montagne, ils se mettent à genoux, et se prosternent à chaque pas qu'ils font pour y monter.

Dans le dessein d'exciter une pitié qui

leur attire des présens, les bonzes se donnent en spectacle dans les rues et dans les places publiques, en se tourmentant de différentes manières : les uns traînent à leurs pieds de grosses chaînes de plus de trente pieds de longueur, et s'arrêtent aux portes des maisons pour demander l'aumône; les autres se frappent la tête avec une grosse pierre, jusqu'à ce qu'ils soient tout couverts de sang. Mais parmi ces sortes de pénitences, il n'en est pas d'aussi remarquable que celle d'un jeune bonze, rapportée par un missionnaire qui en avait été témoin : « Je rencontrai, dit-il, un jour au milieu d'un village un jeune bonze d'un air doux, modeste, et tout propre à demander l'aumône et à l'obtenir. Il était debout dans une chaise bien fermée, et hérissée en dedans de longues pointes de clous, fort serrés, de manière qu'il ne pouvait s'appuyer sans se blesser. Deux hommes salariés le portaient fort lentement dans les maisons, où il priait les gens d'avoir pitié de lui. Je me suis enfermé, disait-il, dans cette chaise pour le bien de vos âmes, avec la résolution de n'en jamais

sortir, jusqu'à ce qu'on ait acheté tous ces clous : il n'en est aucun qui ne vaille dix sous ; et il n'en est aucun qui ne soit une source de bénédiction dans vos maisons ; si vous en achetez, vous ferez un acte héroïque de vertu ; et ce sera une aumône que vous donnerez, non aux bonzes, à qui vous pouvez d'ailleurs faire vos charités, mais au dieu *Foé*, en l'honneur duquel nous bâtissons un temple. »

« Ce bonze me vit, comme je passais, et me fit, comme aux autres, la même demande. Je lui dis qu'il était bien malheureux de se tourmenter ainsi inutilement dans ce monde, et lui conseillai de sortir de sa prison, pour aller au temple du vrai Dieu se faire instruire des vérités du ciel, et se soumettre à une pénitence moins rude et plus salutaire. Il me répondit avec beaucoup de douceur et de sang-froid, qu'il me remerciait de mes avis ; mais qu'il me serait encore plus obligé, si je voulais acheter une douzaine de ces clous, qui me porteraient bonheur pendant mon voyage. Tenez, dit-il, en se tournant d'un côté, prenez ceux-ci ; foi de bonze, ce sont les meilleurs de

ma chaise, parce qu'ils m'incommodent plus que les autres; et cependant ils ne sont pas plus chers. Il proféra ces paroles d'un air, et avec une action qui, dans toute autre circonstance, m'aurait fait rire; mais pour lors son aveuglement me faisait pitié, et je fus pénétré de douleur à la vue de ce misérable qui souffrait plus pour se perdre, qu'un chrétien n'est obligé de souffrir pour se sauver. »

Quoique les lettrés chinois combattent les deux dernières sectes dont nous avons parlé, et qu'ils aient proposé plusieurs fois de les abolir dans toute l'étendue de l'empire, pour ne conserver d'autre doctrine et d'autre culte que ce qu'enseignent les anciens livres, on les a toujours tolérées jusqu'à présent, soit par la crainte d'exciter des troubles parmi le peuple, soit qu'elles aient des protecteurs secrets parmi les savans dont plusieurs ont beaucoup de peine à renoncer aux superstitions qu'ils ont sucées avec le lait. On se contente de les condamner en général comme des hérésies : ce qui se pratique tous les ans à Péking. C'est cet amas monstrueux de superstitions, de ma-

gie, d'idolâtrie et d'athéisme, qui, ayant infecté de bonne heure l'esprit de plusieurs lettrés, a enfanté parmi eux une secte qu'on accuse de ne point reconnaître de divinité. Cette secte ne date guère que du commencement du quinzième siècle de l'ère chrétienne. Ce fut alors que quelques mandarins de distinction, après avoir commenté à leur manière les livres de Confucius, de Mencius, et de quelques autres philosophes, composèrent un ouvrage qui avait pour titre de *la nature*, ou de *la philosophie naturelle*, et dans lequel ils exposèrent un système presque semblable à celui de Spinosa. Les progrès que cette doctrine a faits parmi les lettrés chinois, ont fait justement accuser d'athéisme un grand nombre d'entre eux. Cependant l'empereur, et la plupart des grands de sa cour, surtout de ceux qui sont d'origine tartare, n'ont pas cessé de rendre un culte au Dieu du ciel, tout en y mêlant les superstitions des Lamas de tartarie. Ainsi, une philosophie antireligieuse a remplacé à la Chine les principes sacrés des auteurs des livres canoniques.

CHAPITRE V.

Caractère des Chinois, et quelques-uns de leurs usages.

Le peuple Chinois, en général, est d'un caractère doux et humain. Cette qualité se fait remarquer, même parmi les gens des basses conditions. Un missionnaire se trouvant un jour dans un chemin étroit et creux, où il survint en peu de temps un grand embarras de voitures, il crut que les conducteurs allaient s'emporter les uns contre les autres, s'injurier, et même se frapper, comme cela arrive souvent dans les rues de Paris et de Londres. Il fut bien agréablement surpris de voir des gens qui se saluaient et se parlaient avec douceur, comme s'ils se fussent connus depuis long-temps, et qu'il y eut entre eux des liaisons d'amitié. C'étoit à qui se préviendrait de politesse et aiderait son voisin à se tirer d'embarras.

Lorsque les Européens ont à traiter avec les Chinois, ils doivent se donner bien de garde de se laisser emporter par leur vivacité. Le génie du pays demande qu'on soit maître de ses mouvemens, et surtout d'une certaine turbulence qui veut tout faire, d'une impatience qui exclut tous les délais. Un Chinois ne serait pas capable d'écouter en un mois ce qu'un Français pourrait lui dire en une heure. Ce flegme ne vient pas d'un défaut de vivacité, mais de l'habitude que les Chinois ont contractée de bonne heure de maîtriser leurs passions et leurs manières. Aussi, s'imaginent-ils être le peuple le plus poli et le plus civilisé de la terre. Il en coûte à un étranger pour avoir de la politesse à leur manière. En plusieurs occasions, leur cérémonial est très-embarrassant. L'apprendre est une affaire, et l'observer en est une autre.

Si les Chinois sont doux et paisibles dans le commerce ordinaire de la vie, et quand on ne les irrite pas, ils sont violens et vindicatifs à l'excès, quand ils se croient offensés. C'est un feu caché sous la cendre qui s'allume tout à coup. Un des moyens

qu'ils emploient pour se venger, c'est de mettre le feu pendant la nuit à la maison de leur ennemi. Ce crime est puni de mort. Les mandarins sont très-adroits pour découvrir le coupable.

L'esprit d'intérêt est le grand faible de cette nation. Qu'il y ait quelque petit gain à faire, un Chinois met en œuvre toute la subtilité de son esprit pour se le procurer; rien ne lui coûte pour cela : il entreprend les voyages les plus pénibles; et tous les moyens lui conviennent, pourvu qu'ils ne l'exposent point à la sévérité des lois. La bonne-foi n'est certainement pas sa vertu favorite, surtout avec les étrangers. Il ne manque guère de les tromper, s'il le peut, et il s'en fait un mérite. Qu'il soit surpris en flagrant délit, il poussera l'impudence jusqu'à s'excuser sur sa maladresse. Voici à ce sujet un trait assez plaisant. Le capitaine d'un vaisseau anglais avait fait marché avec un négociant de Canton pour un grand nombre de balles de soie que celui-ci devait lui fournir. Quand elles furent prêtes, il se rendit chez le Chinois avec son interprète, pour faire lui-même l'examen de

cette soie. Il trouve celle du premier ballot telle qu'il la désirait ; mais celle des autres était toute pourrie. A cette vue il s'échauffe, et reproche au marchand, dans les termes les plus durs, sa malice et sa friponnerie. Le Chinois l'écoute tranquillement, et pour toute réponse : « Prenez-vous en, lui dit-il, à votre coquin d'interprète ; il m'avait bien promis que vous ne feriez pas la visite des ballots. »

Cette adresse à tromper se fait remarquer surtout parmi le peuple : on y trouve des gens qui s'appliquent à falsifier tout ce qu'ils vendent. Il y en a qui ont le secret d'ouvrir un chapon, d'en retirer toute la graisse, d'en remplir le vide, et de fermer l'ouverture si adroitement, qu'on ne s'en aperçoit que dans le temps même qu'on se dispose à le manger. Il en est d'autres qui contrefont si bien les vrais jambons, en couvrant une pièce de bois d'une terre qui remplace la chair, et d'une peau de cochon, que ce n'est qu'en l'ouvrant avec un couteau qu'on découvre la supercherie.

L'extrême attachement à la vie est un autre défaut des Chinois. Il n'y a point de

peuple au monde qui aime tant à vivre. Cependant, à voir ce qui se passe surtout parmi le bas peuple, il semble qu'ils craignent encore moins de mourir, que de manquer de cercueil après leur mort. Tel qui ne possède que cent francs au plus, emploie cette somme à se faire fabriquer un cercueil plus de vingt ans avant qu'il en ait besoin, et le regarde comme le meuble le plus précieux de sa maison.

Pour ajouter un nouveau trait au caractère de cette nation, il faut dire qu'il n'en est aucune qui soit plus fière de sa prétendue grandeur; elle s'adjuge la prééminence sur tous les autres peuples, pour lesquels elle affecte le plus souverain mépris. Entichée de son ancienneté, de ses coutumes, de ses maximes, elle se persuade difficilement qu'il y ait quelque chose de bon hors de la Chine. Lorsque les missionnaires mirent, pour la première fois, le pied dans cet empire, on leur demandait s'il y avait en Europe des villes, des villages, des maisons. Quelques lettrés prièrent un jour l'un d'eux de leur faire voir une mappemonde. Après y avoir cherché long-temps

la Chine, ils prirent pour elle l'hémisphère qui contient l'Europe, l'Asie et l'Afrique. L'Amérique leur paraissait trop grande pour le reste de l'univers. Le missionnaire les laissa dans l'erreur, jusqu'à ce qu'il y en eût un qui lui demanda l'explication des noms inscrits sur la carte : « Vous voyez l'Europe, lui dit-il, l'Afrique et l'Asie. Dans l'Asie, voici la Perse, les Indes, la Tartarie. — Où est donc la Chine ? s'écrièrent-ils tous ensemble. — C'est dans ce petit coin de terre, répondit le missionnaire, et en voici les limites. » Saisis d'étonnement, ils se regardèrent les uns les autres, et se disaient dans leur langage : « Elle est bien petite. »

Si les Chinois ont beaucoup de défauts, il faut convenir qu'ils sont doués de quelques bonnes qualités : ils aiment la vertu et ceux qui la pratiquent ; ceux qui n'observent pas la chasteté, l'admirent dans les autres, et surtout dans les veuves. Quand il en est qui ont vécu dans la continence, ils en conservent la mémoire par des arcs de triomphe, et honorent leur vertu par des inscriptions durables. Ils regardent,

comme une chose honteuse, qu'une honnête femme se marie après la mort de son mari. Ils portent le plus grand respect à leurs parens, et à ceux qui ont été leurs maîtres. La mémoire de leurs ancêtres leur est précieuse et chère. Quoique vindicatifs, ils détestent toute action, toute parole, et même tout geste qui annonce de la colère et de l'émotion. Comme les sciences sont le seul principe de la noblesse, elles ont un grand prix à leurs yeux, et ils les cultivent avec ardeur. Un simple lettré est pour eux un personnage extrêmement recommandable.

La pudeur et l'extrême modestie qui se montre dans les regards, la contenance et les vêtemens des dames chinoises donne un grand relief à leurs grâces naturelles. Leurs robes sont fort longues, et leur descendent depuis le cou jusqu'aux talons, de manière qu'on ne leur voit que le visage. Leurs mains sont toujours cachées sous des manches fort larges et si longues, qu'elles traîneraient presque à terre, si elles n'avaient soin de les relever. La couleur de leurs vêtemens n'est point déterminée. Il

n'y a guère que les dames âgées qui s'habillent de noir ou de violet.

Les Chinois aiment la propreté dans leurs maisons, mais on n'y trouve rien de bien brillant. Leur architecture n'est pas fort élégante. En général, ils n'ont de bâtimens réguliers que les palais impériaux, quelques édifices publics, les tours, les arcs de triomphe, les portes et murailles des grandes villes, les digues, les chaussées, les ponts et les pagodes. Pour les maisons des particuliers, elles sont très-simples, et l'on n'a égard dans leur construction qu'à la commodité. Les riches y ajoutent des ornemens en vernis, sculpture et dorure. Ce n'est pas que les Chinois n'aiment le faste et la dépense ; mais l'usage, et surtout le danger auquel ils s'exposeraient en se livrant aux superfluités, les arrêtent malgré eux. Les tribunaux où se rend la justice ne sont guère plus décorés que les appartemens d'un Chinois qui possède une honnête aisance : ce qui les distingue, c'est tout au plus des ornemens de sculpture d'un goût assez bon.

Comme les hôtels que les mandarins ha-

bitent appartiennent à l'empereur, et que ces officiers peuvent être, ou destitués pour quelque faute, ou transférés à un autre gouvernement, ils sont ordinairement meublés avec assez de simplicité.

Cet éloignement des Chinois pour le luxe domestique, éloigne le peuple de bien des fautes que commettent ceux qui, en Europe, sacrifient tout aux apparences, et qui, pour briller, ne se font pas scrupule de contracter des engagemens ruineux pour eux et pour les autres.

CHAPITRE VI.

Cérémonies des Chinois dans leurs festins; sortes de mets et de boissons dont ils font usage.

Ainsi que les autres nations, les Chinois s'invitent souvent les uns les autres à des festins, où ils se donnent des marques réciproques d'estime et d'amitié. Ces repas

sont ordinaires ou solennels : les premiers sont de douze ou de seize plats, et les seconds de vingt-quatre. On y observe un grand nombre de cérémonies. Un festin doit toujours être précédé de trois invitations qui se font par billets : la première a lieu la veille, ou tout au plus l'avant-veille ; la seconde se fait le matin du jour même destiné au repas ; la troisième a lieu lorsque tout est prêt. Le maître de la maison fait alors porter, par un de ses gens, à chaque invité, un billet par lequel il lui témoigne l'impatience extrême où il est de le recevoir.

La salle du festin est ordinairement parée de vases de fleurs, de peintures, de porcelaines, et autres ornemens semblables. Il y a autant de tables que de personnes invitées, à moins que le grand nombre des convives n'oblige d'en mettre deux à chaque table. Ces tables sont toutes sur la même ligne le long des deux côtés de la salle. Les convives sont assis sur des fauteuils, et placés les uns en face des autres. Le devant des tables a des ornemens de soie, faits à l'aiguille, et qui ressemblent

assez à nos ornemens d'autel : comme elles sont parfaitement vernies, on n'y place ni nappes, ni serviettes.

Quand le maître du logis introduit ses hôtes dans la salle du festin, il les salue tous les uns après les autres ; ensuite il se fait verser du vin dans une petite coupe, ou d'argent ou de porcelaine, posée sur une petite soucoupe de vernis. La tenant des deux mains, et faisant la révérence à tous les convives, il se tourne vers la grande cour de la maison, s'avance sur le devant de la salle, et lève vers le ciel les yeux ; et la coupe, dont il répand aussitôt le vin à terre, comme pour reconnaître que c'est du ciel qu'il a reçu les biens qu'il possède. Après cette cérémonie, il fait verser du vin dans une autre coupe semblable à la première, fait la révérence au plus considérable des convives, et va poser la tasse sur la table où celui-ci doit se placer. Lorsque l'un et l'autre ont fait, pour ainsi dire, assaut de politesse, on se met à table. Alors entrent dans la salle quatre ou cinq comédiens richement vêtus. L'un d'eux présente au premier convive un livre en forme de

longues tablettes, sur lesquelles sont écrits, en caractères d'or, les titres de cinquante ou soixante comédies qu'ils sont prêts à représenter sur-le-champ, et parmi lesquelles ils l'invitent à choisir celle qui lui plaira. Lorsque le choix est fait, le comédien montre à tous les convives la comédie qui doit être représentée. La représentation commence au bruit d'instrumens, dont l'harmonie ne peut guère flatter que les oreilles chinoises.

Il n'y a nulle décoration pour les comédies, qui se représentent pendant un repas. On se contente de couvrir d'un tapis le pavé de la salle, et c'est de quelques chambres, voisines du balcon, que sortent les acteurs pour jouer leur rôle en présence des convives, et d'un grand nombre de personnes connues, que la curiosité attire, et qui de la cour, où on les a laissé entrer, jouissent du spectacle. Les dames qui veulent y assister sont hors de la salle. Placées vis-à-vis les acteurs, elles voient et entendent tout à travers une jalousie faite de bambous entrelassés, et de fils de soie à rézeau. Les meurtres apparens, les pleurs, les soupirs,

et quelquefois les hurlemens de ces comédiens, font juger à un Européen qui ne sait pas la langue chinoise, que leurs pièces sont pleines d'événemens tragiques.

On commence toujours le repas par boire du vin. Le maître-d'hôtel, un genou en terre, y exhorte à haute voix tous les convives. On leur sert du vin deux ou trois fois : pendant qu'ils boivent, on place au milieu de chaque table un grand plat de porcelaine, rempli de viandes en ragoût. Le maître-d'hôtel les invite à manger comme il les a invités à boire. Aussitôt chacun prend avec un petit bâton d'ivoire, qui tient lieu de fourchette, un morceau de viande dans le plat qu'on a servi. On sert vingt ou vingt-quatre de ces plats avec les mêmes cérémonies qui ont été pratiquées au premier ; ce qui engage à boire autant de fois ; mais alors les tasses sont très-petites. Lorsqu'on a mangé de tous les plats, les domestiques présentent du vin, du riz, du thé ; après quoi les convives se lèvent de table, et vont au bas de la salle complimenter le maître du festin, qui alors les conduit, ou dans le jardin, ou dans une

salle pour y prendre un peu de relâche en attendant qu'on serve le fruit.

Pendant cet intervalle, les comédiens prennent leur repas, et les domestiques sont occupés, les uns à apporter, dans le salon, des bassins d'eau tiède, pour que les convives puissent se laver les mains ou le visage; les autres à desservir les tables, et à y préparer le dessert, qui consiste aussi en vingt ou vingt-quatre plats de sucreries, de fruits, de compotes, de jambons, de canards salés, et séchés au soleil, et de petits entremets, de différentes choses qui viennent de la mer.

Quand tout est prêt, un domestique s'approche de son maître, un genou en terre, et l'en avertit tout bas. Alors celui-ci se lève, et invite poliment les convives à retourner dans la salle du festin. Quelques cérémonies s'observent encore pour les places, et chacun reprend celle où il était pendant le repas. On change les tasses, et on en apporte de plus grandes. C'est pendant ce service qu'on engage les convives à boire à plus longs traits. On continue la comédie, ou, pour mieux se divertir, on

fait représenter par les acteurs des farces fort agréables, qu'on a choisies dans un livre où le sujet en est exposé. C'est pendant ce service que les domestiques des convives prennent leur repas dans une salle voisine, mais sans cérémonie.

Au commencement du dessert, chaque convive se fait apporter, par un de ses valets, plusieurs petits sacs de papier rouge, qui contiennent un peu d'argent pour le cuisinier, les maîtres-d'hôtel, les comédiens, et pour ceux qui servent à table; mais on ne fait ce présent que lorsque le festin est accompagné de la comédie.

Ces repas durent quatre ou cinq heures: c'est presque toujours la nuit ou vers la nuit qu'ils ont lieu; ils se terminent rarement avant minuit, et ce n'est pas sans de nouvelles cérémonies que les convives prennent congé de celui qui les a régalés. Les domestiques, qui attendent leurs maîtres, marchent devant leurs chaises, portant de grandes lanternes de papier huilé, où leurs qualités, et quelquefois leurs noms sont inscrits en gros caractères. Le lendemain matin, chaque convive envoie,

par un de ses domestiques, un billet de remercîment à celui qui les a traités.

Pour faire leurs bouillons qui sont exquis, les Chinois se servent ou de la graisse de porc, qui est excellente à la Chine, ou du suc de différentes viandes. Dans toutes les saisons de l'année, il croît toutes sortes d'herbes, de la graine desquelles on fait une huile qui est d'un excellent usage pour les sauces. Les meilleurs cuisiniers de France seraient étonnés de la bonté des ragoûts chinois, et du raffinement auquel on les a portés. Ils auront de la peine à se persuader qu'avec de simples fèves, et avec la farine de riz et de blé, ils apprêtent une infinité de mets tout différens les uns des autres, à l'œil et au goût.

Les mets les plus délicats et les plus en usage, à la table des grands, sont les nerfs de cerf, et des nids d'oiseaux. Quant à ces nids, ils se prennent le long des côtes du Tonquin, de l'île de Java et de la Cochinchine, etc. Ces oiseaux, qui, par leur plumage, ressemblent aux hirondelles, attachent leurs nids aux rochers situés sur le bord de la mer. On ne sait pas bien de

quoi ils les composent ; mais on conjecture que c'est de petits poissons qu'ils tirent de la mer. Ce qui est certain, c'est qu'ils jettent par le bec une liqueur gluante dont ils se servent comme d'une gomme pour coller leurs nids aux rochers. On les voit aussi prendre de l'écume de mer, en volant à fleur d'eau, et en lient ensemble toutes les parties du nid, ainsi que font les hirondelles avec de la boue. Cette matière étant desséchée, devient solide, transparente, et d'une couleur qui tire un peu sur le vert, mais qui est toujours blanche lorsqu'elle est fraîche. Aussitôt que les petits ont quitté leur nid, les gens de l'endroit s'empressent de les détacher, et en remplissent des barques entières. Ils sont de la grandeur et de la forme d'une écorce de citron confit. On les mêle avec des viandes, auxquelles ils communiquent un goût agréable et piquant.

Le thé est la boisson la plus ordinaire des Chinois dans leurs repas ; mais ils ne laissent pas de boire souvent d'un vin, qu'ils font avec une espèce de riz différent de celui dont ils se nourrissent. Les man-

darins font venir, pour leur table, du vin de certaines villes, où il passe pour être très-délicat. On transporte ce vin par toute la Chine.

CHAPITRE VII.

Cérémonies usitées en Chine dans les mariages et aux funérailles.

Un Chinois, s'il est père, est comme déshonoré et n'a pas le cœur content, s'il ne marie pas tous ses enfans; s'il est fils, il manque à son devoir le plus important, s'il ne laisse pas une postérité qui perpétue sa famille. Un frère aîné n'eût-il rien hérité de son père, doit élever ses cadets, et les marier, parce que si sa famille venait à s'éteindre par leur faute, les ancêtres seraient privés des honneurs et des devoirs que leurs descendans leur doivent rendre; et, parce qu'en l'absence du père, le fils aîné doit servir de père à ses cadets.

On ne consulte point les enfans, quand

il est question de les marier. Les filles ne reçoivent point de dot, et l'usage veut que les parens des futurs époux conviennent, avec les parens de l'épouse, d'une somme qu'ils donneront pour arrêter le mariage. Cette somme s'emploie à acheter les vêtemens et les ustensiles que la mariée doit emporter le jour de ses noces. Cela ne se pratique guère que parmi les personnes de basse condition; car les grands, les mandarins, les lettrés et les riches dépensent beaucoup plus que ne valent les présens qu'ils ont reçus. C'est pour cette raison que les Chinois peu aisés vont souvent à l'hôpital des enfans trouvés demander une fille pour l'élever, et la donner ensuite pour épouse à leur fils.

Il est rare qu'avant la conclusion des noces, il se passe quelque chose entre les futurs époux contre la décence et l'honnêteté. La mère, qui ne sort pas de la maison, a continuellement sa bru sous les yeux. D'ailleurs, la pudeur qui règne à la Chine, parmi les personnes du sexe, est seule un rempart assuré contre un pareil désordre.

Comme les filles sont toujours enfermées dans leurs appartemens, et qu'il n'est permis aux hommes ni de les voir, ni de les entretenir, les mariages ne se contractent que sur le témoignage des parens de la fille qu'on recherche, ou sur le portrait qu'en font de vieilles femmes dont le métier est de conduire ces sortes d'affaires. Les parens ont soin de les engager, par des présens, à faire une description avantageuse de la beauté, de l'esprit, et des bonnes qualités de leur fille; mais on ne se fie guère à de tels rapports. Si ces vieilles femmes portaient la mauvaise foi jusqu'à un certain point, elles en seraient rigoureusement punies.

Quand, par le moyen de ces femmes, les parens des deux époux sont convenus de tout, et que le contrat est signé, on commence les cérémonies, qui se réduisent à six. La première consiste à convenir du mariage; la seconde à demander le nom de la fille, le mois et le jour de sa naissance; la troisième à consulter les devins sur le mariage futur, et à en porter l'heureux augure aux parens de la fille; la qua-

trième à offrir des étoffes de soie et d'autres présens; la cinquième à proposer le jour des noces; et la sixième enfin à aller au-devant de l'épouse, pour la conduire dans la maison de l'époux. Il faut observer que ces cérémonies ne se pratiquent qu'entre familles d'un certain rang.

Pendant les trois nuits qui précèdent le jour destiné aux noces, on illumine tout l'intérieur de la maison de l'épouse, moins en signe de réjouissance que de tristesse, comme si l'on voulait faire entendre qu'il n'est pas permis aux parens de dormir dans le temps qu'ils sont sur le point de perdre leur fille. On s'abstient aussi de toute sorte de musique dans la maison de l'époux, et la tristesse y reste au lieu de la gaieté. On prétend en effet que le mariage du fils est comme une image de la mort du père, parce qu'il semble en quelque manière lui succéder. Les amis de celui-ci ne le félicitent point; et, si quelqu'un d'eux lui envoie un présent, c'est, lui écrit-il, pour régaler le nouvel hôte qu'il reçoit dans sa maison. Il ne fait mention dans sa lettre, ni de l'épouse, ni des noces.

Au jour marqué pour la célébration du mariage, l'époux s'habille le plus magnifiquement qu'il lui est possible, et tandis que les parens sont assemblés dans la chapelle domestique de leurs aïeux, qu'ils instruisent de ce qu'ils vont faire, il se met à genou sur les degrés de ce petit temple, se prosterne la face contre terre, et ne se lève qu'à la fin du sacrifice.

Cette cérémonie achevée, on place deux tables, l'une vers l'orient pour le père de l'épouse, l'autre vers l'occident pour l'époux lui-même. Le maître des cérémonies, qui est ordinairement un des parens, invite le premier à prendre place; et, aussitôt que celui-ci est assis, l'époux s'approche du siége qui lui est préparé. Alors le maître des cérémonies lui présente une coupe pleine de vin : il la reçoit à genoux, répand un peu de vin sur la terre, en forme de libation, et fait, avant de boire, quatre génuflexions devant son père, s'avance ensuite vers la table, et reçoit ses ordres à genoux. « Allez, mon fils, lui dit le père, allez chercher votre épouse. Amenez dans cette maison une fidèle com-

pagne, qui puisse vaquer avec vous aux soins des affaires domestiques. Comportez-vous en toutes choses avec sagesse. »

Après s'être prosterné quatre fois devant son père, et lui avoir répondu qu'il obéira, il sort et entre dans une chaise qu'on tient prête à la porte de la maison. Plusieurs domestiques marchent devant lui avec des lanternes allumées, quoiqu'il fasse jour. Arrivé à la maison de l'épouse, il s'arrête à la porte de la seconde cour, et attend que son beau-père vienne le prendre pour l'introduire.

On observe à peu près, dans la maison de l'épouse, les mêmes cérémonies que celles que nous avons décrites auparavant. Le père et la mère sont assis, l'un à la partie orientale, l'autre à la partie occidentale de la cour du portique intérieur, et les parens forment un cercle autour d'eux. L'épouse, que sa mère a parée elle-même de ses plus riches vêtemens, se tient debout sur les degrés du portique, accompagnée de sa nourrice, et d'une autre femme qui fait les fonctions de maîtresse des cérémonies. Elle s'approche ensuite de



Sa nourrice la conduit vers sa mère qui lui pose sur la tête une couronne d'où pend un grand voile.

son père et de sa mère, et leur fait à chacun quatre saluts. Elle salue également tous ses parens, et leur dit le dernier adieu. Alors la maîtresse des cérémonies lui présente une coupe de vin qu'elle reçoit à genoux; elle fait la libation ordinaire, et boit le reste du vin. Elle se met ensuite à genoux devant la table de son père, qui l'exhorte à se conduire avec beaucoup de sagesse, et à obéir ponctuellement aux ordres de son beau-père et de sa belle-mère. Après l'exhortation, sa nourrice la conduit hors de la porte de la cour, et sa mère lui met sur la tête une guirlande, d'où pend un grand voile qui lui couvre tout le visage. « Ayez bon courage, ma fille, lui dit-elle; soyez toujours soumise aux volontés de votre époux, et observez exactement les usages que les femmes doivent pratiquer dans l'intérieur de leur maison. Les autres femmes de son père, celles de ses frères, de ses oncles, et ses sœurs l'accompagnent jusqu'à la porte de la première cour, en lui recommandant de se souvenir des bons conseils qu'elle a reçus.

Cependant le père de l'épouse va rece-

voir l'époux, selon l'usage ordinaire, avec cette différence que le gendre donne la main au beau-père. Lorsqu'ils sont arrivés au milieu de la seconde cour, l'époux se met à genoux, et offre à son beau-père un canard sauvage, que les domestiques de celui-ci portent à l'épouse, comme un nouveau gage de l'attachement de son époux. Enfin les deux époux se rencontrent pour la première fois; ils se saluent l'un l'autre, et adorent à genoux le ciel, la terre et les esprits qui y président. La nourrice conduit ensuite l'épouse au palanquin qui lui est destiné, et qui est couvert d'une étoffe rose. L'époux lui donne la main, et entre ensuite lui-même dans un autre palanquin, ou monte à cheval. Il est à remarquer qu'il marche entouré d'une foule de domestiques qui, outre les lanternes dont nous avons parlé, portent tout ce qui sert à un ménage, comme lits, tables, chaises, armoires, miroirs, etc.

Quand l'époux est arrivé à la porte de sa maison, il descend de cheval ou sort de sa chaise, et invite son épouse à y entrer. Il marche devant elle et entre dans

la cour intérieure où le repas nuptial est préparé. Alors l'épouse lève son voile, et salue son mari : celui-ci la salue à son tour ; l'un et l'autre ensuite lavent leurs mains, l'époux à la partie septentrionale, et l'épouse à la partie méridionale du portique. Avant de se mettre à table, celle-ci fait quatre génuflexions devant son mari, qui, à son tour, en fait deux devant elle ; après quoi ils se mettent à table tête à tête ; mais avant de boire et de manger, ils répandent un peu de vin en forme de libation, et mettent des viandes à part pour les offrir aux esprits. Coutume qui se pratique dans tous les repas de cérémonie.

Après avoir un peu mangé, et gardé un profond silence, l'époux se lève, invite son épouse à boire, et se remet incontinent à table. Celle-ci fait aussitôt la même cérémonie à l'égard de son mari : deux tasses pleines de vin sont ensuite apportées. Ils en boivent une partie, et versent ce qui reste dans une seule tasse pour se le partager ensuite et achever de boire. Cependant le père de l'époux donne un grand repas à ses parens dans une salle voisine,

et la mère de l'épouse en donne un autre, dans le même temps, à ses parentes et aux femmes des amis de son mari; de sorte que la journée se passe au milieu des festins.

Le lendemain la nouvelle mariée, vêtue de ses habits de noces, et accompagnée de son époux et de sa nourrice, qui porte deux pièces d'étoffes de soie, se rend dans la seconde cour de la maison, où le beau-père et la belle-mère, assis, chacun à une table particulière, attendent sa visite. Les deux époux les saluent en faisant quatre génuflexions devant eux. Le mari se retire ensuite dans une chambre voisine. L'épouse place sur les deux tables les étoffes de soie, en faisant une profonde inclination, et en priant son beau-père et sa belle-mère d'agréer son présent. Cela fait, elle se met à table avec sa belle-mère; mais on ne sert aucun mets; parce que ce n'est qu'une pure cérémonie, par laquelle la belle-mère reçoit sa bru comme sa commensale.

Après cette visite, l'épouse va saluer tous les parens de son mari en faisant devant eux quatre génuflexions; mais cette visite n'a lieu qu'après qu'elle a été intro-

duite dans le temple domestique des aïeux, de la manière suivante : on offre d'abord un sacrifice aux aïeux pour les instruire de la visite que la nouvelle mariée va leur rendre. Pendant ce temps-là les deux époux se prosternent sur les degrés du temple, et ne se relèvent que lorsqu'on a tiré le voile sur les tablettes où sont écrits les noms de ces aïeux. On les introduits ensuite dans la chapelle, où, après plusieurs génuflexions, ils adressent, à voix basse, des prières aux esprits, pour les engager à leur être favorables. Cette cérémonie est comme le complément de toutes les autres. Les personnes d'une condition ordinaire n'accomplissent pas à la lettre toutes ces formalités; mais elles en observent une partie, celles surtout qui sont les plus essentielles.

CHAPITRE VIII.

Cérémonies des funérailles chez les Chinois.

Les Chinois lavent rarement les corps morts; mais ils revêtent le défunt de ses plus beaux habits, le couvrent des marques de sa dignité, et le déposent ensuite dans le cercueil qu'on lui a acheté, ou qu'il s'est fait construire pendant sa vie. Les cercueils des personnes aisées sont faits de grosses planches, épaisses d'un demi-pied au moins, et qui se conservent long-temps. Ils sont si bien enduits en dedans de poix et de bitume, et si bien vernissés au dehors, qu'aucune odeur ne s'en échappe. Il en est qu'on a ciselés avec beaucoup d'art, et qui sont tout couverts de dorure. Tel homme riche emploie jusqu'à trois cents, cinq cents et même mille écus, pour avoir un cercueil d'un bois

précieux ; et orné d'un grand nombre de figures.

On répand un peu de chaux dans la bière avant d'y placer le corps. Quand on l'y a déposé, on y met ou un coussin ou beaucoup de coton, afin que la tête soit solidement appuyée, et ne remue pas aisément. Le coton et la chaux servent à recevoir l'humeur qui pourrait sortir du cadavre. On met aussi du coton, ou autres choses semblables, dans tous les endroits vides, pour le maintenir dans la situation où on l'a placé. Ce serait, selon la façon de penser des Chinois, une cruauté inouie que d'ouvrir un cadavre et d'en tirer le cœur et les entrailles pour les enterrer séparément.

Il est défendu d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes et des endroits qu'on habite : mais il est permis de les conserver dans les maisons, enfermés dans les cercueils dont nous avons parlé. On les y garde plusieurs mois et même plusieurs années, comme en dépôt, sans qu'aucun magistrat puisse en ordonner l'inhumation. On peut même les transporter dans d'au-

tresprovinces. C'est ce qui se pratique pour les gens de qualité qui meurent hors de leur pays dans les emplois qui leur ont été confiés, et même pour les négocians morts dans une province éloignée de celle où ils sont nés. Un fils vivrait sans honneur, surtout dans sa famille, s'il ne faisait pas conduire le corps de son père au tombeau de ses ancêtres, et l'on ne placerait point son nom dans l'endroit où on les honore.

On place les sépultures le plus souvent sur des hauteurs, et on les entoure de pins et de cyprès. Jusqu'à environ une lieue des villes, on trouve des villages, des hameaux, des maisons çà et là dispersées, entremêlées de bosquets, et séparées par des éminences couvertes d'arbres et fermées de murailles : ce sont autant de sépultures différentes dont le coup-d'œil n'est point désagréable. La forme des tombeaux varie selon les provinces. La plupart sont bien blanchis, ressemblent à un fer à cheval, et la construction en est assez jolie. On grave le nom de la famille sur la principale pierre. Les pauvres se contentent de couvrir le cercueil

de chaume, ou d'une pyramide de terre de cinq à six pieds d'élévation. Plusieurs l'enferment dans une petite loge de briques, qui a la forme d'un tombeau.

Lorsqu'on a fixé le jour des obsèques, on en donne avis à tous les parens et amis du défunt, qui ne manquent pas de se rendre à l'invitation. La marche du convoi commence par des hommes qui portent différentes statues de carton, où sont représentés des esclaves, des tigres, des lions, des chevaux; d'autres portent des étendards, des banderoles, des cassolettes remplies de parfums; plusieurs musiciens exécutent des airs lugubres sur divers instrumens. Dans certains endroits, le tableau du mort est élevé au-dessus de tout le reste. On y voit écrits, en gros caractères d'or, son nom et sa dignité. Paraît ensuite le cercueil, couvert d'un dais, en forme de dôme, d'une étoffe de soie violette, avec des houppes de soie blanche aux quatre coins. La machine sur laquelle il est posé, est portée par soixante-quatre hommes. Le fils aîné du défunt, à la tête de ses autres enfans et de ses petits-fils, suit à pied,

couvert d'un sac, appuyé sur un bâton, le corps tout courbé et comme accablé sous le poids de la douleur ; viennent ensuite les parens et les amis en habits de deuil. Ils sont suivis d'un grand nombre de chaises, couvertes d'une étoffe blanche, dans lesquelles sont assises les femmes, les filles et les esclaves du mort.

Quand on est arrivé au lieu de la sépulture, les domestiques se mettent à préparer un repas dans des salles qu'on a élevées exprès à quelques pas de la tombe, pendant que la compagnie pratique les cérémonies accoutumées. Quelquefois, après avoir pris ce repas, les parens et les amis se prosternent de nouveau, et frappent la terre de leur front devant le sépulcre. Le plus souvent, ils se contentent d'adresser des remercîmens au fils aîné du défunt, et ses autres enfans, qui leur répondent par certains signes en gardant un profond silence. Si le mort était un grand seigneur ; comme son tombeau est composé de plusieurs pièces, un grand nombre de ses parens, lorsqu'on y a déposé son cercueil, y demeurent un ou deux mois, pour y re-

nouveler, chaque jour, avec ses enfans, les témoignages de leur douleur.

Le deuil ordinaire des enfans doit durer trois ans ; mais ordinairement on le réduit à vingt-sept mois. Pendant tout ce temps-là, ceux qui le portent, ne peuvent se vêtir que d'une étoffe blanche, et doivent renoncer à l'exercice de toutes fonctions publiques : alors un mandarin doit quitter son gouvernement, et un ministre d'état le soin des affaires de l'empire, pour vivre dans la retraite, et ne s'y occuper que de sa douleur. Ce n'est qu'après les trois ans expirés, qu'il leur est permis de reprendre leur emploi. Ces trois années, passées dans la tristesse, marquent la reconnaissance que les enfans ont des soins que leurs parens ont pris d'eux, pendant les trois premières années de leur enfance, où ils avaient de continuels secours. Le deuil des autres parens est plus ou moins long, selon le degré de parenté.

Cette pratique s'observe si inviolablement, que les annales chinoises conservent précieusement le souvenir de la piété filiale de *Ven-Kong*, roi de *Tsin*. Ce prince avait

été chassé des états de son père *Hien-Kong*, par l'adresse et la violence de *Li-Ki*, sa belle-mère. Il voyageait en divers pays pour dissiper son chagrin et éviter les piéges que cette femme ambitieuse ne cessait de lui tendre, lorsqu'il fut averti de la mort de son père, et appelé par le ministre *Mo-Kong*, qui lui offrait des soldats, des armes et de l'argent, pour se mettre en possession de ses états. Sa réponse fut qu'étant un homme mort depuis sa retraite et son exil, il n'estimait plus rien que la vertu et la piété envers ses parens; que c'était là son trésor, et qu'il aimait mieux perdre son royaume, dont il était déjà dépouillé, que de manquer aux derniers devoirs de la piété filiale; qui ne lui permettaient pas de prendre les armes dans un temps destiné à la douleur, et aux honneurs funèbres qu'il devait à la mémoire de son père.

Le blanc est la couleur des habits de deuil pour les princes et pour les moindres artisans. Ceux qui portent le deuil complet, ont leur bonnet, leur veste, leur surtout, leurs bas, leurs bottes de cette couleur. Dans les premiers mois, si c'est leur père

ou leur mère qu'ils ont perdue, ils se couvrent d'une espèce de sac de toile rousse et fort claire, presque semblable à nos toiles d'emballage. Une corde éparpillée leur sert de ceinture, et leur bonnet, dont la forme est bizarre, est de la même toile. C'est par cet extérieur lugubre et négligé qu'ils affectent de prouver la douleur qu'ils ressentent de la perte qu'ils ont faite.

Les devoirs qu'on rend aux morts dans chaque famille ne se bornent pas à la sépulture et au deuil plus ou moins long. Deux autres sortes de cérémonies doivent s'observer chaque année à leur égard. Les premières se pratiquent dans la salle des ancêtres à certains mois de l'année. Il n'est point de famille qui n'ait un endroit consacré à cet objet. Là se rendent les branches d'une même famille, composée quelquefois de sept à huit mille personnes. On a vu une de ces familles qui comptait jusqu'à quatre-vingt-sept branches. Alors, toute distinction de rang disparaît. L'artisan, le laboureur, le mandarin, le lettré, sont confondus, et ne se méconnaissent point. C'est l'âge qui règle tout, et le plus

vieux, quoique le plus pauvre, occupe la première place.

Il y a dans la salle, dont nous venons de parler, une longue table, placée contre la muraille, et chargée de gradins. On y place souvent le portrait du plus considérable des ancêtres, ou du moins son nom avec ceux des hommes, des femmes et des enfans de la famille, rangés des deux côtés, et inscrits sur des tablettes, ou petites planches de bois de la hauteur d'environ un pied, avec l'âge, la qualité et l'emploi que chacun avait, et le jour où il est décédé. Tous les parens s'assemblent dans cette salle au printemps, et quelquefois dans l'automne. Les plus riches font préparer un festin. On couvre plusieurs tables d'un grand nombre de plats de viandes, de riz, de fruits, de parfums, de coupes de vin, et de bougies à peu près avec les mêmes cérémonies que les enfans de ces morts pratiquaient à leur égard lorsqu'ils étaient vivans, et qui se pratiquent à l'égard des mandarins le jour de leur naissance, ou quand ils prennent possession de leur gouvernement. Quant aux personnes du bas

peuple, qui n'ont pas le moyen d'avoir un bâtiment destiné à ces usages, elles se contentent de placer le nom de leurs ancêtres les plus proches, dans l'endroit le plus apparent de leur maison.

Les autres cérémonies se pratiquent une fois l'an, dans le lieu même de la sépulture des ancêtres. Comme leurs tombeaux sont situés hors des villes, et souvent dans les montagnes, leurs descendans s'y rendent depuis le commencement d'avril jusqu'au commencement de mai : ils commencent par arracher les herbes et les broussailles qui environnent les monumens; ensuite ils s'occupent à témoigner aux morts qu'ils renferment leur respect, leur reconnaissance, et la douleur qu'ils éprouvent de les avoir perdus, avec les mêmes cérémonies qu'ils ont observées à leur mort; après quoi, ils placent sur ces tombeaux du vin et des mets qui leur servent de repas.

CHAPITRE IX.

Des jeux et des fêtes des Chinois, entre autres de celles du nouvel an et des lanternes.

QUAND un petit nombre de Chinois se réunissent, c'est ordinairement dans l'intention de jouer, de manger un plat de riz bouilli, de boire un pot de thé, et de fumer une pipe de tabac. La jeunesse chinoise ne connaît nullement ces assemblées où l'on se rend pour danser et s'exercer à des tours de force et de souplesse, assemblées qui, en Europe, ont l'heureux avantage d'écarter cette teinte de mélancolie, qu'un travail assidu, et l'éloignement de la société, peuvent répandre sur le caractère. Le premier jour de l'année, et un petit nombre des jours suivans, sont, à proprement parler, les fêtes observées par le peuple. Ce jour-là le plus pauvre paysan regarde comme un

devoir de se procurer des vêtemens neufs pour lui et pour sa famille. Chacun rend visite à ses parens et à ses amis; tous s'accablent de politesses et de complimens; ils font et reçoivent des présens, et les officiers du gouvernement, ainsi que toutes les personnes d'un haut rang, donnent des fêtes et des repas.

Quel que soit le sujet qui rassemble un certain nombre d'oisifs, ils ne se séparent pas sans avoir tenté la fortune à quelque jeu de hasard. Il est très-rare qu'un Chinois sorte de chez lui sans avoir dans sa poche, ou des dés, ou un jeu de cartes. Ces deux choses, ainsi que le plus grand nombre de celles qu'on voit en Chine, diffèrent de celles du même genre qu'on voit partout ailleurs. Les jeux de cartes des Chinois contiennent un plus grand nombre de cartes que les nôtres, et sont bien plus compliqués. Si par hasard, quand ils se rencontrent, ils n'ont ni cartes ni dés, ils ne sont pas embarrassés pour jouer, leurs doigts y suppléent habilement; ils jouent alors au *Tsoï-Moï*, sorte de jeu pour lequel le peuple est très-passionné, et qui ressemble à

celui que les enfans appelaient autrefois en France la *Mourre*.

Pour jouer le *Tsoï-Moï*, deux personnes, assises l'une vis-à-vis de l'autre, élèvent ensemble une de leurs mains, et chacun dit en même temps quel est le nombre des doigts de son adversaire et des siens qu'il croit être ouverts : le poing fermé n'est pas compté ; le pouce est un ; le pouce et l'index font deux, ainsi du reste ; de sorte que, comme chacun sait combien de doigts, il ouvre lui-même, la chance à deviner est entre zéro et cinq. Les Chinois de la classe mitoyenne jouent aussi beaucoup à ce jeu, lorsqu'ils donnent des repas où l'on sert du vin ; et le perdant est toujours obligé de vider une coupe. Quelquefois deux hommes jouent à ce jeu puéril pendant plusieurs heures de suite ; d'où il arrive que celui qui a perdu, a bu tant de vin, qu'il n'est plus en état de compter, ou de voir ni les doigts de son adversaire ni les siens.

Un des plus grands plaisirs des Chinois, est d'assister à des combats de coqs, et d'instruire des cailles à se déchirer et à s'étrangler les unes les autres. Ils ont étendu

leurs recherches sur les animaux propres à combattre, jusque dans la classe des insectes ; et ils ont découvert une espèce de grillon ou de sauterelle, dont les individus s'attaquent l'un l'autre avec tant de fureur, que quand ils se sont saisis, ils ne lâchent guère prise, qu'en emportant, chacun de leur côté, un des membres de leur adversaire. Ces petits animaux sont gardés et nourris séparément dans des cages de bambou. La coutume de les faire combattre est si générale, que pendant l'été on ne voit presque pas d'enfant qui n'ait sa cage et ses grillons.

Lorsque le lord Macartney fut présenté à l'empereur *Kien-Long*, dans son camp de *Tzé Hol*, ce prince fit exécuter différens jeux pour lui faire honneur. Le premier spectacle fut un jeu de marionnettes, peu différentes des nôtres : elles représentèrent d'abord une princesse infortunée, renfermée dans un château, et un chevalier errant qui combattait contre des bêtes féroces, délivrait la princesse, et en était récompensé par le don de sa main. On célébrait leur mariage par des joûtes, des tournois, et

d'autres divertissemens. Après cette espèce de féérie, il y eut une pièce comique, dans laquelle quelques personnages, assez semblables à Polichinelle, à madame Gigogne et à Scaramouche, jouaient les principaux rôles.

Le lendemain, l'ambassadeur étant retourné à la cour avec sa suite, on représenta une comédie qui commença à huit heures du matin, et dura jusqu'à midi. On joua ensuite des pièces tragiques qui furent suivies de petites comédies. La dernière pièce fut une grande pantomime, qui, à en juger par les nombreux applaudissemens des Chinois, devait être à leurs yeux un chef-d'œuvre d'invention et de talent. Ce spectacle, qui n'était qu'une allégorie, représentait le mariage de l'Océan et de la Terre. Celle-ci offrait la variété de ses productions et de ses habitans, des dragons, des éléphans, des tigres, des aigles, des autruches, des chênes, des pins, et autres arbres de toute espèce. L'Océan ne se montra pas moins généreux ; il répandit sur le théâtre les richesses de son empire, sous la forme de baleines, de dauphins, de

marsouins, et d'autres monstres marins. Il montra aussi des vaisseaux, des rochers, des coquillages, des éponges, des coraux. Tous ces objets étaient représentés par des acteurs déguisés, qui remplissaient leur rôle d'une manière admirable.

Lorsque les deux régimens de terre et de mer se furent long-temps promenés séparément, en formant chacun un cercle, ils se réunirent et s'avancèrent ensemble sur le devant du théâtre, où, après quelques évolutions, ils s'ouvrirent à droite et à gauche, pour faire place à la baleine, qui semblait commander à tous. Ce poisson s'avança en serpentant jusque sur le bord du théâtre, et vis-à-vis la loge de l'empereur. Là, il ouvrit sa bouche, et lança dans le parterre une quantité d'eau, qui aurait suffi pour remplir plusieurs tonneaux, mais qui disparut promptement par des trous pratiqués dans le plancher.

Le soir, ce fut un autre genre de spectacle. On vit alors des combats de lutteurs, des danses, des sauts et des tours d'adresse. Un enfant grimpa au haut d'un bambou de trente à quarante pieds de

haut, y prit différentes attitudes, fit plusieurs sauts, et se balança avec assez d'agilité.

Un homme, s'étant couché sur le dos, leva les pieds et les jambes, de manière que son corps, ainsi plié, formait un angle parfait. On mit alors sur la plante de ses pieds une grosse jarre vide, d'environ quatre pieds de haut, et de deux pieds et demi de diamètre. Il la balança, et fit tourner horizontalement, en décrivant un cercle avec ses pieds, jusqu'à ce qu'un des spectateurs y eût mis un enfant. Celui-ci prit d'abord diverses postures à l'entrée de la jarre; il en sortit ensuite, et s'assit sur les bords; puis il se dressa, se coucha sur le dos, se roula sur le ventre; et, après un grand nombre d'autres tours, il sauta à terre, laissant à l'homme, qui soutenait la jarre sur ses pieds, la facilité de se relever.

Ensuite s'avança un homme qui attacha trois bâtons fort minces à chacune de ses bottes. Il prit six plats de porcelaine, d'environ dix-huit pouces de diamètre, les balança, les fit tourner au bout d'une ba-

guette d'ivoire, et les posa l'un après l'autre sur le bout des bâtons attachés à ses bottes, où ils continuèrent à tourner. Il prit alors deux petits bâtons de la main gauche, et y posa des plats qu'il fit également tourner; enfin, il en plaça une de la même manière sur le petit doigt de la main droite, de sorte qu'il tenait neuf plats séparés, tournant tous à la fois. Après quelques minutes, il les ôta tous l'un après l'autre, et les posa à terre sans la moindre difficulté, ni le moindre dommage.

Les derniers spectacles, dont fut témoin l'ambassadeur d'Angleterre, furent les feux d'artifice. Entre les différens objets qui excitèrent son admiration, il y avait une caisse verte, de cinq pieds carrés, qu'on éleva à cinquante ou soixante pieds de terre, par le moyen d'une poulie. Le fond de cette caisse était construit de manière que, lorsqu'il fut arrivé à cette hauteur, il s'ouvrit tout à coup, et qu'il en sortit environ trente cordons, garnis de lanternes qui se déployèrent par degrés. Il y en avait au moins cinq cents, et toutes jetaient une lumière éclatante de diverses

couleurs. La descente et le déploiement de ces lanternes, qui étaient de gaze et de papier, se répétèrent plusieurs fois; et, chaque fois, elles offrirent de nouvelles formes et de nouvelles couleurs.

De chaque côté, et à une certaine distance de cette caisse, il y en avait de plus petites, qui s'ouvraient de la même manière, et d'où il sortait un immense réseau de feu, avec des divisions de toutes formes et de toutes grandeurs. Ces réseaux brillaient comme le cuivre le plus éclatant; et, dès que le vent les agitait, il en sortait des flammes qui ressemblaient à des éclairs, et réunissaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Il est certain que la variété des couleurs, que les Chinois ont le secret de donner au feu, est le plus grand secret de leur pyrotechnie.

Les feux d'artifice se terminèrent par une explosion générale de soleils, d'étoiles, de fusées, de serpenteaux, de pétards, de bombes, de grenades, qui finit par couvrir, pendant plus d'une heure, tout le jardin d'un nuage de fumée.

Les exercices et les feux que nous venons

de décrire, et les mauvais drames dont il a été question auparavant, semblent être les amusemens les plus raffinés de la cour chinoise, et ne donnent pas une idée avantageuse de son goût et de sa délicatesse. Si l'on pense qu'aucune innovation ne peut pénétrer dans cette cour, on se fera aisément une idée de l'obstination des Chinois à repousser toute espèce de perfectibilité, puisque l'invention de la poudre y est connue depuis un temps immémorial.

Les Chinois, ainsi que nous l'avons dit, célèbrent avec beucoup de solennité la fête du nouvel an, ou plutôt des derniers jours de celui qui finit. Alors les mandarins inférieurs vont saluer leurs supérieurs; les enfans, leurs pères; les domestiques, leurs maîtres, etc. C'est ce qu'ils appellent congédier l'année. Le soir, toute la famille s'assemble pour assister à un grand repas.

Le premier jour de l'an, chacun se renferme chez soi pour ne se réjouir qu'avec sa seule famille : mais le lendemain et les jours suivans, ce sont des démonstrations de la joie la plus vive. Toutes les boutiques des villes sont fermées; et de tous côtés,

ce ne sont que jeux, festins, comédies. Il n'est personne, tant pauvre soit-il, qui ne prenne ce jour-là l'habit le plus propre qu'il peut se procurer. Les plus aisés s'habillent avec magnificence. On va visiter ses amis, ses parens, ses protecteurs, et tous ceux dont on a intérêt ou de se concilier, ou de se conserver les bonnes grâces. Enfin, tout l'empire est en mouvement, et ses trois cents millions d'habitans n'y respirent que le plaisir.

Le quinzième du premier mois est encore une fête très-solennelle. Ce jour-là, toute la Chine est illuminée, et si l'on pouvait la contempler de quelque endroit élevé, on la verrait tout en feu. La fête commence dès le treizième jour au soir, et dure jusqu'au seizième ou dix-septième. Il n'est personne dans les villes et dans les campagnes, sur les côtes ou sur les rivières, qui n'allume des lanternes peintes, de diverses formes. Point de maison, quelque pauvre qu'elle soit, qui n'en ait de suspendues dans ses cours ou à ses fenêtres. Chacun veut se distinguer. Celles des pauvres ne sont pas chères ; mais celles des ri-

ches coûtent jusqu'à trois cents francs. Les grands mandarins, les vice-rois et l'empereur en font fabriquer du prix de trois à quatre mille francs.

C'est un spectacle enchanteur dans toutes les villes; on y accourt de tous côtés; et, pour contenter les curieux, on en laisse les portes ouvertes une partie de la nuit. Ces lanternes sont très-grandes. Il en est qui ont six panneaux, et dont le cadre est de bois vernissé et orné de dorures. On tend à chaque panneau une soie fine et transparente, sur laquelle on a peint des fleurs, des arbres, des animaux et des figures humaines. D'autres sont rondes, et faites d'une corne transparente et bleue, d'une grande beauté. On y place plusieurs lampes et des bougies, dont la lumière anime ces figures rangées avec art. Le haut de ces machines est surmonté de divers ouvrages de sculpture, de chaque angle desquels pendent des banderoles de satin et de soie de diverses couleurs.

On en voit quelques-unes, où l'on représente des spectacles propres à divertir le peuple; ce sont des chevaux qui galo-

pent, des vaisseaux qui voguent, des armées en marche, des danses, et autres objets de cette nature. Des hommes cachés font mouvoir toutes ces figures par le moyen de fils qui ne sont pas aperçus.

Le spectacle que nous appelons *ombres chinoises*, nous vient de cette fête des lanternes. A la Chine, ces ombres représentent des princes et princesses, des soldats, des bouffons, et d'autres personnages dont les gestes répondent si bien aux paroles de ceux qui les mettent en mouvement, qu'on croit les entendre parler. Il est de ces hommes qui portent un dragon, long de soixante à quatre-vingts pieds, et plein de lumières de la tête à la queue, et lui font faire des évolutions absolument semblables à celles d'un serpent.

Les feux d'artifice, qui se tirent dans presque tous les quartiers, donnent un nouvel éclat à cette fête. Un missionnaire rapporte qu'il fut singulièrement frappé d'un de ces feux, qui fut tiré en sa présence. Une treille de raisin rouge brûlait sans paraître se consumer. Le cep de la vigne, les branches, les feuilles et les grains ne se

consumaient que très-lentement. Les grappes rouges, les feuilles vertes, et la couleur du bois de la vigne, étaient représentées de manière à faire une parfaite illusion.

CHAPITRE X.

De la Langue chinoise.

La langue chinoise n'a rien de commun avec les langues mortes ou vivantes que nous connaissons; elle n'en a ni les figures ni la construction. Toutes les autres langues ont un alphabet composé d'un certain nombre de lettres qui, par leurs diverses combinaisons, forment des mots et des syllabes. Celle-ci n'a point d'alphabet; mais elle offre autant de caractères et de figures différentes qu'il y a de mots.

Les Chinois ont deux sortes de langues, l'une vulgaire, qui varie selon les provinces; l'autre qu'ils nomment la *mandarine*,

et qui est à peu près ce qu'est en Europe la langue latine parmi les ecclésiastiques et les savans. Cette dernière langue est celle qu'on parlait autrefois à la cour dans la province de *Kiang-Nan*, et qui s'est répandue dans les autres provinces parmi les personnes polies : de-là vient que dans celles qui avoisinent son berceau, on la parle beaucoup mieux que partout ailleurs. Peu à peu elle s'est introduite partout ; ce qui est très-avantageux au gouvernement. Elle paraît pauvre, car elle n'a guère qu'environ trois cent trente mots, qui sont tous des monosyllabes indéclinables, et se terminent tous ou par des voyelles, ou par la consonne *n, ng*.

Cependant ce petit nombre de mots suffit aux Chinois pour rendre toutes leurs idées, et s'expliquer sur toutes sortes de sujets. La raison en est que, sans multiplier les paroles, le sens se multiplie à l'infini par la variété des accens, des inflexions, des tons, des aspirations, et d'autres modifications de la voix. Cette variété de prononciation est une occasion fréquente d'équivoques pour ceux qui ne sont pas bien versés dans la connaissance de cette langue. Un

exemple fera comprendre ce que nous disons. Le mot *Tchu*, prononcé en traînant, en allongeant l'*u*, et en éclaircissant la voix, signifie *seigneur* ou *maître*. S'il est prononcé d'un ton uniforme avec l'*u* prolongé, il signifie *pourceau*. Quand on le prolonge légèrement et avec vitesse, il veut dire *cuisine*. Si on le prononce d'une voix forte et d'un ton mâle, et qui s'affaiblisse sur la fin, il a le sens de *colonne*. Il en est de même de la syllabe *po*. Selon les divers accens, et les différentes inflexions de voix avec lesquels on la prononce, elle offre onze significations. Elle signifie *verre*, *bouillir*, *vanner du riz*, *sage* ou *libéral*, *préparer*, *vieille femme*, *rompre* ou *fendre*, *incliné*, *tant soit peu*, *arroser*, *esclave* ou *captif*. D'où il est aisé de conclure que cette langue, qui paraît si pauvre et si restreinte par le petit nombre de monosyllabes qui la composent, ne laisse pas d'être riche, abondante et expressive.

De plus, le même mot signifie une infinité de choses, quand on y joint d'autres mots ; ainsi, le monosyllabe *mou* signifie, quand il est seul, *arbre*, *bois* ; mais s'il est

composé, il a beaucoup d'autres significations. *Mou-leao* signifie du bois préparé pour un édifice ; *mou-lan*, des barreaux ou des grilles de bois ; *mou-hia*, une boîte ; *mou-siang*, une armoire ; *mou-tsiang*, un charpentier ; *mou-eul*, un champignon ; *mou nu*, une espèce de petite orange ; *mou-sing*, la planette de Jupiter ; *mou-mien*, le coton, etc. Ce mot peut se joindre a beaucoup d'autres ; alors il a une infinité de significations différentes les unes des autres. C'est ainsi que les Chinois, en réunissant leurs monosyllabes de différentes manières, forment des discours suivis, et s'expliquent avec beaucoup de netteté et de grâce, à peu près comme nous qui formons tous nos mots par les différentes manières de joindre les unes aux autres les lettres de l'alphabet.

L'art de joindre ensemble ces monosyllabes, surtout en écrivant, est très-difficile, et demande beaucoup d'application. Comme les Chinois n'ont que des figures pour exprimer leurs pensées, et qu'ils manquent d'accens, par lesquels ils puissent marquer sur le papier les variations de la prononciation, ils ont besoin d'autant de

caractères différens qu'il y a de tons qui donnent au même mot tant de significations différentes les unes des autres. Il y a d'ailleurs des caractères qui représentent deux ou trois mots, et quelquefois des phrases entières : ainsi, pour écrire ces paroles, *bonjour*, *monsieur*, au lieu de joindre le caractère qui signifie *bon*, et celui qui signifie *jour*, à celui qui veut dire *monsieur*, on ne se sert que d'un seul caractère qui représente ces trois mots : voilà ce qui multiplie à l'infini les signes de la langue chinoise, dont le nombre est au moins de quatre-vingt mille. Il n'en est pas de cette langue, comme de celle de l'Europe, où l'on connaît les diverses significations d'un même mot, soit par les accens, soit par la place qu'il occupe dans le discours, soit par la suite même de ce discours. Le style d'un écrivain chinois qui veut briller dans ses compositions, n'a nul rapport avec le langage parlé, quoique les paroles soient les mêmes. Un homme de lettres se rendrait ridicule s'il écrivait comme on s'exprime dans la conversation.

Il faut que celui qui écrit se serve de

termes plus choisis, d'expressions plus nobles, et de certaines métaphores qui ne sont pas de l'usage ordinaire, mais qu'exigent le sujet qu'on traite, le livre qu'on compose. C'est pourquoi les lettrés ne doivent pas seulement connaître les caractères qu'on emploie dans le langage ordinaire, mais encore doivent être instruits de leurs diverses combinaisons, et de la manière de former de plusieurs traits simples des caractères composés. Comme l'on compte, ainsi que nous l'avons dit, quatre-vingt mille de ces caractères, celui qui en connaît le plus est aussi le plus savant, puisqu'il peut lire et entendre un plus grand nombre de livres. Ce qui fait voir combien il faut d'années pour acquérir la connaissance de cette prodigieuse quantité de caractères, pour les démêler quand ils sont réunis, et en retenir la figure et la signification.

Il faut dire, néanmoins, que celui qui connaît dix mille caractères, est en état d'expliquer un grand nombre de livres. Le plus grand nombre des lettrés n'en sait tout au plus que vingt mille, et peu de

docteurs sont parvenus jusqu'à en connaître quarante mille. Ce nombre prodigieux de caractères a été recueilli dans un grand vocabulaire, nommé *Hai-Pien*. Outre ce vocabulaire, il en est un autre plus court qui ne contient que huit ou dix mille caractères qui servent pour lire, écrire, entendre ou composer des livres. Les Chinois ont un autre dictionnaire, composé par les ordres de l'empereur *Cang-Hi*; il s'en fallait de beaucoup qu'il comprît toute la langue, puisque l'on a été obligé d'y ajouter un supplément de vingt-quatre volumes, quoiqu'on en comptât déjà quatre-vingt-quinze, la plupart fort épais et d'une fort petite écriture.

Le style des Chinois, dans leurs compositions, est mystérieux, concis, allégorique, et quelquefois obscur à l'égard de ceux qui n'ont pas une parfaite connaissance des caractères. Il faut être habile pour ne se pas méprendre dans la lecture d'un ouvrage. Ils disent beaucoup de choses en peu de paroles; leurs expressions sont vives, animées et semées de comparaisons hardies, et de métaphores qui ont de la

noblesse. S'ils veulent marquer, par exemple, qu'on ne doit point songer à rétablir la religion chrétienne, que l'empereur a proscrite par un édit, ils diront : « L'encre qui a servi pour écrire l'édit de l'empereur contre la religion chrétienne, n'est pas encore sèche, et vous entreprenez de l'effacer ! » Ils affectent surtout d'entremêler leurs écrits d'un certain nombre de sentences et de passages, qu'ils tirent de leurs livres canoniques. Comme ils comparent leurs compositions à un tableau, ils mettent en parallèles les maximes qu'ils tirent de ces livres avec les cinq principales couleurs qui entrent dans la peinture. C'est en cela, surtout, que consiste leur éloquence. Ce n'est pas là le seul mérite de leurs livres. Ils se piquent tous d'écrire proprement, de peindre leurs caractères avec beaucoup de régularité. Les examinateurs de ceux qui aspirent aux degrés, attachent une grande importance à leur manière d'écrire.

Les Chinois préfèrent un beau caractère à la plus belle peinture. On en voit souvent qui achètent bien cher une page de

vieux caractères, quand ils sont bien formés. Si, par hasard, quelques feuilles sont tombées à terre, ils les ramassent avec respect. Ce serait, à leur avis, un acte de grossièreté d'en faire un usage profane, de les fouler aux pieds, et même de les jeter avec indifférence. Il arrive souvent que des menuisiers et des maçons n'osent pas déchirer une feuille imprimée, collée sur un mur ou sur du bois ; ils craindraient de commettre une faute.

D'après ce que nous avons dit, on peut distinguer trois sortes de langages chez les Chinois ; celui du peuple, celui des lettrés et des gens de qualité, et celui des livres. Quoique le premier ne soit pas aussi pur que les deux autres, il ne faut pas croire qu'il soit bien au-dessous des langues de l'Europe. Les Européens qui vont à la Chine, et qui ne connaissent cette langue que fort imparfaitement, trouvent des équivoques où il n'en existe pas même l'ombre. C'est leur faute et non celle des Chinois. Au dessus du langage vulgaire qui, quant à la prononciation, se varie

en cent manières, il en est un autre plus poli et plus châtié qui s'emploie dans une infinité d'histoires vraies ou imaginées, d'un goût très-fin et très-délicat. L'esprit, les mœurs, les peintures vives, les caractères bien dessinés, les contrastes bien observés, rien n'y manque. Ces petits ouvrages sont lus et compris sans beaucoup de peine. On y trouve partout une netteté, une politesse qui ne le cèdent point aux livres d'Europe les mieux écrits.

Après ces deux sortes de langages, vient celui des livres qui ne sont point écrits en style familier. Il y a dans ce genre bien des degrés auxquels il faut s'élever, jusqu'à ce qu'on parvienne à la majestueuse et sublime concision des *king*, ou livres canoniques. Ce n'est plus ici une langue qui se parle, mais seulement qui s'écrit, et qu'on ne comprendrait que très-difficilement, sans le secours des lettres qu'on a sous les yeux, et qu'on lit avec plaisir. C'est en effet un style net et coulant, où chaque pensée est ordinairement exprimée en quatre ou six caractères, où l'on ne sent rien qui puisse

choquer une oreille délicate, et où la variété des accens ménagés avec art, produit toujours un son harmonieux et doux.

La différence qui se trouve entre les livres composés dans ce style et ceux qu'on nomme *king*, consiste dans le sujet dont ils traitent, et qui n'est ni aussi auguste, ni aussi relevé, ainsi que dans le style qu'ils emploient, lequel est moins laconique et moins relevé. Dans les sujets sublimes, on ne se sert ni de points, ni de virgules. Comme ces compositions ne sont qu'à l'usage des lettrés, c'est à eux de juger où le sens finit. Les gens habiles ne s'y trompent jamais.

Il n'est pas possible aux Chinois d'écrire les langues d'Europe avec leurs caractères, et même de bien prononcer aucune de ces langues, parce que, d'un côté, ces caractères, quoique extrêmement nombreux, n'équivalent qu'à environ trois ou quatre cents syllabes, et n'en peuvent exprimer d'autres; et, d'un autre côté, qu'on ne trouve pas dans le son de ces syllabes les cinq lettres *b*, *d*, *r*, *x*, *z*. Il en est de même des caractères européens. Il serait

impossible de s'en servir pour écrire les mots chinois. En effet, si l'on réussissait à en rendre quelques-uns, on ne pourrait plus rien comprendre, au bout d'une page, à ce qu'on aurait écrit.

Quant à la prononciation, elle est très-difficile, non-seulement à cause des accens, qui ne s'apprennent que par l'usage, mais encore par l'impossibilité où nous sommes de prononcer et d'écrire plusieurs mots. Les Chinois ont les dents disposées autrement que nous. Le rang supérieur est saillant et avance presque à tous en dehors, et le rang inférieur rentre et se retire en dedans; ce qui fait qu'au lieu de se choquer toutes par l'extrémité, comme les nôtres, elles tombent quelquefois sur la lèvre inférieure, ou du moins sur les gencives, et ne se rencontrent jamais juste.

Il n'y a certainement qu'un motif aussi relevé, que de faire connaître le vrai Dieu à tant de peuples qui l'ignorent, qui puisse soutenir les missionnaires européens dans l'étude pénible qu'exige la connaissance d'une langue si difficile; et ce ne peut être que par une bénédiction parti-

culière de Dieu qu'un grand nombre d'entre eux y ont fait de si grands progrès, que les plus habiles docteurs de l'empire n'ont pu s'empêcher d'admirer leurs écrits. On a vu même quelques-uns de ces docteurs s'incliner profondément au seul nom de leurs ouvrages; ce qui est à la Chine la marque de la plus haute estime.

CHAPITRE XI.

Description de quelques arts de la Chine, comme ceux de faire du papier et de l'encre, l'écriture, l'imprimerie et la reliûre des livres.

Dans les temps reculés, les Chinois n'avaient point de papier. Ils écrivaient sur des planches de bois et sur des tablettes de bambou. Au lieu de plume, ou de pinceau, ils se servaient d'un poinçon de fer. Ils écrivaient aussi sur le métal, et les curieux de cette nation conservent encore

aujourd'hui des plaques sur lesquelles on voit des caractères fort bien tracés. Il y a long-temps qu'ils ont inventé l'usage du papier. Ce papier est si fin qu'on a cru long-temps en France qu'il se faisait avec de la soie. Il se fabrique avec l'écorce du bambou et d'autres arbres. On n'emploie que la seconde peau de cette écorce, qui est molle et blanche. D'abord on la broie avec de l'eau claire ; ensuite on se sert de formes longues et larges pour lever cette matière ; ce qui fait qu'on en voit des feuilles de dix et douze pieds de longueur et même davantage. On trempe chaque feuille dans l'eau d'alun, où l'on a mis de la colle de poisson. Cette eau, qui tient lieu de colle, empêche le papier de boire, et lui donne un éclat si brillant, qu'on croirait qu'il est argenté ou vernissé. Ce papier est blanc, doux, uni, et rien de raboteux n'y peut arrêter le pinceau : mais, comme il est fait d'écorce, il se coupe plus aisément que le nôtre ; il prend l'humidité, la poussière s'y attache, et les vers s'y introduisent, si l'on n'a soin de l'en préser-

ver. On pare à ces inconvéniens en battant souvent les livres et en lès exposant au soleil.

Les Chinois fabriquent aussi du papier avec le coton. C'est le plus blanc, le plus beau et le plus en usage. Il se conserve aussi bien, et dure autant que celui d'Europe.

La consommation du papier est si grande à la Chine, qu'on en fabrique de toutes sortes d'autres matières. Outre l'immense quantité dont il faut fournir un nombre prodigieux de lettrés et d'étudians, ainsi que les boutiques des marchands, il n'est pas concevable combien il s'en consomme dans les maisons des particuliers. Tout un côté des chambres n'est que fenêtres à châssis de papier. Sur les autres murailles qui sont enduites de chaux, on colle du papier blanc, pour les conserver blanches et unies. Le plafond consiste en un châssis garni de papier, sur lequel on trace divers ornemens. Ce châssis se renouvelle tous les ans.

L'invention du papier aurait été peu utile aux Chinois, si en même temps ils

n'avaient inventé une espèce d'encre avec laquelle ils pussent y tracer leurs caractères. L'encre dont ils se servent se fait avec du noir de fumée, qu'ils tirent principalement des pins et de l'huile qu'ils brûlent. Ils y mêlent des parfums qui corrigent l'odeur forte et âcre de cette huile. Ils lient ensemble ces ingrédiens jusqu'à ce qu'ils prennent consistance et forment une pâte qu'on met ensuite dans de petits moules de bois. Ces moules, qui sont fort bien travaillés, impriment sur cette pâte toutes les figures qu'on veut. Ce sont ordinairement des représentations d'hommes, de dragons, d'oiseaux, d'arbrisseaux et d'autres objets pareils. On donne à l'encre la forme de bâtons ou de tablettes. La plus estimée est celle qui se fabrique à *Hoei-Tchéou*, ville de la province de *Kiang-Nan*. La manière de la faire exige bien des façons, et elle a plusieurs degrés de bonté qui la rendent plus ou moins chère. On a essayé de la contrefaire en Europe, mais sans succès. Les peintres et les dessinateurs en connaissent bien l'utilité pour faire leurs esquisses, parce qu'elle s'étend en filets

aussi déliés qu'ils le désirent. On emploie aussi à la Chine de l'encre rouge, mais ce n'est guère que pour les titres des livres. Au reste, tout ce qui, dans cet empire, a rapport à l'écriture, y est regardé comme si digne d'estime, que les ouvriers qui fabriquent l'encre ne sont point regardés sur le pied de ceux qui exercent un art servile et mécanique.

Les Chinois ne se servent pour écrire, ni de plumes comme nous, ni de cannes ou de roseaux comme les Arabes, ni de crayons comme les Siamois, mais d'un pinceau fait du poil de quelque animal, principalement de celui du lapin, parce qu'il est fort doux. Quand ils veulent écrire, ils placent sur leur table un petit morceau de marbre poli, et creusé à l'une de ses extrémités pour contenir l'eau. Ils trempent un bâton d'encre dans cette eau, et en frottent ensuite la partie du marbre qui est unie. Selon qu'ils appuient plus ou moins sur le marbre, en le frottant de cette encre, elle devient plus ou moins noire.

Lorsqu'ils écrivent, ils ne tiennent pas obliquement leur pinceau, comme les pein-

tres; mais perpendiculairement, comme s'ils voulaient piquer le papier. Ils tracent leurs caractères de haut en bas, et commencent comme les Hébreux, de droite à gauche, et leurs livres commencent où nous finissons les nôtres. Les lettrés et les étudians mettent une extrême attention à tenir leur marbre, leurs pinceaux et leur encre fort propres et en bon ordre, à peu près comme nos guerriers ont soin de conserver leurs armes bien polies et bien nettes.

On voit à la Chine un grand nombre de livres, parce que depuis un temps immémorial on y connaît l'art de l'imprimerie; mais elle est bien différente de celle d'Europe. Comme notre alphabet ne consiste qu'en un petit nombre de lettres qui, par leur assemblage, peuvent former les plus gros volumes, on n'a pas besoin de fondre un grand nombre de caractères, puisqu'on peut employer pour une seconde feuille ceux qui ont servi pour la première. Au contraire, le nombre des caractères chinois étant presque infini, il n'y a pas moyen de les fondre tous, et quand on en vien-

drait à bout, la plupart ne seraient presque d'aucun usage.

Voici en quoi consiste leur manière d'imprimer. Ils font d'abord transcrire leur ouvrage par un habile écrivain sur un papier mince, délicat et transparent. Le graveur colle ensuite chaque feuille sur une planche de bois de pommier, de poirier ou de quelque autre bois dur et bien poli, et avec un burin il suit les traits, taille, en épargne les caractères, et abat tout le reste du bois sur lequel il n'y a rien de tracé. Ainsi il fait autant de planches qu'il y a de pages à imprimer. Lorsqu'il en a tiré le nombre qu'on lui a demandé, on est en état d'en tirer d'autres exemplaires sans qu'il soit besoin d'une nouvelle composition. On ne perd pas beaucoup de temps à corriger les épreuves, puisque l'imprimeur travaillant sur les traits de la copie même ou du manuscrit de l'auteur, il ne peut faire des fautes, si cette copie est écrite avec exactitude.

Cette manière d'imprimer est commode, parce qu'on n'imprime les feuilles qu'à mesure qu'on les débite, et qu'on ne court

pas le risque, comme en Europe, de ne vendre qu'une partie des exemplaires, et de se ruiner en frais inutiles. D'ailleurs, après un tirage de trente ou quarante mille exemplaires, on peut aisément retoucher les planches, qui servent encore à plusieurs autres tirages.

Des livres en toutes sortes de langues peuvent s'imprimer comme les livres chinois. La beauté du caractère dépend alors de la main du copiste. L'adresse des graveurs est telle qu'il n'est pas facile de distinguer ce qui a été imprimé de ce qui a été écrit à la main. Ainsi l'impression est bonne ou mauvaise, selon qu'on emploie un habile ou un médiocre écrivain. Ceci doit s'entendre surtout des caractères européens; car, pour les caractères chinois, le graveur corrige souvent les fautes de l'écrivain.

Cependant les Chinois n'ignorent pas la manière dont on imprime en Europe. Ils ont comme nous des caractères mobiles. La seule différence est que les nôtres sont de métal, et les leurs seulement de bois. C'est ainsi que se corrige tous les trois mois

l'*Etat de la Chine*, qui s'imprime à Péking.

Dans les affaires pressées, comme lorsqu'il vient un ordre de la cour compris en plusieurs articles, qui doivent être imprimés dans une nuit, les Chinois ont une autre manière de graver. Ils couvrent une planche de cire jaune, et y tracent les caractères avec une surprenante rapidité.

On ne se sert point de presse, comme en Europe. Quand une fois les planches sont gravées, que le papier est coupé et l'encre toute prête, un seul homme avec sa brosse, et sans se fatiguer, peut tirer chaque jour près de dix mille feuilles.

L'encre dont on se sert pour l'impression est liquide, et bien plutôt prête que celle qui se vend en bâtons. Pour la faire, on prend de la suie; on la broie, et après l'avoir exposée au soleil, on la passe au tamis. Plus elle est fine, meilleure elle est. On la détrempe ensuite avec de l'eau-de-vie, jusqu'à ce qu'elle prenne la consistance de la colle ou d'une bouillie épaisse. Après cette façon, on y ajoute autant d'eau qu'il en faut pour qu'elle ne soit ni

trop épaisse ni trop claire. Enfin, pour empêcher qu'elle ne s'attache aux doigts, on y ajoute un peu de colle de bœuf, dans la proportion d'une once sur dix onces d'encre.

Les imprimeurs chinois n'impriment que d'un côté, parce que leur papier est mince et transparent ; c'est ce qui fait que leurs livres ont une double feuille qui a son replis en dehors, et son ouverture vers le dos du livre, auquel elle est cousue. Ainsi les livres chinois se rognent du côté du dos, au lieu que les nôtres se rognent sur la tranche. Pour assembler les feuilles, on fait, sur le replis de chacun, un trait noir qui sert de justification.

Les livres de la Chine sont couverts d'un carton noir assez propre, ou d'un satin fin, ou d'un petit taffetas à fleurs, qui est peu coûteux. Il en est aussi que les relieurs couvrent d'un brocard rouge, semé de fleurs d'or et d'argent. Cette reliûre, quoique bien moins solide que celle de nos livres, n'est pas sans agrément et sans propreté.

CHAPITRE XII.

Etudes des jeunes Chinois. Degrés par lesquels ils passent, et examen qu'ils ont à subir pour arriver au doctorat.

Dès l'âge de cinq à six ans, les enfans chinois, à qui leurs parens peuvent faire donner quelque instruction, commencent à étudier les lettres. Comme le nombre de ces lettres est fort grand, et que les maîtres n'ont pas de méthodes semblables aux nôtres, cette étude serait une source d'ennui pour les enfans, si l'on n'avait trouvé le moyen de leur en faire une sorte de jeu et de divertissement.

On a donc choisi une centaine de caractères qui expriment les choses les plus communes, et qui tombent le plus sous les sens, comme le ciel, le soleil, la lune, l'homme, des plantes, des animaux, la maison et les ustensiles du ménage les

plus ordinaires. Ces objets grossièrement gravés, et à la suite desquels on a placé les caractères qui y répondent, fixent leur imagination, et aident leur mémoire. C'est ce qu'on peut appeler l'*a*, *b*, *c* des Chinois. Il se trouve néanmoins un grand inconvénient dans une telle méthode ; c'est que, dès leur plus tendre jeunesse, l'esprit des enfans est imbu d'une infinité de chimères, qui l'accoutument à porter une infinité de faux jugemens, et de se représenter les choses autrement qu'elles ne sont dans la réalité. En effet, pour leur représenter le soleil, leurs maîtres placent un coq dans un cercle. Un lapin, qui pile du riz dans un mortier, est l'image de la lune ; le tonnerre est marqué par une espèce de diable qui tient la foudre dans sa main. Après ces maîtres de lecture, viennent les bonzes, dont ces enfans sucent, pour ainsi dire, toutes les rêveries avec le lait. Heureusement ces prêtres des idoles n'instruisent guère que les enfans des plus basses classes du peuple.

Le livre, qu'on met ensuite entre les mains des étudians, est un abrégé de ce

qu'un enfant doit apprendre, et de la manière de l'enseigner. Il consiste en plusieurs sentences courtes, de trois caractères qui riment, pour faciliter leur mémoire. Il en est encore un autre dont les sentences sont de quatre caractères. Les missionnaires avaient fait, pour les enfans chrétiens, un catéchisme dont toutes les phrases n'avoient que quatre lettres.

Il faut que les enfans apprennent peu à peu tous les caractères du langage usuel. On les oblige à en apprendre d'abord quatre, cinq, et même six en un jour. Comme il en doit rendre compte régulièrement deux fois le jour, il faut qu'il les répète sans cesse du matin au soir. S'il manque plusieurs fois sa leçon, on le punit de la manière suivante : on le fait monter sur un petit banc fort étroit. Après s'y être couché tout de son long sur le ventre, il reçoit sur son caleçon huit ou dix coups d'un bâton, plat comme une latte. Pendant le temps de leurs études, les enfans n'ont que rarement des jours de relâche, si ce n'est au nouvel an et vers le milieu de l'année.

Dès qu'ils sont capables de lire les quatre livres qui renferment la doctrine de Confucius et de Mencius, on ne leur en laisse plus lire d'autres, qu'ils ne les sachent par cœur, sans broncher d'une seule lettre. Ce qu'il y a pour eux de plus pénible et de plus rebutant, c'est qu'ils sont obligés de les apprendre sans y entendre presque rien, la coutume étant de ne leur expliquer le sens des caractères, que lorsqu'ils les savent parfaitement.

En même temps qu'ils apprennent les lettres, on les instruit à les former avec le pinceau. Pour cela, on leur donne d'abord de grandes feuilles écrites, ou imprimées en caractères rouges, assez gros. Ils ne font que couvrir les traits d'une couleur noire avec leurs pinceaux, pour s'accoutumer à les former. Lorsqu'ils ont appris à former ces gros caractères, on leur en donne d'autres plus petits, et qui sont noirs. En appliquant sur les feuilles de l'exemple une autre feuille blanche de leur papier, qui est transparent, ils y calquent les lettres sur la forme de celles qui sont dessous. Ils se servent néanmoins plus sou-

vent d'une planche couverte d'un vernis blanc, et partagée en petits carrés, sur les lignes desquels ils tracent leurs caractères. On efface ces lettres quand l'exemple est achevé. Ce procédé épargne le papier.

Enfin nos jeunes Chinois prennent le plus grand soin de se former la main. C'est un grand avantage pour les gens de lettres que de bien tracer leurs caractères. On attache une grande importance à leur écriture; et, dans l'examen triennal qui a lieu pour les degrés, les examinateurs ont coutume de renvoyer ceux qui écrivent mal, à moins qu'ils ne donnent de grandes preuves de leur habileté, soit dans la langue, soit à composer des discours.

On rapporte qu'un aspirant aux degrés, qui s'était servi d'une mauvaise abréviation, en écrivant le caractère *mâ*, qui signifie *cheval*, eut le chagrin de voir sa composition, quoique fort bonne, mise au rebut pour cette seule faute; et le mandarin, qui l'examinait, lui dit en plaisantant, qu'un cheval ne pouvait marcher sans ses quatre pieds.

Quand on connaît assez de caractères

pour pouvoir composer, on apprend les règles d'une composition assez semblable aux amplifications qu'on fait faire en Europe aux écoliers qui sont sur le point d'entrer en rhétorique, avec cette différence que l'esprit y est plus gêné, et que le style en est particulier. On ne donne pour sujet de ces devoirs qu'une sentence tirée des livres classiques, et qui souvent se trouve comprise dans une seule lettre.

Quand on veut s'assurer des progrès des écoliers, voici ce qui se pratique en plusieurs endroits; vingt ou trente familles qui, toutes portent le même nom, et qui ont par conséquent une salle commune pour les devoirs qu'elles rendent à leurs ancêtres, se réunissent et conviennent d'envoyer deux fois chaque mois leurs enfans dans cette salle pour y composer. Les chefs de familles donnent tour à tour le sujet, et chacun d'eux fait porter dans cette salle, et à ses frais, le dîner de ces enfans, le jour où c'est son tour de présider à leur travail. C'est à lui qu'il appartient de juger des compositions de la journée, et à publier le nom de ceux qui ont le mieux fait. Si le

jour qu'on compose, quelque élève s'absente sans un motif légitime, ses parens sont obligés de payer une petite somme d'argent : ce qui est un moyen assuré pour empêcher les absences.

Cette composition, qui est particulière et libre, n'est pas la seule à laquelle nos jeunes étudians s'appliquent pour fournir la preuve de leurs progrès ; il faut encore qu'ils composent tout en présence d'un petit mandarin de lettres. Cela se fait au moins deux fois l'an, une fois au printemps, l'autre fois en hiver, et dans tout l'empire. Nous avons dit au moins deux fois, parce que, outre ces deux examens généraux, les mandarins, chargés de la surveillance des études, font venir assez souvent chez eux des étudians pour s'assurer de leurs progrès, et les tenir en haleine. Des gouverneurs de villes mêmes veulent bien se donner cette peine, en faisant comparaître, devant leur tribunal, ceux qui ne sont pas éloignés de leur demeure : ils les font composer, et donnent à dîner à ceux dont ils sont le plus satisfaits.

On ne doit pas s'étonner que l'instruction

de la jeunesse soit l'objet d'une telle sollicitude dans un empire, où l'on fait profession des lettres depuis tant de siècles, et où on les préfère à tous les avantages de la nature. Dans les villes, dans les bourgs, et même dans les moindres villages, des maîtres tiennent école pour instruire les jeunes gens; les parens, qui possèdent quelque fortune, donnent à leurs enfans des précepteurs qui les instruisent, les accompagnent, les forment aux bonnes mœurs, leur apprennent les cérémonies, la manière de saluer, de faire des complimens, les principes de la politesse, comment il faut se conduire dans les visites; et selon leur âge, leur donnent la connaissance de l'histoire et des lois. On trouve dans la Chine un nombre infini de ces instituteurs particuliers, parce que dans le nombre de ceux qui aspirent aux degrés, il en est fort peu qui y parviennent. Ceux à qui l'on confie cet emploi dans les grandes maisons, ont le degré de licenciés, s'ils n'ont pas celui de docteurs. Dans les maisons ordinaires, on prend des bacheliers qui ne laissent pas de continuer leurs études, et de se présenter aux examens, afin

de parvenir au doctorat. Au reste, les précepteurs chinois sont beaucoup plus considérés que ceux qui exercent cette honorable profession dans la plupart des bonnes maisons de France. Outre qu'ils sont nourris, on leur fait des présens, on les traite avec respect, partout on leur donne le pas, et leurs élèves ont pour eux les plus grands égards, jusqu'à la fin de leur carrière.

Aussitôt que les jeunes étudians sont jugés capables de subir l'examen des mandarins, ils doivent commencer par celui du gouverneur de l'arrondissement dans lequel ils sont nés. Il s'en trouve quelquefois plus de sept à huit cents : c'est le mandarin qui leur donne le sujet de leurs compositions, qui les examine lui-même, ou les fait examiner par ses adjoints. Sur huit cents environ, six cents passent ensuite à l'examen d'un mandarin supérieur. Quatre cents tout au plus sont reçus par le magistrat, et subissent un troisième examen auprès d'un grand-mandarin, envoyé de Péking dans chaque province. Il arrive quelquefois que les étudians de telle province qui se présentent à ce mandarin, sont au nombre de

plus de quinze mille. Dans ce cas, on les partage en deux bandes, à chacune desquelles on donne une composition. L'examinateur ne nomme que quinze personnes sur environ quatre cents. Ceux qui ont obtenu cet avantage, ont fait le premier pas dans les grades : ils prennent des habits de cérémonie, qui consistent dans une robe bleue, autour de laquelle est une bordure noire, et leur bonnet est surmonté d'un oiseau d'argent ou d'étain : ils ne sont plus sujets à recevoir la bastonnade par l'ordre des mandarins publics; mais ils en ont un particulier qui, en qualité de leur maître, la leur fait donner, quand ils commettent quelque délit.

Dans le nombre de ceux qui sont reçus, il en est peu qui ne méritent cet honneur, et à qui on n'ait rendu justice. Ce n'est pas qu'il n'y en ait quelquefois de favorisés ; mais quel que soit leur protecteur, il ne faut pas que ce soient des ignorans. Si l'on pouvait prouver que la faveur seule les a fait nommer, l'envoyé de la cour serait perdu de réputation.

Les mêmes mandarins qui examinent

pour les lettres, ont le droit d'examiner pour la guerre : les jeunes gens qui se destinent à la profession militaire, doivent surtout montrer leur habileté à tirer de l'arc, et à monter à cheval. S'ils se sont appliqués auparavant à quelque exercice du corps, qui demande de la force et de la vigueur, on leur en fait donner quelquefois des preuves, en leur faisant lever une grosse pierre ou un autre fardeau très-lourd. S'il en est qui aient fait des progrès dans les lettres, on leur donne à résoudre certains problêmes relatifs aux campemens et aux stratagèmes de guerre. Il est bon de savoir que les militaires ont, comme les lettrés, leurs livres classiques, qui ont été composés exprès pour leur apprendre l'art de la guerre.

Le grand-mandarin examinateur est obligé de parcourir sa province, et d'assembler, dans chaque ville du premier ordre, tous les étudians qu'il a reçus, de s'informer de leur conduite, et d'examiner leurs compositions. Il récompense ceux qui ont fait des progrès dans l'étude, et punit ceux dans lesquels il remarque de la né-

gligence et de l'inapplication. Voulant entrer, quelquefois, dans les détails qui les concernent, il les partage en six classes. La première comprend un petit nombre de ceux qui se sont distingués; il leur donne un taël (cinq francs) de récompense, et une écharpe de soie. Ceux de la seconde reçoivent aussi une écharpe de même étoffe, et un peu d'argent. La troisième classe ne reçoit ni prix, ni châtiment. Ceux de la quatrième sont punis de la bastonnade. Dans la cinquième, on perd l'oiseau dont le bonnet est décoré. Quant à ceux qui ont le malheur de se trouver dans la sixième, ils sont punis de la dégradation. On voit, quelquefois, dans ce redoutable examen, un homme de cinquante ou soixante ans recevoir la bastonnade, tandis que son fils reçoit des récompenses ou des éloges. Mais à l'égard des bacheliers, les défauts de leurs compositions ne leur attirent point ce châtiment. Pour qu'il leur soit infligé, il faut qu'on ait porté plainte sur leur conduite.

Tout gradué qui ne se présente pas à cet examen triennal, court risque d'être

privé de son titre, et renvoyé dans les rangs du peuple. Il ne peut s'en dispenser que pour cause de maladie, ou lorsqu'il porte le deuil de son père ou de sa mère. Les vieux gradués, après avoir donné des preuves de leur vieillesse, sont dispensés pour toujours de ces sortes d'examens. Ils conservent néanmoins l'habit, le bonnet et les prérogatives honorifiques attachées à leur grade.

Pour monter au second degré, les bacheliers doivent subir un second examen, qui n'a lieu que tous les trois ans dans la capitale de chaque province de l'empire. Tous sont obligés de s'y rendre. Deux mandarins, envoyés exprès par la cour, président à cet examen, qui se fait par les grands-officiers de la province, et quelques autres mandarins, leurs assesseurs. Entre dix mille bacheliers, il en est tout au plus soixante qui soient promus au grade de licenciés. Ceux-ci portent une robe presque brune avec une bordure bleue, de quatre doigts de largeur. L'oiseau del eur bonnet est d'or ou de cuivre doré.

Les licenciés n'ont plus qu'un pas à faire

pour être docteurs. L'année suivante, ils sont obligés de se rendre à Péking, afin de s'y faire examiner pour le doctorat. Ce premier voyage a lieu aux frais de l'empereur. Ceux qui, ayant subi une fois l'examen, se contentent du grade de licencié, soit parce qu'ils sont trop âgés, soit parce qu'ils n'ont pas assez de fortune, peuvent se dispenser d'aller à Péking se soumettre à un nouvel examen qui se fait de trois ans en trois ans. Tout licencié peut être pourvu de quelque charge. On en a vus devenir vice-rois de province; et comme c'est au mérite seul que se donnent les charges, un lettré, fils d'un paysan, a autant d'espérance de parvenir à cette dignité, et même à celle de ministre, que les enfans des personnes de la première qualité.

Les licenciés, qui ont obtenu une charge dans l'état, renoncent au degré de docteur; mais les autres ont coutume de se rendre à Péking tous les trois ans, pour se trouver à l'examen qu'on nomme impérial, parce que c'est l'empereur lui-même qui donne le sujet des compositions, et qui est censé

faire lui-même les examens par l'attention qu'il y apporte, et le compte qu'il s'en fait rendre. Le nombre des licenciés qui font ce voyage, s'élève assez souvent jusqu'à cinq ou six mille. Environ trois cents, dont les compositions sont jugées les meilleures, sont promus au grade de docteurs. Les trois premiers reçoivent le titre de *disciples, de fils du ciel.* Parmi les autres, l'empereur en choisit un certain nombre auxquels il donne celui de *docteurs du premier ordre.* Les autres reçoivent aussi un titre honorifique, exprimé par le mot *Tsin-Sée.* Quiconque peut parvenir à celui-ci, soit dans les lettres, soit même dans la guerre, doit se regarder comme un homme solidement établi, et pour toujours à l'abri de l'indigence : en effet, outre les présens qu'il reçoit de ses parens et de ses amis, il peut aspirer aux plus grandes dignités de l'empire, et tout le monde brigue sa protection. Ses compatriotes manquent rarement d'élever en son honneur, dans leur ville, de magnifiques arcs de triomphe, sur lesquels ils gravent son nom, le lieu de

sa naissance, et l'année où il a reçu son grade.

Les trois degrés dont nous venons de parler, font toute la noblesse de la Chine, et fournissent tous les mandarins, à l'exception de quelques Tartares que l'empereur dispense de se soumettre à certains usages de l'empire.

CHAPITRE XIII.

Recueil de quelques traits historiques, qu'on a soin de lire aux jeunes Chinois.

UN bon vieillard avait un fils âgé de soixante-dix ans. Celui-ci, pour divertir son père, et lui faire illusion sur sa décrépitude, contrefaisait devant lui le petit enfant. Pour cela, il prenait des habits de différentes couleurs, imitait les jeux et les cris des enfans, sautait autour du vieillard, se laissait tomber à dessein, et se roulait

par terre. Sa joie était extrême quand il pouvait le faire rire. Il lui fournissait d'ailleurs tout ce dont il pouvait avoir besoin.

Un enfant, nommé *Hoang-Hiang*, ayant perdu sa mère à l'âge de neuf ans, faillit en sécher de douleur. Cette perte redoubla l'affection qu'il avait pour son père. Dans l'été, il éventait long-temps le chevet et la natte sur laquelle il devait reposer, et, pendant l'hiver, il se couchait à sa place pour l'échauffer, et la lui cédait ensuite. Le mandarin du lieu, informé de la conduite pleine de tendresse de cet enfant envers l'auteur de ses jours, en fut si satisfait, qu'il fit ériger un monument public et durable, pour en perpétuer le souvenir, et engager la jeunesse à imiter cette piété filiale.

Un autre enfant de huit ans, nommé *Ou-Muen*, donna une marque encore plus éclatante de sa tendresse pour ses parens. Ils étaient si pauvres qu'ils n'avaient point du tout de lit pour se défendre en été des moucherons qui infestent dans cette saison

les habitations chinoises. Que faisait alors *Ou-Muen?* Il se tenait près de leur couche, et se dépouillant de ses habits jusqu'à la ceinture, il exposait sa peau délicate aux piqûres des insectes, sans se mettre en peine de les chasser. « Quand ils se seront rassasiés de mon sang, disait-il, ils laisseront en repos mes chers parens. »

Min-Sun était fort jeune lorsqu'il perdit sa mère. Son père épousa une seconde femme dont il eut deux enfans. Cette nouvelle épouse maltraitait continuellement son beau-fils. Celui-ci, qui ne se plaignait point de ses mauvais procédés, tomba un jour évanoui aux pieds de son père qui, venant à connaître la cause de cette défaillance, voulut renvoyer la cruelle marâtre. « Mon père, dit *Min-Sun* qui s'opposait à ce dessein, nous sommes trois enfans dans la même maison. Je suis le seul qui souffre. Si vous renvoyez notre mère, nous souffrirons tous trois. » Le père fut attendri de ce discours, et la marâtre, qui en eut connaissance, devint une bonne mère à l'égard de *Min-Sun*.

Deux frères, nommés *Hiao* et *Li*, n'oubliaient rien pour fournir à l'entretien de leur mère, quoique le pays fût affligé d'une horrible famine par la disette totale des grains. L'aîné, revenant un jour de la campagne où il avait recueilli quelques racines, tomba malheureusement entre les mains de quelques brigands affamés, et si féroces, qu'ils égorgeaient et mangeaient les malheureux qu'ils arrêtaient. Comme ils se disposaient à lui donner le coup de la mort : « Messieurs, leur dit-il en pleurant, j'ai laissé à la maison ma mère fort âgée ; elle meurt de faim ; permettez-moi de lui porter ces racines que j'ai ramassées, et je vous jure que je reviendrai aussitôt après les lui avoir remises. Alors je n'aurai point de peine à quitter la vie. « Ces barbares se laissèrent toucher, et lui permirent d'aller chez lui, à la condition qu'il proposait. *Hiao* arrive au logis, et raconte ce qui s'était passé. Son cadet, *Li*, part aussitôt à la dérobée, et va se livrer aux brigands. « Celui, dit-il, à qui vous avez permis d'aller secourir sa mère, est mon frère ; son mérite est bien au-dessus de celui que

je puis avoir ; et moi, comme vous voyez, je suis d'une autre corpulence que lui. Tuez-moi à sa place. » *Hiao* s'étant aperçu de la fuite de son frère, et se doutant de son dessein, se hâta de courir au rendez-vous. « C'est moi, dit-il aux voleurs, qui vous ai engagé ma parole ; je viens la dégager. N'écoutez point, je vous prie, ce que vous dit mon frère. » Ces hommes, altérés de sang, vivement frappés de cet amour fraternel, et de l'attachement de ces deux frères pour leur mère, les renvoyèrent sans leur faire aucun mal.

Une dame, nommée *Ly*, apprit que son fils, siégeant en son tribunal, s'était emporté jusqu'à faire mourir un soldat sous le bâton, et que les murmures des troupes, au sujet de cette action, augmentaient d'un moment à l'autre. Elle sort aussitôt de son appartement intérieur, et se rend dans l'endroit où le jugement avait été prononcé et exécuté. Le mandarin s'étant aussitôt levé par respect, elle s'avance vers son siége, s'y place, et lui ordonne de se mettre à genoux. « Quoi! mon fils, lui

dit-elle, quand il eut obéi, l'empereur vous a-t-il confié l'autorité que vous avez, pour en abuser comme vous venez de faire? » Puis, se tournant vers les exécuteurs de la justice : « Qu'on dépouille mon fils, ajouta t-elle, et qu'on le frappe sur les épaules. Je suis sa mère, et je lui impose ce châtiment. » Après qu'elle eut prononcé cet ordre, les officiers subalternes se jetèrent à terre et demandèrent la grâce du coupable. Ce fut ainsi que l'autorité d'une mère apaisa une sédition qui s'élevait, corrigea la fierté et l'emportement de son fils, et conserva dans sa maison un emploi distingué qu'il était sur le point de perdre.

La mère d'un nommé *Ouei-Pe-Yu* ne se contentait pas des menaces. Si son fils, déjà avancé en âge, commettait quelque faute, elle prenait une verge et le frappait elle-même. Ce fils obéissant présentait ses épaules, et endurait le châtiment sans se plaindre. Un jour qu'il recevait des coups, il se mit à pleurer et à jeter un grand cri. « Eh quoi! mon fils, dit la mère, vous commencez donc aujourd'hui à vous plain-

dre et à perdre patience?—Non, ma mère, répondit-il, ce n'est pas la douleur qui me fait jeter ce cri; mais c'est que la dernière fois que vous me fîtes une correction, les coups que vous me donniez, ne me causaient que de la douleur. Aujourd'hui que je n'en sens point, je m'aperçois que vos forces se sont beaucoup affaiblies. Voilà ce qui m'afflige. » Cette réponse, dictée par la soumission et la tendresse, étant devenue publique, fit beaucoup d'honneur à celui qui l'avait faite.

Un nommé *Kéou-Kang*, dont le père avait été grand-mandarin, aimait dans sa jeunesse les divertissemens, et perdait son temps à se promener à cheval, ou à chasser avec le faucon et l'épervier. Sa mère se fâchait souvent contre lui. Un jour que la patience lui échappa, elle lui jeta le premier meuble qui lui tomba sous la main. La blessure qu'il reçut lui fit comprendre combien il déplaisait à sa mère. Il changea de conduite, et devint très-appliqué à l'étude des livres; ce qui le fit parvenir à d'éminentes dignités. Après la mort de sa

mère, il ne voyait ni ne touchait jamais la cicatrice de sa plaie, sans éclater en soupirs et en sanglots, qui faisaient connaître combien il regrettait une mère si bonne, et qui avait eu si fort à cœur l'amendement de sa conduite.

Une repartie d'un enfant de huit ans fut applaudie dans une société de savans. Son père avait coutume de le mener par la main dans une assemblée de lettrés, où il assistait régulièrement. Malgré son bas âge il avait un air grave, sérieux et modeste, comme un homme d'un âge mûr. Un jour qu'il se trouvait dans un cercle de savans, quelqu'un s'avisa de dire à son père : « En vérité, votre fils est un autre *Yen-Hoei.* » C'est le nom d'un des élèves de Confucius, le plus respecté, dit-on, pour sa vertu, et le digne disciple d'un tel maître. L'enfant répliqua aussitôt : « On ne voit pas de nos jours un autre Confucius; comment donc serais-je un autre *Yen-Hoei?* »

Yang-Sieou, personnage célèbre dans la Chine, avait des parens si pauvres, qu'ils ne pouvaient ni l'envoyer à l'école, ni lui fournir de l'encre et du papier. Pour lui apprendre à écrire, sa mère, une baguette à la main, lui formait des caractères sur le sable, et les lui faisait imiter après qu'il les avait lus.

Fan-Chun-Gin passait les nuits à étudier, et parvint par un travail assidu à la dignité de grand-mandarin. Après sa mort, sa femme, voulant exciter ses enfans à l'étude, leur montrait souvent le tour de lit dont leur père s'était servi avant d'être docteur. « Remarquez, leur disait-elle, comment le ciel de ce lit est tout noir de la fumée de la lampe. Votre père ne pouvait se résoudre à quitter les livres pour prendre un peu de repos. C'est par cette constante application qu'il s'est élevé à la dignité de ministre d'état.

Semayung, un des savans les plus distingués de l'empire chinois, était si attaché

à ses livres, dès l'âge de sept ans, qu'il oubliait de boire et de manger, et paraissait insensible au chaud et au froid. A quinze ans, il y avait peu de livres dont il ne pût réciter le contenu. Pour empêcher le sommeil de le surprendre, il se servait pour oreiller d'un billot extrêmement rond. Lorsque ses paupières s'appesantissaient, que son livre lui tombait des mains, et que sa tête se penchait, il était bientôt réveillé par le mouvement de cet oreiller dur et glissant.

Un autre savant, qu'on nommait le docteur à huis-clos, parce qu'il sortait rarement, avait imaginé pour résister au sommeil, pendant qu'il étudiait, de suspendre au-dessus de son lit une corde à laquelle ses cheveux étaient noués. Un autre, qui était fort pauvre, lisait ses livres à la clarté de la lune, au plus fort de l'hiver. Que dirons-nous de celui qui, après avoir enfermé des vers-luisans dans une gaze fort déliée, étudiait une partie de la nuit, en appliquant cette gaze aux lignes de son livre ?

Li-Pé, qui devint un des premiers docteurs de la cour sous une des anciennes dynasties, s'était livré à l'étude dès sa plus tendre jeunesse. Ayant eu le malheur de ne pas réussir à un examen de sa province, il en conçut un tel chagrin, que bientôt il perdit l'espérance de jamais parvenir au degré de bachelier. Il prit donc la résolution de renoncer aux lettres, et de tourner ses vues d'un autre côté. Un jour qu'il roulait cette pensée dans son esprit, il rencontra une vieille femme qui passait et repassait sur une pierre à aiguiser un gros morceau de fer. Après s'être arrêté un moment pour la considérer: « Que prétendez-vous faire de ce morceau de fer? lui demanda-t-il. — Je veux, répondit-elle, à force de le frotter en tout sens, en faire une aiguille pour broder. » *Li-Pé*, après un instant de réflexion, comprit ce que cela voulait dire. Au lieu de continuer son chemin vers sa maison, il retourna à l'endroit où il avait étudié. L'ardeur avec laquelle il se remit à l'étude lui fit faire de tels progrès, qu'il parvint, quelques années après, aux emplois les plus éminens de l'empire.

CHAPITRE XIV.

Traits historiques concernant quelques Mandarins, et autres Personnages célèbres de la Chine.

Un mandarin, nommé *Fan*, comme ses ancêtres, quoique fort riche, était parfaitement détaché des richesses. Son plaisir était d'en faire part aux indigens, et surtout à ceux de sa famille, qui était fort nombreuse. Pour rendre durable cette bonne action, il fit acheter de grandes terres, dont le revenu devait être employé à perpétuité à la subsistance des pauvres, principalement de ceux qui lui étaient unis par les liens du sang, et qui n'avaient ni le moyen de se fournir de vêtemens, ni de paraître aux mariages et aux obsèques ou de leurs parens ou de leurs amis. Au reste, il ne voulait point que son intendant examinât le degré de parenté qui les ap-

prochait ou qui les éloignait de lui. « Tout ce que nous sommes de *Fan*, disait-il, dans les provinces de *Kiang-Nan* ou de *Kiang-Si*, nous sortons tous d'une même souche, et du premier *Fan* qui s'est établi dans ce pays. Nous sommes tous ses fils et ses petits-fils; nous ne faisons tous qu'une même famille. Depuis plus de cent ans je suis le seul de cette famille qui ait fait fortune; c'est-à-dire que pendant plus d'un siècle nos pères ont amassé des vertus. Le fruit des vertus de tant d'hommes a commencé à se manifester en moi, et j'ai été élevé aux dignités de l'état. Si je prétendais seul, moi avec mes enfans, jouir de mes richesses sans en faire part à mes pauvres parens, oserais-je paraître après ma mort devant nos ancêtres, et n'aurais je pas honte aujourd'hui d'entrer dans la salle où nous conservons leurs tablettes?

Sous la dynastie des *Tang*, qui régnaient au temps de la venue de Jésus-Christ, *Kung-Y* se rendit fameux par le sage gouvernement de sa famille, et par une réponse qu'il fit à l'empereur *Kao-*

Tsong. Ce vénérable vieillard était le père de neuf générations ; et ses nombreux descendans ne formaient tous qu'une même famille où régnait une parfaite union. Le monarque voulut voir cette merveille : comme il passait dans l'endroit où demeurait *Kung-Y*, il honora sa maison de sa présence. L'ayant fait venir, il lui demanda par quel moyen il maintenait l'union et la paix parmi un si grand nombre d'enfans et de petits-fils. Kung-Y se fit apporter du papier, une plume et de l'encre, et écrivit plus de cent fois le caractère *gin*, qui signifie *patience*, *résignation*; il présenta ensuite son papier à l'empereur. Il voulait dire par cette action que les divisions dans les familles viennent du chagrin de ceux qui sont moins bien traités, moins bien vêtus, moins caressés, et moins honorés que les autres ; et que la résignation est le remède à tous les désordres qui naissent de la jalousie, et maintient les esprits dans l'union et la concorde.

On vit aussi sous une autre dynastie une famille composée de plus de trois cents bou-

ches, tant fils que petits-fils, vivant sous le même toit, et mangeant à la même table, sans avoir fait le partage des terres et des biens. Les membres de cette famille, qui étaient mandarins, lui envoyaient leur superflu pour être mis dans la masse d'où l'on tirait tout ce qui était nécessaire pour ses besoins.

Tchang-Tchi-Pe, étant devenu grand-mandarin, ne changea rien, ni à sa table, ni à ses vêtemens, ni à l'ameublement de sa maison, et voulait que ses domestiques se vêtissent avec la plus grande simplicité. « Vous vous trompez, lui disaient ses amis, si, en évitant la dépense, vous pensez vous procurer la réputation d'un magistrat intègre : votre frugalité ne passera que pour une épargne sordide. — Croyez-moi, mes amis, leur répondit-il, la fortune est inconstante : aujourd'hui je suis en place, et demain je puis être renvoyé. On passe aisément de la disette à l'abondance ; mais, dès qu'on s'est accoutumé au luxe et à la bonne chère, combien il en coûte pour revenir à cette médiocrité qu'on avait quittée !

Notre vie ne dure, pour ainsi dire, qu'un jour; faisons en sorte qu'elle se passe d'une manière unie, et parfaitement égale. »

Siu et *Yang* étaient unis de la plus étroite amitié, avant d'être parvenus aux emplois les plus éminens. Le premier devait à l'autre le commencement de sa fortune; celui-ci perdit sa place, descendit d'un degré, et fut obligé de se rendre dans un poste fort éloigné et fort pénible, en qualité de mandarin d'un ordre inférieur. A la nouvelle de sa disgrâce, tous ses amis l'abandonnèrent, et craignaient de paraître avoir eu avec lui la moindre liaison. Le seul *Siu* lui témoigna constamment la même amitié, et lorsque, à son départ, personne ne paraissait pour le saluer, il l'accompagna à une assez grande distance de la ville, et jusqu'au premier reposoir, situé sur le chemin. Ce fut là qu'ils se séparèrent, non sans verser beaucoup de larmes. Ce fidèle et intrépide attachement qui, disait-on, devait perdre *Siu*, parvint aux oreilles du premier ministre. Au lieu de lui en faire des reproches, peu de jours après celui-ci lui donna

une place plus considérable que celle qu'il occupait. Ne sachant quelle pouvait être la cause de cette subite élévation à laquelle il était loin de s'attendre : « Seigneur, dit-il au ministre en le remerciant, je n'ai jamais eu le bonheur de paraître en votre présence, et vous me comblez de bienfaits ! » — Je vous ai donné de l'emploi, répliqua le ministre, parce que je suis persuadé que celui qui répond si bien aux services et à l'amitié d'*Yang*, ne saurait manquer de répondre aux faveurs de son prince.

Ly-Ouen-Pe étant parvenu par son mérite aux premières dignités de la cour, y conduisit sa mère. Un jour qu'il revenait du palais à son hôtel, il entra avec ses habits de cérémonie dans l'appartement de sa mère, pour s'informer de l'état de sa santé. Elle était assise sur un tabouret, et s'occupait à filer : « Eh quoi ! ma mère, lui dit-il, devenue maîtresse dans la famille d'un grand de la cour, vous filez ! — L'empire est-il donc sur son déclin ! s'écria cette dame, étonnée de ces paroles de son fils. En pourrait-il être autrement, quand

des mandarins s'expriment comme une jeunesse sans expérience, et que je les entends faire l'éloge de la mollesse et de l'oisiveté ? Restez là un moment, mon fils, et écoutez-moi : quand le corps travaille, l'esprit est occupé, et la vertu se forme dans le cœur : mais l'oisiveté conduit au libertinage ; le libertinage étouffe entièrement la vertu, et un cœur sans vertu n'est pas éloigné de se livrer aux plus grands désordres. Ne voyons-nous pas que le peuple qui habite un pays gras et fertile, manque d'industrie, et qu'au contraire les habitans d'une contrée maigre et stérile, se font remarquer par leur adresse et leur activité ? Auriez vous oublié, en m'adressant la parole qui vous est échappée, que nos anciennes impératrices travaillaient de leurs mains pour l'usage des princes et des empereurs à des couronnes ou à des ceintures, et que les femmes des mandarins avaient leurs occupations manuelles fixées par la coutume ? Je m'attendais que vous seriez le premier à me rappeler le souvenir de ces anciens exemples ; et vous me dites : *pourquoi travaillez-vous ! goûtez tranquillement les*

plaisirs de la vie, à présent que je suis un des grands de la cour. «Mon fils, ce langage si nouveau pour moi, et si peu digne d'un homme élevé à une haute dignité, me fait craindre que notre famille, et le nom de votre père, ne s'éteignent avec vous. Pensez-y.»

CHAPITRE XV.

Des livres canoniques du premier ordre de l'empire de la Chine.

Ces livres qu'on nomme *Ou-King*, sont au nombre de cinq. Les Chinois les révèrent singulièrement, soit pour leur haute antiquité, soit pour l'excellence de la doctrine qu'ils renferment. Leur vénération égale, pour ainsi dire, celle que nous avons pour nos livres sacrés. Les autres livres les plus autorisés dans l'empire n'en sont que des interprétations. Le mot *King* signifie une doctrine sublime, solide, im-

muable. Aussi, la doctrine des *King* est-elle la source de toute la science et le fondement de toute la morale des Chinois, sans distinction d'opinions et de sectes.

Ces livres précieux, ainsi que nous l'avons dit, en parlant de l'empereur *Tsin-Chi-Hoang*, furent brûlés deux cents ans avant Jésus-Christ, par les ordres de ce prince. Heureusement, plusieurs lettrés exposèrent leur propre vie pour en sauver quelques exemplaires de l'incendie général. Les uns les ensevelirent dans les murs de leurs maisons, pour les en retirer ensuite quand l'orage serait passé; d'autres les cachèrent dans les tombeaux, où ils les crurent plus en sûreté. Enfin mourut le prince ennemi des lettres. Après sa mort, on retira les exemplaires des endroits où ils avaient été déposés. L'humidité et les vers les avaient fort endommagés. Mais comme les lettrés d'un âge avancé les avaient appris par cœur dans leur jeunesse, et qu'en les comparant les uns aux autres, on pouvait suppléer ce qui y manquait, on s'appliqua avec un soin soutenu, à rétablir ces livres dans leur premier état. On

y réussit en partie ; mais, quelque peine qu'on se donnât, on ne put parvenir à réparer entièrement leurs défectuosités. Il y resta donc toujours quelques lacunes, auxquelles on a cru avoir suppléé, en y insérant des pièces qui ne s'y trouvaient point dans l'origine. Les lettrés conviennent de quelques-uns de ces défauts, et disputent sur les autres. Toute leur critique consiste à démêler le fonds de la doctrine des anciens, de ce qui a pu y être ajouté de nouveau. Nous remarquerons ici, en passant, que plusieurs de nos savans chronologistes pensent que, d'après l'événement que nous venons de rapporter, on ne peut plus compter sur ce que les Chinois nous disent de l'antiquité de leur empire.

Le premier livre canonique des Chinois est l'*Y-King*. C'est un ouvrage purement symbolique, un tissu d'images qui expriment les propriétés des créatures, et la matière dont tous les êtres ont été formés. *Fo-Hi*, qui en est l'auteur, est regardé comme le fondateur de la monarchie ; mais le temps où son règne a commencé, est enveloppé de ténèbres, même pour les

Chinois. Il se créa une méthode particulière d'hiéroglyphes, qui, n'ayant aucun rapport à la parole, sont, ou des images immédiates des choses et des idées, ou des symboles arbitraires qui remplacent ces images. Ce fut là le commencement et la primitive institution des caractères chinois. Cet ouvrage, qui est une pure énigme, ne consiste qu'en quelques lignes, qui, selon la différence de leur situation et leur arrangement, forment des figures qui, par la diversité de leurs combinaisons, signifient divers objets. *Fo Hi* semble avoir voulu apprendre à ses descendans les choses qui concernent uniquement le ciel, la terre et l'homme.

Si *Fo-Hi* est l'auteur des emblêmes du *Y-King*, *Ven-Vang* et son fils en ont composé le texte, et ce texte a été commenté par Confucius. Les disciples de ce philosophe assurent que, lorsque leur maître eut achevé son commentaire, il n'en fut que médiocrement satisfait, et que, se voyant dans un âge avancé, il désirait de vivre encore quelques années pour y mettre la dernière main.

C'est une tradition ancienne, constante et universellement reçue dans la Chine, que *Fo-Hi*, par son ouvrage, a été le père des sciences, et le premier auteur des principes d'un bon gouvernement; et ce qui donne au *Y-King* une très-grande autorité, c'est l'opinion générale où sont les Chinois que ce monument n'a pas été enveloppé dans l'incendie général des anciens livres, parce que *Tsin-Tchi-Hoang* n'avait en vue que d'éteindre la mémoire des trois familles impériales dont les grandes actions étaient la condamnation de sa conduite. Une autre cause de la haute vénération dont il est l'objet, ce sont les magnifiques éloges qu'en ont fait dans tous les temps les meilleurs et les plus habiles écrivains de l'empire. Ils le louent, non-seulement par ce qu'il est le plus ancien des livres, mais encore parce qu'il est rempli d'excellens préceptes, et des plus sages maximes pour le bon gouvernement des peuples, et qu'il donne la connaissance de toutes les choses visibles et invisibles.

Le second livre canonique de la Chine est le *Chu-King*. Il est divisé en six par-

ties. Les deux premières contiennent ce qui s'est passé de plus mémorable sous les règnes d'*Yao*, de *Chun* et d'*Yu*. Ces premiers princes sont regardés comme les législateurs de la nation. La doctrine qu'ils enseignèrent et pratiquèrent, les plaça sur le trône. Les exemples et les enseignemens qu'ils ont laissés à la postérité, sont pour les Chinois autant d'oracles, qu'ils écoutent avec respect, et autant de lois auxquelles ils sont obligés de se conformer.

La troisième partie du *Chu-King* contient ce qui s'est passé sous la seconde famille impériale dont *Tching-Tang* est le chef. Ce prince, qui prit possession de l'empire mille sept cent soixante-seize ans avant l'ère chrétienne, se distingua par sa piété et son amour pour ses peuples. On trouve, dans cette partie du *Chu-King*, les sages ordonnances de cet empereur, et des instructions de ses ministres.

Les trois dernières parties renferment tout ce qui s'est passé sous la troisième race dont *Vou-Vang* est le premier empereur. On y lit les sages maximes et les belles actions des cinq premiers princes de

cette dynastie. Nulle famille impériale n'a été aussi florissante ; elle compte huit cents soixante-treize années de règne et trente-cinq empereurs. On décrit encore dans ce livre les sages enseignemens de *Tchéou-Kong*, frère de *Vou-Vang*. Il se rendit à jamais recommandable par sa bonne-foi, par sa sagesse et par ses autres vertus. En mourant, l'empereur lui confia son fils aîné, et le gouvernement de l'empire pendant la minorité de ce jeune prince. On lui attribue l'invention de la boussole. Les ambassadeurs du *Tong-King* et *de la Cochinchine* étant venus apporter leur tribut au nouvel empereur, lui firent le récit des grandes fatigues qu'ils avaient éprouvées pendant la traversée, par les détours qu'ils avaient faits, faute de savoir se diriger. Il leur fit présent d'une boussole pour les guider à leur retour, et qui leur procura une heureuse navigation.

Enfin, on trouve dans le *Chu-King* le vice puni et la vertu récompensée ; plusieurs belles instructions sur le gouvernement d'un état ; de sages réglemens d'utilité publique ; les principes et les modèles

des bonnes mœurs dans les premiers héros qui ont gouverné l'empire, et pour la mémoire desquels la nation n'a jamais cessé d'avoir un respect extraordinaire.

Le *Chi-King* est le troisième livre canonique du premier ordre. Il ne contient que des odes, des cantiques et autres poésies composées sous les règnes de la troisième race. On y a rapporté les mœurs, les coutumes, les maximes des petits rois qui gouvernaient les provinces sous la dépendance de l'empereur. Parmi ces poésies, les unes n'ont que trois strophes ou stances qui présentent la même pensée, conçue sous trois jours différens, en enchérissant les unes sur les autres. Le style des autres paraît plus noble et plus relevé. Chacune est le plus souvent de dix vers. Ces poésies sont l'objet d'un grand respect dans l'empire.

Voici une ode à la louange de *Ven-Vang*, père de *Vou-Vang*, fondateur de la troisième dynastie. « Celui qui seul est roi et » suprême seigneur, abaisse sa majesté jus- » qu'à prendre soin des choses d'ici-bas. » Toujours attentif au vrai bonheur du

» monde, il promène ses regards sur la
» face de la terre. Il voit deux peuples qui
» ont abandonné ses lois, et le Très-Haut
» ne les abandonne pas : il les considère,
» il les attend; il cherche partout un homme
» selon son cœur, et lui-même il veut éten-
» dre son empire. Dans ce dessein, *il arrête*
» *avec amour ses yeux vers l'Occident.*
» *C'est là qu'il doit habiter et régner avec*
» *ce nouveau roi.*

» Il commence donc par en ôter toutes
» les mauvaises herbes, et nourrit les
» bonnes avec beaucoup de soin; il émonde
» le superflu des arbres, et met entre eux
» un ordre digne d'admiration; il arrache
» les roseaux, il cultive les mûriers. *Le Sei-*
» *gneur va rendre aux hommes leur pre-*
» *mière vertu.* Tous leurs ennemis s'enfui-
» ront devant eux. *Le ciel veut se donner*
» *un égal.* Jamais volonté ne fut plus ab-
» solue.

» Le Seigneur regarde cette sainte mon-
» tagne; c'est un séjour de paix : aussi n'y
» croit-il aucun des bois qui servent à fa-
» briquer des armes. C'est un règne éter-
» nel; aussi n'y voit-on que des arbres dont

» les feuilles ne tombent jamais : c'est l'ou-
» vrage du Très-Haut. Il a mis le cadet à
» la place de l'aîné. Il n'y a que *Ven-Vang*
» dont le cœur sache aimer ses frères : il fait
» tout leur bonheur et toute leur gloire.
» *Le Seigneur l'a comblé de ses biens, et lui*
» *a donné tout l'univers pour récompense.*

» Le Seigneur pénètre dans le cœur de
» *Ven-Vang*. Il y trouve une vertu secrète
» et inexplicable, dont l'odeur se répand
» partout. C'est un admirable assemblage
» de ses dons les plus précieux. C'est l'in-
» telligence pour tout régler ; la sagesse
» pour éclairer ; la science pour enseigner ;
» le conseil pour gouverner ; la piété et la
» douceur pour se faire aimer ; la force et
» la majesté pour se faire craindre ; une
» grâce enfin et un charme qui attire tous
» les cœurs ; vertus toujours les mêmes, et
» incapables de changer. C'est un apanage
» qu'il a reçu du Très-Haut ; c'est un
» bonheur qu'il a répandu sur sa postérité.

» Le Seigneur a dit à *Ven-Vang* :
» Quand le cœur n'est pas droit, les
» désirs ne sont pas réglés, et l'on n'est
» pas propre à sauver l'univers. Tu es in-

» capable de voir ces défauts ; monte donc
» le premier sur la montagne, afin d'at-
» tirer tout le monde après toi. Voici des
» rebelles qui n'obéissent pas à leur sou-
» verain ; se croyant au-dessus des autres
» hommes, ils les tyrannisent : arme-toi
» de ma colère ; déploie tes étendards ;
» range tes troupes ; rétablis partout la paix,
» fixe le bonheur de l'empire, et réponds
» à ce que l'univers attend de toi.

» Aussitôt Ven-Vang, sans quitter sa
» cour, monte au sommet de la montagne.
» Rentrez dans vos cavernes, esprits re-
» belles ; c'est ici la montagne du Seigneur ;
» vous ne pouvez y être admis. C'est dans ces
» sources d'une eau vive et pure que se dé-
» saltèrent les sujets de *Ven-Vang*. Ces plai-
» sirs ne sont pas pour vous. *Ven-Vang* a
» choisi cette montagne ; il a ouvert lui-
» même ces clairs ruisseaux. C'est là que
» tous les peuples fidèles doivent accourir,
» que tous les rois doivent se rendre.

» Le Seigneur a dit à *Ven-Vang* : J'aime
» une vertu pure et simple comme la vôtre.
» Elle ne fait pas grand bruit. Elle n'a pas
» grand éclat au dehors, elle n'est point em-

» pressée, elle n'est point fière. On dirait
» que tu n'as d'esprit et de lumières que
» pour te conformer à mes ordres. Tu con-
» nais ton ennemi ; assemble contre lui
» toutes tes forces ; prépare tes machines de
» guerre. Attèle tes coursiers à tes chars ;
» va détruire le tyran ; chasse-le du trône
» qu'il usurpe. Murs élevés, ne craignez
» rien ; chariots, ne vous pressez pas. *Ven-*
» *Vang* n'est pas précipité dans sa marche.
» Sa colère ne respire que la paix ; il prend
» le ciel à témoin de la bonté de son cœur.
» Il voudrait qu'on se rendît sans combat,
» et il est prêt à pardonner aux coupables.
» Bien loin qu'une si grande douceur lui
» attire aucun mépris, jamais il ne parut
» plus digne d'être aimé. Mais si l'on ne se
» rend pas à tant de charmes, ses chariots
» arrivent avec grand bruit. Le tyran se con-
» fie vainement dans la hauteur et la force
» de ses remparts ; *Ven-Vang* l'attaque,
» le combat, en triomphe ; il détruit son
» cruel empire ; et, bien loin qu'un tel acte
» de justice le rende odieux, jamais l'uni-
» vers n'a paru plus disposé à se soumettre
» à ses lois. »

Nous pourrions rapporter ici plusieurs

autres petites pièces , renfermées dans le *Chi-King* , et qui peuvent donner à nos lecteurs une haute idée de la poésie chinoise ; nous nous sommes bornés à celle-ci, parce qu'elle renferme des pensées et des images presque semblables à celles que nous trouvons dans les livres de la Sainte Ecriture.

Le *Tchun-Tsiou* est le quatrième livre sacré des Chinois. C'est un ouvrage compilé, du temps de Confucius, à qui il est généralement attribué par les savans. On y rapporte les actions de plusieurs princes, et l'on y expose leurs vices et leurs vertus, la punition des uns et la récompense des autres. Il est intitulé *le Printemps et l'Automne*, titre qui signifie qu'un empire se renouvelle, devient florissant ; et se peuple d'hommes vertueux, lorsqu'il est gouverné par un sage prince, tout ainsi qu'au printemps, la nature renaît en quelque sorte, et se ranime, et que les prés et les arbres commencent à se revêtir d'une agréable verdure. Ce même titre signifie encore que, sous le règne d'un monarque vicieux et cruel, l'empire languit, et semble décliner, de même qu'en automne les arbres

se dépouillent de leurs ornemens, leurs feuilles se flétrissent, et la nature semble rendre le dernier soupir. Un disciple de Confucius a composé un savant commentaire sur cet ouvrage.

Enfin le cinquième livre canonique des Chinois est le *Li-Ki*. Il traite des lois, des cérémonies et des devoirs de la vie civile. Il est contenu en dix livres que Confucius avait compilés de plusieurs ouvages des anciens. On croit que le principal auteur est le frère de l'empereur *Vou-Vang*, prince que ses vertus, sa prudence et sa capacité rendaient également recommandable.

Ce livre comprend encore les ouvrages de divers auteurs, des disciples de Confucius, et d'autres interprètes plus modernes. On y parle des coutumes, des cérémonies tant sacrées que profanes, des usages de toute espèce qui étaient en vigueur, surtout au temps des trois principales dynasties, des devoirs des enfans à l'égard de leurs parens, et des femmes à l'égard de leurs maris; des règles de la véritable amitié; des politesses usitées dans les festins;

de l'hospitalité, des honneurs funèbres, de la guerre, de la musique, et de plusieurs autres sujets relatifs aux liaisons sociales. Il s'est glissé dans cet ouvrage beaucoup de choses apocryphes, et l'on y trouve plusieurs usages qu'on ne pratique plus dans la Chine. Selon les Chinois mêmes, on doit le lire avec beaucoup de circonspection, parce qu'il est très-imparfait.

Outre les cinq livres dont nous venons de parler, il en est d'autres qui ont été composés long-temps après par les plus grands hommes; mais qui ne sont que des commentaires des anciens.

Parmi les nombreux auteurs qui ont travaillé sur ces antiques monumens, il n'en est pas de plus illustre que *Cong-Fou-Tsée*, que nous nommons Confucius. Aussi depuis tant de siècles, est-il regardé dans tout l'empire comme le maître par excellence, comme l'ornement de sa nation, et le parfait modèle des sages. Quoiqu'il n'ait jamais eu le titre de roi, il a gouverné une partie de la Chine, pendant sa vie, par ses excellentes maximes et par ses grands exemples; et après sa mort, la doctrine qu'il avait re-

cueillie dans ses livres sur les lois anciennes, a toujours été regardée comme la règle la plus parfaite d'un bon gouvernement.

CHAPITRE XVI.

Précis de la vie de Confucius, législateur de la Chine.

CONFUCIUS naquit dans un village du royaume de *Lou*, aujourd'hui la province de *Chan-Tong*, 551 ans avant l'ère chrétienne, deux ans avant la mort de Thalès, l'un des sept sages de la Grèce. Il était contemporain de Pythagore, et Socrate parut peu de temps après sa mort. Il a sur ces trois philosophes l'avantage d'avoir laissé après soi un souvenir que les siècles ont rendu de plus en plus glorieux, un nom à l'illustration duquel a concouru l'opinion de toutes les nations civilisées.

Sans se mettre en peine de sonder comme Thalès les impénétrables secrets de la na-

ture, et sans s'amuser à subtiliser comme Pythagore sur les récompenses destinées à la vertu après cette vie, et sur les châtimens qui y attendent le crime, il se borna à parler du principe de tous les êtres; à inspirer pour lui aux hommes du respect, de la crainte et de la reconnaissance; à publier que rien ne lui est caché, et qu'il ne laisse ni la vertu sans récompense, ni le crime sans punition. Toutes les maximes répandues dans ses livres se rapportent à ces grands objets ; et c'est sur ces principes qu'il s'appliquait à régler sa conduite.

Ce grand homme n'avait que trois ans lorsqu'il perdit son père, âgé d'environ soixante-treize ans. Ce vieillard, qui remplissait les premiers emplois du royaume de *Fong*, ne laissa presque d'autre bien à son fils que la gloire de descendre du vingt-septième empereur de la seconde dynastie. Sa mère, qui s'appelait *Ching*, et qui tirait son origine d'une ancienne et illustre famille, vécut vingt-un ans après la mort de son mari.

Dès l'âge le plus tendre, il fit paraître toute la sagesse d'un homme consommé.

Les amusemens de l'enfance lui déplaisaient. Un air grave, modeste et sérieux lui attirait le respect de tous ceux qui le connaissaient, et leur donnait dès lors l'idée de ce qu'il devait être un jour. A peine avait-il atteint sa quinzième année, qu'il se mit à faire une étude profonde des anciens livres. Il s'en remplit l'esprit, par le choix qu'il y fit des maximes les plus propres à former son cœur, et à faire naître dans les autres hommes l'amour de la vertu. Il se maria à dix-neuf ans, et n'eut qu'une seule femme, dont il eut un fils que la mort enleva à l'âge de cinquante ans. Ce fils ne laissa qu'un héritier qui, marchant sur les traces de son grand-père, se livra tout entier à l'étude de la sagesse, et parvint par son mérite aux premières dignités de son pays.

Lorsque Confucius fut plus avancé en âge, et crut avoir fait des progrès considérables dans la connaissance de l'antiquité, il se proposa d'établir la forme d'un sage gouvernement dans tous les petits royaumes qui composaient l'empire, et dont chacun avait ses lois particulières et obéissait à un

prince. Tous ces petits rois dépendaient, il est vrai, de l'empereur, comme les anciens grands vassaux de la monarchie française dépendaient du souverain ; mais bien souvent l'autorité impériale n'avait pas assez de force pour les retenir dans le devoir. L'avarice, l'ambition, la dissimulation, l'amour du plaisir et de la bonne chère, étaient les vices dominans de toutes ces petites cours. Confucius entreprit de les en bannir, et de les remplacer par les vertus opposées. En conséquence, il se mit à prêcher partout, moins encore par ses instructions que par ses exemples, la modestie, le désintéressement, la bonne-foi, l'équité, la tempérance, et le mépris des plaisirs.

Son austère probité, la vaste étendue de son savoir, et l'éclat de ses vertus lui firent bientôt une grande réputation. On lui offrit d'importantes magistratures, et il ne les accepta que par l'occasion qu'elles lui offraient de répandre sa doctrine, et de réformer les mœurs publiques et privées. Il avait cinquante-cinq ans lorsqu'il fut élevé à une des premières charges du royaume de *Lou*, sa patrie. En moins de trois mois, ce

pays changea de face. Le prince, qui l'honorait de toute sa confiance, les grands et le peuple n'étaient plus reconnaissables. La promptitude de ce changement inspira aux princes voisins un étonnement mêlé de jalousie. Ils pensèrent qu'en suivant les conseils d'un si habile personnage, le roi de *Lou* deviendrait trop puissant. Le roi de *Tsi* fut celui qui en conçut les plus vives alarmes.

Après s'être consulté avec ses ministres, ce prince résolut d'envoyer, sous prétexte d'une ambassade, au sage roi de *Lou* et aux grands de sa cour, un grand nombre de jeunes filles d'une singulière beauté, et qui, dès leur enfance, avaient été instruites dans l'art du chant et de la danse, et possédaient tous les agrémens capables de gagner les cœurs. Ce dangereux stratagème eut un plein succès. Le roi de *Lou* et tous les seigneurs reçurent le présent du roi de *Tsi* avec autant de joie que de reconnaissance. Ne pouvant se défendre des charmes de ces jeunes étrangères, ils ne songèrent plus qu'à inventer chaque jour de nouvelles fêtes pour les divertir. Ce n'étaient que festins, que jeux, que spectacles. Le prince,

uniquement occupé de ses plaisirs, abandonna le gouvernement de son royaume, et se rendit inaccessible à ses meilleurs ministres.

Confucius, vivement affligé de son changement, essaya par ses remontrances de le ramener à la raison et au devoir; mais dès qu'il vit que ses efforts étaient inutiles, il prit la résolution de se démettre de fonctions, qui ne pouvaient être d'aucune utilité au peuple sous un prince si voluptueux. Il sortit donc de la cour, et s'exila de sa terre natale pour chercher dans d'autres royaumes des esprits plus dociles et plus capables de profiter de ses leçons.

Il parcourut en vain trois royaumes. L'austérité de sa morale le fit redouter des hommes d'état, et les ministres des princes ne virent qu'avec peine un concurrent habile et capable de leur enlever leur crédit et leur autorité. Après avoir erré de province en province, il arriva dans le royaume de *Ching*, réduit à une extrême indigence, sans avoir rien perdu de sa grandeur d'âme et de la fermeté de son caractère. C'était un spectacle bien nouveau que de voir un

philosophe qui, après s'être attiré l'admiration des peuples dans les plus honorables fonctions de l'état, retournait librement aux occupations privées d'un sage; se dévouait tout entier à l'instruction publique, et dans ce dessein entreprenait de continuels et pénibles voyages. Son zèle s'étendait aux personnes de tout état, aux gens de lettres, aux ignorans, aux courtisans, aux princes, et ses leçons roulaient sur les devoirs propres à chaque condition. Il avait si souvent à la bouche les maximes et les exemples des grands hommes de l'antiquité, qu'on croyait voir revivre en sa personne ces illustres personnages. Aussi, le nombre de ses disciples était-il considérable : on en compte trois mille, parmi lesquels il y en a eu cinq cents qui ont occupé avec beaucoup de distinction des places éminentes en divers royaumes; et dans ce nombre on en compte soixante-douze qui se sont rendus encore plus célèbres que les autres par la pratique de la vertu.

Confucius partagea ses disciples en quatre classes : la première comprenait ceux qui devaient former leur esprit par la médita-

tion, et purifier leur cœur par leur application à acquérir des vertus ; dans la seconde étaient ceux qui devaient s'appliquer à raisonner avec justesse, et à composer des discours éloquens. L'étude de ceux de la troisième classe avait pour objet les principes d'un bon gouvernement. Ils devaient en donner l'idée aux mandarins, et leur enseigner le moyen de remplir dignement les fonctions de leurs charges. Enfin, l'occupation des disciples de la dernière classe consistait à exposer dans un style élégant et concis les règles de la morale. Dans ces quatre classes, il y eut dix disciples qui sont regardés comme la fleur et l'élite de l'école de Confucius.

Toute la doctrine de ce philosophe tendait à rendre à la nature humaine cette grandeur primitive qu'elle avait reçue du ciel, et qu'avaient avilie les erreurs de l'ignorance et la contagion des vices. Il conseillait aux hommes, pour y parvenir, d'obéir aux lois du maître du ciel, de l'honorer et de le craindre, d'aimer leur prochain comme eux-mêmes, de vaincre leurs penchans, de ne jamais prendre leurs passions

pour règle de leur conduite, d'écouter en toutes choses la voix de la raison, de ne rien faire, de ne rien dire, de ne rien penser même qui y fût contraire. Il ne s'en tenait pas à ces sublimes leçons; il les exprimait encore dans toute sa personne par la gravité et la modestie de son maintien, par sa douceur, sa frugalité, le mépris qu'il faisait des richesses, et l'attention continuelle avec laquelle il veillait sur lui-même. Aussi, les rois s'efforçaient-ils à l'envi de l'attirer dans leurs états. Les fruits que ses leçons produisaient dans une contrée, étaient pour une autre un motif qui le faisait vivement désirer.

Mais si son zèle n'avait trouvé aucune contradiction, il aurait manqué de son plus bel éclat. Il éprouva de grandes disgrâces, et des traverses bien capables de le déconcerter, dans l'endroit même où il s'était acquis la plus haute réputation. Après la mort du prince de *Tchou*, son admirateur, la jalousie des courtisans le rendit tout à coup l'objet des insultes d'une populace insensée. Malgré cet indigne traitement, il ne perdit rien de sa tranquillité ordinaire.

Mais ce qui le fit le plus admirer, ce fut la constance qu'il fit paraître dans un danger manifeste qu'il courut de perdre la vie, par la brutalité d'un grand-officier de guerre. Ce mandarin détestait notre philosophe, quoiqu'il n'en eût reçu aucune offense. Confucius vit le sabre levé sur sa tête, et allait recevoir un coup mortel, dont il fut heureusement préservé. Cependant, un si grand péril ne lui fit pas changer de couleur; il ne montra ni trouble ni émotion, lorsque ses disciples épouvantés prenaient la fuite et se dispersaient. Comme quelques-uns de ceux qui avaient le plus d'affection pour lui, le pressaient de se hâter pour se dérober à la fureur de l'officier : « Si le ciel nous protège, répondit-il, ainsi qu'il vient de nous en donner une preuve sensible, que peut contre nous la fureur de cet homme, tout président qu'il soit du tribunal des troupes? »

Une modestie charmante ajoutait un singulier éclat aux vertus de ce grand philosophe; jamais on ne l'entendit se louer lui-même, et ce n'était qu'avec peine qu'il entendait les éloges qu'on lui donnait.



Un si grand péril ne lui fit pas changer de couleur.

Quand on admirait sa doctrine, loin de se faire honneur des grands principes de morale qu'il enseignait, il avouait ingénument que cette doctrine n'était point de lui, qu'elle était beaucoup plus ancienne, et qu'il l'avait empruntée aux sages législateurs *Yao* et *Chun*, qui l'avaient précédé de plus de quinze cents ans.

Une tradition universellement reçue dans la Chine, rapporte qu'on lui entendait souvent répéter ces paroles : *Si-Fang-Yeou-Ching-Gin*, qui signifient, *c'est dans l'Occident qu'on trouve le véritable Saint*. On ignore de qui il voulait parler ; mais ce qui est certain, c'est que soixante-cinq ans après la naissance de Jésus-Christ, l'empereur *Ming-To*, frappé, et des paroles de ce philosophe, et de l'image d'un homme venu de l'Occident, qui lui apparut en songe, envoya de ce côté deux grands seigneurs de l'empire, avec ordre de ne pas revenir sans avoir trouvé le *Saint* que le ciel lui avait fait connaître, et qu'ils n'eussent appris la loi qu'il enseignait. Ces envoyés, effrayés des dangers et des fatigues d'un si long voyage, s'arrêtèrent dans un canton

des Indes, où ils trouvèrent l'idole d'un homme appelé *Foé,* qui avait infecté cette vaste contrée d'une monstrueuse doctrine, cinq cents ans avant la naissance de Confucius. Après s'être instruits des superstitions indiennes, ils retournèrent à la Chine, et y semèrent l'idolâtrie.

Confucius, ayant achevé ses travaux philosophjques, et en particulier l'histoire du *Tchun-Tsiou*, mourut dans le royaume de *Lou*, sa patrie, à l'âge de soixante et treize ans. Peu de jours avant sa dernière maladie, il témoigna, les larmes aux yeux, à ses disciples, qu'il était pénétré de douleur à la vue des désordres qui régnaient dans l'empire. Il commença dès lors à languir; et, le septième jour avant sa mort, se tournant du côté de ses disciples : « Les rois, dit-il, refusent de suivre mes maximes; je ne suis plus utile sur la terre, il faut que je la quitte. » Après ces paroles, il tomba dans une léthargie qui dura sept jours, au bout desquels il expira entre les bras de ses disciples.

A la première nouvelle de la mort du philosophe, le prince qui régnait alors

dans le royaume de *Lou*, ne put retenir ses larmes. « Le ciel n'est pas content de moi, s'écria-t-il, puisqu'il m'enlève Confucius. » On éleva à ce grand homme un tombeau près de la ville de *Kio-Feu*, sur les bords de la rivière *Su*, et dans l'endroit où il avait coutume d'assembler ses disciples. Dans la suite, cet endroit fut fermé de murailles, et maintenant il ressemble à une ville. L'illustre mort fut pleuré de tout l'empire, principalement de ses disciples, qui, tous, prirent le deuil, et le regrettèrent comme leur propre père. Ces sentimens de vénération n'ont fait qu'augmenter, et les Chinois regardent encore aujourd'hui Confucius comme le grand-maître et le premier docteur de l'empire.

Confucius était d'une taille élevée et bien proportionnée. Il avait la poitrine et les épaules larges, l'air grave et majestueux, le teint olivâtre, les yeux grands, la barbe longue et noire, le nez un peu aplati, la voix forte et éclatante. Il lui était venu au milieu du front une tumeur, ou espèce de bosse qui le rendait un peu difforme, ce qui avait porté son père à le nommer

Kieon, mot qui signifie *petite colline*. C'est aussi le nom qu'il se donnait quelquefois à lui-même, par modestie et pour s'humilier.

CHAPITRE XVII.

Notice des Livres classiques ou canoniques du second ordre, révérés par les Chinois.

Outre les livres canoniques du premier ordre dont nous avons parlé, les Chinois en ont encore six autres qu'ils placent immédiatement au-dessous. Les quatre premiers, dont Confucius est l'auteur, renferment tout ce que ce philosophe a recueilli des lois anciennes sur les principes d'un sage gouvernement. Le premier se nomme *Ta-Hio*, mot qui signifie la grande science ou l'école des adultes. On nomme le second *Tchong-Yong*, qui signifie l'immuable et juste milieu qui se

trouve entre deux extrêmes, et en quoi consiste la vertu. Le troisième *Lun-Yu*, c'est-à-dire discours moraux et sentimentaux. Enfin le quatrième que l'on attribue à *Mencius* est intitulé *Ming-Tsée*. L'auteur y donne l'idée d'un parfait gouvernement.

A ces quatre livres, on en ajoute deux autres non moins respectés. Le premier traite du respect filial, et contient les réponses de *Confucius* à un de ses disciples, sur les égards que les enfans doivent à leurs parens. Le second est une compilation de sentences et d'exemples tirés des auteurs anciens et modernes.

Le *Ta Hio* est le livre que les commençans doivent étudier d'abord, parce qu'il est comme la première porte du temple de la sagesse et de la vertu. Confucius y traite du soin qu'on doit prendre de bien se gouverner soi-même, afin de pouvoir ensuite gouverner les autres, et de la conformité de nos actions avec la droite raison. *Tseng-Sée*, disciple de Confucius, a expliqué ce livre dans un commentaire compris en dix chapitres.

Dans le *Tchong-Yong*, qui est divisé en trente-trois articles, Confucius veut prouver que tout homme sage doit suivre ce milieu, en quoi consiste la vertu. Il commence par définir la nature humaine et ses passions. Il rapporte ensuite divers exemples de vertu, qui sont comme autant de modèles du milieu qu'on doit tenir; il montre ensuite que ce milieu est la voie droite que le sage doit suivre, pour s'élever à la plus haute vertu.

Le *Lun-Yu* est divisé en vingt articles; c'est un recueil de discours sentimentaux et moraux de Confucius et de ses disciples. On y trouve des maximes aussi belles que celles des sept sages de la Grèce.

Le *Ming-Tsée* a été composé par Mencius. Ce philosophe était parent des rois et princes du royaume de *Lou*, qui est maintenant la province de *Chan-Tong*, et disciple d'un petit-fils de Confucius. Nul des disciples de ce philosophe n'a si bien rendu le sens et la force de sa doctrine. Quiconque veut en avoir l'intelligence, doit commencer ses études par l'ouvrage dont nous parlons.

Ce livre est divisé en deux parties, dont la première contient cinq chapitres, et la seconde huit. Les principes d'un bon gouvernement en font presque toute la matière.

Voici quelques traits que nous avons recueillis des différens chapitres qui composent ces deux parties. Ils font connaître dans quel esprit Mencius a composé son ouvrage.

Le prince de Léang avait invité les sages de l'empire à se rendre auprès de lui. Mencius ne manqua pas de répondre à son vœu. Dans sa première visite, il exhorta ce prince à n'avoir en vue, dans le gouvernement de son état, que la piété et l'équité. Dans la seconde visite qu'il lui fit, ce prince se promenait dans son parc, et s'amusait à voir nager des cygnes dans son étang, et à voir courir des cerfs dans sa forêt. Un roi, dit celui-ci, peut-il s'arrêter à de tels amusemens ? Les princes, comme les autres hommes, répondit Mencius, peuvent se livrer à des divertissemens honnêtes. Le sage empereur *Ven-Vang* avait dressé le plan d'une tour pour obser-

ver les astres, celui d'un parc et celui d'un étang. Le peuple accourut pour travailler à ces ouvrages, et y mit tant de zèle et d'ardeur, qu'ils furent achevés en peu de jours. Ce bon prince se plaisait à se promener de temps en temps dans ses allées, à voir courir ses cerfs apprivoisés, à considérer ses poissons dans l'eau, et à voir voler ces cygnes. Pourquoi donc son peuple était-il si empressé à lui procurer du plaisir? C'est que ce sage empereur se montrait attentif à ne point le laisser manquer des choses nécessaires à la vie.

Un jour le roi *Siuen-Vang* fit cette question à Mencius : « On rapporte que le parc du prince *Ven-Vang* avait trois lieues de circuit, et que le peuple le trouvait trop petit. Le mien n'en a pas deux, et le peuple le trouve trop grand. A quoi attribuer ces deux jugemens opposés? Il était permis, répondit Mencius, à qui que ce fût d'entrer dans le parc du prince *Ven-Vang*, d'y prendre du bois et des légumes, et d'y chasser aux faisans et aux lièvres. L'entrée n'en était fermée à personne... C'est la raison pour laquelle le

peuple le trouvait trop petit. Quant au vôtre, l'entrée en est interdite à tous vos sujets, et si quelqu'un est assez hardi que d'y mettre le pied, et d'y tuer ou blesser un de vos cerfs, il est puni aussi sévèrement que s'il avait blessé ou tué un homme. Il n'est donc pas étonnant que le peuple trouve votre parc trop grand. »

Un des disciples de Mencius lui fit un jour une question qui semblait devoir l'embarrasser : « Je me suis aperçu, dit-il à son maître, que, dans les différens royaumes où vous vous trouvez, tantôt vous recevez les présens que les rois vous font, et tantôt vous les refusez. Vous n'avez pas voulu accepter deux mille quatre cents taëls d'argent fin (douze mille francs), que le roi de *Tsi* vous offrait, et vous n'avez fait nulle difficulté d'en recevoir seize cent quatre-vingts qui vous ont été offerts par le roi de *Song*, et douze cents du roi de *Sie*. Pourquoi avez-vous refusé les présens de l'un, et avez-vous accepté ceux des autres ? — Ce que j'ai fait, répondit Mencius, est conforme aux lumières de la raison et de l'équité. Me trouvant dans le

royaume de *Song*, et sur le point de faire un long voyage, il était de la politesse et de l'équité du prince de fournir à ma dépense... J'avais donc une bonne raison de recevoir son présent. Le royaume de *Sie*, lorsque j'y étais, retentissait du bruit des armes, et les ennemis le menaçaient d'une invasion prochaine. Au milieu de ce tumulte, j'étais exposé à manquer du nécessaire, et il était raisonnable que le prince, qui m'avait appelé dans ses états, pourvût à ma subsistance. Mais quant à l'offre du roi de *Tsi*, je devais la rejeter, parce qu'il n'avait aucun motif de me faire un présent; c'eût été, de ma part, une cupidité honteuse que de recevoir son argent.

Le premier ministre du royaume de *Song* vint un jour trouver Mencius, pour lui faire part du dessein qu'il avait d'abolir la coutume odieuse qui s'était introduite, de charger le peuple d'impôts, et de remettre en vigueur les anciennes lois qui n'exigeaient pour tribut que la dixième partie de la récolte, et défendaient de taxer les marchandises étrangères qui entraient dans le royaume. « Mais, lui dit-il, comme

il y a long-temps que ces lois paraissent entièrement oubliées, je ne crois pas devoir les rétablir tout à coup; il vaut mieux, ce me semble, le faire peu à peu et d'une manière insensible. Qu'en pensez-vous ? » Mencius lui répondit ainsi : « Un homme avait pris l'habitude de dérober tous les jours quelques poules à ses voisins. Un de ses amis, qui s'en aperçut, eut le plaisir de lui représenter combien cette action était honteuse et indigne d'un homme d'honneur et de probité. Je l'avoue, répondit ce voleur; mais ce vice a pris en moi une si forte racine, que je ne pourrai m'en corriger tout à coup. Voici donc ce que je ferai... Je ne déroberai plus qu'une seule poule par mois; enfin le temps viendra que je m'abstiendrai tout à fait de ce larcin. Qu'en pensez-vous ? ajouta Mencius; croyez-vous que cet homme, qui reconnaissait et détestait son vice, ne dût pas s'en corriger sur l'heure ? »

La mémoire du prince *Ven-Vang*, dit Mencius dans un de ses chapitres, sera toujours en vénération; toujours on fera l'éloge de sa piété, de sa clémence et du

soin qu'il prenait des pupilles, des veuves, des orphelins et des vieillards. Cela veut-il dire que chaque jour il envoyait les alimens nécessaires à chaque famille ! Sans doute, il n'aurait pu y suffire. Voici donc le moyen qu'il prit pour soulager ses peuples, et surtout ceux de ses sujets qui n'étaient pas en état de fournir à leurs besoins, soit par leur faiblesse, soit par leur âge avancé. Il assigna cinq petits arpens de terre à chaque père de famille pour s'y bâtir une maison, et y former des jardins. Il ordonna qu'on y plaçât des mûriers, afin que les femmes pussent nourrir des vers à soie. Par-là, les vieillards avaient des étoffes pour se vêtir et se garantir du froid. Il voulut aussi que chaque maison eût des poules et des cochons. Enfin, il assigna une certaine quantité d'arpens de terre, que les enfans robustes devaient cultiver. Par ce sage réglement, les vieillards purent se nourrir et pourvoir à la subsistance de leur famille.

« Quand *Y-Yn*, ce fameux ministre de l'empereur *Tai-Kia*, dit Mencius dans le même chapitre d'où nous avons tiré le trait

précédent, vit que ce prince dégénérait des vertus de son grand-père, il le fit descendre du trône, dont il se rendait indigne, et le renferma dans un palais secret où était le mausolée de son aïeul. Cette action hardie fut généralement approuvée. *Tai-Kia*, à la vue des cendres de ce héros, dont il était issu, rentra en lui-même, se reprocha vivement le désordre de ses mœurs, détesta ses vices, et s'appliqua sérieusement à l'étude de la sagesse. Dès que son ministre se fut assuré de son changement, il le fit sortir de sa retraite et le rétablit sur le trône. Ce fut un nouveau sujet de joie pour le peuple qui ne donna pas moins d'éloges à la docilité du jeune empereur, qu'à la sagesse et au courage de son ministre. »

Mencius, s'entretenant un jour avec un de ses disciples sur le roi de *Quei*, nommé *Hoei-Vang*, lui dit que ce prince compatissant pour les bêtes, était cruel envers les hommes. Ce prince, tourmenté du désir d'agrandir ses états, et de s'enrichir en pillant les troupeaux de ses voisins, leur

livrait de sanglantes guerres, et ses peuples devenaient les victimes de sa coupable ambition. L'affreux spectacle d'un champ de bataille, rougi du sang et couvert des cadavres de ses soldats, ne faisait aucune impression sur lui. Après avoir vu une partie de son armée taillée en pièces, loin de chercher à en sauver les débris, il les ralliait, les ramenait au combat, et plaçait à leur tête son fils, ses parens et ceux dans lesquels il avait mis sa confiance. Ainsi, il préférait quelques acquisitions à la vie des personnes qui devaient lui être les plus chères.

« Si quelqu'un, continuait Mencius, se présente à un prince, et lui dit : Je suis habile dans l'art de la guerre ; je sais ranger une armée en bataille ; si par ce discours il engage ce prince à prendre les armes, et à porter la guerre chez ses voisins, ne doit-on pas le regarder comme un homme altéré de sang, et comme un vrai perturbateur de la tranquillité des nations ? Un prince vertueux n'a pas besoin d'armes pour vaincre. Sa vertu et la douceur de

son gouvernement sont plus propres à subjuguer les royaumes, que les plus éclatantes victoires. »

Le *Hiao-King* est le cinquième livre classique du second ordre. Il ne contient que des réponses de Confucius à l'un de ses disciples, concernant les devoirs des enfans envers leurs parens, et ne consiste qu'en dix-huit petits articles.

Le *Siao-Hio*, ou l'école des enfans, est le sixième livre. Il a été composé par un docteur qui vivait vers l'an 1150 de l'ère chrétienne. C'est une compilation de maximes et d'exemples tirés des écrits des sages anciens et modernes. Le but de l'auteur est d'instruire la jeunesse, et de la former aux bonnes mœurs. Son ouvrage est divisé en deux parties, dont il nomme l'une essentielle, et l'autre accidentelle.

CHAPITRE XVIII.

Recueil d'exemples rapportés dans le sixième livre canonique et du second ordre, des Chinois.— Sage conduite de la mère du philosophe Mencius.

Zèle de la mère de Mencius pour son éducation.

La mère de Mencius avait sa maison près d'un endroit où étaient situés un grand nombre de tombeaux. Son jeune fils prenait plaisir à considérer toutes les cérémonies qui se pratiquaient pendant les funérailles; et dans ses jeux enfantins, il s'étudiait à les imiter. Sa mère s'en étant aperçue, pensa que cet endroit pourrait nuire à son éducation. Elle changea aussitôt de demeure, et alla loger à la proximité d'un marché public. A la vue des marchands, des boutiques, et du mouvement continuel du peuple qui s'y rassemblait, le jeune Mencius se mit à représenter les mou-

vemens et les diverses postures qu'il avait remarquées. Ce n'est pas encore ici, dit sa mère, un endroit où je puisse donner à mon fils l'éducation qui lui convient. Elle renonça donc à son nouveau logement, et alla en prendre un autre auprès d'une école publique. Mencius, examinant ce qui s'y passait, vit un grand nombre de jeunes gens qui s'exerçaient à la pratique de l'honnêteté et de la politesse, qui se faisaient des présens les uns aux autres, se traitaient avec une sorte de respect, se cédaient le pas, et ne négligeaient entre eux aucune des cérémonies usitées dans les visites. Son plus grand plaisir fut de les imiter. C'est aujourd'hui, dit sa mère, que je suis à portée de bien élever mon fils.

Le même Mencius, voyant un de ses voisins qui tuait un cochon, demanda à sa mère pourquoi il tuait cet animal? « C'est pour vous, lui répondit-elle en riant; il veut vous en régaler. » Faisant ensuite réflexion que son fils commençait à faire usage de sa raison, et craignant que s'il s'apercevait qu'elle eût voulu le tromper, il ne s'accoutumât à mentir et à tromper

les autres, elle acheta de la chair de cet animal, et lui en fit servir à son dîné.

Dispute entre deux Princes, terminée sans guerre et sans le jugement d'un conseil.

Deux princes de deux royaumes voisins se disputaient une terre, sur laquelle chacun prétendait avoir un droit légitime. Ils convinrent l'un et l'autre de prendre le prince *Ven-Vang* pour arbitre. C'est un homme équitable, dirent-ils, il aura bientôt terminé notre différend. Ils partent ensemble; à peine sont-ils arrivés dans le royaume de ce monarque, qu'ils voient des laboureurs se cédant les uns aux autres une portion de terre, au sujet de laquelle l'un pouvait faire un procès à l'autre; et des voyageurs qui se laissaient, par politesse, le milieu du chemin. Quand ils entrèrent dans les villes, ils virent des jeunes gens qui déchargeaient des vieillards de leurs fardeaux pour s'en charger eux-mêmes; lorsqu'ils furent arrivés dans la ville royale, et qu'ils virent les manières polies et respectueuses de ses habitans, les marques d'honneur et de déférence qu'ils se donnaient les uns aux au-

tres : « Que nous sommes peu sensés ! se dirent-ils l'un à l'autre ; combien nous méritons peu de marcher sur les terres d'un prince si sage ! » Aussitôt ils se cédèrent mutuellement la terre, qui était l'objet de leur contestation. Chacun d'eux ayant refusé de l'accepter, elle resta indépendante et exempte de tout droit seigneurial.

Sage réglement d'une Société de Lettrés chinois.

Un lettré avait établi, avec plusieurs de ses amis, une société dans laquelle ils devaient travailler de concert à s'avancer dans la perfection. Il était convenu avec eux d'observer inviolablement le réglement que voici : 1°. tous les membres de la société s'assembleront de temps en temps pour s'exciter les uns les autres à la vertu ; 2°. ils s'avertiront mutuellement de leurs défauts ; 3°. ils se réuniront les jours de fêtes pour les passer ensemble ; 4°. ils s'assisteront dans leurs besoins, et se prêteront un mutuel secours dans leurs peines et leurs afflictions ; 5°. si quelque membre de la société fait une action digne d'éloges, on l'écrira dans le

registre pour en conserver la mémoire ; il en sera de même si quelqu'un commet une faute considérable ; 6°. tout membre qui, après avoir été averti trois fois de ses fautes, y retombera, sera pour toujours exclus de la société, et son nom sera biffé du registre.

Excellent enseignement d'un Mandarin.

Le mandarin *Hou-Yuen* se plaignait souvent de ce que les jeunes gens qui s'adonnaient aux sciences, et aspiraient aux magistratures, ne s'attachaient qu'à une vaine éloquence, sans se mettre en peine d'approfondir la doctrine des anciens sages, et de se former sur leurs exemples. C'est pour cette raison qu'il n'expliquait à ses disciples que ce qu'il y a de plus important dans les anciens livres, concernant les mœurs et les vertus qu'on doit acquérir pour bien gouverner, et dédaignant les fleurs de la rhétorique, il n'avançait rien qui ne fût appuyé sur de solides raisonnemens. Sa réputation s'étendit bientôt dans tout l'empire, et en peu de temps il eut plus de mille disciples qui firent les plus grands progrès à son école.

Bel exemple d'amour filial et fraternel.

Le jeune *Sie-Pao* n'avait d'autre désir que de se rendre savant dans les lettres, et d'acquérir des vertus. Son père, après avoir contracté un second mariage, le prit dans une telle aversion qu'il le chassa de sa maison. Ne pouvant se séparer de l'auteur de ses jours, il pleurait sans cesse, et ne pouvait se résoudre à sortir du logis paternel. Son père en vint aux menaces, ensuite aux coups; forcé de se retirer, il se bâtit une petite cabane auprès de la maison qu'il venait de quitter, afin de pouvoir la nettoyer tous les matins, et en balayer les appartemens, ainsi qu'il avait coutume de faire. Son père n'en fut que plus irrité. Dans sa colère il fit abattre la hutte, et éloigna entièrement ce tendre fils de sa présence. *Sie-Pao* ne se rebuta point; il chercha un logement dans le voisinage, et soir et matin il venait se présenter à son père pour lui rendre ses devoirs. Une année se passa ainsi, sans que les manières dures, avec lesquelles il était reçu, eussent pu affaiblir sa piété filiale. Enfin, son père fit des

réflexions sur l'injustice de sa haine ; et après avoir mis en parallèle la dureté de sa conduite avec le tendre amour de son fils, il lui rendit son amitié, et le rappela auprès de sa personne.

Dans la suite *Sie-Pao* perdit ses parens. Après en avoir porté le deuil pendant trois ans, ses frères cadets lui proposèrent d'en partager l'héritage : il y consentit ; mais admirons la conduite qu'il tint à leur égard dans cette circonstance où l'intérêt divise souvent les personnes également unies par les liens du sang, et par ceux de l'amitié. « Voici, leur dit-il, des domestiques que leur grand âge empêche de servir plus long-temps : je les connais bien, et ils sont faits à mes façons d'agir ; pour vous, ce ne serait qu'avec beaucoup de peine que vous pourriez les gouverner ; ainsi ils demeureront avec moi. Voici des maisons presque ruinées et des terres stériles ; je les cultive ces terres dès ma tendre jeunesse ; ainsi je me les réserve : il ne nous reste plus que le mobilier à partager : je prends pour moi ces vases à demi-brisés, et ces vieux meubles qui tombent en morceaux ; je m'en

suis toujours servi, et je veux qu'ils entrent dans mon lot. » Ce fut ainsi que *Sie-Pao* prit pour lui tout ce qui était de moindre valeur dans la maison de son père. Il fit plus, ses frères ayant bientôt dissipé leur patrimoine, il partagea avec eux ce qui lui restait du sien.

Sages paroles de la mère d'un Ministre chinois adressées à son fils.

Huen Yu, un des plus célèbres personnages de l'empire chinois, rapporte que c'est aux conseils de sa mère qu'il attribuait la splendeur de sa maison. « Un jour, dit-il, elle me prit en particulier, et me parla ainsi : Un jour que j'étais allé voir un de mes parens, qui occupait la place de premier ministre, vous avez un fils, me dit-il, s'il parvient jamais à quelque dignité, et que vous appreniez qu'il est dans le besoin, et qu'il a peine à subsister, tirez-en un bon augure pour son avenir; si au contraire on vous dit qu'il possède d'immenses richesses, que son écurie est remplie des plus beaux chevaux, et qu'il s'habille avec magnificence, regardez ce luxe

comme le présage certain de sa ruine prochaine. Je n'ai jamais oublié, ajouta-t-elle, une réflexion aussi sensée; et je me suis dit à moi-même: «Comment peut-il se faire que des personnes constituées en dignités, envoient tous les ans à leurs parens des sommes considérables et de riches présens? Si c'est un effet de leur économie et le superflu de leurs appointemens, je ne saurais les blâmer; mais si c'est le fruit de leurs injustices, quelle différence y a-t-il entre ces mandarins et des voleurs? S'ils sont assez habiles pour se soustraire à la sévérité des lois, comment peuvent-ils ne pas rougir d'eux-mêmes, et supporter leur propre confusion? »

Admirable conduite d'une jeune veuve envers sa belle-mère.

Une jeune personne nommée *Chin*, épousa à l'âge de seize ans un homme qui, aussitôt après son mariage, fut obligé de partir pour l'armée. Comme il était sur son départ: « Je ne sais, dit-il à sa femme, si je reviendrai de cette expédition. Je laisse une mère fort âgée, et je n'ai point

de frères qui puissent prendre soin d'elle. Puis-je compter sur vous, si je venais à mourir ? et voudriez-vous bien vous charger de ce soin ? » La jeune femme consentit de tout son cœur à la demande de son mari, et celui-ci partit sans nulle inquiétude sur l'existence de sa mère. La nouvelle de sa mort étant arrivée peu de temps après, sa jeune veuve tint la parole qu'elle lui avait donnée, et prit un soin tout particulier de sa belle-mère. Elle filait tout le jour, et fabriquait des étoffes pour se procurer les moyens de la faire subsister. Lorsqu'elle eut porté le deuil pendant trois ans, ses parens voulurent lui donner un nouveau mari. Elle rejeta bien loin la proposition qu'ils lui en firent, en leur alléguant la promesse qu'elle avait faite à celui qu'elle avait perdu, et leur assurant qu'elle se donnerait plutôt la mort, que de consentir à de secondes noces. Une réponse si précise ferma la bouche à ses parens. Devenue ainsi maîtresse d'elle-même, elle passa vingt-huit ans auprès de sa belle-mère, et lui procura tous les secours qu'elle aurait pu attendre du meilleur des fils.

Celle-ci étant morte, âgée de plus de quatre-vingts ans, la vertueuse veuve vendit ses terres, ses maisons et tout ce qu'elle possédait, pour lui faire de magnifiques obsèques, et lui procurer la plus honorable sépulture. Une action si généreuse frappa tellement le gouverneur de deux villes voisines, qu'il en voulut faire à l'empereur un récit détaillé. Ce prince, après avoir lu son mémoire, récompensa la piété de cette dame, en lui faisant donner quatre mille deux cent quarante onces d'argent, et en l'exemptant pendant sa vie de tout impôt.

Trait d'amour fraternel d'un Ministre envers sa vieille sœur.

Sous le règne d'un empereur d'une ancienne dynastie, le premier ministre de l'empire avait une sœur qui tomba dans une grave maladie. Comme il faisait chauffer un bouillon qu'il devait lui présenter, le feu prit à sa barbe. Sa sœur, tout émue de cet accident: « Ah, mon frère ! s'écria-t-elle, pourquoi, ayant un si grand nombre de domestiques pour me servir, vous

donner vous-même cette peine ? — Je le sais bien, répondit-il ; mais comme nous sommes vieux l'un et l'autre, c'est peut-être la dernière occasion que j'aurai d'offrir mes petits services à ma sœur bien-aimée. »

Beau trait de désintéressement et de probité de deux Chinois.

Un homme du bas peuple vint trouver un jour le gouverneur de la ville de *Si-Ngan*. « J'avais un ami, lui dit-il, qui m'envoya cent onces d'argent dont il savait que j'avais besoin. Comme il est mort, j'ai voulu rendre cette somme à son fils ; mais il s'obstine à ne la pas recevoir. Je vous prie de le faire venir en votre présence, et de lui ordonner de prendre ce qui lui appartient. » En prononçant ces dernières paroles, cet homme dépose l'argent entre les mains du gouverneur, qui fait venir l'homme en question, et lui présente la somme qui lui a été remise par l'ami de son père ; mais celui-ci proteste que son père n'a jamais envoyé à personne cent onces d'argent. Le mandarin, ne pouvant

découvrir la vérité, voulait rendre l'argent, tantôt à l'un, tantôt à l'autre; mais aucun d'eux ne voulait le recevoir, et chacun soutenait qu'il ne lui appartenait pas. Nous n'avons pu savoir ce que le gouverneur fit de cette somme qui n'avait point de maître.

Sage conduite d'un Mandarin à l'égard de ses enfans.

Sou-Quang, qui avait été précepteur du prince héréditaire, fils de l'empereur *Siuen-Ti*, présenta une requête à ce prince, pour lui demander la permission de se retirer dans sa maison, où il désirait de passer ses vieux jours. L'empereur lui accorda sa demande, et lui fit présent d'une forte somme d'argent. Le prince héréditaire ne se montra pas moins libéral envers lui.

Ce bon vieillard, de retour dans sa patrie qu'il avait abandonnée depuis longtemps, ordonna que sa table fût toujours bien servie, afin de régaler ses parens et ses anciens amis. De temps en temps, il demandait à son intendant, combien il lui restait encore d'argent, et lui ordon-

nait d'acheter ce qu'il y avait de meilleur. Cette dépense alarma ses enfans. Ils allèrent trouver les amis de leur père pour les engager à lui faire des représentations à ce sujet. « Nous espérions, leur dit-il, que notre père, comblé d'honneurs et de biens, ne penserait qu'à établir solidement sa famille, et à nous laisser une riche succession. Cependant vous voyez la dépense qu'il fait en repas et en divertissemens. Ne ferait-il pas un meilleur usage de son argent, s'il achetait des terres et des maisons? » Les amis du vieillard leur promirent de lui parler. Effectivement, ils saisirent un moment favorable, et lui insinuèrent le sujet de plainte qu'il donnait à ses enfans.

« Je m'étonne, leur répondit-il, des plaintes de mes enfans. Pensent-ils donc que je radote, et que j'aie perdu le souvenir de ce que je dois à ma postérité? Qu'ils sachent que je leur laisserai en terres et en maisons plus qu'il ne leur en faudra pour vivre, s'ils savent faire valoir mon héritage. Mais qu'ils ne se persuadent pas qu'en augmentant leur bien, je contribue à favoriser

leur paresse. J'ai toujours ouï dire que donner de grandes richesses à un homme sage, c'est énerver sa vertu ; et qu'en donner à un insensé, c'est augmenter le nombre de ses vices, et leur communiquer plus de force. Cet argent, que je dépense, l'empereur me l'a donné pour soulager et récréer ma vieillesse; n'est-il pas juste que j'en profite, selon ses intentious, et que pour passer plus gaiement le peu de temps qui me reste à vivre, je me divertisse avec mes parens et mes amis? »

Héroïsme de deux jeunes filles qui préfèrent la mort à la perte de leur honneur.

Tang-Téou avait deux filles, l'une était âgée de dix-neuf ans, et l'autre de seize. Toutes deux étaient d'une rare beauté, et d'une vertu plus grande encore, quoiqu'elles n'eussent reçu d'autre éducation que celle des gens de la campagne. Des brigands qui infestaient les provinces de l'empire, firent une irruption soudaine dans le village qu'habitait ces jeunes personnes. Elles n'eurent rien de plus pressé que d'aller se cacher dans les trous des

montagnes voisines, pour se dérober aux insultes dont leur jeunesse était menacée. Les brigands les eurent bientôt trouvées. Ils les emmenèrent avec eux dans le dessein d'assouvir sur elles leur brutalité. Après une marche assez longue, ils se trouvèrent sur le bord d'un précipice. Dans le moment, l'aînée de ces deux filles, s'adressant à sa cadette : « Il vaut beaucoup mieux, lui dit-elle, perdre la vie que la pudicité, » et aussitôt elle se précipita dans l'abîme; sa sœur imita son exemple, mais elle ne mourut pas de cette chute, et en fut quitte pour avoir les jambes cassées. A ce spectacle effrayant, les brigands continuèrent leur route, sans faire attention à ce qu'elles étaient devenues. Le gouverneur de la ville voisine se hâta d'instruire l'empereur de cet événement. Afin de perpétuer le souvenir d'une si belle action, ce prince fit lui-même un magnifique éloge des jeunes personnes qui l'avaient faite, et exempta pour toujours de tout impôt leur famille et leur village.

La bonne union rétablie dans une maison par un homme vertueux.

Leao-Yung était fort jeune quand il perdit ses parens. Il avait quatre frères avec lesquels il vivait dans la plus parfaite intelligence; ils habitaient sous le même toit, et leurs biens étaient communs. Ses quatre frères prirent chacun une épouse; la bonne union ne tarda pas à être troublée par les femmes. Elles ne pouvaient se supporter les unes les autres, et sans cesse s'élevaient entre elles des querelles, souvent pour les moindres sujets. Enfin, elles en vinrent au point de demander le partage des biens, et des habitations séparées. *Leao-Yung* fut vivement affligé de cette demande. Pour montrer jusqu'à quel point il l'était, il assembla ses frères et leurs femmes dans son appartement. Après en avoir fermé la porte, il prend un bâton, et s'en frappant la tête avec force : « Ah, malheureux *Leao-Yung* ! s'écrie-t-il; que te sert de veiller sans cesse sur toutes tes actions, de t'appliquer à l'étude de la vertu, de méditer la doctrine de nos anciens sages?

Tu te flattes de réformer un jour, par ton exemple, les mœurs d'un vaste empire, et tu n'es pas encore parvenu à faire régner la paix dans ta maison! »

Ce spectacle et ces paroles frappèrent vivement ses frères et belles-sœurs. Ils se jetèrent à ses pieds, et, fondant en larmes, ils lui promirent de changer de conduite. Dès ce moment, la bonne intelligence se rétablit dans la maison, et l'on y vit régner une union parfaite entre les femmes qui y avaient fait entrer la discorde.

CHAPITRE XIX.

Autres traits de vertu concernant quelques Mandarins.

QUELQU'UN demandait un jour à un mandarin si, depuis qu'il s'efforçait de devenir vertueux, il était parvenu à se défaire de toute affection particulière. « Je m'aperçois, répondit-il, que je n'en suis

pas encore là : voici à quoi je le reconnais. Il y a quelque temps qu'une personne m'offrit un cheval si prompt à la course, qu'il faisait quarante lieues dans un jour. Quoique j'aie refusé ce présent d'un homme qui pouvait avoir des vues d'intérêt, je vous avouerai que, dès qu'il s'agit de proposer quelqu'un pour une place vacante, son nom ne manque pas de me venir à l'esprit. De plus, que mon fils éprouve quelque légère indisposition, qui ne mette pas sa vie en danger, je ne laisse pas de passer toute la nuit sans dormir, et dans je ne sais quelle agitation, qui me fait bien connaître que mon cœur n'est pas encore fermé à toute affection peu réglée.

Un autre mandarin avait pris tant d'empire sur lui-même, que les événemens les plus extraordinaires et les plus imprévus n'étaient pas capables de troubler tant soit peu la tranquillité de son âme. Un jour, sa femme entreprit de l'exciter à la colère. Pour y réussir, elle donna à sa servante des ordres qui furent ponctuellement exécutés. Comme notre mandarin se disposait

à se rendre à la cour, et que, pour y paraître convenablement à sa dignité, il avait pris ses plus beaux vêtemens, cette servante renversa la marmite à ses pieds. Ses habits ayant été gâtés par cet accident, il fut hors d'état de paraître ce jour-là devant le monarque. Bien loin de s'emporter, il ne changea pas même de visage; et sans sortir de sa tranquillité ordinaire, il se contenta de dire à sa servante : « Est-ce que vous vous êtes brûlé la main? » Puis il se retira dans son appartement. Ce trait nous rappelle ceux de Socrate, de saint François de Sales et de M. de Turenne.

Le mandarin *Yang-Chin* avait adressé à l'empereur un magnifique éloge des talens et des vertus d'un lettré. Le monarque donna à celui-ci, pour le récompenser, le gouvernement de la ville de *Chang*. Un jour qu'*Yang-Chin* passait par cette ville, le gouverneur qui lui devait sa fortune, se rendit aussitôt à son logis pour lui rendre ses devoirs, et lui offrir en même temps cent soixante onces

d'argent. Notre mandarin, jetant alors sur lui un regard sévère : « Je vous ai connu autrefois, lui dit-il, et vous ai pris pour un homme sage : c'est pourquoi je vous ai recommandé à l'empereur. Comment arrive-t-il que vous ne me connaissiez pas ? » — Croyez-moi, répondit le gouverneur, recevez cette légère preuve de ma reconnaissance. Il est nuit close ; personne n'en saura jamais rien. — Comment ! répliqua le mandarin, personne n'en saura jamais rien ! Est-ce que le *Tien* ne le saura pas ? Est-ce que les esprits l'ignoreront ? ne le saurai-je pas, moi ? ne le saurez-vous pas, vous-même ? Comment donc dites-vous que personne ne le saura ? A ces paroles, le gouverneur ne put s'empêcher de rougir de honte, et se retira tout confus.

—

Tchung-Yu eut jusqu'à trois fois la charge de général des troupes de l'empereur. Dans cette élévation, il ne se piqua jamais d'avoir de beaux chevaux, ni de porter des parfums sur sa personne. S'il avait quelques momens de loisir, il les employait à la lecture. Il ne faisait nul cas

de ces vains présages que les esprits superstitieux regardent comme des signes avant-coureurs des malheurs qui doivent arriver, et se gardait bien d'en informer l'empereur. Il avait les sectaires en horreur, surtout ceux qui suivaient les sectes idolâtres de *Foé* et de *Tao* ; ceux de ses subordonnés qui tombaient dans quelque faute, éprouvaient toute sa sévérité; mais les pauvres et les orphelins étaient les objets de ses libéralités. Ses greniers, pleins de riz, étaient ouverts au peuple dans les temps de disette; les hôtelleries publiques étaient soigneusement entretenues par ses ordres; et rien n'égalait sa magnificence dans les repas qu'il donnait à ses amis. Enfin, apprenait-il qu'il se trouvait dans son ressort quelques filles pauvres, appartenant à d'honnêtes parens, ou orphelines, il se chargeait de leur établissement, leur procurait des maris de même condition, et leur fournissait des habits de noces.

Quand le docteur *Lieon* visitait ses amis, il les entretenait quelquefois pendant plus d'une heure, sans se courber

tant soit peu, et tenant ses épaules et sa poitrine comme immobiles. On ne lui voyait pas même remuer les mains et les pieds; et on l'aurait pris pour une statue parlante, tant il appréhendait de faire un mouvement contraire à la modestie.

Un mandarin se faisait bâtir une maison à la proximité du palais impérial. Quelqu'un de ses amis remarquant que le vestibule n'en était pas assez vaste, et qu'à peine un cavalier pourrait s'y tourner, ne put s'empêcher de critiquer cette disposition en sa présence. « Cette maison, répondit-il en souriant, appartiendra un jour à mes enfans. Le vestibule est assez vaste pour les cérémonies qui se pratiqueront à ma pompe funèbre. »

CHAPITRE XX.

Choix de déclarations et d'ordonnances de plusieurs empereurs de la Chine, propres à faire connaître l'esprit d'équité qui préside au gouvernement de cet empire.

Pour avoir une connaissance précise des principes d'un gouvernement, il faut faire attention à ses lois. Si celui de la Chine est regardé depuis long-temps comme un modèle que les princes doivent suivre, dans plusieurs parties, c'est que les monarques qui depuis des milliers de siècles ont régi ce vaste empire, se sont presque tous appliqués à se montrer dans leurs ordonnances les pères de l'immense famille à la tête de laquelle le ciel les avait placés. Dans le grand nombre de ces ordonnances, nous avons choisi, pour les mettre sous les yeux de nos lecteurs, celles qui nous ont le plus touchés, et que nous regar-

dons comme autant de sujets d'instructions pour les princes, pour les peuples, et pour ceux que leurs fonctions placent au-dessus de leurs concitoyens.

Déclaration de l'empereur King-Ti, *successeur de l'illustre* Venti, *concernant la pitié qui doit accompagner les jugemens criminels.*

« S'il faut des lois et des châtimens pour prévenir ou arrêter les désordres, on doit aussi penser qu'on ne peut ressusciter ceux qu'on a fait mourir. Cependant il arrive quelquefois que de mauvais juges sacrifient un innocent à leur haine ou à celle d'autrui, et font une espèce de trafic de la vie des hommes. Il en est même quelquefois d'autres qui, désintéressés en apparence, ne cherchent au fond qu'à se faire une réputation aux dépens d'autrui, et donnent les beaux noms de vigilance et d'équité à la plus violente chicane, et à la plus excessive sévérité, et font ainsi périr bien des malheureux, même des officiers de distinction. C'est pour moi un grand sujet de douleur, d'inquiétude et de com-

passion. Mais comme, d'ailleurs, les supplices sont nécessaires, et qu'il faut des lois qui les déterminent, voici ce que je crois devoir ordonner, pour remédier en partie à l'abus qu'on en peut faire. *Quand, selon la lettre de la loi, prise dans sa rigueur, quelqu'un est jugé digne de mort, si le public, pour des circonstances particulières, paraît ne point acquiescer à ce jugement, il faut y avoir égard, et mitiger la sentence.* »

Ordonnance de l'empereur Suen - Ti *pour qu'on lui présente des personnes qui se soient distinguées par leur amour pour leurs parens.*

« Dans l'intime persuasion où je suis de mon insuffisance et de mon défaut de lumières, je tâche d'y suppléer par une attention soutenue aux besoins de mon empire, et je m'en occupe nuit et jour. La juste appréhension où je suis de déshonorer mes ancêtres, m'a fait appeler à mon secours des hommes d'un mérite reconnu. Malgré leurs conseils, et les moyens que j'ai pris pour réformer les mœurs, je n'ai

pu encore y parvenir. Aujourd'hui, nous nous rappelons cette respectable tradition qui nous apprend que la piété filiale est la base des vertus ; en conséquence, nous ordonnons que, de chaque gouvernement, on nous présente quelqu'un qui se distingue dans la pratique de cette vertu. Je veux honorer tous ceux qui me seront envoyés, et les avancer selon leur capacité. »

Déclaration de l'empereur Tching - Ti *contre le luxe.*

« Nos anciens princes, en établissant les titres d'honneur avec tant de sagesse, ont eu principalement en vue de distinguer les rangs dans l'état. En même temps, ils ont voulu que les premiers fussent occupés par des hommes vertueux. Ce fut pour honorer les illustres personnages, que furent réglées les distinctions de chars et d'habits, que l'antiquité a si bien observées. Suivant les maximes de ces grands hommes, les richesses n'étaient point un titre qui dispensât de l'observation des lois. Cet usage était une leçon continuelle qui apprenait aux peuples à pratiquer la vertu.

» Aujourd'hui, quelle différence ! on ne voit que luxe, que folles dépenses, et le mal va toujours croissant. Les personnes qui m'approchent ou comme parens et alliés, ou comme officiers, au lieu d'entrer avec moi dans des sentimens d'aversion et de haine pour les désordres, les autorisent au contraire par leurs exemples ; au lieu d'être les modèles des peuples, ils sont entièrement occupés de leur faste et de leurs plaisirs. Ils bâtissent de magnifiques palais ; ils font planter de superbes jardins, et creuser de vastes bassins ; ils nourrissent dans l'oisiveté une foule d'esclaves ; ils se font faire tous les jours des habits plus riches les uns que les autres ; c'est à qui aura plus de cloches, plus de tambours, et un plus grand nombre de chanteuses. Enfin, dans leurs chars, dans leurs habits, dans leurs mariages, à leurs funérailles, et dans tout le reste, leur dépense est excessive. Parmi les magistrats et le peuple, ceux qui possèdent des richesses se conforment à ces nouveaux exemples, et ce qui est plus malheureux,

c'est qu'un abus si condamnable devienne une coutume.

» Comment, avec ces désordres, la modestie, la tempérance, et une sage économie régneront-elles dans l'empire ? Si ces vertus en sont bannies, comment n'y souffrira-t-on pas de mauvais temps ? Sera-t-il possible que chacun ait toujours au delà du nécessaire ?

» Par ces présentes, nous enjoignons à nos ministres et à tous les magistrats de faire tous leurs efforts pour réformer tant d'abus. Le noir et le vert sont les couleurs que doivent porter toutes les personnes du peuple ; on ne doit pas leur en souffrir d'autres. Nous recommandons à tous les grands, à tous ceux qui nous approchent, de s'observer sur cet article, et d'être les premiers à donner l'exemple de la réforme. »

Ordonnance par laquelle l'empereur Vou-Ti, *chef de la septième dynastie, recommande qu'on lui donne des avis, avec liberté.*

« Rien n'est plus difficile pour un officier que d'adresser des remontrances à son prince. Si celui-ci se rend difficile, ou reçoit mal les avis qu'on lui donne, il ferme la bouche aux plus zélés et aux plus fidèles de ses sujets. Je n'y puis penser sans pousser de profonds soupirs. Par une déclaration expresse, j'ai déjà recommandé qu'on me donnât librement les avis qu'on jugerait m'être utiles. Je suis en effet résolu de faire mes efforts pour en profiter. Pour donner plus de latitude à cette liberté, voici ce que je déclare : pourvu qu'une remontrance soit bonne et utile pour le fonds, peu m'importe qu'elle soit mal conçue, et qu'elle renferme quelque expression peu mesurée, et je défends qu'on en fasse un crime à l'auteur ; qu'on dissimule à son égard, ou qu'après lui avoir fait sentir sa faute, on lui pardonne. Pour bien faire connaître à tout l'empire qu'on

peut aujourd'hui, sans danger, m'adresser des remontrances, j'ordonne qu'on mette en liberté les deux qui dernièrement m'ont manqué de respect, en me donnant des avis. »

Déclaration de l'empereur Hiao Venti *sur le même sujet.*

« Notre intention est, et nous désirons vivement que tous nos sujets depuis nos plus grands officiers jusqu'aux plus petits, que les simples lettrés, les marchands, les artisans et autres, nous exposent ce qu'ils croiront être avantageux à l'état, et capable de contribuer au bonheur des peuples, ainsi que ce qu'ils jugeront être défectueux dans le gouvernement actuel, et surtout ce qui leur paraîtra nuisible aux bonnes mœurs et à la vertu. Je leur recommande à tous, non-seulement de ne me rien cacher à cet égard, mais encore de s'expliquer librement et sans détour. Ce ne sont point de beaux et longs discours que je demande, mais de bons mémoires courts et pleins de choses que je puisse examiner par moi-même. Il n'en sera que

plus aisé à ceux qui me les donneront, d'y éviter les fautes qui pourraient m'offenser, et à moi d'en tirer, pour mon instruction, l'utilité que j'en espère. »

Ordonnance d'un ancien empereur pour la destruction d'un grand nombre de Bonzeries, Monastères de Chinois idolâtres, adorateurs de Foé.

« Sous nos trois fameuses dynasties, on n'entendit jamais parler de l'idole *Foé*. Ce n'est que sous quelques dynasties suivantes, que ses adorateurs qui ont introduit ses statues, commencèrent à se répandre dans cet empire. Depuis ce temps-là, ce culte étranger s'est insensiblement établi, sans qu'on y ait assez pris garde, et chaque jour il fait de nouveaux progrès. Les peuples en sont malheureusement imbus, et l'état en souffre. A la cour, dans toutes les villes, dans les montagnes, ce n'est que bonzes des deux sexes. Le nombre et la magnificence des bonzeries augmente chaque jour. Une multitude d'ouvriers sont occupés à fabriquer des statues de toute matière, et emploient une grande quantité

d'or à les orner. Nombre de gens renoncent à leur prince et à leurs parens, pour se soumettre à un maître bonze. On voit même des scélérats, qui, abandonnant leurs femmes et leurs enfans, vont chercher parmi les bonzes un asile contre les lois. Peut-on rien voir de plus pernicieux? Nos anciens tenaient pour maxime que, s'il y avait un homme qui ne labourât point, et une femme qui ne s'occupât point aux soieries, quelqu'un s'en ressentait dans l'état, et souffrait ou de la faim ou du froid. Que sera-ce donc aujourd'hui qu'un nombre infini de bonzes, hommes et femmes, vivent et se vêtissent des sueurs d'autrui, et occupent une infinité d'ouvriers à bâtir de tous côtés, et à orner à grands frais de vastes édifices? Faut-il chercher d'autre cause de l'épuisement où était l'empire sous quatre de nos anciennes dynasties, et de la fourberie qui régnait alors dans toutes les classes de cette monarchie?

» Quant à notre dynastie, les princes qui l'ont fondée, après avoir employé avec succès la force des armes pour rendre à l'état son ancienne tranquillité, songèrent à lui

donner de bonnes lois. Pour y parvenir, bien loin de rien emprunter de la secte de *Foé, Tai-Tsong* se déclara contre elle. Malheureusement il ne l'attaqua pas avec assez de vigueur, et le mal ne fit qu'augmenter. Pour moi, après avoir lu et examiné tout ce qu'on m'a représenté à ce sujet, et après en avoir délibéré avec des hommes sages, j'ai pris une résolution, et je m'y tiendrai : c'est un mal; il y faut remédier. Tout ce qu'il y a d'officiers éclairés et zélés dans les provinces, me presse de mettre la main à l'œuvre. A leur avis, c'est tarir la source des erreurs qui inondent tout l'empire, c'est le moyen de rétablir le gouvernement de nos ancêtres, c'est l'intérêt commun, c'est la vie des peuples.

» Voici donc ce que j'ordonne : 1°. plus de quatre mille six cents bonzeries, qui sont répandues çà et là dans tout l'empire, seront détruites. Les bonzes, hommes ou femmes qui les habitent, et dont le nombre de compte fait monte à deux cent soixante mille, retourneront au siècle, et payeront leur contingent des charges communes ; 2°. on détruira aussi plus de quarante mille

bonzeries, moins considérables, qui couvrent les campagnes; et les terres immenses qui y sont affectées, seront réunies à notre domaine. Les cent cinquante mille esclaves des bonzes seront inscrits sur les rôles des magistrats, et feront partie du peuple. Quant aux bonzes étrangers (1) qui sont venus dans cet empire pour enseigner leur loi, et qui sont au nombre d'environ trois mille, ma volonté est qu'ils se confondent avec nos autres sujets. Hélas! il n'y a que trop long-temps qu'on diffère à remettre les choses sur l'ancien pied : pourquoi donc un nouveau délai? c'est chose conclue et arrêtée. Vu la présente ordonnance, qu'on procède à l'exécution : telle est notre volonté. »

Cette ordonnance fut exécutée avec quelques restrictions de peu d'importance. On laissa deux grandes bonzeries, l'une au nord et l'autre au midi, avec trente bonzes pour chacune. On en laissa aussi subsister une dans chaque gouvernement, avec un

---

(1) Quelques savans prétendent que par les bonzes étrangers, il faut entendre des moines chrétiens qui s'étaient introduits à la Chine pour y prêcher l'Evangile.

certain nombre de ces moines. Toutes ces bonzeries furent distinguées en trois ordres, et le nombre de leurs habitans fut proportionné à leur grandeur.

Autre déclaration d'un empereur d'une ancienne dynastie, nommée Tang.

« On dit, et c'est une chose vraie, que les perles et les pierres précieuses ne peuvent servir ni de nourriture, ni d'habits, et qu'elles ne garantissent ni du froid ni de la faim. Il en est de même à proportion de plusieurs autres vains ornemens. *Venti* disait, avec beaucoup de raison, que la sculpture, la gravure, et d'autres arts semblables, nuisaient à l'agriculture; que les broderies, et les autres ouvrages de cette espèce, détournaient les femmes de travailler, comme autrefois, aux étoffes nécessaires et aux vêtemens d'un usage commun. Ce sage prince attribuait à ces désordres la faim et le froid que les peuples souffraient. *Kia-Y*, qui vivait sous *Venti*, enchérissait encore sur ces réflexions. » Un homme, disait-il, qui ne fait pas deux repas par jour, souffre de la faim, et s'il

passe deux années sans faire d'habits, il souffre du froid en hiver. Or, quand on a faim et froid, il n'est rien qui retienne : en pareille circonstance la plus tendre mère ne saurait retenir son fils. Un prince, à plus forte raison, pourra-t-il contenir ses peuples?

» Elevé au-dessus des nations, des grands et des rois; chargé, malgré ma faiblesse, du soin de rendre mon empire heureux, je m'en occupe sans cesse, et jusqu'à oublier les heures du repas et du sommeil. Je voudrais faire revivre parmi mes peuples la simplicité et l'innocence des anciens temps. Comme cela est impossible à l'égard des indigens, je voudrais que chaque famille fût suffisamment pourvue. Hélas! je n'en puis venir à bout; mes greniers sont presque vides, et la disette est toujours la même; pour peu que l'on souffre des inondations ou des sécheresses, on sera réduit à manger du son. Quand je cherche la cause de ces malheurs, je ne puis les attribuer qu'à mes fautes. Par la délicatesse de ma table, et la richesse de mes habits, j'ai inspiré à mes sujets l'amour du luxe et de la bonne chère.

» En effet, les peuples suivent moins les instructions des princes, qu'ils ne se conforment à leurs inclinations, et l'on ne voit guère, que lorsqu'ils ont été corrompus par leurs mauvais exemples, ils se rendent à leurs exhortations. Aussi nos anciens et sages rois faisaient-ils de leur conduite personnelle le principal ressort du gouvernement. C'était par ce moyen qu'ils parvenaient à corriger tous les abus, et à rendre leurs sujets vertueux. Dans certains temps plus voisins du nôtre, quelques princes, sans les égaler, les ont imités avec succès; pourquoi ne le ferais-je pas moi-même ? Vouloir inspirer à mes officiers l'économie et la frugalité, à mes peuples la candeur et la simplicité, tant qu'on me verra user d'étoffes recherchées, de broderies, et de perles d'un grand prix, c'est vouloir l'impossible. Oui, je le reconnais enfin; c'est au prince à donner l'exemple, et je le veux donner.

» Ce que j'ai de meubles d'or et d'argent, ou d'autres ornemens des mêmes métaux, je les fais fondre pour le payement de mes troupes, et autres besoins semblables. Quant à mes bijoux, perles, diamans, et autres

choses semblables, que je crois fort inutiles, je vais les jeter au feu devant mon palais, pour annoncer à tout mon empire que j'ai le luxe en horreur. Puisqu'un cœur droit et sincère a le pouvoir de toucher le ciel, j'espère qu'il pourra aussi toucher mes sujets; et qu'on obéira du moins à ceux de mes ordres qu'on verra soutenus de mes exemples. Qu'on commence par mon palais; je donne l'ordre aux reines, et autres femmes qui sont à leur service, de porter désormais des vêtemens, dont la propreté fasse tout l'ornement. Je leur défends d'user de perles et d'autres bijoux de prix. Je veux faire en sorte, s'il se peut, que l'or ne soit pas plus estimé que la terre; je veux au moins bannir le luxe. La modestie, la frugalité, l'économie, sont les moyens de subvenir aux besoins des peuples : je veux que ces vertus règnent dans mon empire. Que la présente déclaration soit nécessairement publiée, et que tout le monde sache que telle est ma volonté. »

Si nous avons rapporté ces déclarations ou ordonnances de quelques empereurs de la Chine, c'est pour faire connaître à nos

lecteurs avec quel soin, plein d'attention ; ces monarques s'occupent du gouvernement de leur empire, et du bonheur des trois cents millions d'hommes soumis à leur autorité. Certes, si nous parcourons les histoires des peuples anciens et modernes, nous ne trouverons aucune suite de princes dont les ordonnances forment un code de morale, semblable à celui que nous présentent les déclarations, et autres pièces pareilles, contenues dans les annales chinoises. Il ne faut donc pas s'étonner qu'une monarchie, fondée sur les principes mêmes de la loi naturelle, et sur des instructions toutes patriarchales, dure depuis plus de quatre mille ans, et paraisse devoir durer encore un grand nombre de siècles.

CHAPITRE XXI.

Recueil de traits historiques, concernant plusieurs Femmes illustres de la Chine. — Sages leçons d'une mère à son fils.

Mong-Ko étant en âge d'étudier, sa mère l'envoya à l'école. Un jour qu'il en revenait, elle lui demanda, en dévidant son fil, où il en était de ses études, et ce qu'il avait appris. L'enfant répondant ingénument qu'il n'avait encore rien appris, elle saisit sur-le-champ un couteau, et coupa, comme de dépit, une pièce qu'elle avait sur le métier. L'enfant, saisi de crainte, lui demanda ce qu'elle prétendait faire. « Mon fils, dit-elle, en n'apprenant rien, vous faites ce que je viens de faire, et encore pis. Quand on veut devenir sage et se faire une réputation, il faut s'appliquer tout de bon, et profiter de ce qu'on entend. C'est l'unique moyen de vivre tranquille à la maison, et d'entrer dans les

charges sans aucun risque. Si vous négligez ainsi l'étude, vous ne serez jamais qu'un malheureux, exposé à toutes les misères des plus viles conditions. Si vous êtes décidé à perdre votre temps à l'école, il vaut beaucoup mieux, dès aujourd'hui, prendre le métier de porte-faix ou un autre semblable qui vous procure un moyen d'existence. Si une femme ne sait rien faire, et si un homme dans sa jeunesse n'apprend rien, il faut qu'ils deviennent ou voleurs ou esclaves. Voilà ce qu'on dit ordinairement, et rien n'est plus vrai. »

Mong-Ko, vivement frappé de l'action et du discours de sa mère, prit un habile maître, et profita si bien de ses leçons, qu'il devint un grand philosophe, et l'homme le plus célèbre de son temps. Quand il fut grand, sa mère lui donna une épouse. Entrant un jour dans la chambre de sa femme, il la trouva peu modestement vêtue. Choqué du mépris qu'elle paraissait faire de la pudeur, il sortit brusquement, et fut long-temps sans la voir. Cette femme va trouver sa belle-mère, et, faisant ensuite semblant de prendre congé

d'elle, elle lui parla ainsi : « On dit souvent que lorsqu'une femme est retirée dans sa chambre, son mari même n'y entre point pendant le jour, du moins très-rarement. J'étais dernièrement dans la mienne, vêtue en négligé, lorsque mon mari vint m'y surprendre ; me voyant en cet état, il m'en a témoigné beaucoup de chagrin. Comme je m'aperçois que je ne suis plus pour lui qu'une étrangère, je ne puis plus demeurer avec bienséance dans sa maison. Je viens donc prendre congé de vous pour retourner auprès de ma mère. »

La mère de *Mong-Ko* le fit aussitôt avertir de se rendre auprès d'elle. « Mon fils, lui dit cette dame, quand un homme entre dans une maison, il doit s'informer si l'on y est, et faire avertir par un domestique, ou du moins hausser la voix pour être entendu avant d'entrer. Vous savez que c'est l'usage, et que c'est le moyen qu'en entrant on trouve la salle en ordre. Quant à tout autre appartement, lorsqu'on en ouvre la porte, on doit baisser les yeux. Vous avez manqué, mon fils, à un usage généralement reconnu.

D'après cela, vous sied-il d'être si rigide à l'égard de votre épouse! *Mong-Ko* reçut cette réprimande avec soumission et reconnaissance, et se réconcilia avec sa femme.

Généreuse résolution d'un personnage de distinction et de sa mère.

Long-temps après, *Mong-Tsé*, étant à la cour du roi de *Tsi*, paraissait un peu triste. Sa mère lui en demandant la cause, il ne lui fit qu'une réponse embarrassée. Un autre jour, plongé dans une profonde rêverie, il remuait son bâton en soupirant. Sa mère, s'en apercevant: « Mon fils, lui dit-elle, dernièrement vous me paraissiez triste, et vous ne voulûtes point m'en dire la véritable cause... aujourd'hui vous soupirez en agitant votre bâton. Qu'est-ce que cela veut dire? — Ma mère, répondit *Mong-Tsé*, on m'a appris qu'un homme sage ne doit aspirer aux emplois et aux récompenses que par des voies légitimes; que, si les princes ne veulent pas nous écouter, nous ne devons pas leur prodiguer nos conseils; et que, quand ils

les écoutent sans en profiter, nous ne devons pas fréquenter leur cour. Eh bien! je vois qu'ici cette doctrine est négligée, et je voudrais me retirer; mais ce qui cause mon embarras et ma tristesse, c'est que je vous vois dans un âge où ma retraite nous serait nuisible.

— Le devoir d'une femme, reprit la mère de *Mong-Tsé*, consiste à préparer le manger, à coudre, et à bien régler l'intérieur de sa maison. Le dehors n'est point de sa compétence. Quand nous sommes encore filles, nous sommes soumises à un père et une mère. Quand nous sommes mariées, nous dépendons de nos maris, et nous devons les suivre où ils veulent nous mener. Enfin, quand nous sommes veuves, et que nous avons des fils avancés en âge, nous devons aussi les suivre où il leur plaît d'aller. C'est ce que prescrivent les usages de l'empire aux personnes de notre sexe. Je suis âgée, il est vrai; mais qu'importe? Mon fils, faites votre devoir; que je n'y sois point un obstacle... je saurai faire aussi le mien. »

Autre instruction d'une mère à son fils.

Une fille de condition épousa un homme qui occupait une grande charge à la cour de *Lou*. Elle lui donna un fils, nommé *Ouen-Pé*. Après la mort de son mari, elle se trouva chargée de l'éducation de ce fils. Elle eut soin de le faire étudier, et, quand ses études furent achevées et qu'il fut revenu à la maison, elle mit le plus grand soin à veiller sur sa conduite. Ayant remarqué plusieurs fois que ceux qui le venaient voir, le traitaient tous avec beaucoup de cérémonie, elle en conclut qu'il n'avait de liaison qu'avec des gens au-dessous de lui pour l'âge, pour le rang et pour les richesses, et, conséquemment, qu'il se regardait comme n'ayant plus besoin d'instruction.

Un jour, après que la compagnie se fut retirée, elle l'appela pour lui adresser une leçon. « Autrefois, lui dit-elle, l'empereur *Vou-Vang* sortant de la salle d'audience, une de ses jarretières se détacha; comme son bas tombait, il ne vit, en regardant autour de lui, aucun homme au-

quel il crût pouvoir ordonner de le lui remettre. Il se baissa donc et le remit lui-même.

L'empereur *Hoen-Kong*, continua la mère d'*Ouen-Pé*, avait toujours à ses côtés trois bons amis. De plus, il entretenait cinq officiers chargés d'observer ses fautes et de l'en reprendre; et il ne se passait pas un seul jour qu'il n'écoutât trente personnes qui lui reprochaient ses défauts. *Tchéou-Kong* présentait dans un repas jusqu'à trois fois des meilleurs mets à ses convives plus âgés; il leur ajustait les cheveux; et quand, chargé du gouvernement, il fit la visite de sa capitale, il alla voir plus de soixante et dix vieillards, pauvres, et logés dans les plus petites rues. Voilà cependant comment s'abaissaient ces trois grands hommes qui étaient princes. Il est vrai que ce n'était qu'à l'égard des personnes plus âgées qu'eux, et qu'ils n'en admettaient pas d'autres pour l'ordinaire en leur présence. Par ce moyen, il leur était plus facile, pour ainsi dire, d'oublier leur rang et leur dignité, et de faire, chaque jour, des progrès dans la vertu.

Quant à vous, mon fils, vous prenez une route bien opposée. Quoique vous soyez jeune, et sans emploi, je vois cependant que ceux avec qui vous avez des liaisons, vous cèdent en tout, et vous regardent comme leur supérieur. Sans doute, ce sont des personnes encore plus jeunes, et aussi peu avancées que vous. Quel avantage pouvez-vous donc tirer de leur fréquentation? »

Ouen-Pé reçut cette remontrance de sa mère avec reconnaissance. Il avoua qu'il avait tort, et changea de conduite, en formant des liaisons avec de graves personnages, qu'il regardait comme ses maîtres. On ne le vit donc plus qu'avec de vénérables vieillards, auxquels il servait de guide quand ils marchaient, et les servait même à table. Sa mère en fut transportée de joie. « Voilà, disait-elle, voilà mon fils qui se forme et qui devient homme. »

Quand il commença à entrer dans les fonctions publiques, elle lui fit un petit discours, dans lequel, par des comparaisons, toutes tirées de l'art de faire des étoffes, elle lui exposa les qualités de ceux qui

devaient exercer les principaux emplois de l'état. Quelque temps après, son fils, revenant du palais et l'allant saluer, la trouva qui dévidait du fil. A cette vue, il ne put s'empêcher de témoigner la crainte qu'il avait que cette occupation ne fît déshonneur à sa famille, et qu'on ne le soupçonnât de ne la pas traiter assez bien. « Ah, mon fils! s'écria sa mère en poussant un grand soupir, ce sont ces fausses idées qui ont perdu le royaume de *Lou*, autrefois si florissant. Quoi! mon fils, vous qui avez tant étudié, et qui maintenant êtes en charge, est-il possible que vous l'ignoriez? J'ai à ce sujet bien des choses à vous dire, écoutez-moi avec attention. Les bons rois de l'antiquité cherchaient exprès les terres les moins grasses et les moins fertiles pour y placer leurs sujets. Un de leurs plus grands secrets dans l'art de régner, était d'entretenir les peuples dans l'amour du travail. Ils avaient certainement raison. La fatigue et le travail rendent l'homme attentif et vertueux, au lieu que l'oisiveté et la mollesse produisent et entretiennent les vices. Les peuples qui habitent de bons

pays, sont ordinairement peu industrieux et très-voluptueux ; mais ceux dont le terroir est maigre, sont tout à la fois laborieux et vertueux.

« Au reste, ne vous imaginez pas que dans la sage antiquité le travail ne fût que le partage du peuple. A combien d'occupations ne se livraient pas les empereurs mêmes ! Ils avaient à régler les finances, à examiner les magistrats et les rapports que ceux-ci leur adressaient, à veiller aux besoins des peuples, et à les pourvoir de bons maîtres et de bons gouverneurs. Ils devaient déterminer en dernier ressort les peines des criminels, accomplir dans les temps fixés les cérémonies publiques, et s'y préparer pendant plusieurs jours. Enfin, il ne leur était point permis de se reposer ou de se livrer aux divertissemens. Il en était de même, proportion gardée, des princes tributaires. Ils passaient le matin à s'acquitter de ce qui regardait le service de l'empereur, d'après les ordres qu'ils en avaient reçus. Le milieu du jour s'employait au gouvernement de leur propre état. Sur le soir, ils donnaient un temps

déterminé à l'examen des affaires criminelles. Quand la nuit était venue, ils réglaient les occupations et le salaire des ouvriers et autres hommes de journée. Quant aux grands de l'empire, dès le matin ils s'appliquaient aux affaires de leur ressort, et lorsque le jour était un peu avancé, ils délibéraient ensemble sur le gouvernement de l'état. Le soir, ils dressaient un mémoire des affaires qui devaient se décider le lendemain. Tant d'occupations les obligeaient de prendre sur la nuit le temps nécessaire pour vaquer à ce qui concernait l'intérieur de leur maison.

» Passons, mon fils, des hommes aux femmes. Est-ce que vous ignorez que les reines travaillaient de leurs propres mains à ces ornemens violets qui pendaient au bonnet de l'empereur; que les bordures rouges qui distinguaient les princes et les ducs étaient l'ouvrage de leurs femmes; que les belles et larges ceintures que portaient les grands, et leurs habits de cérémonies étaient fabriqués par leurs épouses? Le travail de ces femmes ne se bornait pas là. Elles fabriquaient encore de riches

étoffes et de précieux ouvrages pour les offrir aux princes, ou comme une redevance, si elles demeuraient dans leurs domaines, ou comme un présent, si elles n'y demeuraient pas. En un mot, c'était, pour les femmes comme pour les hommes, un crime que de vivre dans l'oisiveté. Telles étaient les coutumes de nos ancêtres. Cette maxime de nos anciens rois, suivant laquelle les grands doivent travailler d'esprit et de corps, se pratiquait alors, sans que personne osât s'en dispenser. Il n'est pas permis d'oublier ces loyales coutumes, ces sages maximes.

» Faites réflexion, mon fils, que je suis veuve, et qu'il y a bien peu de temps que vous êtes en place. La paresse et l'oisiveté nous conviennent-elles à l'un et à l'autre? Pour moi, je tâche de n'avoir rien à me reprocher à ce sujet, et vous paraissez le trouver mauvais! Que peut espérer le prince d'un homme qui est dans de telles dispositions? Je crains fort que mon mari ne m'ait laissé en vous un fils peu digne de lui, et que sa postérité ne finisse en votre personne. »

Cette femme respectable ne se trompa pas dans sa conjecture ; peu de temps après, *Ouen-Pé* mourut sans enfans, et sa mère, plongée dans la douleur, pleurait le matin son mari, et le soir, son fils.

Après la mort d'Ouen-Pé, son oncle *Ki-Gang* se trouva chef de la famille ; sa belle-sœur devait, selon la coutume, se retirer chez lui. Il se rendit à son logis, et l'invita à le suivre, en lui parlant avec beaucoup de respect. Cette veuve le suivit en silence. Lorsqu'elle fut arrivée à la maison de son beau-frère, elle entra sans prononcer une seule parole dans l'appartement qu'on lui avait destiné. Dès ce moment, quoique *Ki-Gang* la traitât comme si elle eût été sa mère, elle ne lui parla que très-rarement, et toujours de son appartement. Confucius, informé de la conduite de cette dame, la loua beaucoup de ce qu'elle était si attentive à observer les usages.

Sévérité d'une Dame chinoise à l'égard de son fils, général de l'armée.

Les rois de Tsin et de Tson (1) étant en guerre l'un contre l'autre, celui-ci mit en campagne une armée dont il donna le commandement à un seigneur, nommé *Tsé-Fa*. Ce général manquant de vivres, dépêcha un courrier au roi pour lui en donner avis ; et profita de cette occasion pour faire saluer sa mère. Le courrier s'étant donc rendu chez cette dame : « Comment va l'armée ? lui demanda-t-elle ; les pauvres soldats sont-ils bien ? — Madame, répondit le courrier, les vivres commencent à leur manquer. Chaque soldat a cependant eu jusqu'ici sa ration de pois, mais bien petite, car on les compte. — Et votre général, reprit la dame, comment vit-il ? — Madame, il se sent aussi de la disette. Il n'a soir et matin que des herbes, un peu de mauvaise viande et du riz fort noir. » L'entretien finit là.

---

(1) Anciennement plusieurs provinces de la Chine formaient autant de royaumes dont les noms ne subsistent plus que dans les annales de cet empire.

Quelque temps après, *Tsé-Fa* revenant vainqueur, sa mère lui ferma la porte de sa maison. Fort surpris de ce mauvais accueil, il pria des personnes de sa connaissance d'en demander la raison à sa mère. « Mon fils ignore-t-il, dit cette dame, ce que fit autrefois dans une guerre un de nos anciens rois? Ne sait-il pas que ce prince ayant reçu sur sa route un présent de vin, il le fit boire à ses soldats; que dans une autre circonstance, il leur fit distribuer un sac de riz sec et rôti, qu'on lui avait donné, et que de ce vin et de ce riz, il ne se réserva rien pour lui-même? Comment mon fils a-t-il eu le cœur de manger soir et matin ce qui lui était servi, sans le partager avec ses soldats réduits à quelques pois par jour? Tout vainqueur qu'il soit, il n'est à mes yeux qu'un mauvais général; je ne le reconnais point pour mon fils. » Tsé-Fa, à qui ces paroles furent rapportées, reconnut qu'il avait tort. Il demanda pardon à sa mère, et la remercia de cette leçon. Alors la porte lui fut ouverte.

Trait de délicatesse d'une Veuve à l'égard de ses fils et de ses belles-filles.

Une veuve du royaume de *Lou*, ayant fait tous ses préparatifs pour les fêtes du nouvel an et du dernier jour de l'année, fit venir auprès d'elle ses neuf fils, et leur dit : « Mes enfans, je sais qu'une femme veuve doit se tenir dans la maison de son mari défunt, ainsi que les usages le prescrivent; mais, comme je considère que dans ma propre famille il n'y a personne d'un âge mûr, et qu'en conséquence j'ai lieu de croire que dans ce temps de calamités les cérémonies s'y font mal, je veux, si vous le trouvez bon, y faire un tour aujourd'hui. — Comme il vous plaira, notre mère, dirent les neuf fils en se mettant à genoux. — Vous devez savoir, reprit la veuve, que nous autres femmes, nous ne sommes point maîtresses de nous-mêmes. Dans la jeunesse, nous sommes soumises à nos parens; dans un âge plus avancé, nous dépendons d'un mari; dans la vieillesse et le veuvage, nous devons suivre nos enfans et dépendre d'eux en bien des

choses. Mes fils trouvent bon qu'aujourd'hui je fasse un tour à la maison de mon père, c'est une petite liberté que je prends et qui n'est pas tout à fait conforme à nos usages; mais si je me la donne, c'est pour mettre de l'ordre où il est probable qu'il n'y en a point : redoublez donc aujourd'hui de vigilance; tenez la porte bien fermée. Je ne reviendrai que ce soir. Cette femme part aussitôt accompagnée d'un vieux domestique qu'on avait envoyé pour l'inviter; elle se pressa de régler toutes choses dans la maison de son père. Comme le temps était couvert, il lui parut qu'il était tard. Elle se mit donc en chemin pour s'en retourner; mais avant qu'elle arrivât, le ciel s'étant éclairci, elle connut que l'obscurité l'avait trompée; elle prit alors le parti d'attendre dans un endroit écarté en dehors de son habitation, et le soir étant venu, elle y entra. Un seigneur qui l'avait remarquée du haut d'une terrasse, eut la curiosité de la faire suivre, et de faire examiner, sous quelque prétexte, ce qui se passait chez elle. Les personnes qu'il avait chargées de cette commission, lui rappor-

tèrent que c'était une maison d'honneur; que tout y était dans l'ordre, et que tout s'y passait dans une exacte conformité aux usages.

Après avoir entendu ce rapport, ce seigneur manda la veuve. « Tel jour, lui dit-il, venant du côté du nord, vous vous arrêtâtes un temps considérable hors des barrières, et vous n'entrâtes chez vous qu'à nuit close. J'ai trouvé la chose extraordinaire, et je voudrais bien savoir pour quel motif vous avez agi de la sorte. — Monsieur, répondit la veuve, j'ai perdu mon mari, il y a long-temps, et je demeure avec neuf fils qu'il m'a laissés. Sur la fin de l'année, ayant tout préparé pour célébrer le nouvel an, je fis, du consentement de mes fils, un tour à la maison de mon père. Je leur dis en partant, ainsi qu'à mes belles-filles, que je ne reviendrais qu'à nuit close. Soit erreur, soit crainte de rencontrer quelqu'ivrogne, je partis trop tôt pour m'en revenir; je m'en aperçus en chemin, et ne voulant pas prévenir le temps que j'avais marqué pour mon retour, j'attendis dans cet endroit

écarté l'heure à laquelle j'avais promis de me rendre. » Ce seigneur la loua beaucoup et l'honora du titre de *Mou*, qui signifie mère maîtresse.

Si cette veuve était rentrée dans sa maison avant l'heure marquée, ses belles-filles auraient pu la soupçonner d'avoir voulu les tromper et les surprendre, et ce soupçon aurait pu affaiblir leur confiance et leur attachement; ainsi, elle fit preuve de beaucoup de délicatesse et de jugement.

CHAPITRE XXII.

Suite du recueil précédent. Singulier attachement d'une belle-mère pour ses beaux-fils.

Un homme du royaume de *Hoei* épousa en secondes noces la fille d'un de ses compatriotes. Il avait eu cinq fils de sa première femme, et il en eut trois de la dernière. Ceux du premier lit ne pouvaient

souffrir leur belle-mère, malgré l'affection qu'elle leur témoignait dans toutes les circonstances. Craignant que ce ne fût la faute de ses propres fils, elle les sépara entièrement; de manière qu'ils n'avaient rien à démêler avec les autres, pour le logement, l'habillement et la nourriture. Tout cela fut inutile, ces cinq beaux-fils continuèrent à lui témoigner beaucoup d'aversion. Le troisième d'entre eux fut envoyé en prison pour avoir désobéi à un ordre du prince; il était probable qu'il serait puni de mort. Sa belle-mère, inconsolable de son malheur, ne négligea rien de ce qui pouvait adoucir sa captivité, et même elle se donna tous les mouvemens imaginables pour empêcher qu'il ne fût condamné.

Plusieurs personnes lui témoignèrent leur surprise, de ce qu'elle se tourmentait si fort pour un jeune homme qui n'avait pour elle que de l'aversion. « N'importe, leur répondit-elle; je le regarde comme mon propre fils, et je ferai pour lui, jusqu'à la fin, tout ce qui dépendra de moi. Quel mérite y a-t-il à aimer ses propres

enfans ? Quelle est la mère qui ne les aime pas ? Je ne puis me borner là. Le père de ces jeunes gens m'a épousée pour leur tenir lieu de la mère qu'ils ont perdue. Je dois donc me regarder comme leur propre mère. Peut-on être mère sans tendresse ? Si celle que j'ai pour mes propres enfâns, me faisait négliger ceux-ci, je manquerais d'équité. Que fait au monde une mère qui n'a ni équité, ni tendresse ? Si ce jeune homme n'a pour moi que de l'aversion, sa haine et ses mauvaises manières ne me dispensent pas de faire mon devoir. »

Les réponses de cette femme vertueuse étant devenues publiques, et le roi en ayant eu connaissance, il lui accorda la grâce de son fils. Depuis ce temps-là, ce fils peu soumis et ses quatre frères n'eurent pas moins de déférence et de respect pour leur belle-mère, que leurs trois frères du second lit. Elle les instruisit si bien tous les huit, qu'ils occupèrent tous, dans la suite, avec honneur, les premiers emplois du royaume. Mettons à la place de cette femme une belle-mère impatiente, orgueilleuse et jalouse, son mari aurait

perdu un de ses fils, et les autres ne seraient devenus, peut-être, que des hommes ou méprisables ou criminels.

Belle leçon adressée par une mère à son fils, qui était ministre.

Un ministre, dans le royaume de *Tsi*, extorqua de ceux qui dépendaient de lui, une somme assez modique, et vint la remettre à sa mère. « Mon fils, lui dit-elle, il n'y a que trois ans que vous êtes en place. Je sais à quoi se montent vos appointemens, et vous avez eu des dépenses à faire. D'où peut venir cette somme que vous m'apportez? — Ma mère, répondit le ministre, je dois vous avouer que je l'ai reçue des officiers subalternes. — Mon fils, un bon ministre doit servir son prince avec affection et sans intérêt, au moins doit-il se conserver les mains nettes, et ne point employer, pour s'enrichir, des moyens illégitimes. S'il lui en vient à l'esprit, il doit aussitôt les rejeter. Enfin, il doit éviter jusqu'au soupçon d'être disposé à recevoir un argent qui ne vient pas par les bonnes voies; être réellement aussi

désintéressé qu'il désire de le paraître, et par sa conduite, donner du poids à ses paroles. Le prince vous a fait l'honneur de vous mettre en place. Vos appointemens sont considérables. Ce n'est donc que par une conduite irréprochable que vous devez répondre à ses bienfaits. Sachez, mon fils, que les devoirs d'un sujet, et surtout du ministre d'un prince, ne sont pas moins sacrés que ceux d'un fils à l'égard de son père. Il doit au prince qu'il sert, un attachement sincère, un zèle ardent, une fidélité à toute épreuve. Il doit donner des preuves de toutes ses vertus, même au péril de sa vie, si l'occasion l'exige. Comme ces périlleuses occasions sont rares, il doit au moins se distinguer par une constante droiture et par un désintéressement parfait. Outre les autres avantages d'une telle conduite, elle seule peut vous mettre à couvert des mauvaises affaires; en prenant une autre route, vous devenez un mauvais ministre. Comment seriez-vous donc un bon fils? Allez, retirez-vous de ma présence; je ne vous reconnais point pour mon fils. Faites de cet argent ce

qu'il vous plaira. Jamais un bien mal acquis n'entrera chez moi. »

A ces paroles, le ministre se retira plein de confusion et de repentir. Après avoir rendu l'argent à ceux dont il l'avait tiré, il alla se jeter aux pieds du prince, lui avoua sa faute, et lui demanda le châtiment qu'il méritait. Le monarque qui régnait alors dans le royaume de Tsi, fut enchanté de la vertu de la mère de son ministre, lui fit donner, de son trésor, une somme considérable; pardonna à son fils, et lui laissa son emploi.

Moyen singulier employé par une Impératrice pour engager l'Empereur son mari à sortir de son indolence, pour mieux gouverner ses états.

La fille du roi de *Tsi* avait épousé l'empereur de la Chine. Cette princesse n'était pas moins vertueuse que spirituelle. Jamais on ne trouva rien de blâmable dans ses actions et dans ses discours. Rien ne lui causait plus de peine que l'indolence et la paresse dans laquelle le prince son époux

passait ses journées. Comme il se couchait tous les jours de fort bonne heure et se levait fort tard, voici le moyen qu'elle prit pour le corriger de cette mauvaise habitude. Un jour, ayant quitté ses pendans d'oreilles, et ses ornemens de tête, elle se tint à l'écart dans une ruelle, dans la posture d'une femme coupable ; et, par la bouche d'une de ses femmes, elle parla au prince dans les termes suivans : « Prince, j'ai l'honneur d'être votre servante, et je sais depuis long-temps que je ne le mérite sous aucun rapport. Mais un défaut auquel je n'avais pas fait attention jusqu'à présent, c'est l'amour du plaisir que, d'après les apparences, je dois me reprocher. C'est moi, sans doute, qui suis cause que votre majesté, oubliant nos usages, se montre tous les jours si tard, et qu'on vous regarde comme un prince qui préfère son plaisir à son devoir. Cette réputation vous fait un tort d'autant plus grand, que dans tous les temps la volupté a été regardée comme la source d'une infinité de désordres. Sans doute, ce mal, quel qu'il puisse être, ne

vient que de moi. Je vous supplie d'y remédier promptement, en punissant la coupable. »

A ces paroles, l'empereur rentrant en lui-même : « Relevez-vous, dit-il à son épouse ; reprenez vos ornemens et votre place. Il est vrai que ma conduite ne répond point à ma dignité ; mais c'est ma faute à moi seul, et vous n'y avez aucune part. » Dès ce jour-là même, le prince s'appliqua sérieusement aux affaires publiques ; se mit à donner audience à ses sujets depuis le point du jour jusqu'à la nuit, et s'acquit une haute réputation.

Stratagème d'une Princesse pour obliger son mari à recouvrer son royaume, possédé par un usurpateur.

Le fils aîné d'un roi de *Tsin*, ayant été calomnié auprès de son père, par une des femmes de celui ci, nommée *Li-Ki*, fut si sensible à cette injuste accusation qu'il se donna la mort. Son frère, comme lui, fils de la reine, craignant pour lui-même une semblable calomnie, sortit aussitôt du royaume avec une suite d'hommes choisis,

et se retira dans le royaume de *Tsi*. *Hoen-Kong*, qui y régnait alors, lui fit un accueil plein d'amitié, lui donna un équipage considérable, et lui fit épouser une princesse de son sang. Content de son sort, ce jeune prince ne songeait point à en changer, et renonçait à son droit sur le royaume de *Tsin*. Un de ses amis pouvait d'autant moins approuver cette indifférence pour un royaume dont il était l'héritier, que depuis son départ et la mort de son père, arrivée peu de temps après, le royaume avait déjà changé de maître plusieurs fois, et que de grands troubles s'y étaient élevés. Un jour que cet ami s'entretenait à ce sujet avec d'autres personnes de la suite du prince, dans un endroit écarté, et que tous s'accordaient dans la résolution de le déterminer à se rendre dans son royaume pour en prendre possession, une jeune esclave les entendit, et alla tout rapporter à la princesse. Celle-ci fait aussitôt mourir l'esclave, et se rend ensuite auprès de son mari. « Prince, lui dit-elle, tous vos amis trouvent fort mauvais que vous vous borniez à vivre ici, et tous sont d'avis que vous

quittiez ce royaume pour aller régner dans celui de *Tsin*, qui vous appartient. Hier, ils délibéraient sur les moyens de vous engager à prendre cette généreuse résolution. Une jeune esclave, qui les entendit, vint tout me rapporter. J'ai craint qu'elle n'en parlât à quelque autre, et qu'il ne survînt quelque obstacle à ce dessein. J'y ai mis ordre : elle ne vit plus. Le secret vous est assuré, et vous pouvez partir sans bruit. C'est l'avis de vos fidèles serviteurs; je vous invite à le suivre au plus tôt. Retournez en *Tsin*. Depuis que vous êtes sorti de ce royaume, il n'y a pas eu un moment de tranquillité. Il vous appartient, mettez-vous en devoir de le recouvrer. Sans doute, vous serez soutenu du secours de l'empereur. »

— « Non, répondit le prince, non; je ne sortirai point d'ici. J'y veux vivre et mourir. » La princesse redoubla ses instances, et, par divers exemples, s'efforça de faire naître dans le cœur de son mari le désir de régner, et l'espérance de recouvrer son royaume : mais voyant qu'elle prenait une peine inutile, elle se concerta

avec le meilleur de ses amis. Après de sérieuses réflexions, elle convint avec lui de chercher le moyen d'enivrer son mari, de le faire enlever pendant son ivresse, et de prendre aussitôt le chemin de *Tsin*. Ce projet fut ponctuellement exécuté. Le prince, revenu de son ivresse, prit une lance, dans un premier mouvement de colère, et en voulut percer son ami; mais celui-ci eut le bonheur d'éviter le coup. Se voyant alors engagé, *Tchong-Eul*, c'était le nom de ce prince, lui dit : « Je te pardonne, si l'entreprise réussit; mais si elle échoue, je te haïrai à la mort. » On marche, on avance, on arrive à *Tsin*, et *Tchong-Eul* entre sur les terres de ce royaume à la tête de quelques troupes qui lui sont fournies par un seigneur ami de sa maison. Dès que les peuples apprirent son arrivée, ils mirent à mort celui qui s'était fait roi, et lui déférèrent la couronne. Sa femme fut en même temps déclarée reine, et on l'envoya chercher dans le royaume de *Tsi*, avec tous les honneurs dus à sa dignité.

Sage prévoyance de la femme d'un Ministre. Malheur arrivé à son mari.

Ta-Tse, ministre dans le royaume de *Tao*, pensait beaucoup plus à s'enrichir qu'à faire prospérer les affaires de son prince, ou qu'à se faire à lui-même une réputation. Il se moquait de toutes les remontrances que sa femme prenait la liberté de lui adresser. Il continua pendant cinq ans, à la fin desquels, après s'être bien engraissé de la substance des peuples, il se démit de son emploi, pour aller jouir en repos de ses richesses. Elles étaient si considérables que, lorsqu'il partit, sa suite était de plus de cent chariots. Pendant qu'il était encore en charge, tous ses parens tuèrent à l'envi un bœuf pour le féliciter. Comme sa femme, au milieu de ces réjouissances, ne pouvait s'empêcher de pleurer, en embrassant son fils avec beaucoup de tendresse, la belle-mère, indignée du procédé de sa bru, s'écriait : « Quel contre-temps ! Pourquoi troubler ainsi cette fête ? Quel oiseau de mauvais augure ! »

— « J'ai raison de pleurer, répondit la

bru; tant de grandeurs et tant de richesses, sans grandeur et sans vertus, menacent mon fils des plus grands malheurs. Autrefois, un ministre du royaume de *Tsou* enrichit l'état et négligea ses propres affaires. Il fut, pendant sa vie, chéri du prince et adoré du peuple; sa postérité fut comblée d'honneurs et de biens, et son nom devint illustre. Hélas! que mon mari lui ressemble peu! L'éclat de sa grandeur présente, et la passion des richesses, l'occupent tout entier, et l'avenir n'est rien à ses yeux. Il existe, dit-on, dans les montagnes du midi une espèce de léopard qui, tout féroce et tout vorace qu'il est, reste plutôt sept jours sans manger, que de sortir par un temps pluvieux, de peur que sa peau ne perde son lustre. Plus les chiens et les cochons sont gras, plus ils sont proches de leur mort. Les misères de l'état sont encore plus grandes que les richesses de mon mari. Il ne saurait, avec ce qu'il a amassé, acheter l'amour des peuples. Il me semble voir s'approcher de grands malheurs. Je voudrais bien m'y soustraire moi et ce cher enfant. »

Ce discours ne fit qu'irriter davantage la mère du ministre ; sa colère alla si loin, qu'elle chassa sa bru de sa présence. Celle-ci se retira chez sa mère avec son enfant. Sa prévoyance ne fut pas trompée. Cette même année, son mari s'étant démis de sa charge, une troupe de brigands l'assassinèrent avec tout son monde , et pillèrent toutes ses richesses. Ils n'épargnèrent que la mère de ce ministre. Cette femme, restée sans ressources , fut trop heureuse de recevoir les consolations et les secours de sa bru, qui se hâta de retourner auprès d'elle, pour prendre soin de sa vieillesse. La prévoyance de cette veuve et la sagesse qu'elle avait montrée en préférant la vertu aux richesses, devinrent l'objet des éloges publics ; et tout le monde était enchanté de la voir réparer , par les soins assidus qu'elle rendait à sa belle-mère, ce qu'il y avait eu de défectueux dans sa manière de se retirer pour sauver sa vie et celle de son fils.

Un Géant se corrige de son orgueil par les sages leçons de sa femme.

Yen-Tsé, premier ministre du roi de *Tsi*, homme d'une petite taille, avait parmi ses domestiques un géant qui avait huit pieds de haut. La femme de cet homme, qui servait dans la même maison, voulant voir le cortége du ministre, un jour qu'il sortait en cérémonie, remarqua son mari qui faisait caracoller son cheval, se dressait sur ses étriers, se donnait de grands airs, et paraissait tout fier de sa haute taille. Quand le cortége fut de retour, elle le prit en particulier, et lui parla ainsi : « Vous êtes un pauvre homme, et vous méritez bien de rester dans la place où vous êtes. — Que voulez-vous dire ? lui demanda son mari, surpris de ce compliment. — Voyez, répondit-elle, voyez le maître que vous servez. A peine a-t-il trois pieds de haut, et cependant il a su parvenir à la première charge de l'empire, et s'en acquitte de manière à procurer beaucoup de gloire à son prince. En paraît-il plus fier ? Ce matin, le regardant sortir

avéc tout son cortége, je ne pouvais m'empêcher d'admirer son air modeste, humble, pensif et presque timide. Au contraire, je n'ai pu vous voir sans éprouver un sentiment de chagrin, vous, qui, avec votre taille de huit pieds, n'êtes après tout qu'un esclave, vous pavaner, vous donner de l'importance, et ne vous occuper que de vous-même. J'en ai rougi pour vous, et je me suis retirée à l'instant. » Le géant ne se fâcha point de cette réprimande; il dit même à sa femme qu'il voulait se corriger, et lui demanda comment elle croyait qu'il dût s'y prendre. « Imitez votre maître, répondit-elle. Heureux si vous pouvez renfermer sous votre stature de huit pieds, autant de sagesse et de vertu qu'il en possède dans un petit corps! Servez-le comme il sert son prince. Si vous aimez à vous distinguer, c'est le moyen que vous devez prendre. On le dit, et c'est une vérité, la vertu peut faire la gloire d'un homme jusque dans la plus basse condition; et cette gloire est bien plus solide, que celle des hommes que l'éclat de leur condition rend orgueilleux. »

Le géant profita si bien de cette leçon de sa femme, qu'il s'opéra dans sa conduite un changement total. Bientôt il se distingua de tous les autres domestiques de son maître par sa modestie, son humilité, son assiduité au service, et son exactitude à remplir tous ses devoirs. Son maître, frappé de ce changement, lui en demanda la cause. Il lui répondit que c'était sa femme, et lui raconta en même temps le moyen qu'elle avait pris. Le ministre, charmé de la sagesse de la femme et de la docilité du mari, donna à celui-ci un emploi comme à un homme capable de prendre une ferme résolution. Il ne s'en tint pas là. Satisfait de son exactitude à remplir ses nouvelles fonctions, il l'avança de plus en plus, et finit par le faire grand-officier.

Un pauvre ouvrier quitte son pays pour ne pas être forcé d'accepter la place de ministre d'un roi.

Un homme du royaume de *Tsou*, qui vivait du travail de ses mains, cachait, sous un extérieur simple et pauvre, une profonde sagesse. Le roi, ami de la vertu,

et qui connaissait celle de son sujet, voulut l'employer. Il lui envoya donc un exprès et deux chariots, chargés de présens, avec ordre de lui dire que le roi le priait d'accepter ces présens, ainsi que le gouvernement d'une partie de ses états. Notre homme sourit au compliment et à l'offre de l'envoyé, mais sans répondre un seul mot, et celui-ci fut obligé de s'en retourner avec les présens, sans avoir reçu de réponse. La femme du pauvre ouvrier, qui était absente pendant cette visite, remarqua, en revenant à sa maison, des traces de chariots qui ne dépassaient pas sa porte. « Quoi donc! mon mari, dit-elle en entrant, est-ce que vous oubliez cette vertu et ce désintéressement qui ont fait jusqu'à présent vos délices? Il est venu des chariots à notre porte, et ils n'ont point passé outre! Sans doute, ils étaient chargés, car ils ont laissé de profondes traces. Qu'est-ce que cela? Je vous le demande? — C'est le roi, répondit le mari, qui me connaît mal, et qui croit que je veux quelque chose. Il veut me charger du gouvernement d'une partie de ses états. Il a envoyé

ici un homme avec deux chariots chargés de présens, pour m'inviter à prendre cet emploi. — Il fallait tout refuser, reprit la femme, présens et emploi. »

Voulant se convaincre de la sincérité de sa femme, le bonhomme lui répondit : « Nous naissons tous avec une inclination naturelle pour l'honneur et les richesses : pourquoi ne pas les accepter quand on nous les offre ? Pourquoi me reprochez-vous d'avoir été sensible aux bienfaits du roi ? — Ah! interrompit sa femme en pleurant, la justice, la droiture, l'innocence, la vertu, en un mot, est bien plus en sûreté dans une vie retirée, et dans une honnête pauvreté, que dans l'embarras des affaires, et dans l'opulence. Etait-il de la sagesse de faire un si dangereux échange ? Nous sommes ensemble, il y a long-temps. Jusqu'à présent, votre travail nous a fourni de quoi vivre; le mien de quoi nous vêtir, et nous n'avons encore souffert ni le froid, ni la faim. Quoi de plus charmant qu'une pareille vie, également innocente et tranquille ? Ne deviez-vous pas vous y tenir ? Peut-être n'avez-vous pas fait attention à

la dépendance et à la servitude que traînent après eux ces présens et ces emplois. Ils ôtent à l'homme une partie de sa liberté, et ne font que gêner sa vertu. Ils engagent à des égards, qu'il est souvent difficile d'accorder avec une parfaite droiture et une exacte équité. » A ces paroles, le mari de cette femme : « Consolez-vous, lui dit-il, je n'ai accepté ni présens, ni emploi. — Je vous en félicite, dit la femme ; mais il reste encore une chose à faire ; car être membre d'un état, et refuser de servir son prince, quand il le désire, il y a quelque chose à redire. Retirons-nous ; allons vivre ailleurs. » L'homme et la femme plièrent donc leur petit bagage, changèrent de nom sur la route pour n'être pas reconnus, et passèrent dans un autre pays. Ceux qui furent instruits dans la suite du parti que ce couple avait pris, firent l'éloge de son désintéressement ; mais ils louèrent principalement la femme qui, sans céder à son mari dans le reste, avait montré plus de prévoyance et de grandeur d'âme.

Une femme empêche son mari d'accepter la place de ministre.

Un Chinois, nommé *Lai-Tsé*, après s'être retiré de bonne heure des embarras du monde, menait avec sa femme une vie paisible dans un endroit assez écarté. Les murs de sa maison étaient de roseaux, et le toit de chaume. Des planches qui leur servaient de lit, et une natte de jonc étaient les seuls meubles de leur chambre. Ils s'habillaient tous deux d'une étoffe commune; leurs mets ordinaires étaient des pois, qu'ils semaient et recueillaient de leurs propres mains. Il arriva un jour que, comme on s'entretenait des anciens sages à la cour de *Tsou*, quelqu'un vint à parler de *Lai-Tsé*, comme d'un homme qui les égalait en vertu. Alors, il prit envie au roi de l'appeler à sa cour, et de lui envoyer des présens pour l'y déterminer : mais quelqu'un ayant fait entendre à ce prince, que, selon les apparences, *Lai-Tsé* ne se rendrait pas à son invitation, il se décida à l'aller trouver en personne. En arrivant à sa cabane, il le trouva qui

fabriquait des paniers, propres à porter de la terre. « Je suis, lui dit humblement le roi, un homme dépourvu de lumières et de sagesse. Cependant, je suis chargé du poids d'un état que mes ancêtres m'ont laissé. Aidez-moi à le soutenir; je viens vous y inviter. — Non, prince, répondit *Lai-Tsé*; je ne suis qu'un montagnard, un villageois tout à fait indigne de l'honneur, et encore plus incapable de l'emploi que votre majesté veut bien m'offrir. — Je suis jeune et presque sans secours, reprit le roi; venez, vous me formerez à la vertu; je veux sincèrement profiter de vos lumières et de vos exemples. » *Lai-Tsé* parut se rendre, et le roi se retira.

Dans le moment, entre la femme de notre solitaire; elle venait de ramasser un peu de bois à brûler. « Que veut dire ceci? dit-elle; que sont venus faire ici ces chariots, dont je vois les traces? — C'est le roi lui-même en personne, répondit-il, qui est venu me presser de prendre sous lui le gouvernement de l'état. — Y avez-vous consenti? demande la femme. — Le moyen de refuser! — Pour moi, je connais le

proverbe, *qui mange le pain d'un autre, s'engage à supporter ses coups.* Il peut fort bien s'appliquer à ceux qui sont près des princes; aujourd'hui en crédit et dans l'opulence, demain dans l'ignominie et dans les supplices; et tout cela suivant le caprice de ceux qu'ils servent. Vous venez donc de vous mettre à la discrétion d'autrui. Je souhaite que vous n'ayez pas lieu de vous en repentir; mais j'en doute, et je vous déclare que, pour moi, je n'en veux pas courir les risques. Ma liberté m'est trop chère pour la vendre ainsi; trouvez bon que je vous quitte. » En achevant ces mots, cette femme sort de sa maison, et se met en chemin. En vain son mari lui crie de revenir, et qu'il veut délibérer sur ce qu'elle vient de lui dire, elle ne daigne pas même tourner la tête, et sans s'arrêter, elle s'avance jusque sur la rive méridionale du fleuve Kiang. Alors, sentant naître dans son cœur quelque inquiétude sur ses moyens d'existence, elle se dit à elle-même : « Les oiseaux et les autres animaux laissent tomber tous les ans plus de plumes et de poil qu'il ne

m'en faut pour me faire quelques habits ; et dans les campagnes, il se perd plus de grains et de fruits qu'il ne m'en faut pour me nourrir.

Lai - Tsé, touché du discours et de l'exemple de sa femme, la suivit cependant, malgré l'engagement qu'il avait pris avec le roi. Il la trouva à l'endroit même où elle s'était arrêtée près du Kiang, et tous deux y établirent leur demeure. Bien des gens les y ayant suivis avec leurs familles, il se forma là, en moins d'un an, un nouveau village, qui, dans l'espace de trois ans, devint un bourg considérable.

CHAPITRE XXIII.

Suite des traits historiques relatifs à plusieurs Femmes illustres de la Chine.

Autre trait dans le genre des deux précédens. Sages paroles d'une femme à son mari.

Un roi de *Tsou*, ayant entendu faire de grands éloges des vertus d'un de ses sujets, qui exerçait le négoce, résolut d'en faire son ministre. Il lui dépêcha donc un de ses courtisans avec des présens, pour lui en faire la proposition. A l'arrivée de l'envoyé, cet homme sage le pria d'attendre un moment, en lui disant qu'il allait lui faire réponse. Alors, il entre dans l'intérieur de sa maison, et s'adressant à sa femme : « Le roi, lui dit-il, me veut faire son ministre ; que vous en semble ? Si je dis oui, dès demain nous serons suivis d'un nombreux cortége ; nous au-

rons ensuite un pompeux équipage, une table bien servie, et tout le reste à proportion. Encore une fois, qu'en pensez-vous? — Depuis bien des années, répondit la femme, nous existons de notre petit commerce, et rien ne nous a manqué. Vous avez encore le loisir de lire et de jouer de temps en temps quelque bel air sur vos instrumens de musique; et même en travaillant, vous n'êtes jamais *sans vos livres d'un côté, un instrument de l'autre, et une joie pure au milieu.* Ce train dont vous me parlez n'est qu'une vaine parade. Pour ce qui est de la table, il est vrai qu'elle serait garnie de mets exquis, que vous ne pouvez avoir; mais cela vaut-il la peine de vous charger de tant d'embarras? Si vous acceptez la charge qui vous est offerte, renoncez en même temps à cette joie pure, que vous goûtez maintenant; car le moyen de la conserver au milieu de tant de sujets d'inquiétude et d'agitations; encore serez-vous trop heureux dans l'état actuel des affaires, d'éviter un sort funeste. »

Après avoir écouté attentivement ce

discours de sa femme, notre petit marchand se rend auprès de l'envoyé, et lui dit : Qu'il ne pouvait accepter l'honneur que le roi voulait lui faire, et qu'il le priait d'honorer de son choix un sujet qui en fût plus digne que lui. Après avoir ainsi parlé, il plie bagage pour se retirer ailleurs avec sa femme, et pour n'être pas reconnu, il changea sa profession en celle de jardinier. S'il était sage, sa femme, auteur de sa résolution, l'était encore plus que lui.

Accomplissement d'une prédiction d'une mère à son fils.

Un enfant, nommé *Chou-Ngan*, rencontra un jour en se promenant un serpent à deux têtes. Il le tua et l'enterra. De retour à la maison, il va trouver sa mère en versant beaucoup de larmes. « Pourquoi pleures-tu, mon fils? lui dit-elle. — C'est que j'ai ouï dire que quiconque a vu un serpent à deux têtes, en doit mourir : j'en ai trouvé un aujourd'hui en me promenant. — Qu'est devenu ce serpent? — Je l'ai tué; et de peur que quelqu'un n'eût aussi le malheur

de le voir, je l'ai enterré. — Ne pleure pas, mon enfant. La vue de ce serpent ne te fera pas mourir. Le motif qui te l'a fait enterrer en a détruit les qualités nuisibles. Il n'est point de malheur dont l'amour de nos semblables ne nous mette à couvert. Le ciel, tout élevé qu'il est au-dessus de nous, voit et entend tout ce qui se passe ici-bas. Ne pleure point, mon fils; sois tranquille; tu vivras, et tu seras un jour grand dans l'Etat. » En effet, *Chou-Ngan* devint dans la suite un des premiers officiers du royaume de *Tsou*, sa patrie. Cette prédiction, vérifiée par l'événement, fit beaucoup d'honneur à sa mère, et on le regarda comme une personne fort éclairée dans les voies du ciel.

Inviolable attachement d'une Princesse à l'étiquette.

La fille de *Suen-Kong*, roi de *Lou*, avait été promise au prince de *Song*. Le temps des noces étant venu, celui-ci se contenta d'envoyer un seigneur à sa place chercher sa future épouse, qui ne partit que par obéissance pour son père et sa

mère. Trois mois après, l'époux ayant fait, dans la salle des ancêtres, les cérémonies usitées pour les noces, voulut habiter avec sa femme. Elle n'y voulut point consentir, parce qu'il avait violé les usages, en n'allant point la prendre lui-même. Il fallut encore pour la fléchir un ordre de ses parens. Dix ans après, elle devint veuve; et, dans cet état, elle ne cessa point de se montrer fidèle à suivre les usages prescrits.

Le feu ayant pris à son palais, pendant une nuit : « Sortez, madame, lui cria-t-on, sortez au plus tôt; sauvez-vous; le feu vous gagne ! — Nos usages, répondit-elle, s'opposent à ce qu'une femme de ma qualité paraisse, même dans une salle, sans ses deux dames d'honneur. Quand elles seront venues, je sortirai. » L'une de ces dames étant venue, et l'autre ne paraissant point, on pressa de nouveau cette princesse de se sauver; mais ce ne fut qu'à la dernière extrémité qu'elle se rendit. Tous les princes de son temps admirèrent et louèrent sa fermeté.

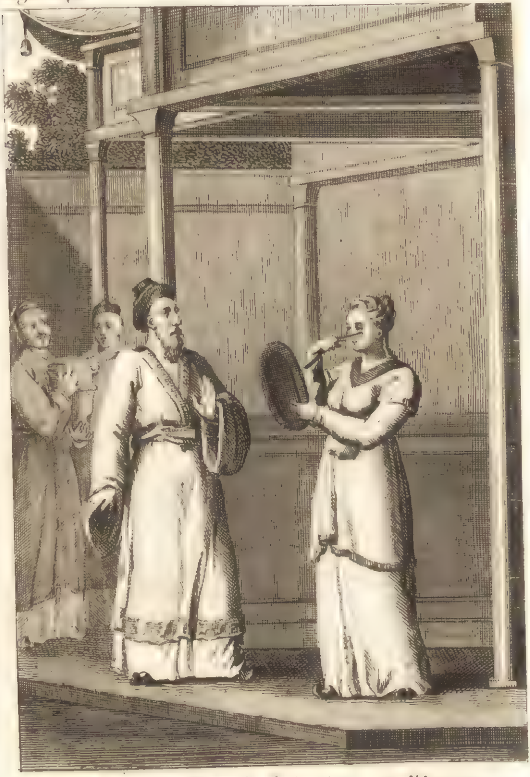
Une Reine aime mieux périr que se sauver par la violation d'un usage.

Tchan-Vang, roi de *Tsou*, sortant de son palais pour un voyage de plaisir, mena avec lui la reine, sa femme, fille du roi de *Tsi*. Un jour qu'il l'avait laissée dans une petite île fort agréable, du fleuve Kiang, il apprit la nouvelle d'un débordement subit. Aussitôt il dépêcha vers cette princesse plusieurs seigneurs de sa suite, avec l'ordre de l'amener à l'endroit où il était. Ces seigneurs, arrivés à leur destination, engagent la reine à sortir au plus tôt de l'île, et à venir avec eux, conformément aux ordres du roi. « Quand le prince m'appelle, répondit-elle, il donne son sceau à ceux qu'il m'envoie. L'avez-vous? — La crainte que les eaux ne vous surprissent, madame, nous a fait partir à la hâte, et négliger cette précaution. — Vous pouvez vous en retourner; je ne vous suivrai point sans cela. » Comme on représentait à cette princesse qu'il était fort à craindre que l'eau ne parvînt jusqu'à elle, et que si l'on retournait chercher le

sceau, il ne serait plus temps de se sauver : « Je vois bien, répondit-elle aux seigneurs, qu'en vous suivant, je me sauve, et qu'en restant, je vais périr ; mais pour éviter la mort, passer sur une condition de cette importance, c'est manquer en même temps de fidélité et de courage. Je pense qu'il vaut beaucoup mieux mourir. » Cependant, un seigneur était monté à cheval pour chercher le sceau ; mais quelque diligence qu'il fît, l'île était submergée quand il revint, et la princesse, avec ses femmes, avait disparu sous les eaux. Le roi la regretta beaucoup, et loua encore plus sa fidélité et sa constance.

Une jeune et belle Veuve se coupe le nez pour ne pas épouser un roi.

Une jeune femme, dont la vertu égalait la beauté, perdit son mari peu de temps après son mariage. Les plus riches du royaume de *Ouei* la recherchaient à l'envi, mais inutilement. Le roi lui-même lui fit demander sa main dans les formes, et lui envoya un grand-officier avec les présens ordinaires. Voici la réponse qu'elle fit à



Me voila punie d'avoir laissé tant d'hommes douter de ma fermeté.

ce seigneur : « Il est vrai que mon mari m'a trop tôt laissée veuve ; mais je n'en aurai jamais d'autre. J'aurais bien voulu pouvoir le suivre ; mais il m'a laissé un fils qu'il faut élever. Bien des gens m'ont recherchée inutilement ; et lorsque je me croyais délivrée de ces importunités, voilà que le roi les renouvelle ! Est-il possible qu'on puisse encore s'imaginer que j'ai oublié mon époux pour me donner à un autre, et que je veuille sacrifier mon devoir à l'éclat d'une haute fortune ? Je veux prouver une bonne fois que je ne suis point capable d'une telle lâcheté, et désabuser à ce sujet quiconque ne me connaît pas encore. »

Après avoir ainsi parlé, cette généreuse veuve prend son miroir d'une main, un rasoir de l'autre, et se coupe le nez. « Me voilà punie, dit-elle, d'avoir laissé tant d'hommes douter de ma fermeté. Allez rendre réponse au roi, et dites-lui que si je ne me donne pas la mort, c'est que je n'ai pas le courage d'abandonner mon fils dans un si bas âge. Ce que je viens de faire suffit. Sans doute, c'était pour ma beauté que le

roi me recherchait : eh bien! dites lui que mon visage n'est plus qu'un objet difforme et hideux. » L'officier, saisi tout à la fois d'horreur et d'admiration, se hâta d'aller rapporter au roi ce qu'il avait vu. Ce prince ne put s'empêcher de donner de grands éloges à la courageuse résolution de la jeune veuve. Il lui donna aussitôt un titre d'honneur, et lui décerna de grandes distinctions.

Action héroïque de la Gouvernante d'un Prince.

Vou-Kong, roi de *Lou*, allant rendre ses hommages à l'empereur *Suen-Vang*, se fit accompagner de ses deux fils. *Suen-Vang* se prit d'affection pour le cadet, dont les qualités lui semblaient préférables à celles de son aîné, et déclara qu'il succéderait au roi, son père. En effet, quand *Vou-Kong* fut mort, le plus jeune de ses deux fils monta sur le trône, et régna sous le nom de *Y-Kong*. Celui-ci ne fut pas tranquille possesseur du royaume ; un de ses neveux forma un parti et le tua. Après avoir commis ce crime, il se fit proclamer

roi, et entra dans le palais pour se défaire du fils de *Y-Kong*, qui était encore au berceau.

Au premier bruit de son entrée, la gouvernante du petit prince le dépouilla de ses habits, en revêtit son propre enfant, et le plaça dans le berceau royal. Les satellites de l'usurpateur, persuadés que cet enfant était le fils du roi, l'égorgèrent, et ne s'occupèrent plus du reste. Cependant la gouvernante se sauvait, tenant l'enfant royal entre ses bras. A peine était-elle sortie du palais, qu'elle rencontra un grand seigneur, oncle maternel de ce prince. « Gouvernante, lui dit-il en la prenant à l'écart, mon neveu est-il mort? — Non, seigneur, répondit-elle; j'ai mis mon fils dans son berceau, et l'un a été égorgé pour l'autre. » Ce seigneur, enchanté de cet événement, et transporté d'admiration pour la conduite héroïque de la gouvernante, lui donne aussitôt les moyens de prendre la fuite avec son précieux fardeau. Le jeune prince resta caché pendant onze ans. Cet espace de temps écoulé, tous les grands du royaume de *Lou* s'adressèrent,

de concert, à l'empereur qui régnait alors, pour lui demander la mort de l'usurpateur et l'élévation du jeune prince sur le trône de son père. En célébrant cet heureux événement, le nouveau roi n'oublia pas sa gouvernante, qui, aux dépens de son propre sang, lui avait sauvé la vie.

Autre acte de générosité d'une femme qui abandonne son propre fils pour sauver celui de son frère aîné.

Le roi de *Tsi* était en guerre avec celui de *Lou*. Comme l'armée du premier campait sur les frontières de celui-ci, les sentinelles des postes avancés virent une femme qui s'enfuyait vers les montagnes, avec un enfant qu'elle portait dans ses bras, et un autre qu'elle menait par la main. Quelques soldats s'étant mis à courir après elle, elle abandonna celui qu'elle portait, se chargea de l'autre, et doubla le pas. L'enfant qu'elle avait laissé la suivait de loin, en pleurant de manière à toucher le cœur des soldats. Le général de l'armée s'étant approché de cet enfant qu'on venait de prendre, lui demanda si cette femme qui fuyait

était sa mère ; il répondit qu'elle l'était. A la demande qu'on lui fit encore si l'enfant que sa mère emportait était son cadet ou son aîné, il répondit qu'il n'était pas son frère. Le général, dont cette réponse piqua la curiosité, ordonna alors à deux cavaliers de poursuivre cette femme à toute bride, et de la lui amener ; ce qui fut exécuté.

Dès que cette femme parut : « Quel est cet enfant que tu tiens dans tes bras ? lui demanda le général ; et quel est celui que tu as laissé derrière toi en fuyant ? » — Celui que je porte, répondit-elle, est le fils de mon frère aîné ; celui que j'ai laissé derrière est le mien. Me voyant poursuivie d'assez près, et désespérant de les pouvoir sauver tous deux, j'ai abandonné mon enfant. — Quoi ! reprit le général, une mère a-t-elle rien de plus cher que son fils ? Comment avez-vous pu abandonner le vôtre pour sauver celui de votre frère ? — Seigneur, il m'a paru qu'il était de mon devoir de sacrifier ma tendresse et mes intérêts particuliers, au bien commun de ma famille. Si, prenant un autre parti,

j'avais par hasard échappé à vos soldats et sauvé mon fils en abandonnant celui de mon frère, je n'aurais passé que pour une femme intéressée, et je me serais perdue de réputation; car notre prince et tous ses sujets ont en exécration l'intérêt personnel. »

Frappé de cette réponse, le général fit faire alte à son avant-garde; permit à cette femme de s'en retourner chez elle avec son fils et son neveu, et envoya sur-le-champ à la cour de *Tsi* un officier avec une lettre pour son prince. Cette lettre était ainsi conçue : « Prince, vous m'avez chargé de la conquête du royaume de *Lou*. Avant de m'engager plus avant, je prends la liberté de lui représenter, qu'il n'est pas à propos de l'entreprendre. Il n'est pas jusqu'aux villageoises de ce royaume, qui n'aient pour maxime *de sacrifier au bien commun tout intérêt particulier*. Que serait-ce donc des grands du royaume et des chefs de l'armée? L'officier que j'envoie à votre majesté, lui racontera un fait qui prouve ce que j'ai l'honneur de lui écrire. » Sur ce billet, et sur le récit du fait, l'armée

reçut l'ordre de se retirer. Le roi de *Lou*, instruit de ce qui s'était passé, fit de magnifiques présens à la femme dont nous avons parlé, et lui donna un titre d'honneur. « Telle est la force de l'amour du bien public, dit l'historien chinois qui rapporte ce trait, il sauve un royaume entier par le moyen d'une villageoise! »

Généreux dévouement d'une femme pour tenir la parole qu'elle a donnée à son mari.

Sous l'empire de *Suen-Vang*, des gardes qui couraient la campagne, trouvèrent un homme qu'on venait de tuer, et à quelques pas de là, deux frères qu'ils arrêtèrent comme auteurs du meurtre. Le cadavre du mort ayant été examiné, on ne lui trouva qu'une plaie : ce qui fit penser que l'un des deux frères n'avait pas frappé ce malheureux. Il était donc important de connaître celui qui avait porté le coup. On fut très-embarrassé, parce que l'aîné disait: « C'est moi; » et que le cadet, au contraire, soutenait que lui seul était le coupable. Les tribunaux inférieurs portèrent l'affaire

au ministre, et celui-ci en fit son rapport à l'empereur.

« Leur rendre à tous deux la liberté, dit le prince, c'est pardonner au crime, et autoriser le meurtre. Les condamner tous deux à mort, c'est enfreindre les lois, puisqu'il est certain qu'un seul a porté le coup. Il me vient une pensée. Leur mère doit mieux les connaître que personne. Il faut que l'un des deux soit puni de mort : mais lequel des deux ? C'est sur quoi il faut s'en rapporter à leur mère. Le ministre ayant fait comparaître cette femme en sa présence : « Un de vos fils, lui dit-il, a tué un homme, et doit mourir en expiation de ce crime. Chacun d'eux excuse son frère, et se déclare seul coupable. Le prince est informé de cette affaire. Il a prononcé l'arrêt de mort contre l'un des deux ; mais il ordonne qu'on s'en rapporte à vous sur le choix qu'on doit faire. »

A ces paroles, cette mère se met à fondre en larmes ; mais après avoir donné cours à ses sanglots : « S'il faut, dit-elle, absolument qu'il y en ait un des deux qui

périsse, que ce soit plutôt le cadet que l'aîné! » Le ministre, en faisant écrire sa réponse, ne put s'empêcher de lui témoigner sa surprise de ce qu'elle préférait l'aîné, contre la coutume des femmes qui aiment plus tendrement leurs derniers enfans que les premiers; il eut donc la curiosité de savoir pourquoi elle en agissait autrement. « Seigneur, dit-elle, de ces deux frères, le cadet seul est mon propre fils, et l'aîné est d'un premier lit. J'ai promis à mon mari de regarder celui-ci comme mon fils, et jusqu'à présent je lui ai tenu parole. Sauver le cadet au préjudice de l'aîné, ce serait violer ma promesse pour n'écouter que les mouvemens d'une tendresse intéressée. Le choix que j'ai fait, me coûte beaucoup; mais je crois devoir m'y tenir. » En prononçant les dernières paroles, cette femme se mit à pleurer et à se lamenter, de manière à faire couler des larmes au ministre. Celui-ci, tout attendri, se retira aussitôt pour aller faire son rapport au roi. Ce prince, non moins touché que lui, accorda la grâce aux deux

frères, en considération des généreux sentimens de leur mère.

Sentimens généreux d'une Servante.

Un lettré de province, ayant obtenu un emploi à la cour, partit pour s'y rendre, et laissa sa femme à la maison. Un de ses voisins profita de son absence pour entretenir avec celle-ci de coupables liaisons. Apprenant qu'il devait bientôt revenir, et craignant qu'à son retour il ne vînt à découvrir l'intrigue, et ne cherchât à s'en venger par quelque coup d'éclat, il prévint sa femme qu'il allait préparer un vin empoisonné pour le lui faire boire. Quelques jours s'écoulent, et le mari arrive. « Vous devez être bien fatigué, lui dit sa femme; il faut un peu vous remettre. Je vous ai préparé un excellent vin. Apportez le pot, dit en même temps cette femme à sa servante; que mon mari goûte un peu de ce vin. « La servante, qui savait que ce vin était empoisonné, se trouva fort embarrassée : elle n'avait ni le courage d'offrir du poison à son maître, ni la volonté

de révéler le crime de sa maîtresse. Dans cette perplexité, elle imagina de laisser tomber le pot. Son maître, qui était naturellement colère, voyant le vin répandu à terre, et ne se doutant point du service qu'elle lui rendait, se mit à la maltraiter. Les jours suivans, sa maîtresse, dans la crainte qu'elle ne parlât, la battit cruellement, pour la faire expirer sous les coups.

Cependant, le mari fut instruit par un de ses frères de la conduite que sa femme avait tenue pendant son absence, et de la nature du vin qu'elle lui avait préparé. Ce qui s'était passé dans sa maison, depuis son retour, était une assez forte preuve de la vérité de ce qu'il avait appris. Ne pouvant alors contenir sa fureur, il fit mourir sa femme sous les mêmes coups, dont elle frappait sa servante, et demanda ensuite à cette fille, pourquoi, au lieu de se laisser maltraiter, elle ne lui avait pas tout dit. « Je m'en serais bien gardée, répondit-elle ; j'aurais mieux aimé mourir moi-même que de faire perdre en même temps la vie et la réputation à ma maî-

tresse. » Transporté d'admiration pour les sentimens généreux de cette fille, et de reconnaissance de ce qu'elle lui avait sauvé la vie, le lettré voulut la prendre pour sa femme. Au lieu de consentir à la proposition qu'il lui en fit : « Ma maîtresse, lui dit-elle, est morte honteusement, et je ne devrais pas lui survivre; comment pourrais-je me résoudre à prendre sa place? Non, je me tuerai plutôt que de commettre une telle lâcheté. » Le maître de cette fille fut donc obligé de lui témoigner autrement sa reconnaissance; il le fit, en lui faisant de magnifiques présens, et en lui procurant un mariage avantageux. Elle ne tarda pas à trouver le mari qui lui convenait; car à peine les voisins furent-ils informés de sa conduite, que ce fut à qui l'épouserait.

Combat de générosité entre une mère et sa fille, qui veulent mourir l'une pour l'autre.

Un homme riche, ayant perdu sa femme dont il n'avait eu qu'une fille, encore fort jeune, prit une seconde épouse, et lui

donna de belles perles, dont elle se fit des bracelets. Il n'y avait que six ans qu'il s'était remarié, lorsqu'il mourut dans un pays étranger. Sa femme, pénétrée de douleur, jeta à terre les bracelets qu'il lui avait donnés. Un fils d'environ neuf ans, qu'elle avait eu d'un premier mari, trouva ces perles, les ramassa, et sans que personne en sût rien, les mit dans une cassette où sa mère avait renfermé son miroir et autres menus meubles, dont elle ne se servait point pendant son deuil. Quand les frères et les autres parens du mari de cette femme furent avertis de sa mort, ils se rendirent auprès d'elle, pour aller chercher le corps du défunt, et le conduire à la sépulture de ses ancêtres. Sur leur chemin se trouvait une douane, et il y avait peine de mort pour qui conque y serait trouvé nanti de perles. Les douaniers, ayant visité la cassette de la veuve, y trouvèrent celles dont il vient d'être question. « Le crime est évident, dit le chef des douaniers. Il ne s'agit plus que de connaître le coupable. —C'est moi, s'écria aussitôt la jeune fille qui n'avait que treize

ans, et qui craignait pour sa belle mère, à laquelle appartenait la cassette; c'est moi que vous devez punir; ne cherchez point d'autre coupable. — Comment cela? dit le douanier; expliquez-vous; car il faut que je dresse un procès-verbal. — A la mort de mon père, reprit la jeune fille, ma belle-mère jeta ses bracelets à terre. Ne voulant pas qu'ils fussent perdus, je les ramassai, et, sans qu'elle en sût rien, je les enfermai dans cette cassette. »

La veuve informée de cette déclaration, court aussitôt vers sa belle-fille, et lui demande ce qui en est. — Oui, ma mère, lui répond celle-ci; c'est moi qui ai ramassé vos bracelets, et les ai mis dans la cassette. Ainsi, c'est moi qui dois subir la peine de mort, que prononce la loi. » Cette jeune personne prononça ces paroles d'un ton si affirmatif, que sa belle-mère fut sur le point de croire qu'elle disait la vérité. Vivement alarmée du sort de sa belle-fille, cette veuve se présenta au douanier. « Attendez, je vous prie, lui dit-elle; ma fille n'est point coupable, et gardez-vous d'ajouter foi à sa déclaration.

Les bracelets que vous avez saisis sont à moi et non à elle. A la mort de mon mari, je les enfermai dans cette cassette. La douleur, les embarras, les peines que sa mort m'a causés, m'ont fait oublier qu'ils y étaient. C'est ma faute, qu'on me punisse. — Non, interrompit la jeune fille, non, ce n'est pas vous, c'est moi qui les ai ramassés. — Non, interrompit vivement la mère, c'est moi-même : ma fille ne parle ainsi que par tendresse pour moi, et pour me tirer du péril à ses dépens. — Monsieur, reprenait la fille, c'est par pitié pour moi que ma mère se charge d'un délit qu'elle n'a pas commis, et qu'elle s'expose à la mort pour me sauver la vie. » — Enfin, l'une ne pouvant l'emporter sur l'autre dans le combat de tendresse et de générosité, elles s'embrassèrent étroitement, et par leurs sanglots, elles s'efforcèrent de se vaincre l'une l'autre. Tous leurs parens, présens à ce spectacle, fondaient en larmes, et les douaniers, même attendris, laissèrent tomber le procès-verbal de leurs mains.

« Voilà, dit le président du tribunal de

la douane, qui pleurait comme les autres, voilà une générosité bien digne d'admiration entre la mère et la fille. C'est à laquelle des deux mourra pour l'autre. Pour moi, je mourrai plutôt, s'il le faut, que de condamner l'une ou l'autre. » En achevant ces paroles, il prit les perles, les écrasa sous ses pieds, et renvoya tout le monde, en mettant cette faute au nombre de celles dont on ne connaît point les coupables. Le convoi poursuivit sa route, et l'on sut bientôt après que c'était le petit garçon de neuf ans qui avait mis les perles dans la cassette, sans en rien dire à personne. La généreuse tendresse de la veuve et de sa belle-fille n'en fut que plus admirée.

Nous terminerons ici ce recueil de traits historiques et moraux concernant les femmes de la Chine, que nous aurions pu rendre bien plus considérable. Les traits que nous avons rapportés, suffisent, sans doute, pour donner à nos lecteurs une certaine connaissance des qualités des femmes chinoises en général, qui, comme on a pu s'en convaincre, ne le cèdent à aucune de celles dont font mention les

histoires ancienne et moderne, pour ce qui regarde les vertus qui conviennent à leur sexe. Ainsi donc, la plus sublime morale est de tous les pays, et notre jeunesse peut trouver dans l'histoire de la Chine, des exemples propres à former ses mœurs, non moins que ceux qui lui sont offerts dans les livres qu'on lui met ordinairement sous les yeux.

CHAPITRE XXIV.

Autre recueil d'histoires chinoises concernant les mœurs.

Les traits que nous avons rapportés dans les chapitres précédens, doivent être regardés comme historiques, puisque les auteurs qui en ont transmis la mémoire, ne les présentent qu'avec des circonstances qui n'accompagnent point ordinairement les fictions. Les histoires que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, ne portent point caractère d'authenticité ; mais quoiqu'elles nous paraissent avoir été inventées à plaisir,

elles sont la plupart si agréables et si instructives, que les personnes qui liront cet ouvrage, nous sauront gré de les y avoir comprises.

Histoire d'un homme vertueux qui, après une bonne action, retrouve son fils, sauve son frère, et revoit sa femme qu'on avait formé le dessein d'enlever.

Une famille d'une condition médiocre habitait *Vousi*, ville qui dépendait d'une autre plus considérable de la province de Kiang-Nan. Elle était composée de trois frères dont l'aîné se nommait en chinois le Diamant, le second le Trésor, et le troisième la Perle. Les deux premiers seuls étaient mariés. La femme de l'un s'appelait *Ouang*, et celle de l'autre *Yang*. Ces deux femmes possédaient tous les agrémens qui conviennent à leur sexe.

Le *Trésor* n'avait d'inclination que pour le jeu et le vin, et nul penchant pour le bien; et sa femme, bien différente de sa belle-sœur *Ouang*, qui était un exemple de modestie et de régularité, avait tous les défauts de son mari. Aussi, quoique

les deux femmes vécussent ensemble, elles n'avaient qu'un faible attachement l'une pour l'autre.

Ouang eut un fils, qu'elle surnomma *Hieul*, c'est-à-dire *fils de la réjouissance*. Cet enfant n'avait que six ans, lorsque s'étant arrêté dans la rue avec d'autres enfans du voisinage pour voir passer une procession, il disparut dans la foule. Ses parens, ne le revoyant pas revenir le soir à la maison, s'abandonnèrent à la plus vive douleur. Le lendemain, ils firent afficher partout la perte de leur enfant, et faire des perquisitions dans toutes les rues de la ville; mais inutilement. Le père de cet enfant, plongé dans la désolation et accablé de tristesse, ne songea plus qu'à s'éloigner de sa maison, où tout lui rappelait sans cesse le souvenir de son cher Hieul. Il emprunta donc d'un ami une somme suffisante pour faire un petit commerce dans les environs de la ville. Il espérait trouver dans ces courtes et fréquentes excursions le trésor qu'il avait perdu. Hélas! tout occupé de ce cher fils, il était peu sensible aux avantages qu'il retirait

de son commerce. Il le continua néanmoins pendant cinq ans, sans trop s'éloigner de sa maison, où il revenait tous les ans passer l'automne. Enfin, après tant d'années d'inutiles recherches, croyant son fils perdu pour toujours, et sa femme ne lui donnant pas d'autre enfant, il forma le dessein d'aller faire le commerce dans une autre province avec un petit fonds qu'il avait amassé.

S'étant mis en chemin, il eut le bonheur de rencontrer un riche marchand qui voulut bien s'associer avec lui, et qui ensuite, convaincu de son habileté dans le commerce, lui fit un parti fort avantageux. A peine étaient-ils arrivés dans la province de *Chan-Si*, qu'ils vendirent toutes leurs marchandises avec un bénéfice considérable. Mais comme le pays avait été affligé de deux années de stérilité et de disette, il fallut que *Liu* (c'était le nom chinois du père de l'enfant), qui de plus avait été attaqué d'une sérieuse maladie, attendît son payement pendant trois ans. Ayant recouvré la santé et le prix de ses marchandises, il partit pour retourner dans son pays.

Comme, pendant son retour, il s'était arrêté près d'un endroit nommé *Tchin-Liéou*, pour y prendre quelque repos, il aperçut une ceinture de toile bleue, en forme de petit sac étroit et long. Il la soulève, sent un poids considérable, se retire aussitôt à l'écart, ouvre ce sac, et y trouve environ deux cents taëls, c'est-à-dire environ mille francs. A la vue de ce trésor : « C'est ma bonne fortune, dit-il en lui-même, qui me met cette somme entre les mains. Sans doute, je pourrais la garder et m'en servir, sans rien craindre de fâcheux.... Cependant celui qui l'a perdue, au moment qu'il s'en apercevra, sera dans de terribles transes, et ne manquera pas de venir au plus vite la chercher. D'ailleurs, ne dit-on pas que nos anciens n'osaient presque pas toucher à l'argent qu'ils trouvaient, et ne le ramassaient que pour le rendre à son maître ? Cet acte de justice me paraît beau, et je veux l'imiter, avec d'autant plus de raison que je suis âgé, et que je n'ai point d'héritier. Que ferais-je d'un argent qui me serait venu par une telle voie ? »

A l'instant *Liu* retourne sur ses pas, va se placer près de l'endroit où il a trouvé la ceinture, et attend, pendant le reste de la journée, que celui qui l'a perdue revienne la chercher. Personne n'ayant paru, il continua sa route.

Après cinq jours de marche, il arriva sur le soir à la ville de *Nan-Sou-Tchéou*, et alla loger dans une auberge où se trouvaient plusieurs marchands. Pendant qu'ils s'entretenaient ensemble sur les aventures qui leur étaient arrivées: « Il n'y a que cinq jours, dit l'un d'eux, qu'après avoir quitté la ville de *Tchin-Liéou*, je perdis ma ceinture, qui contenait deux cents taëls. Après l'avoir ôtée, je l'avais posée auprès de moi. Comme je prenais un peu de repos, un mandarin vint à passer avec tout son cortége. Je m'éloignai aussitôt de son chemin, pour n'être pas insulté, et j'oubliai mon argent. Ce ne fut qu'en quittant mes habits pour me coucher, que je m'aperçus de la perte que j'avais faite. Comme l'endroit où j'avais perdu ma ceinture est très-fréquenté, je pensai qu'il serait fort inutile que je retardasse mon voyage de plusieurs

jours pour aller à la recherche de ce que je ne trouverais certainement pas. »

Quand le marchand eut achevé de parler, il n'y eut personne de la société qui ne le plaignît de la perte qu'il avait faite. *Liu*, prenant ensuite la parole, lui demanda son nom et sa demeure. — « Je me nomme *Tchin*, répondit-il, et je demeure à *Yang-Tchéou*, où j'ai un magasin assez bien fourni. Mais, oserais-je vous demander, à mon tour, à qui j'ai l'honneur de parler? — *Liu* est mon nom, et je suis un des habitans de la ville de *Vousi*. Le chemin le plus droit me conduit à *Yang-Tchéou*. Si vous le permettez, je vous accompagnerai jusque chez vous. — Très-volontiers. Je me trouve heureux de voyager en une compagnie aussi agréable que la vôtre. »

Le jour suivant, *Liu* et *Tchin* partirent ensemble de grand matin. Le voyage ne fut pas long, et ils furent bientôt arrivés à *Yang-Tchéou*. Après les politesses ordinaires, *Tchin* invita son compagnon de route à entrer dans sa maison, et lui fit servir des rafraîchissemens. *Liu* fit tomber

la conversation sur l'argent que son compagnon de voyage avait perdu près de *Tchin-Liéou*. — De quelle couleur, lui dit-il, était la ceinture où vous aviez serré votre argent, et quelle en était la forme? — Elle était de toile bleue, et ce qui la rend bien reconnaissable, c'est que la lettre *Tchin*, qui est mon nom, est brodée en soie à l'une de ses extrémités. »

Cette réponse ne laissait plus aucun doute à *Liu* : aussi s'écria-t-il à l'instant, dans un transport de joie : « Pardonnez, si je vous ai fait ces questions; c'est qu'en passant par *Tchin-Liéou*, j'ai trouvé dans le voisinage de cette ville une ceinture telle que vous venez de la dépeindre. Voyez si c'est la vôtre, ajouta-t-il en la montrant. — C'est elle-même, dit *Tchin*. » *Liu* la lui remit alors en l'embrassant. *Tchin*, enchanté d'avoir retrouvé sa ceinture, où il ne manquait pas un seul taël, pressa vivement *Liu* d'accepter la moitié de cette somme; mais celui-ci ne voulut rien recevoir. « Eh bien! reprit *Tchin*, si vous persistez à refuser ce que je vous offre, au moins voudrez-vous bien vous

réjouir avec moi du bonheur que vous me procurez aujourd'hui. Nous souperons ensemble, et nous boirons à longs traits. »

Pendant le repas, et lorsque nos deux compagnons se réjouissaient en vidant les pots : « J'ai une fille de douze ans, se disait à lui-même le bon *Tchin ;* il faut que je fasse une alliance avec cet honnête homme; mais a-t-il un fils?... Cher ami, quel âge a votre fils? » A cette demande, les larmes coulent des yeux de *Liu :* « Hélas! répond-il, j'avais un fils qui m'était infiniment cher. Il y a sept ans qu'il était sorti du logis pour voir passer une procession, il disparut, sans qu'il m'ait été possible d'en avoir, depuis ce temps-là, aucune nouvelle; et pour surcroît de malheur, ma femme ne m'a plus donné d'enfant. »

A ces paroles, *Tchin* tomba dans une espèce de rêverie. Prenant ensuite la parole : « Mon frère et mon bienfaiteur, dit-il, quel âge avait ce cher enfant lorsque vous le perdîtes? — Il avait six ans. — Quel était son surnom? quelle était sa figure? — Nous l'appelions *Hieul;* il avait échappé au danger de la petite-vérole, et

l'on n'en voyait aucune trace sur son visage. Son teint était blanc et fleuri. » Ce détail causa une grande joie à *Tchin*. Il appela aussitôt un de ses domestiques, lui dit quelques mots à l'oreille, et le fit rentrer dans l'intérieur de sa maison.

Liu, réfléchissant à l'enchaînement des questions de son hôte, et à la joie qui avait paru sur son visage, ne put s'empêcher de former quelques soupçons. Il s'en occupait lorsqu'il vit entrer dans la salle un jeune domestique, âgé d'environ treize ans. Il était vêtu d'un habit long et d'un modeste surtout. Sa taille bien prise, son maintien, son visage, dont les traits étaient réguliers, ses beaux sourcils noirs, dont étaient surmontés des yeux vifs et perçans, frappèrent d'abord le cœur et les yeux de *Liu*.

Dès que cet enfant vit l'étranger assis à la table de son maître, il se tourna vers lui, fit une profonde révérence, et lui dit quelques mots de politesse. S'approchant ensuite de *Tchin*, et prenant vis-à-vis de lui une attitude pleine de modestie : « Mon père, lui dit-il, vous avez appelé *Hieul*; que vous plait-il de m'ordonner ? — Je

vous le dirai tout à l'heure ; en attendant, tenez-vous près de moi. »

Le nom d'*Hieul*, que se donnait cet enfant, ne fit que fortifier les soupçons de *Liu*. Une impression secrète saisit son cœur ; et la nature faisant agir ses admirables ressorts, lui retrace à l'instant l'image de son fils, sa taille, son visage, son air, ses manières. Il voit tout cela dans celui qu'il considère. Le seul nom de *père* donné à *Tchin*, dérange ses conjectures. Il aurait bien pu demander à celui-ci, si ce jeune homme était son fils ; mais il craignait de blesser l'honnêteté par une telle question. Tout occupé des pensées et des sentimens qui l'agitaient, il ne songeait guère aux mets que son hôte lui avait fait servir, et rien n'était plus facile que de lire sur son visage l'extrême agitation de son âme. Un attrait invincible le portait vers le jeune *Hieul*; ses regards étaient fixés sur lui, et rien n'en pouvait les détourner. De son côté, l'enfant, surmontant sa timidité, ne cessait de le considérer; et la nature, en ce moment,

semblait lui dire : Cet étranger est ton père.

Enfin *Liu* est forcé de céder aux sentimens qui l'agitaient. Il rompt brusquement le silence, et demande à *Tchin* si cet enfant est son fils. « Ce n'est point de moi, répond *Tchin* d'un air tranquille ; ce n'est point de moi qu'il a reçu la vie, quoique je le regarde depuis long-temps comme mon propre fils. Il y a sept ans qu'un homme qui passait par cette ville, donnant la main à un enfant, me pria de l'assister dans l'extrême besoin où il se trouvait. Ma femme, disait-il, est morte, et ne m'a laissé que cet enfant. Le mauvais état de mes affaires m'a obligé de quitter mon pays pour un temps, et de me retirer chez un de mes parens dont j'ai lieu d'espérer quelques secours. Je n'ai pas de quoi continuer mon voyage jusqu'à la ville où il demeure ; auriez-vous la bonté de m'avancer trois taëls ; je vous promets de vous les rendre à mon retour ; et pour gage de ma parole, je laisse chez vous en dépôt ce que j'ai de plus cher, mon fils

unique ; je ne tarderai pas à venir le tirer d'entre vos mains. »

Cette confidence me toucha, continua *Tchin* ; et je remis à cet homme la somme qu'il me demandait. En me quittant, il se mit à fondre en larmes, comme s'il eût éprouvé un vif regret de se séparer de l'enfant qu'il me laissait ; mais ce qui me surprit, c'est que celui-ci ne parut nullement ému de cette séparation.

Quelque temps après, ne voyant point revenir son prétendu père, il me vint des soupçons que je voulus éclaircir. Je l'appelai donc, et lui fit différentes questions. Ce fut alors qu'il m'apprit qu'il était natif de *Vousi*, et qu'un jour voyant passer une procession dans la rue de son père, il avait été trompé et emmené par un inconnu. Il me dit aussi le nom de ses parens ; et ce nom de famille est le vôtre. Je compris aussitôt que ce pauvre enfant avait été enlevé et vendu par un fripon. J'en eus pitié ; et comme il sut entièrement gagner mon cœur, je le regardai et traitai dès lors comme mon propre fils. Bien des fois j'ai eu la pensée de faire un voyage à *Vousi*,

dans le dessein de prendre des informations sur sa famille ; malheureusement il m'est toujours survenu quelque affaire qui m'a fait différer ce voyage. C'est un grand bonheur que vous m'ayez parlé de ce fils. Certains mots, jetés au hasard, ont réveillé mes idées ; et c'est sur l'exacte conformité de ce que je savais avec ce que vous m'aviez dit, que j'ai fait venir cet enfant, pour voir si vous le reconnaîtriez. »

A ces mots, *Hieul* se met à pleurer de joie, et ses larmes en firent aussitôt couler d'abondantes des yeux de *Liu*. « Un indice assez singulier, dit celui-ci, me fera aisément reconnaître mon fils. Mon *Hieul* a, un peu au-dessus d'un genou, une tache noire, qui est l'effet d'une envie qu'eut sa mère, pendant qu'elle le portait. *Hieul* aussitôt relève son haut-de-chausse, et montre cette marque au-dessus d'un de ses genoux. A ce spectacle, *Liu* se jette à son cou, l'embrasse tendrement, et l'élève entre ses bras : « Mon fils ! s'écrie-t-il, mon cher fils ! quel bonheur pour ton père de te retrouver après une si longue absence ! »

Après les plus tendres embrassemens, *Liu* s'arrache des bras de son fils, et va se précipiter aux pieds de *Tchin* : « Ah ! lui dit-il, quelle obligation je vous ai d'avoir reçu chez vous, et élevé avec tant de bonté cette chère portion de moi-même ! — Mon aimable bienfaiteur, lui répondit *Tchin*, en le relevant, c'est la bonne action que vous avez faite en me rendant les deux cents taëls, qui a touché le ciel. C'est le ciel qui vous a conduit chez moi, où vous avez retrouvé ce que vous aviez perdu, et que vous cherchiez vainement depuis tant d'années. Maintenant que je sais que ce joli enfant vous appartient, je regrette de ne lui avoir pas fait plus d'amitié. J'ai une fille âgée de treize ans, continua *Tchin*, lorsqu'on se fut remis à table, et que le jeune *Hieul* se fut placé sur un siége à côté de son père ; mon dessein est de nous unir plus étroitement, en la donnant en mariage à votre fils. » Il fit cette proposition avec tant de sincérité, que *Liu*, passant par-dessus les excuses ordinaires prescrites par la politesse chinoise, y donna aussitôt son consentement.

Comme il se faisait tard, on se sépara, et le jeune *Hieul* alla se coucher dans la chambre de son père. Le lendemain, *Liu*, craignant d'être à charge à son hôte, songeait à prendre congé de lui; mais il ne put résister à ses sollicitations pour rester. *Tchin* avait fait préparer un second festin, où il n'épargna rien pour régaler le futur beau-père de sa fille, et son nouveau gendre. On but à longs traits, et l'on se livra à la joie qu'inspiraient les heureux événemens de la veille. Sur la fin du repas, *Tchin* tira un paquet de vingt taëls, et regardant *Liu* : « Mon aimable gendre, dit-il, pendant tout le temps qu'il a demeuré chez moi, aura eu, sans doute, quelque chose à souffrir contre mon intention et à mon insu. Voici un petit présent que je lui fais, jusqu'à ce que je puisse lui donner des témoignages plus réels de ma tendre affection. Je ne veux pas qu'il refuse ce que je lui offre. » Après quelques difficultés pour recevoir ce présent, *Liu* vit bien que toute résistance serait inutile; i accepta les vingt taëls, et faisant lever son fils de table, il lui ordonna d'aller

faire un profond salut à son bienfaiteur. Après s'être acquitté de cette politesse, *Hieul* se rendit dans l'intérieur de la maison pour remercier sa belle-mère. Tout le reste du jour se passa en bonne chère et en divertissemens.

Le lendemain, après avoir bien déjeuné, le père et le fils préparèrent leur bagage, prirent ensuite congé de leur hôte, se rendirent au port, et y louèrent une barque. A peine avaient-ils fait une demi-lieue, qu'ils virent couler à fond une barque chargée de passagers, qui criaient : *Au secours ! sauvez-nous* ! A ces cris se joignaient ceux d'un grand nombre de personnes assemblées sur la rive voisine ; mais les bateliers qui se trouvaient là avec leurs petites barques, ne voulaient aller au secours des infortunés qui périssaient, qu'après avoir reçu une bonne récompense. *Liu*, instruit de leur demande, se décide aussitôt à leur offrir les vingt taëls qu'il avait reçus de *Tchin*, s'ils veulent aller secourir les naufragés. A cette proposition, tous les bateliers couvrent la rivière dans un instant, quelques-uns mêmes des spec-

lateurs qui savaient nager, se précipitent dans la rivière, et tous les malheureux qui allaient périr, ont le bonheur d'être sauvés. *Liu* s'applaudit avec raison de cet heureux événement, et livra aussitôt l'argent qu'il avait promis.

Comme tous ceux qui venaient d'être arrachés à la mort, s'empressaient de remercier leur véritable libérateur, un d'eux, qui le considérait avec beaucoup d'attention, s'écria tout à coup : « Eh quoi! mon frère aîné! par quel bonheur vous trouvai-je ici! » *Liu* se retourne, et reconnaît son troisième frère. Alors transporté de joie, et comme hors de lui-même : O merveille! s'écrie-t-il en joignant les deux mains ; c'est le ciel qui m'a conduit ici, comme par la main, et à point nommé, pour sauver la vie à mon frère! » En même temps, il lui tend une main, l'embrasse, le fait passer sur sa barque, l'aide à se dépouiller de ses habits tout trempés, et lui en donne d'autres.

Lorsque celui-ci fut remis de son émotion, *Liu* appela *Hieul* qui était enfermé dans une des chambres de la barque, pour

qu'il vînt saluer son oncle. Il raconta ensuite à son frère les aventures qui venaient de lui arriver, et lorsqu'il eut fini, il lui demanda le sujet de son voyage. « Depuis trois ans que vous avez quitté la maison, répondit *Liu-Tchin*, c'était le nom du frère de *Liu*, on nous a appris la triste nouvelle que vous étiez mort de maladie dans la province de *Chan-Si*. Notre autre frère, comme chef de la famille en votre absence, crut devoir prendre des renseignemens à ce sujet. Ce fut un coup de foudre pour votre épouse, lorsqu'il lui dit que rien n'était plus vrai que la nouvelle de votre mort. Elle prit aussitôt le grand deuil, quoique je ne cessasse de lui dire que rien n'était moins certain que cette nouvelle. Peu de jours après, notre frère la sollicita vivement de songer à prendre un second mari; mais elle rejeta bien loin une telle proposition. C'est elle qui m'a engagé à faire le voyage de *Chan-Si*, afin de prendre sur les lieux des informations à votre sujet. Oh! que je suis heureux! lorsque j'y pense le moins, et que je suis près de périr dans les eaux, mon cher

frère se trouve là pour m'arracher à une mort inévitable! ô protection du ciel vraiement admirable ! « Mais, mon frère, croyez-moi, vous n'avez pas de temps à perdre. Hâtez-vous de vous rendre à la maison pour tranquilliser votre épouse. La persécution de notre frère, à son égard, est trop violente, et le moindre délai peut causer des maux irréparables. »

Ce récit jeta *Liu* dans la consternation. Résolu donc à faire la plus grande diligence, il fit venir auprès de lui le maître de la barque, et quoique le jour fût très-avancé, il lui ordonna de mettre à la voile, et de marcher pendant toute la nuit.

Cependant *Ouang*, sa femme, était dans la désolation, et quoique mille raisons la portassent à croire que son mari n'était pas mort, elle se laissa enfin persuader par son beau-frère *Liu-Pao*, et prit les habits de deuil. Ce *Liu-Pao*, qui était capable des traits les plus noirs, la voyant jeune et bien faite, voulait la forcer à se remarier, parce qu'en sa qualité de chef de la famille, que devait lui donner la mort de son frère, il avait beaucoup d'argent à espérer de son

second mari, selon l'usage de la Chine, qui veut que ce soit l'époux qui paye son épouse aux parens dont elle dépend. *Ouang* lui avait résisté avec succès, tant que son autre beau-frère s'était trouvé à la maison; mais lorsqu'il fut parti pour le *Chan-Si*, peu s'en fallut qu'elle ne devînt, malgré toute sa répugnance, la femme d'un autre.

L'éloignement de *Liu-Tchin* rendit *Liu-Pao* plus ardent dans ses poursuites. Une perte considérable qu'il fit au jeu, le détermina enfin à passer sur toutes les considérations pour se procurer de l'argent. Ayant appris qu'un marchand du *Kiang-Si*, qui venait de perdre sa femme, en cherchait une autre, il lui proposa sa belle-sœur. Ce marchand accepta cette proposition, et donna trente taëls pour la conclusion de l'affaire. Après avoir touché cette somme, *Liu-Pao* lui dit: « Je dois vous avertir que ma belle-sœur est fière, hautaine, très-attachée à nos usages; qu'elle fera bien des difficultés, quand il s'agira de quitter la maison, et que vous aurez bien de la peine à l'y résoudre. Voici donc le parti que vous devez prendre.

Ce soir, à l'entrée de la nuit, ayez une chaise ornée selon l'usage, et des porteurs; arrivez sans bruit, et présentez-vous à notre porte. La dame qui paraîtra avec une coiffure de deuil, sera ma belle-sœur: ne lui dites mot; et n'écoutez point ce qu'elle voudra vous dire; mais saisissez la tout à coup par le milieu du corps; jetez-la dans la chaise; conduisez-la à votre barque, et mettez aussitôt à la voile. Cet expédient plut au marchand, et l'exécution lui en parut aisée.

Liu-Pao retourne à sa maison, et fait part à sa femme de son dessein. « Il faut, lui dit-il, en parlant de sa belle-sœur, que cette marchandise à deux pieds, sorte cette nuit de notre maison. Je ne veux pas néanmoins me trouver à cette scène, et je vais sortir pour quelques instans. » Comme il parlait, il fut tout à coup interrompu par un bruit qui se fit entendre. C'était sa belle-sœur qui passait près de la fenêtre de sa chambre. Alors, il se hâta de sortir par une autre porte, et la précipitation avec laquelle il sortit, ne lui permit pas de prévenir sa femme de la circons-

tance de la coiffure de deuil. Ce fut sans doute par une providence toute particulière du ciel, qu'il en perdit le souvenir.

La fidèle *Ouang* s'aperçut aisément que le bruit qu'elle avait fait près de la fenêtre, avait obligé *Liu-Pao* d'interrompre brusquement son entretien; mais avant de se retirer, elle avait entendu distinctement ces paroles : *On l'enlèvera, on la mettra dans une chaise.* Agitée de violens soupçons, elle entra dans la chambre de la femme de son beau-frère, et ne put s'empêcher de lui en faire part. « Ma sœur, lui dit-elle, vous voyez une veuve infortunée qui vous est unie par les liens de la plus étroite amitié. Avouez-moi franchement si mon beau-frère persiste à me forcer à un mariage qui tournerait à ma confusion. — A quoi pensez-vous, ma sœur? répondit la femme de *Liu-Pao*, en prenant une contenance assurée. S'il était question de vous remarier, pensez-vous qu'on fût bien embarrassé? Pourquoi se jeter soi-même à l'eau, avant que la barque soit près de faire naufrage? » Au lieu de consoler

Ouang, ces paroles ne servirent qu'à la confirmer dans l'idée qu'elle s'était formée des intentions de son beau-frère à son égard. Pour se soustraire au mariage dont elle était menacée, elle prit à l'instant la résolution de se donner la mort.

Aussitôt que le soleil se fut abaissé sous l'horizon, et que le jour eut fait place à la nuit, elle se retira dans sa chambre et s'y enferma. Elle prit ensuite une corde, l'attacha à une poutre par un bout, fit un nœud coulant à l'autre, monta sur un banc, ajusta ses vêtemens autour de ses pieds, et s'écrie : « O ciel! venge-moi. » Après ces paroles, elle jette sa coiffure, passe son cou dans le nœud coulant, renverse le banc et reste suspendue. Heureusement la corde se rompt, et cette infortunée tombe à terre. Au bruit de sa chute, sa belle-sœur accourt, et trouvant la porte de la chambre bien barricadée, elle saisit une barre et l'enfonce. Comme la nuit était fort obscure, en entrant dans la chambre, elle s'embarrassa les pieds dans les habits d'*Ouang*, tomba à la renverse, sa coiffure se détacha, et elle resta

évanouie pendant quelques instans. Aussitôt qu'elle eut repris ses sens, elle se leva et alla chercher une lampe. De retour dans la chambre, elle trouva sa belle-sœur, étendue par terre, sans mouvement, presque sans respiration, la bouche chargée d'écume, et le cou extrêmement serré par la corde. Elle lâche au plus tôt le nœud coulant, et la remet sur son séant.

Au moment qu'elle se disposait à lui rendre d'autres services, elle entendit frapper doucement à la porte de la maison. Ne doutant point que ce ne fût le marchand de *Kiang-Si*, qui venait chercher l'épouse qu'il avait achetée, elle se hata de l'aller recevoir. Son empressement et l'attention qu'elle eut de ne se pas montrer à cet homme sans coiffure, fut cause qu'elle ramassa celle qui se trouvait à ses pieds, et qui était la coiffure de deuil de sa belle-sœur. C'était, effectivement, le marchand de *Kiang-Si* qui venait enlever l'épouse qu'on lui avait promise. Il avait une chaise ornée de banderoles de soie, de festons, de fleurs, de plusieurs belles lanternes, et environnée de domestiques qui por-

taient des flambeaux, et d'une troupe de joueurs d'instrumens. Tout le cortége s'était rangé dans la rue, sans faire le moindre bruit. Le marchand, après avoir frappé doucement à la porte, l'avait trouvée entr'ouverte, et était entré dans la maison avec quelques-uns de ceux qui portaient des flambeaux pour l'éclairer.

Dès que la belle-sœur d'*Ouang* parut, cet homme lui voyant une coiffure de deuil, et de plus, charmé de son air et de sa beauté, se jeta sur elle, comme un épervier sur sa proie. Au même instant, ses gens accourent, enlèvent la dame, et la portent dans la chaise, qui se trouvait toute prête à la recevoir. En vain elle crie qu'on se trompe, que ce n'est pas elle qu'on cherche ; le bruit des fanfares qui se fait aussitôt entendre, étouffe sa voix, et les porteurs, qui volent plus qu'ils ne marchent, l'ont bientôt transportée à la barque.

Cependant, la dame *Ouang* avait entièrement repris connaissance. Après avoir plusieurs fois appelé sa belle-sœur, d'après le bruit qu'elle avait entendu, elle comprit que le marchand avait emmené celle qu'il

ne cherchait pas, mais non sans appréhender quelque fâcheux retour lorsque *Liu-Pao* serait instruit de la méprise. Inquiète, elle s'enferme dans sa chambre, ramasse la coiffure noire de sa belle-sœur (1), et s'efforce, mais en vain, de reprendre quelque repos. A la pointe du jour, elle se lève, et cherche sa coiffure de deuil. Dans le moment elle entend la voix de *Liu-Pao*, qui lui crie : « *C'est moi, ouvrez donc.* Mais au lieu de lui ouvrir, elle se tient derrière la porte, et le laisse jurer et tempêter tout à son aise. Enfin, elle lui fait entendre sa voix. *Liu-Pao*, étrangement surpris, use, pour l'engager à lui ouvrir, d'un expédient qui lui réussit : « Belle-sœur, lui dit-il, je vous apporte une bonne et heureuse nouvelle. *Liu-Tchin*, mon frère cadet, est de retour, et notre frère aîné jouit d'une santé parfaite ; ouvrez vite. »

A ces paroles, la dame *Ouang* court prendre la coiffure noire qu'avait laissée

---

(1) Le lecteur doit se rappeler qu'à la Chine le deuil ne se porte pas en noir, mais en blanc.

sa belle-sœur, et ouvre ensuite la porte avec empressement. *Liu-Pao* entre d'abord dans sa chambre, pour y chercher sa femme. Ne la trouvant pas, et venant à remarquer une coiffure noire sur la tête de sa belle-sœur, il conçoit d'étranges soupçons. — « Où est donc ma femme ? s'écrie-t-il. — Vous devez le savoir mieux que moi, répond *Ouang*, puisque c'est vous qui avez conduit cette belle intrigue. — Mais dites-moi pour quelle raison vous ne portez plus la coiffure blanche ? Est-ce que vous avez quitté le deuil ? » Alors la belle-sœur raconta ce qui était arrivé la veille au soir.

A peine eut-elle achevé de parler, que *Liu-Pao* se livra au plus violent désespoir ; il trépignait des pieds ; il se frappait la poitrine, et s'arrachait les cheveux. Ensuite reprenant ses esprits : « J'ai encore une ressource dans mon malheur, dit-il en lui-même. Vendons cette belle-sœur, de l'argent qui m'en viendra, j'achèterai une autre femme, et personne ne saura que j'ai vendu la mienne. » Ce malheureux, qui avait joué pendant toute la nuit, avait perdu

les trente taëls qu'il avait reçus du marchand de *Kiang-Si*, qui était déjà bien loin avec sa nouvelle épouse. Il se disposait à sortir de la maison pour aller négocier cet infâme marché, lorsqu'il aperçut à sa porte quatre ou cinq personnes qui se pressaient d'y entrer ; c'étaient ses deux frères, son neveu Hieul, et deux domestiques qui portaient le bagage. Consterné en les voyant, il s'évade par la porte de derrière et disparaît comme un éclair.

Il serait difficile d'exprimer avec quel transport de joie la fidèle *Ouang* revit son époux, et son fils qu'elle avait peine à reconnaître, tant il était grand et bien fait. Après s'être livrés les uns les autres à toutes les démonstrations de la plus vive allégresse, Liu raconta ses aventures à sa femme, et celle-ci lui fit à son tour le récit de la conduite de Liu-Pao à son égard, et du malheur qui, par sa faute, était arrivé à sa femme. Quand cette heureuse épouse eut fini de parler : « Comment aurais-je pu retrouver notre cher enfant, s'écria *Liu*, si par un amour déréglé de l'argent, j'avais retenu les deux cents taëls ?

Si l'avarice m'avait empêché d'employer les vingt taëls pour sauver ceux qui avaient fait naufrage, mon cher frère aurait péri dans les eaux ; et si, par cet événement inespéré, je ne l'avais pas rencontré, aurais-je pu découvrir à temps le désordre qui régnait dans ma maison? Sans cette heureuse rencontre, hélas ! nous ne nous serions jamais réunis. Ah! tout ceci est l'effet d'une providence particulière du ciel qui a conduit ces divers événemens. Quant à ce frère dénaturé qui, sans le savoir, a vendu sa propre femme, il s'est justement attiré le malheur qui l'accable. »

Quelque temps après cette heureuse réunion, Hieul alla chercher sa jeune épouse, fille de Tchin. Ce mariage fut célébré avec beaucoup de solennité. Les deux époux vécurent dans un accord parfait, et eurent un grand nombre d'enfans, dont les uns s'avancèrent par l'étude des lettres, et les autres parvinrent aux premiers emplois de l'état. Ainsi, la vertu fut le principe de l'illustration de cette famille.

CHAPITRE XXV.

Histoire d'un Lettré condamné à mort comme coupable de meurtre, et ensuite reconnu innocent.

Sous le règne d'un empereur d'une ancienne dynastie, et dans une petite ville de la province de *Tche-Kiang*, il y avait un lettré, nommé *Kié*. Sa femme, qui se nommait *Liéou*, ne lui avait donné qu'une fille. Trois ou quatre esclaves les servaient. Quoiqu'il ne fût pas riche, il ne laissait pas de vivre d'une manière honorable et de visiter ses amis dans les intervalles que lui laissait son application à l'étude. Quant à *Liéou*, c'était un modèle de vertu. Attentive à son ménage, économe, laborieuse, elle trouvait encore le temps de s'instruire par la lecture des bons livres que possédait son mari. Tous deux vivaient ensemble dans la plus parfaite union.

Une après-dînée de printemps, quelques-uns de leurs amis vinrent les prendre pour faire un tour de promenade dans la campagne. Après un assez long exercice, la compagnie s'arrêta dans une maison, s'y régala bien, et but à l'avenant. Le lettré fut un de ceux que le vin échauffa le plus. En arrivant à sa maison, il vit à la porte deux de ses esclaves qui s'emportaient contre un marchand de gingembre, sous prétexte qu'il mettait à sa marchandise un trop haut prix. Celui-ci se nommait *Liu*, et habitait ordinairement la ville de *Hou-Tchéou*. *Kié* prit le parti de ses gens, et le chassa durement, sans vouloir lui payer le surplus du prix qu'il demandait. Il ne s'en tint pas là; comme cet homme ne pouvait s'empêcher de manifester son mécontentement, il le poussa avec rudesse, quoiqu'il fût âgé, et le fit tomber à la renverse. La chute de ce pauvre malheureux fut si violente, qu'il resta étendu sur le pavé sans connaissance, et sans faire le moindre mouvement.

Dès l'instant que le lettré vit cet homme presque sans vie, il fut saisi d'une extrême

frayeur ; il s'agite ; il crie au secours, et le fait tansporter dans une salle de sa maison. Là, il lui fait avaler du thé bien chaud, et le rappelle enfin à la vie ; non content de ce premier secours, il lui fait boire plusieurs coups d'un excellent vin, servir à manger pour rétablir ses forces, et lui donne une pièce de taffetas dont il pouvait tirer quelque argent. Ce bon traitement fit passer dans un instant le bon vieillard de l'indignation à la joie. Il en remercia le lettré, et prit ensuite congé de lui pour se rendre sur le bord de la rivière qu'il devait traverser, avant qu'il fût tout à fait nuit.

Le lettré ne l'eut pas plutôt vu partir qu'il alla dans l'intérieur de sa maison s'applaudir avec sa femme de s'être si bien tiré d'un si mauvais pas. Il se mit ensuite à table pour prendre son repas. Comme il mangeait sans aucune espèce d'inquiétude, il entendit frapper à sa porte. La frayeur le saisit ; il prend sa lampe, et va voir de quoi il s'agit. C'était le chef de la barque sur laquelle on passait la rivière. Il avait en main la pièce de taffetas et le panier du

marchand. Aussitôt qu'il vit notre lettré : « Ah, monsieur ! lui dit-il d'un air effaré, quelle terrible affaire vous vous êtes attirée ! Vous êtes un homme perdu. Quoi ! un lettré comme vous tuer un pauvre marchand, un vieillard ! — Que voulez-vous dire ? interrompit le lettré tout tremblant. — Ne me comprenez-vous pas ? reprit le batelier. Ne reconnaissez-vous pas ce taffetas et ce panier ? — Sans doute : un marchand de gingembre de la ville de *Hou-Tchéou* est venu chez moi aujourd'hui. Je lui ai donné cette pièce d'étoffe, et c'est dans ce panier qu'il portait sa marchandise. Comment ces objets se trouvent-ils entre vos mains ? »

« La nuit était déjà venue, dit le batelier, lorsqu'un homme de *Hou-Tchéou*, nommé *Liu*, me demanda à passer la rivière sur ma barque. A peine y eut-il mis le pied, qu'il fut surpris d'une douleur de poitrine, qui le mit à l'extrémité. Ce fut alors qu'en me remettant ce taffetas et ce panier, il m'apprit que les coups que vous lui aviez donnés, étaient la cause de son mal. Ces objets, ajouta-t-il, serviront de preuves

contre lui, lorsque, comme je vous en conjure, vous dénoncerez cette affaire à la justice. C'est pourquoi, rendez-vous au plus tôt à *Hou-Tchéou*, pour informer mes parens de ma mort, et les prier d'en tirer vengeance, en poursuivant le châtiment de celui qui me l'a procurée. En achevant ces mots, il expira. Son corps est encore sur la barque, que j'ai conduite tout près de votre porte qui donne sur la rivière. Vous pouvez vous instruire par vous-même de la vérité de ce que je vous dis, afin d'aviser aux moyens de pourvoir à votre sûreté. »

A ce récit, *Kié* fut saisi d'une telle frayeur, qu'il ne put proférer aucune parole. Enfin, revenant un peu de son émotion, et dissimulant l'extrême embarras où il se trouvait : « Ce que vous me racontez, dit-il au batelier, ne saurait être vrai. » En achevant ces mots, il envoya un de ses esclaves à la barque, avec ordre de vérifier le fait. Celui-ci s'acquitta promptement de sa commission, et à son retour il déclara que le corps mort se trouvait effectivement dans la barque. Après avoir entendu ce rapport, *Kié*, tout hors de lui-même,

va raconter à sa femme ce qu'il vient d'apprendre. « C'en est fait de moi! s'écrie-t-il; je suis un homme perdu! Je ne vois qu'un remède à mon malheur; c'est de gagner le batelier, afin qu'à la faveur de la nuit, il jette le cadavre quelque part. » Plein de cette idée, il fait un paquet de plusieurs morceaux d'argent, qui valaient au moins vingt taëls, et va rejoindre promptement le batelier. « Mon maître, lui dit-il, je compte que vous me garderez le secret. Je vais vous parler en ami. Il est vrai que je me suis attiré cette mauvaise affaire; mais, certainement, il y a eu, de ma part, plus d'imprudence que de malice. Comme nous sommes l'un et l'autre de *Huen-Tchéou*, je me flatte que vous aurez pour moi le cœur d'un bon compatriote. Voudriez-vous me perdre par intérêt pour un étranger? Quel avantage vous en reviendrait-il? Ne parlez point de cette affaire, ma reconnaissance sera proportionnée à ce service. Prenez donc le cadavre et le jetez en quelque endroit écarté. L'obscurité de la nuit empêchera que personne en ait la moindre connaissance. »

« Quel endroit puis-je choisir, demanda le batelier, pour que je ne sois pas moi-même compromis dans cette affaire ? — Vous savez bien, reprit *Kié*, que la sépulture de mon père est tout près d'ici, et que cet endroit n'est pas fréquenté. Prenez donc la peine d'y transporter le cadavre sur votre barque. — Cette idée est assez bonne, dit le batelier ; mais que me donnerez-vous pour ce service ? » Alors le lettré tire son paquet d'argent, et le lui donne. Celui-ci sentant au poids que la somme était modique, ne put s'empêcher d'en marquer son mécontentement, et dit qu'il lui fallait au moins cent taëls. *Kié*, n'osant disputer avec lui, rentra dans sa maison, ramassa à la hâte quelques pièces d'argent, y joignit des habits, les bijoux de sa femme, et alla porter promptement le tout au batelier, en lui disant que tout cela valait environ soixante taëls, et que c'était tout ce que ses moyens lui permettaient de donner. Le batelier, à la vue de tous ces objets, parut se radoucir : « Je ne veux point, dit-il au lettré, me prévaloir de votre malheur ; mais, comme vous êtes un

homme de lettres, j'espère que dans la suite vous me récompenserez mieux. »

Le lettré, devenu plus tranquille par ce discours, fit servir au batelier une collation, pendant laquelle il ordonna à deux de ses esclaves de préparer des pêles et des pioches. L'un d'eux, qui s'appelait *Hou*, avait été surnommé *le Tigre*, à cause de sa férocité. La troupe s'embarqua un instant après. Dès qu'on fut arrivé dans l'endroit désigné, on y creusa une fosse, et l'on enterra le cadavre. Le travail dura tout le reste de la nuit, et ce ne fut qu'au point du jour que le lettré, le batelier et les deux esclaves revinrent à la maison. Le batelier, après avoir pris un ample déjeuné, retourna à la barque, qu'il vendit quelques jours après. De l'argent qu'il en retira, et des taëls du lettré, il ouvrit une boutique, et se fit marchand.

C'est avec beaucoup de raison qu'on dit que les malheurs viennent en poste et se succèdent rapidement les uns aux autres. La fille de notre lettré, à peine âgée de trois ans, fut attaquée d'une petite-vérole très-maligne; on fit des prières pour cette

fille unique; on consulta les devins; on appela d'habiles médecins; mais tout fut inutile. Enfin, le père et la mère apprirent qu'il y avait dans la ville un nommé *Siu*, médecin très-expérimenté pour ces sortes de maladies, et qui avait guéri un grand nombre d'enfans. *Kié* lui écrivit aussitôt une lettre très-pressante, qu'il confia à *Hou-le-Tigre*, en lui recommandant de ne point s'arrêter. Il y avait plusieurs heures que cet esclave était parti, et le médecin ne paraissait pas encore. Cependant le mal de la jeune fille empirait à vue d'œil; elle traîna jusqu'au milieu de la nuit, où elle expira entre les bras de ses parens, plongés dans la désolation.

Ce ne fut que le lendemain à midi que l'esclave revint à la maison. Sa réponse fut que le médecin était absent, et qu'il l'avait attendu inutilement tout le jour; mais quelques jours après, on découvrit qu'au lieu de s'acquitter de sa commission, il s'était arrêté dans un cabaret, s'y était enivré, et que les fumées du vin s'étant dissipées, il avait imaginé le mensonge qu'il avait débité à son retour. A cette

nouvelle, son maître, transporté de colère, appelle ses autres esclaves, et leur ordonne de frapper ce coquin de cinquante coups de bâton. Après cette exécution, *Hou-le-Tigre* se lève tout meurtri, et se traîne comme il peut vers sa chambre. Là, plein de rage, et se débattant comme un forcené, il jure de se venger aussitôt que ses plaies seront guéries.

Cependant, *Kié* ne pouvait se consoler de la mort de sa fille. Pour dissiper sa douleur, ses parens et ses amis l'invitèrent de tous côtés à se rendre auprès d'eux. Peu à peu, ils parvinrent à essuyer ses larmes. Quelques jours après qu'il fut retourné dans sa maison, et comme il se promenait sous le vestibule de sa première salle, plusieurs archers entrèrent, allèrent droit à lui, et lui passèrent une corde autour du cou. « Eh quoi! s'écria-t-il, ignorez-vous donc que je suis lettré et d'une famille de lettrés? Doit-on traiter ainsi un homme de mon rang? et pour quel sujet encore? --- Oui, vous êtes un joli lettré! répondirent ces archers. Le mandarin vous apprendra s'il convient à un lettré d'assom-

mer les gens. » En même temps, ils le traînent au tribunal de ce magistrat. A peine l'eut-on fait mettre à genoux, qu'il aperçut l'esclave qui l'avait dénoncé, et qui ne pouvait s'empêcher de montrer sur son visage la joie que lui causait l'humiliation de son maître.

« Vous êtes accusé, lui dit le mandarin, d'avoir tué un marchand de la ville de *Hou-Tchéou.* Qu'avez-vous à répondre à cette accusation? — Ah, seigneur! répondit le lettré, n'écoutez point les calomnies de ce misérable. Faites réflexion qu'un lettré, faible et timide comme je le suis, ne saurait être soupçonné de s'être battu et d'avoir tué un homme. Mon accusateur est un de mes esclaves. C'est parce que je l'ai fait punir d'une faute grave, qu'il a résolu de me perdre; mais j'espère de vos lumières et de votre équité, que vous n'écouterez point un malheureux au préjudice de son maître, et que vous dévoilerez aisément l'injustice de son accusation. — Seigneur, je vous conjure, interrompit Hou-le-Tigre, de n'avoir aucun égard aux paroles de ce

lettré, qui possède au suprême degré le talent de se contrefaire. Les ossemens de celui qu'il a tué sont encore dans l'endroit où ils ont été déposés. Ordonnez qu'on les déterre. Si on les trouve, on sera convaincu que je n'ai dit que la vérité ; si on ne les trouve pas, je consens à être puni selon toute la rigueur des lois. »

Ce fut le parti que prit le mandarin. Des huissiers se transportèrent par son ordre dans l'endroit, désigné par l'esclave qui les accompagnait. On exhuma le cadavre, et on le porta sur un brancard à l'audience. A cette vue, le mandarin se lève, et considérant le cadavre, il s'écrie « que le crime est avéré. » Le lettré allait être appliqué à la question, lorsqu'il demanda qu'on voulût bien l'écouter un instant.

« Ce squelette, dit-il, dont les chairs sont entièrement desséchées, prouve bien que ce n'est pas celui d'un homme qui ne vient que d'être tué. Si donc, je me suis rendu coupable de ce meurtre, pourquoi mon accusateur a-t-il attendu jusqu'à ce jour pour me dénoncer ? N'est-il pas plus

naturel de penser que mon esclave est allé cherché quelque part ce squelette pour hasarder cette calomnie? — Cette réponse est assez bonne, dit le mandarin. — Il est vrai, répliqua aussitôt Hou-le-Tigre, il est vrai, ce sont là les restes d'un homme tué depuis un an. Si j'ai tant tardé à accuser mon maître, c'est qu'il me coûtait beaucoup de jouer à son égard le rôle d'accusateur, et que j'espérais qu'avec le temps, il se corrigerait de sa brutalité et de son emportement; mais quand j'ai vu que de jour en jour son caractère ne faisait qu'empirer, j'ai appréhendé qu'il ne fît encore quelque mauvais coup capable de m'entraîner avec lui dans le précipice. C'est la raison pour laquelle j'ai enfin pris le parti de le déférer à ce tribunal. Mais si ma déposition laisse encore quelque doute, qu'on fasse venir les voisins et qu'on les interroge. Il n'est aucun d'eux qui ne puisse déclarer que l'année dernière, tel mois et tel jour, mon maître a effectivement tué un homme. — Il a raison, dit le mandarin; qu'on aille chercher au plus tôt les voisins de *Kié*. »

Lorsque ces voisins furent arrivés, le magistrat leur demanda aussitôt ce qu'ils savaient du meurtre en question. Il est vrai, répondirent-ils, que l'an passé, tel mois et tel jour, le lettré *Kié* frappa avec tant de violence un marchand de gingembre, qu'on le crut mort pendant quelque temps; mais on le fit revenir, et nous ignorons ce qui lui est arrivé dans la suite. A ce témoignage, le mandarin s'écria : « Il n'y a plus de questions à faire. *Kié*, vous êtes coupable de ce meurtre; mais comme vous ne l'avouerez pas, si je n'emploie à votre égard les voies de rigueur, j'ordonne que vous receviez la bastonnade. »

A peine le mandarin a-t-il prononcé ces paroles, que deux estafiers du tribunal s'emparent du lettré, l'étendent par terre, et lui déchargent vingt coups de bambou. Il n'en fallait pas tant pour lui faire avouer tout ce qu'on voulait. Le mandarin prenant alors la parole : « Il n'est pas douteux, dit-il, que tu ne mérites la mort, mais comme aucun parent du mort n'a encore paru pour demander vengeance,

j'attendrai qu'il en vienne quelqu'un avant de déterminer le genre de supplice dont tu dois être puni. » L'audience terminée, *Kié* fut conduit en prison; le mandarin rentra dans son hôtel, et Hou-le-Tigre se retira bien satisfait du succès de son accusation. D'autres esclaves qui avaient été envoyés à l'audience par la femme du malheureux lettré, allèrent lui rapporter tout ce qui s'était passé. Comme on peut se faire une idée de la douloureuse impression que fit une si triste nouvelle sur cette tendre épouse, nous nous dispenserons de représenter à nos lecteurs sa désolation.

Il y avait plus de six mois que son mari gémissait et languissait dans son cachot, lorsque le soir d'un jour où elle était allée lui porter des secours et des consolations, et comme elle se livrait à sa douleur au fond de ses appartemens, ses esclaves virent entrer dans la maison un vieillard qui portait des présens, et qui leur demanda si leur maître était chez lui. Après l'avoir considéré de près, tous se mettent à crier : « *C'est un revenant !* » et chacun prend la

fuite de son côté. C'était le marchand de gingembre qu'ils avaient reconnu. Cet homme les voyant effrayés de sa présence, en saisit un par le bras, et lui dit : « Etes-vous fou? je viens rendre visite à votre maître, et vous me prenez pour un revenant ? »

La femme du lettré, entendant du bruit, sortit promptement de sa chambre pour savoir de quoi il s'agissait. Le bon vieillard s'avance au-devant d'elle, et la salue avec beaucoup de respect. « Madame, lui dit-il, peut-être n'avez vous pas oublié le marchand de gingembre de la ville de *Hou-Tchéou*. C'est moi-même, et je conserve toujours le souvenir du repas que me donna votre mari, et du présent qu'il me fit d'une pièce de taffetas blanc. En sortant de votre maison, je m'en retournai à *Hou-Tchéou*. Il y a un an et demi que mon petit commerce me retient en divers endroits. Je suis venu faire un tour dans votre ville, et j'ai apporté quelques bagatelles de mon pays, pour avoir l'honneur de vous les offrir. Je ne comprends pas ce qui a pu porter vos gens à me prendre



Je viens rendre visite à votre maitre et vous me prenez pour un revenant.

pour un revenant. — A ce que je vois, interrompit la dame, et à votre langage, je suis bien loin de croire que vous reveniez de l'autre monde. Mais vous saurez que mon mari a bien souffert et souffre encore beaucoup à votre sujet. — Comment cela ? demanda le bonhomme *Liu*. Est-il possible que, contre mon gré, j'aie fait quelque tort à cet honnête homme ? » Alors, l'épouse du lettré lui raconta tout ce qui était arrivé à son mari depuis plus de six mois.

A ce récit, Liu se frappe le front, et s'écrie : « Ah, madame ! se peut-il trouver sous le ciel des hommes aussi scélérats que ce batelier et que votre esclave ? Voici comment la chose est arrivée. Après que je vous eus quitté l'année dernière, je me rendis droit à la barque, pour passer la rivière. Le batelier voyant la pièce de taffetas blanc que je portais, me demanda de qui je l'avais reçue. Comme j'étais loin de pénétrer son mauvais dessein, je lui avouai ingénument à quelle occasion votre mari m'en avait fait cadeau : après m'avoir

écouté avec beaucoup d'attention, il me pria de la lui vendre. Je ne refusai point le prix qu'il m'en proposa, et sur sa demande, je lui abandonnai mon panier de bambou, en payement de mon passage. — Mon brave homme, reprit la dame, si vous n'étiez pas venu, je n'avais aucun moyen de m'assurer de la fausseté de l'accusation intentée contre mon mari. Mais, où a-t-on pu prendre ce corps mort qu'on a dit être le votre? » A cette question, Liu rêva un moment, puis reprenant la parole : « Je suis au fait, dit-il; lorsque sur la barque je racontais mon histoire au batelier, je vis un cadavre flotter sur la rivière, et s'approcher du bord. Mais, madame, il n'y a pas de temps à perdre. Recevez, je vous prie, ce petit présent, et de ce pas allons trouver le mandarin. Il est important que j'aille au plus tôt lui dévoiler le crime de ce scélérat de batelier. » La dame reçut le présent, fit servir à dîner au vieillard, et pendant qu'il mangeait, elle dressa elle-même sa requête. Elle fit venir ensuite une chaise à

porteur, et partit accompagnée de deux esclaves et de Liu, pour se rendre à l'hôtel du mandarin.

Aussitôt que ce magistrat fut monté sur son tribunal, la femme du lettré lui présenta sa requête. Après l'avoir lue, il fit approcher cette dame, et lui adressa diverses questions. Lorsque cette dame lui eut expliqué en détail tout ce qui avait causé la disgrâce de son mari, il fit approcher *Liu* pour l'interroger à son tour. Celui-ci raconta le commencement et la fin de la dispute où il avait reçu quelques coups. Il s'expliqua ensuite sur la manière avec laquelle le batelier l'avait engagé à lui vendre sa pièce de taffetas, et satisfit ensuite par ses réponses à toutes les questions qui lui furent faites. — Mais, demanda le mandarin, n'auriez-vous pas été gagné par cette femme pour venir rendre ici ce témoignage ? — Une pareille feinte ne pourrait avoir ici aucun succès, répondit le vieillard. Je suis un marchand de la ville de *Hou-Tchéou* ; j'y exerce mon commerce depuis nombre d'années, et j'y suis connu de quantité de personnes. Comment

pourrais-je donc en imposer? Si ce qu'on a imaginé de ma mort était vrai, est-ce que me sentant près de mourir, je n'aurais pas chargé le batelier d'avertir quelqu'un de ma connaissance de me venir voir, pour que je lui donnasse la commission de demander vengeance de ma mort? Etait-il naturel que j'en chargeasse un inconnu? Si j'étais effectivement mort, mon absence n'aurait-elle porté aucun de mes parens de *Hou-Tchéou*, à venir ici pour s'y informer de mes nouvelles? Aurait-il manqué de dénoncer ma mort à votre tribunal? Comment donc est-il arrivé qu'une année entière se soit écoulée sans que personne ait paru, et qu'au lieu d'un de mes parens, ce soit un esclave qui se porte pour l'accusateur de son maître? Ordonnez, je vous prie, qu'on prenne des informations sur ce qui me concerne.

« Puisque vous êtes connu ici de bien des gens, reprit le mandarin, nommez quelques personnes que je puisse interroger. » Liu en désigna dix. Le magistrat prit tous leurs noms, mais il n'envoya chercher que les quatre derniers témoins.

Quand ils entrèrent dans la salle d'audience, on remarqua que, dès qu'ils aperçurent le bon vieillard, ils se dirent les uns aux autres : « Ah ! ah ! voilà notre ancien ami *Liu* de la ville de *Hou-Tchéou* ! Il n'est donc pas mort, comme on nous l'a dit ? Oh ! c'est bien lui-même. C'est ce marchand de gingembre qu'on disait avoir été tué par le lettré *Kié*. » A ces paroles, le mandarin, commençant à démêler la vérité, écrivit la déposition de ces témoins. Après quoi, il les renvoya, en leur défendant, sous les peines les plus sévères, de parler au dehors de ce qu'ils venaient de voir. Lorsqu'ils furent sortis, il donna ordre à quelques-uns de ses officiers de s'informer secrètement de la demeure du batelier, et de l'engager adroitement à se rendre à l'audience, sans qu'il pût concevoir le moindre soupçon de l'affaire dont il s'agissait. Quant à l'esclave, comme il avait une caution, il n'était pas difficile de le trouver. L'ordre portait qu'on les amenât l'un et l'autre à l'audience de l'après-midi.

Quant à la femme du lettré, elle se rendit à la prison pour apprendre à son

mari tout ce qui venait d'arriver. On doit se faire une idée de la joie dont cet infortuné fut transporté à un récit si inattendu; on eût dit que la plus douce rosée était tombée sur son cœur. Dès ce moment, il ne sentit plus de mal. Sa femme ne manqua pas de se trouver à l'audience du soir avec *Liu*, à qui elle avait fait faire un bon dîné. Le batelier, qui s'était fait marchand de toiles, y avait été conduit par l'espérance qu'on lui avait donnée, que le mandarin avait l'intention de faire une bonne emplette. Comme il s'y attendait le moins, et que, d'un air satisfait, il tournait la tête de tous côtés, il aperçut le vieux *Liu*, qui se mit à l'appeler à haute voix. « Eh bien ! notre maître de barque, lui cria-t-il, comment vous êtes-vous porté depuis le jour que je vous vendis la pièce de taffetas blanc et le panier de bambou ? Le commerce a-t-il été heureux ? » A ces questions, le batelier, dont les oreilles étaient devenues rouges comme du sang, baissa la tête et ne répondit rien.

On introduisit ensuite *Hou-le-Tigre*, qui logeait ailleurs que chez son maître,

comme s'il n'eût plus été son esclave. Dès que le mandarin l'aperçut : « Connais-tu cet homme-là? lui dit-il, en montrant du doigt le vieux *Liu*. « Ce scélérat jette les yeux sur le vieillard, et se trouve tout à coup si interdit et si troublé, qu'il lui est impossible de proférer une seule parole. Le mandarin, s'apercevant de son trouble : « Chien d'esclave, lui dit-il, qu'est-ce que ton maître t'avait donc fait pour complotter sa perte avec ce batelier ? » Rien n'est plus vrai, répliqua l'esclave, que mon maître a tué un homme, ce n'èst point un fait que j'ai imaginé.—« Quoi ! tu t'obstines à soutenir le mensonge ? reprit le mandarin. Qu'on applique ce coquin à la question, jusqu'à ce qu'il fasse l'aveu de son crime. » Au milieu des tourmens de la torture, *Hou-le-Tigre* ne cessa de dire ce qu'il avait vu et de se déclarer innocent de la calomnie qui lui était imputée. Le batelier fut interrogé à son tour. Comme la présence du vieillard le mettait dans l'impossibilité d'en imposer au tribunal, il déclara qu'après avoir acheté la pièce de taffetas, et reçu le panier de bambou, il

avait tiré de l'eau le cadavre d'un noyé, et l'avait conduit à la porte du lettré, dans l'intention de lui faire croire que c'était le corps de *Liu*, et d'en tirer une bonne somme pour ne pas l'accuser, comme coupable de la mort de ce vieillard. Il termina son récit par celui des mêmes circonstances qui avaient mis fin à cet événement.

« Tout cela, dit le mandarin, s'accorde avec ce que je sais déjà; mais ce qui m'embarrasse, c'est qu'un cadavre se soit trouvé sur le bord de la rivière, à point nommé, et qu'il ressemblât à celui du marchand de gingembre. Sans doute, c'est un homme que tu as tué ailleurs, et ton dessein était de faire passer *Kié* pour l'auteur de cet assassinat. — Ah, seigneur! s'écria le batelier, si j'avais eu le dessein de tuer quelqu'un, n'aurais-je pas tué *Liu* plus tôt qu'un autre, lorsque la nuit me rendit maître de sa vie? Ce que je vous ai dit est véritable. Quant au cadavre, j'ignore de qui il est. Je me doute que c'est celui d'un homme à qui le pied aura manqué au bord de la rivière, et qui se sera noyé. Mais je

n'ose rien assurer sur cela de positif. »
Après avoir ainsi parlé, le batelier, fondant en larmes, s'écrie : « Ayez pitié, seigneur, du pauvre malheureux qui est à vos pieds. Tout mon dessein n'était que d'escroquer de l'argent à ce lettré, et non de nuire à sa personne ; ainsi, je vous conjure de modérer le châtiment que je mérite. » Quoi ! scélérat, s'écrie le mandarin, tu oses demander grâce, après que tu as mis un innocent à deux doigts de sa perte ? Ce n'est pas là ton coup d'essai. Il est probable que tu en as fait périr bien d'autres par de semblables artifices. Je dois délivrer ma ville d'un si dangereux fléau. Pour ce qui est de *Hou-le-Tigre*, c'est un esclave dénaturé qui, oubliant les bienfaits de son maître, a conjuré sa mort. Il mérite d'être rigoureusement puni. » Après avoir ainsi parlé, ce magistrat ordonna aux exécuteurs de la justice de prendre les deux criminels, de les étendre par terre, de donner à l'esclave quarante coups de bâton, et de frapper le batelier jusqu'à la mort. Comme le premier sortait de maladie, il expira sur le pavé de l'audience, avant

d'avoir reçu les quarante coups, et le second finit ses jours au soixante-dixième.

Après cette exécution, le mandarin fit sortir le lettré de sa prison, et en pleine audience, il le déclara innocent, et lui rendit la liberté. De plus, il ordonna que toutes les pièces de toile qui se trouvaient dans la boutique du batelier lui fussent remises. Ce qui pouvait valoir cent taëls. « Selon le cours de la justice, dit ce magistrat, tout cela devrait être confisqué; mais *Kié* a tant souffert, que ce n'est pas trop pour lui de ce dédommagement. » On alla ensuite déterrer le cadavre, et l'on remarqua qu'il avait encore les ongles des mains remplis de sable; ce qui prouvait qu'étant tombé dans la rivière près du bord, il avait péri en tâchant de grimper sur le rivage. Comme aucun de ses parens ne le réclamait, il fut enterré dans la sépulture publique des indigens. Le lettré et sa femme se retirèrent dans leur maison avec le bon *Liu*, à qui ils firent toutes les amitiés que la plus vive reconnaissance put leur inspirer.

CHAPITRE XXVI.

La femme d'un Philosophe, le croyant mort, se remarie presque aussitôt après l'avoir mis dans le cercueil. Elle se pend ensuite; et son premier mari, qui est revenu à la vie, célèbre ses obsèques d'une manière bizarre.

Sur la fin d'une ancienne dynastie, parut à la Chine un fameux philosophe, nommé *Chang-Sé*. Il avait pris naissance dans une ville de la province de *Chan-Tong*. Après avoir obtenu un petit mandarinat, il se fit disciple d'un sage fort célèbre en ce temps-là, qui était venu au monde avec des cheveux blancs, et qui, pour cette raison, fut surnommé l'*enfant vieillard*.

Toutes les fois que Chang-Sé dormait, son sommeil était interrompu par un songe. Il s'imaginait être un papillon voltigeant çà et là dans une prairie ou dans un verger.

Ce songe faisait sur lui une si forte impression, qu'à son réveil, il croyait avoir des ailes aux épaules, et être prêt à voler. Comme il l'inquiétait beaucoup, il en demanda l'explication à son maître. Celui-ci, qui était imbu du système de la métempsycose, lui donna l'explication qu'il demandait, en lui disant que l'âme d'un superbe papillon, après avoir animé d'autres corps, était passée dans le sien, et que c'était pour cela qu'il avait de si heureuses dispositions à s'élever, et à ne se fixer à aucun des objets auxquels s'arrête le cœur de la plupart des hommes. Dès lors, il lui découvrit les plus profonds mystères de sa doctrine. *Chang-Sé*, comme transformé en un autre homme, montra effectivement l'inclination d'un papillon, en ne se fixant à aucun objet, quelque attrayant qu'il lui parût. La fortune la plus brillante ne fut plus capable de le tenter; son cœur devint insensible aux plus grands avantages; en un mot, son âme, pour ainsi dire, ne tint plus à rien. Il lisait sans cesse; il méditait; il mettait en pratique la doctrine du vieux philosophe; et à force de sonder son inté-

rieur, et de le purifier de toute affection terrestre, il comprit parfaitement la différence qui se trouvait entre ce qu'il y avait en lui de visible et de palpable, et d'invisible et d'impalpable; entre le corps qui se corrompt, et l'esprit qui, en quittant cette vie, acquiert une nouvelle existence par une admirable transformation.

Après avoir acquis des lumières sur lui-même, il se démit de sa charge de mandarin, prit congé de son maître, et se mit à voyager dans le dessein d'acquérir de nouvelles connaissances. Cependant, quelle que fût son ardeur pour acquérir le repos de l'âme, il ne renonça pas aux plaisirs de l'union conjugale. Il se maria successivement jusqu'à trois fois. Sa première femme lui fut promptement enlevée par une maladie; il répudia la seconde pour une infidélité dans laquelle il l'avait surprise; la troisième est le sujet de cette histoire. Elle s'appelait *Kien*, et descendait des rois de *Tsi*, aujourd'hui la province de *Chang-Si*. Cette nouvelle épouse l'emportait de beaucoup sur celles qu'il avait eues. Elle était bien faite, avait beaucoup de

fraîcheur, et elle joignait une grande douceur à une grande vivacité. Aussi, quoique notre philosophe ne fût pas homme à se passionner, il aima tendrement cette troisième épouse.

Cependant le roi de *Tsou*, aujourd'hui la province de *Chan-Tong*, informé de sa haute réputation, voulut l'attirer dans ses états. En conséquence, il lui envoya des officiers de sa cour, avec de riches présens en or et en soieries, pour l'engager à accepter l'emploi de son premier ministre. *Chang-Sé* ne se laissa point éblouir par ces offres brillantes. Après les avoir refusées, il se retira avec sa femme dans son pays natal, et y fixa son séjour sur une agréable montagne, avec l'intention d'y passer sa vie dans l'étude de la philosophie, loin du bruit des cités et de l'esclavage des cours.

Un jour qu'il se promenait en rêvant au bas de cette montagne, il s'avança, sans y penser, jusqu'auprès de l'endroit consacré aux sépultures des habitans d'un village voisin. Le grand nombre des tombeaux le frappa. *Hélas!* s'écria-t-il en gémissant, *les voilà donc tous égaux! ici,*

plus de rangs, plus de distinctions ! la sépulture est donc la demeure éternelle de tous les hommes ! Comme il s'occupait de cette réflexion, il se trouva, sans y penser, près d'un tombeau nouvellement construit. La petite éminence de terre battue était encore un peu fraîche. Tout auprès était assise une jeune demoiselle, couverte d'une longue serpillière blanche, sans couture. Elle tenait à la main un éventail blanc, avec lequel elle éventait sans cesse la partie supérieure du tombeau.

Surpris de cette rencontre : « Oserais-je, dit-il à la demoiselle, vous demander de qui est ce tombeau, et pourquoi vous prenez tant de peine pour l'éventer? Sans doute, il y a là quelque mystère que j'ignore. » La jeune personne ne se leva point à ces paroles, comme si elle ne les eût pas entendues ; mais, continuant à agiter son éventail, elle prononça quelques mots entre ses dents, et répandit des larmes. Enfin, elle répondit ainsi : « Vous voyez une veuve au pied du tombeau de son mari. Celui dont la dépouille repose sous cette tombe, m'était bien cher, et il ne

m'aimait pas avec une moindre tendresse. Voici quelles furent ses dernières paroles : « Ma chère épouse, si, après ma mort, tu songeais à un nouveau mariage, attends que l'extrémité de mon tombeau, qui doit être d'une terre mouillée et battue, soit entièrement desséchée. Je te permets de te remarier alors. Or, j'ai fait réflexion, continua la jeune veuve, que la surface de cette terre, récemment amoncelée, ne sécherait pas aisément. C'est la raison pour laquelle vous me voyez occupée à l'éventer sans cesse. Par ce moyen, j'espère en dissiper l'humidité. »

A un aveu si naïf, *Chang-Sé* eut bien de la peine à s'empêcher de rire. Il se posséda néanmoins, et lui dit : « Vous souhaitez donc que le dessus de ce tombeau soit bientôt sec ? Mais, délicate comme vous êtes, je crains bien que vous ne soyez bientôt lasse de cet exercice, et que les forces ne vous manquent. Permettez-moi de vous aider. » La jeune dame se leva aussitôt, et faisant une profonde révérence, elle accepta cette offre, et présenta à notre philosophe un éventail tout sem-

blable au sien. A peine *Chang-Sé* eut-il donné quelques coups d'éventail sur le tombeau, que toute l'humidité disparut. Après avoir remercié son bienfaiteur d'un air gai, la dame tira de ses cheveux une aiguille à tête d'argent, et la lui présenta avec l'éventail dont elle s'était servie. *Chang-Sé* refusa l'aiguille et retint l'éventail; après quoi, la veuve se retira en montrant sa joie par sa contenance et sa démarche.

De retour à sa maison, il entra dans la salle : s'y croyant seul, il se mit à considérer l'éventail qu'il venait de recevoir, jeta un grand soupir, et laissa échapper plusieurs plaintes au sujet de l'inconstance des femmes, et de la facilité avec laquelle elles oubliaient leurs maris, quand la mort les en avait privées. Sa femme, qui était derrière lui, entendant ce qu'il disait, s'avança tant soit peu, et se montrant à ses regards : « Peut-on savoir, lui dit-elle, pourquoi vous soupirez, et d'où vient cet éventail? » Il lui raconta alors l'action de la jeune veuve, et tout ce qui s'était passé au tombeau de son mari.

A peine a-t-il achevé son récit, que sa femme, enflammée d'indignation et de colère, et comme si elle cherchât des yeux cette veuve, prononça contre elle mille malédictions, l'appela l'opprobre du genre humain et la honte de son sexe. « Ah! s'écrie-t-elle, en regardant son mari, se peut-il trouver quelque part un si mauvais cœur? » *Chang-Sé*, peu attentif à ce qu'elle disait, et suivant les divers mouvemens qui l'agitaient, récita alors quatre vers dont le sens était peu différent de ce qu'il venait de dire à demi-voix. Sa femme, irritée de plus en plus, reprenant la parole : « Comment, dit-elle, êtes-vous si hardi de parler ainsi en ma présence, de condamner toutes les femmes, et de confondre celles qui ont de l'honneur avec ces malheureuses qui ne méritent pas de vivre? Ne craignez-vous pas d'être puni d'un jugement si plein d'injustice? — A quoi bon ce discours? répliqua le philosophe. Convenez-en de bonne foi : si je venais à mourir maintenant, seriez-vous d'humeur, à la fleur de votre âge, jeune et belle comme vous êtes, de passer plusieurs années sans penser à un

nouveau mariage? — Cette pensée ne me viendrait pas même en songe. Ma résolution serait de rester veuve toute ma vie, et rien ne pourrait l'ébranler. » Dans ce moment, et sans rien ajouter, cette dame se jette sur l'éventail que son mari tenait à la main, le lui arrache, et le met en pièces. « Calmez-vous, dit *Chang-Sé*; votre vivacité me plait, et je suis ravi que vous preniez feu sur un pareil sujet. » La dame se calma en effet, et l'on parla d'autre chose.

Quelques jours après, *Chang-Sé* fut attaqué d'une maladie qui le réduisit bientôt à l'extrémité. Sa femme ne quitta pas le chevet de son lit, et ne cessa pas de répandre des larmes pendant toute sa maladie. « Je m'attends bien, lui dit-il un jour, à ne pas échapper à mon mal. Ce soir ou demain matin, il faudra nous dire un éternel adieu. Quel dommage que vous ayez brisé l'éventail que je vous avais apporté! Il vous aurait servi à éventer et à faire sécher la couche de chaux et de terre qui couvrira mon cercueil. » — De grâce,

monsieur, s'écria la dame, dans l'état où vous êtes, ne vous livrez pas à des soupçons si chagrinans pour vous, et si injurieux pour moi. Je vous ai donné mon cœur, je vous jure que nul autre ne l'aura jamais. Si vous doutez de ma sincérité, je demande à mourir avant vous, afin que vous soyez bien persuadé de mon fidèle attachement. — Croyez, répliqua *Chang-Sé*, que je suis parfaitement rassuré sur la constance de vos sentimens à mon égard. Hélas! je sens que je touche à ma dernière heure, et que mes yeux vont se fermer à jamais pour vous. » A peine avait-il cessé de parler qu'il perdit la respiration, et ne donna plus aucun signe de vie.

Dans ce moment, l'épouse de notre philosophe pousse des cris lamentables, se jette sur son corps, et le tient long-temps serré entre ses bras. Ensuite, elle l'habille, le place proprement dans un cercueil, prend des vêtemens blancs, et fait retentir tous les environs de ses plaintes et de ses gémissemens. La douleur qu'elle manifestait était si vive, qu'on eût dit

qu'elle était devenue presque folle, et qu'elle ne voulait prendre ni sommeil, ni repos.

Les habitans de la montagne ne manquèrent pas de venir rendre les derniers devoirs au mort, qu'ils connaissaient pour un sage du premier ordre. Comme la foule commençait à se retirer, on vit arriver un bachelier d'une belle tournure et d'une physionomie aimable. Il avait un habit de soie violette, un bonnet de lettré fort propre, une ceinture brodée, et de jolis souliers. Un vieux domestique le suivait. Lorsqu'il fut près de la maison de Chang-Sé, il s'annonça comme le descendant d'un roi de *Tsou*, et dit qu'il était venu dans l'intention de prendre les leçons de notre philosophe. Aussitôt qu'il eut appris que son corps était déposé dans un cercueil, il se fit apporter un habit de deuil, frappa quatre fois de sa tête contre terre, et s'écria d'une voix entrecoupée de sanglots : « Sage et savant Chang-Sé, que je suis malheureux de ne pas vous avoir trouvé vivant ! Je veux au moins vous marquer mon respect et mon attachement, en res-

tant ici en deuil pendant l'espace de cent jours. » Après ces paroles, il se prosterna encore quatre fois, en arrosant la terre de ses larmes.

Après cette cérémonie, notre bachelier demanda à voir la veuve, pour lui faire son compliment de condoléance. Comme elle s'excusait de paraître, il lui fit observer que, selon les anciens usages, les femmes pouvaient se laisser voir, lorsque les intimes amis de leur mari lui rendaient visite. Il ajouta qu'il devait d'autant plus s'attendre à jouir de ce privilége, qu'il devait loger chez le défunt en qualité de son disciple. La dame se fléchit enfin; elle sort de l'intérieur de sa maison, et d'un pas lent elle s'avance dans la salle, pour recevoir les complimens du bachelier. Dès qu'elle vit les belles manières, les agrémens et l'esprit du jeune lettré, elle en fut charmée, et bientôt elle sentit au fond de son cœur un je ne sais quel sentiment qui lui fit souhaiter qu'il ne s'éloignât pas trop tôt.

Le bachelier la prévint. « Puisque j'ai eu le malheur, lui dit-il, de trouver mort

le sage dont je voulais recevoir les leçons, je me propose de chercher ici près un petit logement, où je passerai les cent jours de deuil, jusqu'à ce que j'assiste aux funérailles. Je voudrais bien lire aussi pendant ce temps-là les ouvrages de cet illustre philosophe. Ils me tiendront lieu des leçons dont je suis à jamais privé. — Ce sera un honneur pour notre maison, répondit la dame, et je ne vois à cela aucun inconvénient. » Après cette réponse, elle fit préparer et servir au bachelier une petite collation. Pendant qu'il mangeait, elle rassembla les ouvrages de son mari, y joignit ceux du vieillard, dont il avait pris les leçons dans sa jeunesse, et alla les offrir au jeune lettré, qui reçut ce présent avec une politesse où il n'y avait rien d'affecté.

A côté de la salle où était le cercueil, il y avait deux chambres dont les croisées y donnaient. Elles furent destinées au logement de l'étranger, qui, à sa qualité de bachelier, joignait l'avantage d'être le fils d'un seigneur. Notre jeune veuve entrait fréquemment dans cette salle, pour pleurer

sur le cercueil de son mari, et jamais elle ne sortait sans dire quelque chose d'honnête à son hôte. Comme elle désirait vivement en faire son époux, et qu'elle ne voulait pas faire les premières démarches, elle demanda au vieux domestique de ce jeune seigneur, si son maître était marié. Celui-ci, à qui elle avait fait boire quelques verres de vin, lui répondit d'un air fort gai, qu'il l'avait entendu dire, qu'il serait charmé de trouver une épouse qui lui ressemblât. — Ne mens-tu point? reprit vivement la veuve; me dis-tu bien la vérité? Si cela est, et que tu veuilles engager ton maître à m'épouser, je te récompenserai bien du service que tu m'auras rendu. Le lendemain, elle rencontra le valet qui se promenait sans songer à la commission dont elle l'avait chargé. — « Hé bien! lui dit-elle, comment va l'affaire en question? — Il n'y a rien à faire, dit-il d'un ton sec. Il y a trois obstacles insurmontables à ce mariage. —Eh! quels sont-ils? — Les voici, tels que mon maître me les a confiés: 1°. Le cercueil du mort étant exposé dans la salle, comment pourrait-on y célébrer

des noces et s'y réjouir? 2°. La femme de l'illustre *Chang-Sé*, après lui avoir témoigné, pendant sa vie et après sa mort, une si tendre affection, ne pourra être que faiblement attachée à un second mari. 3°. Je n'ai pas ici mon équipage, a dit encore mon maître, et je n'ai ni meubles, ni argent. Où prendre de quoi faire des présens de noces et donner des repas? Sommes-nous dans un pays où je puisse emprunter? — Il ne me sera pas difficile de lever ces trois obstacles, répliqua la jeune dame.

« Quant au premier, que renferme cette lugubre machine? un corps inanimé, un cadavre infect, dont il n'y a plus rien à espérer, et qu'on ne saurait craindre. Il y a dans un coin de mon terrain une vieille masure; des paysans du voisinage que je ferai venir, y transporteront ce cercueil. Quant au second obstacle, il ne doit pas arrêter ton maître. Qu'il ne pense pas que mon mari fût tout ce qu'il paraissait être, et qu'il méritât tout l'attachement que je lui témoignais. Quels bienfaits ai je reçus de lui? quelle si grande amitié a-t-il eue pour

moi, pour que je sacrifie ma jeunesse à la douleur de l'avoir perdu ? Ton maître est jeune, il aime l'étude, il se fera immanquablement un nom dans les lettres; sa naissance le rend déjà illustre; et comme moi, il est du sang des rois. Voilà, entre nous, deux rapports qui annoncent que c'est le ciel qui veut nous unir. Le troisième empêchement ne doit pas l'arrêter davantage. C'est moi qui pourvoirai aux bijoux et au repas des noces. Crois-tu que je ne me sois pas fait un petit trésor de mes épargnes ? Voilà déjà vingt taëls; va les offrir à ton maître; c'est pour s'acheter un habit neuf; va, cours, et rapporte-lui tout ce que tu viens d'entendre. S'il donne son consentement, je vais tout préparer pour célébrer les noces ce soir même. »

Le vieux domestique, ayant pris les vingt taëls, se hâta d'aller rapporter cet entretien à son maître, qui, enfin, consentit au mariage. En apprenant cette agréable nouvelle, la veuve quitte aussitôt ses habits de deuil, et fait la toilette la plus recherchée, pendant qu'on transporte le cercueil de son mari dans la vieille ma-

sure. La salle fut à l'instant nettoyée et ornée pour la double cérémonie de l'entrevue et des noces. On prépara en même temps un somptueux festin, et sur la table du fond, on plaça le grand flambeau nuptial. Lorsque tout fut prêt, le jeune seigneur parut avec un habit et un ornement de tête qui ajoutaient à la beauté de ses traits et de sa taille. Peu de temps après, la dame, vêtue d'une longue robe de soie, enrichie d'une broderie très-fine, vint se placer à côté de lui, et vis-à-vis le flambeau nuptial. Ainsi, rapprochés l'un de l'autre, ils se donnaient un éclat mutuel, à peu près comme des pierreries et des perles rehaussent la beauté d'un drap d'or.

Après s'être fait les saluts d'usage et s'être souhaité toutes sortes de prospérités dans leur union, ils se prirent par la main et passèrent dans l'appartement intérieur. Là, ils burent tous deux l'un après l'autre dans la coupe d'alliance. Cette cérémonie faite, ils se mirent à table. Lorsque le festin fut achevé, et comme les deux époux étaient sur le point de se coucher, le bachelier fut attaqué tout à coup d'horribles

convulsions. Ses traits se défigurent, ses sourcils se froncent et s'élèvent, sa bouche fait d'affreuses contorsions; il ne peut plus faire un pas; il tombe à terre. Etendu tout de son long, il se frotte la poitrine des deux mains, et crie de toutes ses forces, qu'il éprouve une douleur qui le tue. L'épouse, sans penser ni à l'endroit où elle est, ni à l'état où elle se trouve, se jette à corps perdu sur lui, et appelle du secours.

Le vieux domestique accourt à ce bruit, prend son maître entre ses bras, et l'agite avec violence. « Mon cher époux, lui demande la dame, a-t-il déjà éprouvé de semblables accidens? — Il a déjà été attaqué de cette maladie; et tous les ans à peu près, elle vient le surprendre. Un seul remède peut le sauver. — Dis-moi bien vite, quel est-il? — C'est un secret inventé par le médecin de la famille royale. Il faut prendre de la cervelle d'un homme tué tout récemment, et lui en faire avaler dans du vin chaud. Aussitôt ses convulsions cesseront, et il se remettra sur ses jambes. La première fois que ce mal le prit, le roi,

son parent, ordonna qu'on fît mourir un prisonnier qui méritait la mort. On lui fit avaler de la cervelle de cet homme, et dans l'instant même il fut guéri. Mais, hélas! où en trouver maintenant? — Mais, reprit la dame, est-ce que la cervelle d'un homme mort de sa mort naturelle ne produirait pas le même effet? — Notre médecin, répondit le domestique, nous apprit qu'au besoin on pourrait absolument faire usage de la cervelle d'un mort, pourvu qu'il n'y eût pas trop long-temps qu'il eût expiré, parce que tant que la cervelle n'est pas desséchée, elle conserve sa vertu. — Eh bien! il n'y a qu'à ouvrir le cercueil de mon mari, et y prendre un remède si salutaire. — J'y avais bien pensé; mais je n'osais vous en faire la proposition. — Bah! ton maître n'est-il pas à présent mon époux? S'il fallait de mon sang pour le guérir, est-ce que je craindrais de m'en faire tirer? et j'hésiterais par respect pour un vil cadavre? »

Après avoir ainsi parlé, cette femme laisse son nouveau mari entre les bras de son domestique; prend d'une main la hache

destinée à fendre le bois de chauffage, et une lampe de l'autre, et se précipite vers la masure où elle a fait déposer le cercueil. Lorsqu'elle y est arrivée, elle retrousse ses longues manches, prend la hache des deux mains, la lève, et rassemblant toutes ses forces, elle en décharge un grand coup sur le cercueil. De ce premier coup, il fut fendu, et quelques autres achevèrent d'enlever le couvercle. Comme elle était tout essoufflée par les efforts extraordinaires qu'elle avait faits, elle s'arrêta un instant pour reprendre haleine. Au même instant, un grand soupir vient frapper ses oreilles, et jetant les yeux sur le cercueil, elle voit son mari qui se remue, et se met ensuite sur son séant. La frayeur dont elle est subitement saisie lui fait pousser un grand cri; ses genoux se dérobent sous elle, et dans le trouble où elle se trouve, la hache lui tombe des mains sans qu'elle s'en aperçoive.

« Ah! ma chère femme, lui dit *Chang-Sé*, aide-moi un peu à me lever. » Ce qu'elle fit en tremblant de tous ses membres. Dès qu'il fut sorti du cercueil, il



Elle voit son mari qui se remue et se met ensuite sur son séant.

prit la lampe, et s'avança vers l'appartement. Sa femme le suivait, mais d'un pas chancelant, et suant à grosses gouttes. Lorsqu'ils entrèrent dans la chambre, tout y parut brillant du plus grand éclat. Heureusement le bachelier et son valet n'y étaient pas. *Chang-Sé* paraissant étonné à la vue de tant de lumières et d'ornemens, son épouse lui dit qu'après avoir entendu le bruit qu'il faisait dans son cercueil, elle n'avait pu contenir sa joie, et qu'aussitôt elle avait donné des ordres pour que l'appartement fût beaucoup plus orné et éclairé qu'à l'ordinaire. « Que le ciel soit béni! ajouta-t-elle; mon espérance n'a pas été trompée! quel bonheur pour moi de retrouver un époux qui m'est si cher, et dont je ne cessais de pleurer la perte! — Je vous suis obligé, dit *Chang-Sé*, de votre attachement pour moi. J'ai pourtant une question à vous faire : Pourquoi ne portiez-vous pas le deuil? Comment vous vois-je vêtue d'une robe brodée? — C'est, répondit l'épouse, que j'allais ouvrir votre cercueil avec un secret pressentiment de

mon bonheur. La joie dont je devais être comblée, repoussait un vêtement lugubre; et, sans doute, il n'eût pas été convenable de vous recevoir plein de vie avec des habits de deuil. C'est pour cette raison que j'ai pris mes habits de noces. — A la bonne heure; je vous passe cet article. Mais pourquoi mon cercueil se trouve-t-il dans cette masure, et non dans la salle où il devait être? » A cette question, la dame se trouva interdite, et ne put y répondre.

Chang-Sé, jetant ensuite les yeux sur les plats, les tasses et sur tous les autres signes de réjouissance, les considéra avec beaucoup d'attention; et puis, sans s'expliquer, il demanda du vin chaud, et en but plusieurs coups, sans dire mot. Après quoi, il prit du papier, un pinceau, et écrivit huit vers qui contenaient de sanglans reproches au sujet de l'infidélité de son épouse. Lorsqu'il les eut écrits : « Regarde, lui dit-il, ces deux hommes qui sont derrière toi. » Cette femme se retourne, et aperçoit le bachelier et son domestique, qui sont sur le point d'entrer dans la

maison. A cette vue, une nouvelle frayeur s'empare d'elle; elle se détourne encore pour les voir, mais ils étaient disparus.

Couverte de confusion, et réduite au désespoir, cette criminelle épouse se retire à l'écart, avec la résolution de ne pas survivre à sa honte. Quand elle se voit seule, elle dénoue sa ceinture de soie, et se pend à une poutre. *Chang-Sé*, qui n'avait pas tardé à la suivre, la trouvant dans cet état, la détacha, et comme elle ne donnait plus aucun signe de vie, il alla raccommoder le cercueil qui lui avait servi à lui-même, et y déposa son corps. Ayant frappé ensuite sur les pots, sur les plats et sur les autres ustensiles qui avaient servi au festin des noces, il s'appuya sur un côté de ce cercueil, et se mit à chanter une chanson qui exprimait la joie que cet événement lui faisait éprouver. Pendant qu'il chantait, il se livrait à de grands éclats de rire, et frappant à droite et à gauche sur les vases qui ornaient son appartement, il les brisa tous. Non content de cette expédition, il mit le feu à sa maison, qui n'étant couverte que de chaume, fut bien-

tôt réduite en cendres. Ce fut là le bûcher qui consuma le corps de sa malheureuse épouse, dont il ne resta plus de vestiges. On ne sauva de l'incendie que des livres que les voisins conservèrent. Avant que les flammes eussent entièrement consumé sa maison, *Chang-Sé* recommença ses voyages, bien résolu de ne jamais se remarier. Ayant eu le bonheur de rencontrer son ancien maître, il s'y attacha étroitement, et passa avec lui le reste de sa vie, plus heureux qu'il ne l'avait jamais été.

CHAPITRE XXVII.

Sujet de la tragédie chinoise qui a pour titre : Le petit Orphelin de la maison de *Tchao*.

Un roi de *Tsin* avait deux ministres qui jouissaient de toute sa confiance. L'un avait le département des affaires civiles, l'autre celui des armées. Ces deux mandarins ne vécurent pas long-temps en

bonne intelligence. Le second, tourmenté de la plus cruelle jalousie, résolut de perdre son collègue, nommé *Tchao-Tun*. En conséquence, il engagea un assassin à l'aller poignarder dans son palais. Ce malheureux, en voulant exécuter cet ordre, escalada une haute muraille, tomba contre un arbre et s'y brisa la tête. L'ennemi de *Tchao-Tun* ne se rebuta pas. Le roi lui ayant fait présent d'un grand chien, il voulut s'en servir pour faire mourir son rival. Il l'enferma donc dans une chambre écartée, et défendit qu'on lui donnât à manger pendant quatre ou cinq jours. Cependant il faisait fabriquer dans le fond de son jardin un homme de paille habillé comme *Tchao* et de sa grandeur, et lui remplit le ventre d'entrailles de mouton. Cela fait, il prit son chien, lui montra ces entrailles, et le lâcha. Cet animal eut bientôt mis en pièces l'homme de paille, et dévoré ce que son ventre contenait. Cet exercice fut renouvelé de temps en temps, pendant l'espace de cent jours. Ce temps écoulé, le maître du chien se rend à la cour, et dit au roi, en présence d'un grand

nombre de personnes : « Il y a ici un traître qui a conspiré contre votre vie. — Quel est ce traître ? demanda le roi. — Le chien que votre majesté m'a donné le connaît. —Jadis, reprit le roi d'un air très-satisfait, on vit sous les règnes d'*Yao* et de *Chun*, un mouton qui avait aussi l'instinct de découvrir les criminels, serais-je assez heureux pour voir sous mon règne quelque chose de semblable ! Où est le chien merveilleux ? qu'on me l'amène. »

Le ministre des armées s'empressa d'obéir à cet ordre. Dès que le chien aperçut *Tchao-Tun*, qui, vêtu de ses habits ordinaires, était dans le moment auprès du roi, il se mit à aboyer contre lui. Le prince, s'imaginant alors que celui-ci pouvait bien être le traître en question, voulut qu'on le lâchât. A peine l'animal fut-il en liberté, qu'il se mit à poursuivre *Tchao-Tun*, qui, pour lui échapper, fuyait de tous côtés dans la salle royale. Heureusement pour ce ministre, un mandarin de guerre, heurté par le chien, tira son sabre et le tua. Délivré de ce danger, *Tchao* sortit du palais, monta sur son char et s'enfuit dans

les montagnes. Après son départ, son ennemi fit massacrer, avec la permission du roi, toute sa famille, au nombre de trois cents personnes. On n'épargna d'abord que *Tchao-So*, son fils, qui avait épousé la fille du roi, par ce que le ministre des armées voulait s'en défaire secrètement.

Bientôt après cette exécution, *Tou-Cang* (c'était le nom de ce cruel mandarin) supposa un ordre du roi qui enjoignait à *Tchao-So* de se donner la mort. L'envoyé de ce ministre lui présenta une corde, une coupe de vin empoisonnée, et un poignard, en ne lui laissant que la liberté du choix. Avant de recevoir ce triste message, *Tchao-So* déplorant le massacre de ses parens, et prévoyant sa mort prochaine, avait recommandé à la princesse, sa femme, qui était enceinte, de nommer l'*orphelin de Tchao*, l'enfant qu'elle mettrait au monde, si c'était un fils, et de l'élever avec soin, afin qu'un jour il fût en état de venger sa famille. Lorsque l'envoyé de *Tou-Cang* fut arrivé, il se saisit du poignard et se coupa la gorge.

Quelque temps après, la princesse,

veuve de cet infortuné, accoucha d'un enfant mâle, dans son palais, où elle était gardée par des soldats. Un jour, comme elle déplorait son malheur et celui de son enfant, que *Tou-Cang* avait résolu de faire mourir, elle se rappela qu'un nommé *Tching*, de la famille de son mari, n'avait pas été porté sur la liste des proscrits, et l'espérance lui vint qu'elle pourrait le voir, lui faire confidence de ses peines, et l'engager à sauver son enfant. Comme cet homme exerçait la profession de médecin, elle le fit appeler. Lorsqu'il eut été introduit auprès d'elle, avec son coffre de remèdes : « Je suis accouchée d'un fils, lui dit-elle ; son père, étant près de mourir, lui donna le nom d'*orphelin de Tchao*. *Tching*, vous êtes de sa famille, et nous vous avons toujours bien traité. N'y aurait-il pas moyen de faire sortir mon fils de cette prison ? —Madame, répondit *Tching*, je vois bien que vous ne savez pas encore tout. Le bourreau de notre famille qui a su que vous étiez accouchée d'un fils, a fait afficher à toutes les portes de la ville, que si quelqu'un ose cacher le petit *orphe-*

lin, on le fera mourir lui et toute sa famille. Quel parti prendre après une telle menace ? » Ces paroles furent un coup de foudre pour la princesse. Elle dénoua aussitôt sa ceinture, et s'étrangla de ses propres mains.

Le médecin, sans s'occuper de donner à cette malheureuse princesse les secours nécessaires pour la rappeler à la vie, ouvrit aussitôt son coffre à remèdes, y coucha le petit prince, et le couvrit de quelques paquets d'herbes médecinales. Comme il voulait sortir du palais, il fut arrêté par le commandant des soldats qui en gardaient les portes. Cet officier, ennemi secret de *Tou-Cang*, lui demande ce qu'il porte dans son coffre; sur sa réponse, il le laisse aller; mais il le rappelle, pour le laisser encore. *Tching*, rappelé une troisième fois, est obligé d'ouvrir le coffre. A la vue de l'enfant, le commandant, qui avait ordonné aux soldats de se retirer, ne put se défendre d'un vif attendrissement; il ordonna au médecin, qui s'était jeté à ses pieds, de se relever; et après avoir déploré les malheurs de la maison de *Tchao*, il lui permit

de sortir avec son coffre. Ensuite, craignant que *Tou-Cang*, informé de l'enlèvement du petit *orphelin*, ne le fît mourir dans les supplices, il se tua lui-même d'un coup de poignard.

A la nouvelle de la mort de la princesse et de l'enlèvement de son fils, *Tou-Cang*, transporté de colère, supposa un ordre du roi, pour que tous les enfans du royaume de *Tsin*, âgés de moins de six mois, fussent apportés dans son palais pour y être poignardés de ses propres mains. Il pensait que cette horrible mesure était le plus sûr moyen de se défaire de l'*orphelin de Tchao*.

Cependant *Tching* cheminait au milieu de la campagne avec son coffre sur le dos. Informé de l'ordre barbare de *Tou-Cang*, il cherchait dans son esprit comment il pourrait sauver le précieux fardeau dont il s'était chargé. Comme il s'occupait de cette idée, il aperçut un village où s'était retiré un vieillard, nommé *Cong-Sun*, un des grands-officiers du roi, et ancien ami de *Tchao-Tun*. « C'est un homme vertueux, se dit-il à lui-même. C'est chez lui

que je cacherai mon trésor ; allons le voir sur-le-champ. » Cette résolution prise, il plaça son coffre sous un berceau de bananiers, et se rendit aussitôt à la demeure du vieillard. Lorsqu'il eut été introduit auprès de lui, il s'empressa de lui faire le récit de tout ce qui était arrivé ; le voyant attendri sur le sort du petit *orphelin*, il lui déclara que c'était lui-même qui l'avait sauvé, et le pria en même temps de le cacher dans sa maison. *Kong-Sun* lui demanda alors où il l'avait déposé, et lui ordonna de l'aller chercher.

« Seigneur, dit alors *Tching*, vous ignorez sans doute que *Tou-Cang*, irrité de ce que cet enfant a échappé à sa fureur, veut faire mourir tous les enfans à peu près de son âge. Mon dessein est de sauver la vie à tous ces innocens. Je suis dans ma quarante-cinquième année, et j'ai un fils de l'âge de notre petit *orphelin*. Je le ferai passer pour le petit *Tchao*. Pendant que le jeune prince sera caché chez vous, vous ferez avertir *Tou-Cang* que j'ai porté chez moi l'*orphelin* qu'il fait chercher. Nous mourrons, moi et mon fils ; et vous, seigneur, vous

élèverez l'héritier de votre ami, jusqu'à ce qu'il soit en âge de venger ses parens. Tel est mon dessein; qu'en pensez-vous? — Il faut pour le moins vingt ans, répondit le vieillard, avant que cet enfant puisse être le vengeur de sa famille. Vous aurez alors soixante-cinq ans, et moi j'en aurai quatre-vingt-dix. Comment pourrai-je lui être utile dans un âge si avancé? Puisque vous êtes dans le dessein de sacrifier votre fils, apportez-le moi ici, et allez m'accuser auprès du ministre de cacher chez moi le fils de *Tchao-So*. Cet homme viendra avec des troupes entourer le village; je mourrai avec votre enfant, et vous élèverez le petit *orphelin* jusqu'à ce qu'il puisse venger toute sa maison. Ce projet vaut mieux que le vôtre; qu'en ditez-vous? —Je le trouve aussi bon, mais l'exécution vous en coûterait trop cher. — Ce que j'ai dit est une chose résolue. Un homme de mon âge doit s'attendre à mourir bientôt. Ce n'est pas la peine de vivre un ou deux jours de plus. — Seigneur, si vous sauvez l'*orphelin*, vous vous couvrez d'une gloire immortelle: mais, lorsque le cruel ministre vous aura

fait arrêter, comment soutiendrez-vous les interrogatoires, et résisterez-vous aux douleurs de la torture? Ne me nommerez-vous point? — *Tching*, ne craignez rien. La mort la plus douloureuse est peu de chose pour un vieillard comme moi. Allez prendre soin de l'*orphelin.* »

Cet entretien fini, le médecin se hâta d'aller chercher son fils, non sans éprouver une vive douleur du sacrifice qu'il faisait, et du généreux dévouement de *Kong-Sun* dont il allait causer la mort. Après avoir porté son enfant dans la maison de ce vieillard, et laissé dans la sienne l'*orphelin de Tchao,* il alla trouver *Tou-Cang*, et lui déclara que cet enfant était caché dans la maison de *Kong-Sun*, située au village de *Tai-Ping*. Le ministre, qui n'ignorait pas que ce vieillard avait été l'intime ami de *Tchao-Tun*, ajouta foi aux paroles du médecin, prit avec lui une troupe de soldats, et alla investir le village de *Tai-Ping*. Lorsqu'il y fut arrivé, il se fit amener *Kong-Sun*, et lui demanda pourquoi il avait caché dans sa maison l'*orphelin de Tchao*. Comme ce vieillard ne faisait au-

cune réponse à cette question, il ordonna qu'il reçût plusieurs coups de bâton ; et comme il persistait à ne rien déclarer, *Tching* lui-même reçut ordre de le frapper. Pendant cette exécution, un soldat vint annoncer la nouvelle qu'on avait trouvé l'*orphelin* dans la cave de la maison du vieux *Kong-Sun*. A la vue de cet enfant, le tyran ne put retenir sa colère ; il prit son poignard, et le perça de trois coups, à la vue de son père, qui ne savait comment résister à la douleur qui l'oppressait. Dans le moment même, le vieillard, qui s'attendait à périr, se précipita au bas d'un escalier de pierre, et se tua.

Après cette exécution, *Tou-Cang*, dont la joie était extrême, se tourna vers *Tching*, et le remercia de l'avoir si bien servi dans cette affaire. — « Tu es mon homme de confiance, ajouta-t-il ; viens demeurer dans mon palais ; tu y seras traité avec honneur, et tu y élèveras ton fils. Lorsqu'il sera en âge de raison, tu lui apprendras les lettres, et tu me le donneras ensuite pour que je lui apprenne la guerre. Comme j'ai bientôt cinquante

ans, et que je suis sans héritier, je l'adopte dès aujourd'hui : dès qu'il sera en âge d'exercer ma charge, je la lui remettrai. »

L'orphelin de Tchao fut donc conduit au palais du tyran, avec le médecin qui passait pour son père. Tou-Cang en prit un soin extrême, lui fit faire tous ses exercices, et lui enseigna toutes les manières de se battre. Le jeune prince répondit parfaitement à toutes les peines qu'il prit pour son éducation. Son dessein était, lorsqu'il serait grand, de se défaire du roi, de monter sur le trône, et de donner son emploi à ce fils adoptif. Lorsque vingt ans se furent écoulés, le médecin, qui en avait soixante-cinq, résolut enfin de révéler notre jeune orphelin le secret de sa naissance, et de tous les événemens arrivés à son sujet. Un jour donc que ce jeune prince devait revenir d'un camp où il s'était exercé aux manœuvres militaires, il alla attendre dans sa bibliothèque qu'il vînt le voir, pour prendre des leçons de littérature. Il tenait sous son bras un rou-

leau où il avait représenté les malheurs de la famille *Tchao*.

Aussitôt qu'il fut de retour du camp, le jeune orphelin, en descendant de cheval, demanda en quel endroit était son père. Apprenant qu'il était dans sa bibliothèque, il se rendit avec empressement auprès de lui. En le voyant, Tching ne put retenir ses larmes, et faisant effort pour les cacher, il l'invita à aller prendre la nourriture dont il avait besoin. Le prince obéit; mais étant rentré dans la bibliothèque, il ne put s'empêcher de demander à celui qu'il regardait comme son père, si quelqu'un l'avait offensé? « Mon fils, restez ici pour étudier, répondit Tching; je vais à deux pas, et je ne tarderai pas à revenir. » En sortant, il oublia son rouleau. Le prince s'en saisit, et eut la curiosité de l'ouvrir. « Oh! ce sont des peintures, dit-il; cet homme vêtu de rouge anime un gros chien contre cet homme vêtu de noir; en voici un qui tue ce chien; un autre soutient un chariot dont on a ôté une roue, et en voici un troisième qui se casse la tête

contre un arbre de cannelle. Qu'est-ce que tout cela signifie ? Je n'y lis aucun nom, et je n'y comprends rien. Voyons le reste. Voici un général d'armée qui a devant lui une corde, du poison et un poignard. Il prend le poignard, et se l'enfonce dans la gorge. Pourquoi se tuer soi-même ? Mais que veut ce médecin avec son coffre à remèdes ? et cette femme qui veut se mettre à genoux devant lui, qui lui offre un enfant qu'elle porte, pourquoi s'étrangle-t-elle avec sa ceinture ? Quand mon père sera venu, il m'expliquera tout cela. »

Dans le moment, Tching rentra dans la bibliothèque, avec le même air qu'il avait en sortant. Le prince n'ayant rien de plus pressé que de lui demander l'explication des figures représentées dans le rouleau, il la lui donna dans le plus grand détail et avec toutes les circonstances des événemens dont elles formaient le principal récit. Lorsqu'il eut terminé son explication, le prince, prenant la parole : « Mon père, quoique vous me parliez depuis long-temps, dit-il, il me semble que je rêve, et je ne comprends rien à ce que vous venez de me

dire. — Puisque vous n'êtes pas encore au fait, répondit le médecin, il faut vous parler clairement : « L'homme vêtu de rouge, c'est *Tou-Cang* ; *Tchao-Tun* est votre grand-père ; *Tchao-So*, c'est votre père ; la princesse, c'est votre mère ; je suis le médecin *Tching*, et vous êtes, vous, *l'orphelin de Tchao*. — Quoi ! reprit vivement le prince ! je suis l'orphelin de la maison de Tchao ! Ah ! vous me faites mourir de douleur et de colère. Ah ! si vous ne m'aviez pas appris tout cela, comment aurais-je pu l'apprendre? Mon père, asseyez-vous dans ce fauteuil, et permettez que je vous salue. — J'ai relevé aujourd'hui la maison de Tchao, s'écria Tching en pleurant ; mais, hélas ! j'ai détruit la mienne ; j'ai arraché la seule racine qui lui restait ! — Oui, je le jure, reprit le prince ; je me vengerai du traître Tou-Cang. Je mourrai, ou il périra. Mon père, soyez, je vous prie, sans inquiétude ; dès demain, et après que j'aurai vu le roi et tous les grands, j'irai lui donner la mort. »

Le secret de la naissance du jeune prince parvint bientôt aux oreilles du roi, soit

qu'il l'eût révélé lui-même à ce prince, soit que Tching eût prié quelque seigneur, ennemi de Tou-Cang, de lui en parler. Un des grands-officiers du palais fut chargé en conséquence d'un ordre royal qui portait, que ce ministre, aussi ambitieux que cruel, serait arrêté secrètement, ensuite coupé en morceaux, et que toute sa famille devait périr avec lui. L'orphelin de Tchao, à qui cet ordre fut communiqué, se chargea de l'exécuter lui même. Comme il savait l'heure à laquelle le ministre devait sortir accompagné de son cortége ordinaire, il se posta, avec un bon nombre de soldats, dans un endroit écarté par lequel il devait passer. Lorsque celui-ci vit le jeune prince s'approcher de lui pour le faire saisir : « Mon fils, lui dit-il, que viens-tu faire ? — Viens scélérat, lui répondit l'*orphelin de Tchao*, je ne suis ni ton fils, ni celui de *Tching*. Je suis l'orphelin de la famille de *Tchao*. Il y a vingt ans que tu fis massacrer tous mes parens ; je vais te prendre, te lier, et venger sur toi mon père et ma mère que tu as fait mourir. » Tou-Cang eut beau demander

grâce, il fut garrotté et conduit à l'officier porteur de l'ordre du roi. Il s'efforça de l'attendrir aussi, mais toutes ses supplications furent inutiles; on l'étendit sur un chevalet; on le coupa peu à peu en trois mille morceaux, et quand il n'eut plus ni peau, ni chair, on lui trancha la tête.

Après cette exécution, l'orphelin de Tchao s'engagea à récompenser Tching d'une manière proportionnée au sacrifice qu'il avait fait pour le sauver, et aux soins tout paternels qu'il en avait reçus pendant sa jeunesse. Il fut bientôt en état d'effectuer ce qu'il lui avait promis, par le haut rang auquel le roi l'éleva. Ce monarque n'oublia pas non plus Tching. Il lui fit présent d'une des plus grandes et plus belles terres de son royaume. Quant au généreux Kong-Sun, ses restes furent honorés d'un magnifique monument. Tout le royaume de Tsin fut comme renouvelé par ce grand événement, et les peuples ne cessèrent d'exalter la justice du roi.

CHAPITRE XXVIII.

Abrégé d'un petit Ouvrage chinois, sur l'art de se procurer une vie saine et longue, intitulé Tchang-Seng.

En terminant cet ouvrage, où nous avons sacrifié l'ordre, qui ennuie quelquefois, à la variété qui plait, et que nous avons rendu semblable, pour ainsi dire, aux jardins chinois, où le désordre est l'effet de l'art, nous ne croyons pas mieux faire que de présenter à nos lecteurs un extrait de celui qu'un lettré de la Chine a composé sous le règne de *Cang-Hi*, pour apprendre à ses compatriotes à se passer de remèdes et de médecins.

Cet auteur déclare d'abord que dans la nécessité où l'on est de mourir un jour, il n'a songé qu'à fournir des moyens aisés de ne pas hâter ce dernier moment par indis-

crétion ou par négligence, ou du moins de ne pas se réduire par sa faute à traîner une vie languissante et traversée par tant de maladies, qu'elle peut passer pour une mort continuelle. Il ne faut pas croire qu'il se soit étudié à recueillir tout ce que la médecine chinoise a de plus profond et de plus recherché. Il propose uniquement les moyens que ses lectures, ses réflexions et sa propre expérience lui ont enseignés pour le rétablissement de sa santé, qui était fort altérée, et pour parvenir, comme il a fait, à une vieillesse robuste et exempte de toute infirmité. Il prétend qu'en suivant sa méthode, chacun peut aisément être à soi-même un excellent médecin. On sera sans doute surpris que cet auteur, malgré son ignorance des vérités du christianisme, compte encore moins sur la vertu des remèdes, et sur l'attention à observer le régime qu'il prescrit, que sur le secours du ciel. Il veut qu'on se l'attire par la pratique de la vertu, et par le soin continuel de régler les mouvemens de son cœur. C'est la première instruction qu'il donne à ceux qui veulent

conserver leur santé, et prolonger le cours de leurs années.

« Il faut, dit ce docteur non moins sage que le fameux Hippocrate, il faut que ceux qui désirent de vivre long-temps, s'étudient à se rendre vertueux. Le soin réglé du corps, soutenu de l'exercice continuel de la vertu, rendra le tempérament fort et vigoureux. Qu'il me soit permis de rapporter ici ce qui m'est arrivé à moi-même.

» L'aveugle tendresse d'une mère qui n'osait me contredire dans mon enfance, et accordait tout à mes caprices, ruina entièrement ma complexion, et m'accabla d'infirmités. Mon père, qui avait déjà perdu mes deux frères aînés, et qui, dans un âge avancé, n'avait plus que moi d'enfant, était inconsolable. Il avait eu recours aux plus habiles médecins; mais leurs remèdes n'avaient fait qu'aigrir mon mal. Comme on désespérait de ma guérison, mon père prit la résolution de faire des œuvres de charité qui pussent toucher le ciel. Dès lors, il se mit à rétablir des ponts, à réparer des chemins, à faire distribuer

des habits aux pauvres, du thé aux passans, et à envoyer des vivres aux prisonniers; de sorte qu'en une seule année, il fit de grandes dépenses pour ces bonnes actions.

» Ce ne fut pas en vain. On ne tarda pas à s'apercevoir que, sans prendre aucun remède, je reprenais peu à peu un air de santé; que l'appétit et les forces me revenaient. Bientôt, mon père, enchanté d'un si heureux changement, voulut que je m'appliquasse à l'étude. Il me donna donc un maître habile et plein de douceur. L'application à l'étude me causa à la longue une rechute très-dangereuse, dont j'eus beaucoup de peine à me tirer. Alors mon père me composa une bibliothèque de plus de cent volumes choisis sur l'art de la médecine, et m'ordonna de les étudier. Je lus ces longs traités; mais loin d'y apprendre à rétablir mes forces, je sentais qu'elles s'affaiblissaient de jour en jour. Renonçant donc à la médecine, je songeai sérieusement à pratiquer la vertu; je consultai des hommes habiles; je feuilletai même certains livres propres à mon

dessein, et joignant mes réflexions à ce que j'apprenais, je me fis un régime de vie qui m'a parfaitement réussi. Auparavant, j'étais d'une faiblesse et d'une maigreur extrêmes; en peu d'années je repris mon embonpoint. Dans un âge très-avancé, j'ai le teint frais, le corps robuste et exempt de toute infirmité, et je me vois le chef d'une nombreuse famille qui jouit d'une santé parfaite.

» Au reste, parmi cette foule de maximes qui m'ont été communiquées de vive voix, ou que j'ai trouvées dans les livres, j'en ai rejeté plusieurs qui n'étaient pas assez bien fondées; j'en ai éclairci d'autres qui étaient peu intelligibles, et de tout cela je me suis formé un plan de vie qui m'a établi dans l'heureux état où je me trouve.

» Ces maximes peuvent se réduire à quatre articles, qui consistent à régler, 1°. le cœur et ses affections; 2°. l'usage des alimens; 3°. les actions de la journée; 4°. le repos de la nuit. »

ARTICLE PREMIER.

Régler son cœur et ses affections.

« Pour régler votre cœur, ne vous occupez que de pensées qui vous portent à la vertu. Les principaux devoirs de la société se rapportent à la fidélité qu'on doit au prince, à l'obéissance envers les parens, à la modération et à l'équité. C'est sur ces devoirs que chacun, lorsqu'il est de retour chez soi, à la fin du jour, doit s'examiner sérieusement. Mais gardez-vous de vous borner à l'étude de votre propre perfection; efforcez-vous encore de rendre votre vertu utile à vos semblables. Vous vient il une pensée; allez-vous prononcer une parole; méditez-vous quelque projet, demandez-vous à vous-même : Ce que je pense, ce que je veux dire ou faire, est-ce utile ou nuisible aux autres? Si c'est utile, parlez ou agissez, sans que les difficultés vous rebutent; si c'est nuisible, ne vous permettez jamais ni ces vues, ni ces entretiens, ni ces entreprises. Pour éviter même jusqu'aux fautes de surprise, veillez à tout

moment sur votre cœur; rentrez souvent en vous-même ; ne vous pardonnez aucune faute. Ce n'est qu'en faisant des efforts, surtout dans les commencemens, qu'on avance dans la vertu.

« Un homme qui veille ainsi sur lui-même, dût-il, selon le cours ordinaire des choses humaines, être exposé à diverses infortunes, éprouvera les effets d'une protection secrète qui, par des voies inconnues, le préservera de tout malheur.

» Conservez la paix dans votre cœur; les passions violentes, telles que la haine, la colère, la tristesse, déchirent celui qui en est possédé. Si vous êtes menacé de quelque affaire affligeante, allez tranquillement au-devant de l'orage, et tâchez de le conjurer. Y êtes-vous engagé malgré vous, travaillez à le surmonter sans rien perdre de votre liberté d'esprit. Avez-vous mal pris votre parti, ne vous opiniâtrez point à justifier vos démarches; si pour vous tirer d'un mauvais pas, on vous donne des conseils injustes, loin de les suivre, ne daignez pas les écouter. S'il vous arrive un contre-temps que vous n'ayez pu prévenir,

tâchez de vous y ajuster. Est-il passé, n'y pensez plus. Lorsqu'on a agi selon les lumières qu'on a, on sait s'abandonner pour le reste aux ordres du ciel. Rien n'est capable alors de troubler la joie du cœur.

» Si dans le mauvais succès d'une entreprise téméraire, vous vous obstinez à la faire réussir ; si vous roulez dans votre tête mille projets inutiles ; si vous vous livrez aux mouvemens impétueux de la colère, il s'allumera dans vos viscères un feu qui les consumera ; vos humeurs et votre sang s'altéreront par la fermentation ; les phlegmes vitiés inonderont les parties internes, et le bon tempérament de votre corps ainsi détruit, vous sécherez à vue d'œil. Quand même nos plus fameux médecins reviendraient au monde, ils ne pourraient, ni avec toute leur science, ni avec le secours des végétaux et des minéraux, réparer les terribles ravages que les passions auraient faits dans votre corps.

» Pour vous maintenir dans cet état de tranquillité, qui est la sauvegarde de la santé, réfléchissez souvent sur les biens dont vous jouissez, et sur les maux dont

vous êtes exempt. Pour mieux sentir mon bonheur, je pense souvent que je vis à mon aise dans ma maison, tandis que tant de voyageurs ont à souffrir les incommodités du vent, de la poussière, de la pluie, des tempêtes ; tandis que tant de malades attachés à un lit de douleurs, ressentent les maux les plus cuisans ; tandis que tant d'infortunés sont réduits à soutenir d'injustes procès, ou languissent dans une prison, en proie à la faim, à la soif, au froid, et à toutes les autres misères inséparables de leur captivité ; enfin, tandis que tant de familles sont dans le deuil par la mort de leurs proches, ou dans la désolation par un incendie, ou par quelque autre événement malheureux, et que tant d'autres cherchent à finir leurs peines par une mort violente. Quand je me compare à ces infortunés, et que je me vois exempt des maux dont ils sont environnés, puis-je n'être pas content de mon sort ? »

ARTICLE II.

Régler l'usage des alimens.

« Que votre nourriture soit réglée par la faim et le besoin. Gardez-vous bien d'en prendre avec excès. En fatiguant l'estomac, l'excès nuit à la circulation des esprits vitaux.

» Ne pensez à boire que lorsque vous avez soif, et usez modérément de la boisson, du vin surtout, qui par sa viscosité cause des vents nuisibles pendant la fermentation.

» Déjeûnez de grand matin. Il est important de ne jamais sortir de sa maison à jeun. Cette précaution devient plus nécessaire, s'il règne des maladies populaires, ou si l'on est obligé d'entrer chez des malades. Je me lève de grand matin. Aussitôt que je me suis levé, et même avant de me laver le visage et de me rincer la bouche, j'avale du riz clair une pleine écuelle, et je prends un peu de riz épais. Au défaut de riz clair, je me contente d'eau chaude, où j'ai fait dissoudre un peu de cassonnade.

» Prenez un bon repas vers le milieu du jour. Faites-vous servir à dîner les viandes les plus simples; elles sont plus saines et plus nourrissantes. Ne laissez guère approcher de votre table certains ragoûts qu'on a inventés pour réveiller ou pour chatouiller l'appétit.

» Ce qu'on doit le plus éviter en apprêtant les alimens, c'est l'excès du sel. Le sel ralentit le mouvement du sang et gêne la respiration. Tous ceux qui se nourrissent de viandes salées ont le teint pâle, le pouls embarrassé, et sont pleins d'humeurs viciées.

» Accoutumez-vous donc aux alimens les plus simples ; mais ayez soin qu'ils soient chauds, quand vous les prenez. Ne mangez jamais de viandes froides, surtout quand elles sont chargées de graisse.

» En prenant vos repas, mangez lentement et mâchez bien vos morceaux. Cette mastication lente brise les alimens, les imbibe de salive, et les met dans un état de première dissolution qui les prépare à la coction de l'estomac.

» Ne contentez pas tellement votre ap-

pétit, qu'en sortant de table, vous soyez pleinement rassasié. L'abondance de la nourriture tourmente l'estomac et nuit à la digestion. Eussiez-vous l'estomac le plus robuste, n'occupez point toute sa vigueur, laissez-lui quelques degrés de force en réserve.

» Quoi de plus dégoûtant et de plus ridicule, que de voir un homme prendre sa réfection comme le tigre se jette sur sa proie, se hâter de manger, et se remplir sans cesse la bouche de nouveaux morceaux, pris à droite et à gauche, comme si on les lui disputait, ou qu'il craignît qu'on ne les lui enlevât!

» Soupez de bonne heure et sobrement; il vaut mieux multiplier ses repas, si le besoin l'exige. Ne vous couchez que deux heures après.

» Commencez votre repas par boire un peu de thé; il sert à humecter le gosier et l'estomac; finissez-le par une tasse de la même boisson pour vous rincer la bouche et les dents : c'est le moyen d'affermir celles-ci et de les conserver jusqu'à la vieillesse.

» Le vin, pris modérément, réjouit la nature abattue, réveille ses forces, et rend à la masse du sang et au pouls leur vivacité naturelle ; mais si l'on en boit avec excès, il cause des vertiges dans le cerveau, des obstructions dans les reins, et l'affaiblissement de l'estomac.

» Rien ne me semble plus honteux, ni plus indigne d'hommes raisonnables, que de disputer ensemble dans un repas, à qui boira le plus de rasades, et à qui aura plutôt vidé son verre. Pour moi, quand je régale mes amis, je les invite volontiers à boire deux ou trois coups pour les mettre en belle humeur ; mais j'en demeure là, sans les presser davantage, et sans leur faire ces sortes de violences qui nuiraient à leur santé. »

ARTICLE III.

Régler les actions de la journée.

« A parler en général, la vie de l'homme dépend du mouvement régulier des esprits. Il y a trois sortes d'esprits ; les esprits vitaux que nous nommons *Tsing* ; les

esprits animaux qu'on nomme *Ki*, et *d'autres d'un ordre plus relevé, plus dégagés de la matière, auxquels le nom d'esprits convient beaucoup mieux*, et qui se nomment *Chin*. C'est des esprits vitaux que naissent les esprits animaux, et de ceux-ci le troisième ordre d'esprits, destinés aux opérations intellectuelles. Si les premiers viennent à manquer, il est nécessaire que les seconds manquent aussi; et ceux-ci étant épuisés, les troisièmes ne peuvent subsister. Il faut alors que l'homme périsse. Il est donc bien important de ne pas dissiper ces trois principes de la vie humaine, ou par l'usage immodéré des plaisirs des sens, ou par de violens efforts, ou par une application d'esprit trop forte et trop constante.

» L'avis le plus important que je puisse donner pour maintenir le corps dans un juste tempérament, c'est d'être sobre dans l'usage des plaisirs; tout excès dans ce genre épuise les esprits.

» Ne marchez pas trop long-temps, vos nerfs en seraient fatigués : ne vous tenez pas des heures entières debout et immo-

bile, les os auraient de la peine à vous soutenir : ne soyez pas trop long-temps assis ; les chairs en souffriraient : ne restez pas couché au delà du besoin, votre sang perdrait de sa fluidité, et coulerait plus difficilement dans vos veines.

» Dans les différentes saisons, vous avez des mesures à garder pour vous défendre des grandes chaleurs et des grands froids. En hiver, évitez la trop grande chaleur ; et en été, ne cherchez point à vous mettre trop au frais. Dans l'hiver, ayez soin de vous tenir chauds le dos, le ventre et les pieds. En été, il est à propos que vous vous couvriez le bas-ventre d'une large toile de coton, pour le préserver des coliques qu'un froid subit pourrait y causer.

» Quand on reste long-temps assis ou couché dans un lieu humide, on s'expose à une attaque de paralysie ou à un cours de ventre très-opiniâtre.

» Dans les grandes chaleurs, où l'on sue beaucoup, changez souvent de linge ; mais n'en prenez pas qu'on ait récemment exposé au soleil pour le faire sécher.

» Pendant les trois mois du printemps, où

la nature fermente de tous côtés, conformez-vous à ce modèle, en vous livrant à un exercice fréquent et modéré.

» Ne quittez pas trop tôt vos vêtemens d'hiver; et n'en prenez que graduellement de plus légers, de peur qu'un froid dangereux ne vous saisisse tout à coup.

» Comme il se fait en été une grande dissipation des esprits, il faut prendre alors des alimens un peu chauds, et propres à procurer au dedans une chaleur modérée.

» Si après quelque violent exercice, vous buvez des potions chaudes, capables d'exciter la sueur, laissez-la sortir à son gré, et ne soyez pas assez imprudent pour en arrêter le cours en quittant vos habits, moins encore en l'essuyant trop tôt avec un linge humide; il est même dangereux de s'éventer pendant la sueur.

» En hiver, ceignez-vous les reins d'une double ceinture, large de quatre à cinq pouces : la chaleur qui se conserve aux reins, échauffe le reste du corps.

Si vous voyagez dans une barque, fournissez-vous d'avance de pillules faites avec a racine de grande consoude, et aussitôt

après votre réveil, avalez-en le poids de trois ou quatre dragmes dans une tasse d'eau chaude.

» Si, en voyageant par terre, vous traversez des endroits embrasés des ardeurs du soleil, quelque soif que vous ayez, gardez-vous de boire de l'eau des sources ou des ruisseaux sur lesquels le soleil darde ses rayons. Non-seulement elle renferme alors des qualités malfaisantes, mais elle est encore souvent chargée des semences d'une infinité d'insectes.

» Si c'est dans le fort de l'hiver que vous voyagez, et que la rigueur du froid vous ait gelé les pieds, à votre arrivée dans la maison, faites-vous apporter de l'eau un peu tiède, et bassinez-les avec la main, pour y rappeler peu à peu la chaleur naturelle. Après cette première opération, vous ne risquez rien de vous laver avec une eau beaucoup plus chaude. Si, négligeant cette précaution, vous plongiez tout à coup vos pieds dans l'eau bouillante, vous courriez le risque d'être infirme le reste de vos jours. De même, quand on revient du dehors, transi de

froid, il n'est pas à propos de prendre d'abord des boissons chaudes; il faut qu'une demi-heure les précède. »

ARTICLE IV.

Régler le repos de la nuit.

« Comme il reste le soir dans la bouche et entre les dents la crasse des alimens qu'on a pris pendant le jour, ou des vapeurs impures qui s'élèvent des entrailles, il faut, avant de vous coucher, vous bien rincer la bouche avec de l'eau ou du thé tiède, et vous frotter les dents avec une brosse douce et flexible; vous sentirez alors sur la langue et dans la bouche une agréable fraîcheur.

» Le milieu de la plante des pieds est comme l'issue des esprits répandus dans tout le corps. Les veines et les artères qui y aboutissent, ressemblent aux embouchures des rivières qui doivent être libres, sans quoi les eaux regorgent et refoulent. Les parties fuligineuses du sang s'échappent par la transpiration insensible; et comme les humeurs vicieuses se déchargent sur

les jambes, il faut ouvrir une voie à cette transpiration. Voici à ce sujet une pratique salutaire. Quand vous êtes déshabillé et prêt à vous mettre au lit, prenez un de vos pieds d'une main, et de l'autre frottez-en la plante avec force et le plus long-temps que vous pourrez ; ne cessez que lorsque vous y sentirez une grande chaleur ; ensuite remuez séparément chaque doigt du pied, jusqu'à vous lasser. C'est un moyen efficace de conserver et réparer les esprits vitaux et animaux.

» Avant de vous coucher, ne vous entretenez point de choses qui frappent l'imagination, et y laissent des traces capables de troubler votre sommeil, telles que des apparitions d'esprits, ou des histoires tragiques. Vous dormiriez d'un sommeil inquiet qui interromprait l'élaboration des esprits.

» Aussitôt qu'on s'est mis au lit, *il faut endormir le cœur*, c'est-à-dire rejeter toute pensée qui, en l'agitant, écarterait le sommeil.

» Couchez-vous sur le côté gauche ou sur le côté droit ; pliez un peu les genoux, et

endormez-vous dans cette situation. Elle empêche les esprits vitaux et animaux de se dissiper, et entretient le cœur en bon état.

» En dormant ne prenez point l'attitude d'un homme mort, comme le dit Confucius, c'est-à-dire, ne vous couchez point sur le dos, et ne tenez point les mains appuyées sur la poitrine et sur le cœur.

» Pendant le sommeil ne tenez point la tête sous la couverture, votre respiration en serait moins pure et moins libre. Accoutumez-vous à dormir la bouche fermée. Le moindre inconvénient qui résulterait pour vous de dormir la bouche ouverte, ce serait de perdre les dents de bonne heure, parce que l'air en entrant et en sortant les heurte et les ébranle peu à peu. De plus, on s'expose à recevoir des corpuscules grossiers, ou des influences malignes qui, passant par la bouche, s'insinuent dans le corps, infectent le sang, et deviennent la source de plusieurs maladies.

» Ne dormez point à l'air, à la rosée, sur des pierres froides, ou dans un endroit humide, ni même sur des lits ou sur des chaises vernissées. Cette imprudence vous

causerait ou la paralysie, ou des dartres, ou des rhumatismes.

» Il est même dangereux de se reposer sur des chaises ou sur des pierres échauffées par le soleil, parce qu'une chaleur maligne, en s'insinuant dans le corps, pourrait fixer les humeurs en quelque endroit et y causer un abcès. »

Nous aurions pu étendre davantage ce précis des leçons que donne le docteur chinois pour se conserver la santé, et prolonger sa vie jusqu'à une extrême vieillesse. Ce que nous en avons rapporté doit suffire pour convaincre nos jeunes lecteurs, que rien ne contribue plus à nous maintenir dans une bonne santé, qu'une conduite sage, et la fuite de toute espèce d'excès.

A ces leçons d'hygiène chinoise, nous ajouterons quelques mots sur deux sortes de remèdes usités dans l'empire de la Chine.

Tablettes médicinales.

Ces tablettes sont d'un grand usage à la Chine, et l'on en fait beaucoup de cas. En certain temps de l'année, l'empereur en

fait présent aux grands de sa cour. On en vend chez les droguistes; mais celles qui se fabriquent dans le palais impérial sont préférées aux autres. Elles se nomment *clous précieux de couleur violette*, et sont regardées comme en Europe les confections d'hyacinthe et d'alkermès. Chaque pastille doit être du poids d'une dragme. Il faudrait avoir les noms des cinq espèces de drogues qui y entrent pour les faire connaître. On aura une idée de la vertu de ce remède, par les effets qu'il produit dans les circonstances suivantes : Si un homme s'est étranglé par désespoir, ce qui arrive assez souvent à la Chine, ou s'il s'est noyé, pourvu qu'on lui sente un peu de chaleur à la région du cœur, on le sauvera en lui faisant avaler une pastille dans de l'eau froide. Si l'on est attaqué d'apoplexie, on sera guéri par une de ces pastilles, prise dans du vin chaud. Dans l'hydropisie, il en faut faire dissoudre quelques-unes dans une eau où l'on aura fait fondre du sucre d'orge.

Des Ou-poey-tsé, drogue chinoise.

Cette drogue n'est pas tout à fait inconnue en Europe. Un célèbre académicien français lui a trouvé beaucoup de conformité avec ces excrescences qui naissent sur les feuilles des ormes, et qu'on nomme ordinairement *Vessies d'Ormes*. C'est un des plus puissans astringens qui se trouvent dans le règne végétal. Toutefois elle n'est pas regardée à la Chine comme une production de l'arbre *Yen-Fou-Tsé* (1), où on la trouve. On y est persuadé que ce sont de petits vers, habitans de cet arbre, où ils produisent de la cire, qui se construisent ce petit logement, pour leur servir de retraite dans leur vieillesse. De leur bave gluante qu'ils tirent des sucs de l'arbre, ils se bâtissent, sur les feuilles et sur les branches, une solitude où ils puissent opérer leur métamorphose, ou du moins y déposer leurs œufs, qui sont la poussière blanche et grise dont elle est remplie.

Ces espèces de petits cocons, lorsqu'ils

(1) C'est l'arbre-à-cire.

ont été passés au bain-marie ou à la vapeur de l'eau bouillante qui a fait mourir les vers, sont propres à la teinture et d'un grand usage dans la médecine. Les lettrés chinois s'en servent pour teindre leur barbe en noir, lorsqu'elle devient blanche. Ces savans ont souvent intérêt à cacher leur âge, soit pour obtenir un emploi, soit pour conserver celui qu'ils ont. Les jeunes étudians se servent aussi des *Ou-poey-tsé*, comme d'une encre sympathique, pour former sur le papier des caractères qui ne deviennent lisibles que lorsqu'ils ont été lavés avec l'eau d'alun. Mais c'est surtout dans la médecine que cette drogue est d'un usage presque universel. Ainsi, l'auteur de la nature fait naître dans chaque pays les préservatifs ou les remèdes dont les hommes ont besoin pour conserver leur fragile existence.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE SECOND VOLUME.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

2433-711 = 2

CURIOSITÉS
DE LA
CHINE

2